VILLE DE Neuchâtel

Rapport
du Conseil communal au Conseil général
sur **LA GESTION** et **LES COMPTES**
de l'exercice 2022

(du 19 avril 2023)

Volume II
Gestion 2022 - Rapport d'activités

LA GESTION

Table des matières

Les autorités politiques de la commune de Neuchâtel 3

Conseil général 3
Conseil communal 11

Présidence 17

Chancellerie 18
Assemblées citoyennes 21
Office des archives 22
Contrôle des finances 24
Service de la population et des quartiers (SEPOQUA) 26
Office de l'accueil et des quartiers 26
Office de l'état civil 28
Office du contrôle des habitant-e-s 29
Office des cimetières 33
Service juridique 38
Service de la communication 40

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) 43

Secrétariat général du DDMIE 44
Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie 47
Énergie 48
Office de la mobilité 50
Office administratif et technique 53
Office de la voirie 58
Office des stations d'épuration 60
Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines 66
Office de l'environnement et du développement durable 67
Office des parcs et promenades 71
Office des forêts 78
Office des domaines 85

Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB) 91

Secrétariat général du DTETPB 92
Service du développement territorial 94
Développement territorial 94
Office de la planification et de l'aménagement urbain 95
Office des permis de construire 101
Office de l'économie et de la domiciliation 104
Office des Caves de la Ville 108
Office du tourisme 113
Service de la gérance et du logement 118
Service du patrimoine bâti 122

Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH) 125

Secrétariat général du DTASFRH 126
Développement technologique et agglomération 128

Service de la protection et de la sécurité 132
Office administratif 133
Office logistique et ports 138
Sécurité publique 141
Office de la prévention 149
Région de défense incendie du littoral 151
Brigade sanitaire 153
Protection civile du littoral 154
Service des finances 157
Service des ressources humaines 161

Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) 173

Secrétariat général de la FFSS 174
Service de la famille 176
Office administratif 177
Contributions aux crèches 179
Office de l'accueil préscolaire 181
Office de l'accueil parascolaire 183
Formation et égalité 186
Office cuisine communale 190
Service des sports 192
Office promotion et manifestations 193
Office terrains et salles de sports 195
Office des piscines 198
Office des patinoires 200
Service de la santé 201
Centre de santé sexuelle 201
Centre d'orthophonie 204
Personnes âgées et promotion de la santé 207

Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS) 209

Secrétariat général CICS 210
Service de la culture 212
Théâtre du Passage 223
Médiation culturelle 227
Bibliothèques 229
Bibliothèque publique et universitaire (BPUN) 236
Musée d'art et d'histoire 240
Muséum d'histoire naturelle 245
Musée d'ethnographie 249
Jardin botanique 254
Service de la cohésion sociale 257
Actions jeunesse 259
Intégration sociale 263
Case à Chocs 267
Infrastructures culturelles et cultuelles 272
Office de l'intégration professionnelle 274
Service de l'action sociale 278

Les autorités politiques de la commune de Neuchâtel

Conseil général

Entité de gestion 100.01

1 Composition du Conseil général

Au 31 décembre 2022, le Conseil général se compose comme suit:

Membres du Conseil général: Aubert Jules (PLR), Brodard Alexandre (PLR), Brunner Romain (VPS/Les Verts), Chapuis Aline (VPS/Les Verts), Chédel François (VPS/solidaritéS), Courcier Delafontaine Julie (Soc), de Pury Nicolas (VPS/Les Verts), Ding Laura (VPS/Les Verts), Dudle Alice (VPS/Les Verts), Galland Nicole (VPS/Les Verts), Gérard Mattsson Stéphanie (Soc), Gonseth Camille (PLR), Gretillat Jonathan (Soc), Grosjean Charlotte (PLR), Herrera Jasmine (VPS/Les Verts), Hofer-Carbonnier Sylvie (VL), Huguenin Ariane (Soc), Hunkeler Claire (Soc), Jeannin Pierre-Yves (VL), Kistler Aël (VL), Lott Fischer Johanna (VPS/Les Verts), Meister Yves-Alain (PLR), Mellana Tschoumy Isabelle (Soc), Meury Mila (VPS/solidaritéS), Niedermann Philipp (VL), Nys Béatrice (VPS/Les Verts), Oberli Jacques (PLR), Oggier Dudan Jacqueline (VPS/Les Verts), Paratte Morgan (Soc), Pearson Perret Sarah (VL), Perret Marie-Emilianne (VPS/Les Verts), Perret Thomas (VPS/POP), Rapin Alain (PLR), Rémy Marc (PLR), Robert-Nicoud Sylvain (PLR), Sauvain Marc-Olivier (PLR), Schwarb Christophe (PLR), Sörensen Patricia (Soc), Widmer Aurélie (Soc), Zosso Jacqueline (Soc), Zumsteg Benoît (PLR).

Suppléant-e-s du Conseil général: Faivre Gaël (POP), Forster Nicolas (VL), Ludwig Anna Laura (PLR), Mühlethaler Marine (PLR), Neuenschwander Patrice (Soc), Ochsner Solenn (solidaritéS), Richard Jean-Luc (Les Verts), Schwab Sandra (Les Verts), Studer Stéphane (Les Verts), Vieira Mario (PLR), Zogg-Brunner Aurélie (Soc).

1.1 Mutations au sein du Conseil général durant l'année 2022

Ont démissionné du Conseil général : M. Baptiste Hurni (Soc) ; Mme Mireille Tissot-Daguette (VL) ; M. Dimitri Paratte (VPS/solidaritéS) ; Mme Vanessa Tissot (PLR) ; M. Timothée Hunkeler (Soc).

Ont été élu-e-s au Conseil général : M. Timothée Hunkeler, suppléant de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ; M. Philipp Niedermann, suppléant de la liste PVL Parti vert'libéral ; M. François Chédel, suppléant de la liste solidaritéS ; M. Sylvain Robert-Nicoud, suppléant de la liste PLR Commune de Neuchâtel ; Mme Ariane Huguenin, suppléante de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ;

1.2 Mutations au sein des suppléant-e-s durant l'année 2022

Ont démissionné de la fonction de suppléant : M. Michael Lauenstein, liste PVL Parti vert'libéral ; M. Patrick Auderset, liste PLR Commune de Neuchâtel.

Ont été proclamé-e-s suppléant-e-s : Mme Aurélie Zogg-Brunner, 4e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel ; M. Philipp Niedermann, 4e des viennent-ensuite de la liste PVL Parti vert'libéral ; M. Nicolas Forster, 5e des viennent-ensuite de la liste PVL parti vert'libéral ; Mme Marine Mühlethaler, 7e des viennent-ensuite de la liste PLR Commune de Neuchâtel ; Mme Solenn Ochsner, 3e des viennent-ensuite de la liste solidaritéS ; Mme Anna Laura Ludwig, 10e des viennent-ensuite de la liste PLR Commune de Neuchâtel ; M. Patrice Neuenschwander, 5e des viennent-ensuite de la liste Parti Socialiste Commune de Neuchâtel.

1.3 Suppléances et mutations – Quelques chiffres

Pour rappel, le système des suppléances n'est entré en vigueur qu'à partir du 21 juin 2021. Depuis cette date, onze suppléant-e-s occupent cette fonction et siègent occasionnellement en remplacement des membres du Conseil général, tant lors des séances en plénum que durant les séances de commission. A noter que les suppléant-e-s peuvent aussi être membres à part entière des commissions.

L'élargissement du cercle des autorités et l'étendue du champ d'activité des suppléant-e-s impliquent davantage d'opérations administratives pour la Chancellerie, notamment de par l'augmentation des mutations.

Depuis le début de la législature, dix membres du Conseil général (cinq en 2022) ont démissionné, ce qui représente un taux de renouvellement du législatif de quasi 25 %. Depuis l'introduction du système de suppléance en juin 2021, 39 mutations ont été enregistrées à ce niveau, réparties comme suit :

- 10 renonciations à la fonction ;
- 20 nominations en qualité de suppléant-e-s ;
- 2 démissions ;
- 7 nominations au sein du Conseil général.

A noter que, indépendamment de toute considération sur la pertinence du système et son efficacité sur les travaux, le moyen remplit clairement son office : durant l'année 2022, 50 membres de commission se sont fait remplacer par d'autres membres du Conseil général ou des suppléant-e-s, lors des 40 séances de commissions qui s'y sont déroulées.

Les séances du Conseil général réunissent très régulièrement un effectif au complet, comme le montre le graphique ci-après, présentant une moyenne des présences, suppléances et non-remplacements par parti politique durant l'année 2022.

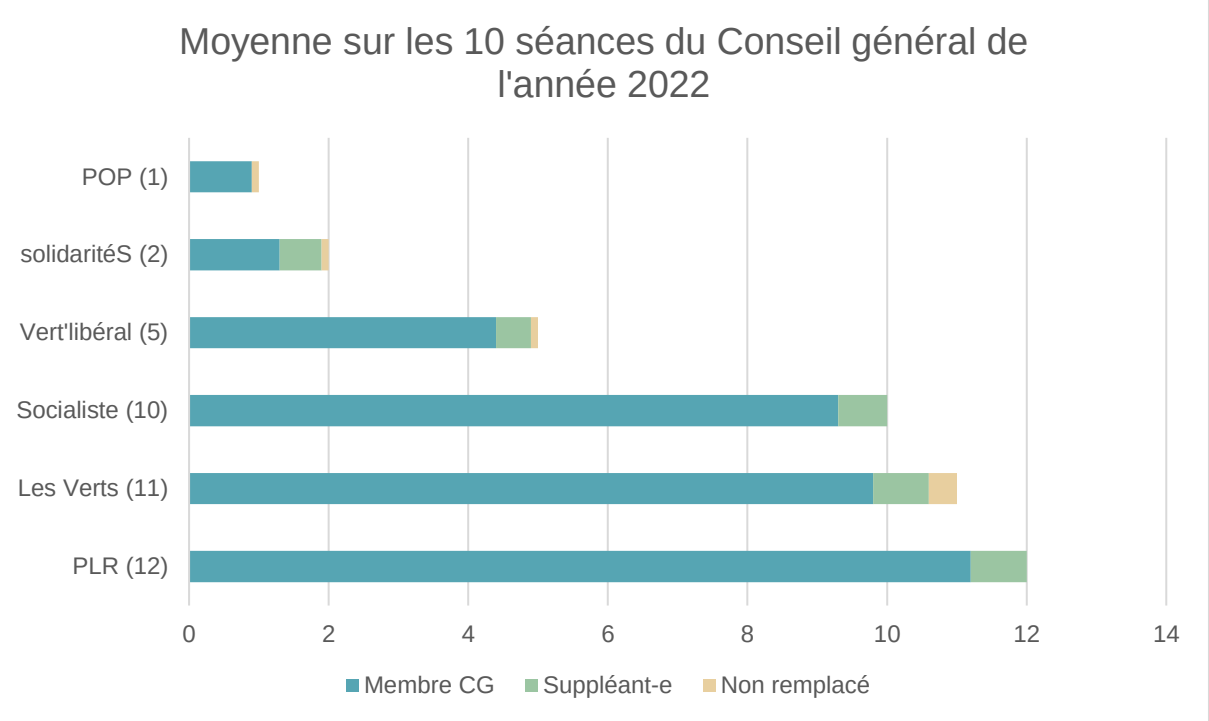

2 Composition du Bureau, année administrative 2021-2022

Fonction	Du 28.06.2021 au 27.06.2022	Dès le 27.06.2022
Présidence	Aurélie Widmer, socialiste	Christophe Schwarb, PLR
1e vice-présidence	Christophe Schwarb, PLR	Johanna Lott Fischer, VPS
2e vice-présidence	Jacqueline Oggier Dudan, VPS	Pierre-Yves Jeannin, vert'libéral
Secrétaire	Pierre-Yves Jeannin, vert'libéral	Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste
Secrétaire-suppléant-e	Thomas Perret, VPS	Claire Hunkeler, socialiste
Questeur-e	Yves-Alain Meister, PLR	Yves-Alain Meister, PLR
Questeur-e	Isabelle Mellana Tschoumy, socialiste	Thomas Perret, VPS

Le Bureau a siégé à trois reprises durant l'année 2022. Il a notamment préparé le retour des séances du législatif dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville dès le 2e semestre 2022 (suite à la levée de toutes les restrictions liées au COVID-19) s'agissant notamment de la captation des séances et de leur diffusion sur internet, dans le respect des directives du préposé à la protection des données et à la transparence. A plusieurs reprises, il a débattu de la planification des rapports du Conseil communal au Conseil général, regrettant les prévisions souvent aléatoires, ayant conduit à l'annulation d'une séance alors que les suivantes présentaient des ordres du jour très chargés. En prévision des nombreux rapports annoncés pour 2023, notamment les réponses aux motions et

postulats dont le délai arrive à échéance en début d'année, il a envisagé quelques dispositions à mettre en œuvre dès 2023, telles que la fixation temporaire des séances à 19h00 plutôt que 19h30 et une meilleure gestion du temps à consacrer à des rapports faisant l'unanimité.

3 Activités des Commissions

Les commissions du Conseil général ont siégé à 40 reprises (41 en 2021) durant l'année. Les détails sont les suivants:

- Commission financière 11
- Commission des naturalisations et agrégations 2
- Commission des assemblées citoyennes et des quartiers 6
- Commission du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie (DDMIE) 4
- Commission du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB) 5
- Commission du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des ressources humaines (DTASRH) 1
- Commission de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) 4
- Commission de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS) 3
- Commission spéciale « Statut du personnel communal » 0
- Commission thématique PAL 4

4 Arrêtés et rapports d'information

Durant l'année 2022, le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant:

17 janvier
- le dispositif communal d'accueil extrafamilial des enfants,

7 février
- le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2022-2025,
- le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière,
- la réutilisation de la pelouse synthétique du stade de la Maladière,
- divers transferts au patrimoine administratif,

14 mars
- la modification partielle du plan d'aménagement pour le secteur « La Possession »,
- les demandes de crédit relatives aux programmes d'assainissements sur le domaine public 2022,
- les demandes de crédit relatives aux programmes relatifs à divers renouvellements dans le domaine de l'eau 2022-2023,
- les travaux du PGEE 2022-2023,
- la mise en conformité des arrêts de bus à la LHand 2022,

- les mesures d'assainissement du bruit routier et de modération de trafic 2022,

9 mai
- le rapport d'information concernant l'évolution du projet de pôle muséal de conservation à Tivoli nord à l'appui d'une demande de crédit complémentaire en lien avec la fluctuation des prix du marché et l'adaptation du projet,
- la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique dus à l'éclairage nocturne, en réponse à deux motions,
- une nouvelle demande de crédit pour les rangements mobiles du pôle muséal à Tivoli nord,
- l'augmentation du loyer liée à la révision du concept d'aménagement du pôle muséal à Tivoli nord,
- un crédit complémentaire d'investissement pour les coûts additionnels du pôle muséal liés à la volatilité des prix,

13 juin
- l'utilisation du fonds des routes,
- la dissolution du syndicat CANEP,
- la donation François Ditesheim à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel,
- la gestion et les comptes 2021 de la Ville de Neuchâtel,

27 juin
- une demande de crédit pour le financement de la révision du plan d'aménagement local,

5 septembre
- la réponse à la motion 336 « Rayonnement non ionisant : le principe de précaution et le bien-être de la population doivent primer »,
- la modification partielle du plan d'aménagement pour le secteur « La Possession » (mise en conformité de l'arrêté du 14 mars 2022),

24 octobre
- des demandes de prolongation du délai de réponse à plusieurs motions,
- la modification du règlement communal sur les finances (RCF), du 7 juin 2021,
- le règlement communal sur le fonds d'adduction d'eau,
- le règlement communal sur le fonds pour l'épuration des eaux,
- le règlement communal sur le fonds pour les ports,

14 novembre
- le règlement concernant la gestion des déchets,
- l'utilisation de vaisselle plastique à usage unique en cas d'usage du domaine public communal,
- le règlement concernant les assemblées citoyennes,
- une demande de crédit relative à la réalisation du projet architectural pour l'assainissement et la réaffectation du Collège latin,

12 décembre
- un crédit budgétaire dédié aux projets citoyens des assemblées citoyennes pour l'exercice 2023,
- le stationnement sur le domaine public – Redevances de stationnement (vignettes ou macarons),
- les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2023,
- le prélèvement à la réserve conjoncturelle,
- les dépenses portées à l'actif du patrimoine administratif pour l'exercice 2023,
- le budget 2023 de la Ville de Neuchâtel.

5 Objets traités par le Conseil général

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2020 de l'ancienne commune de Neuchâtel, le Bureau du Conseil général nommé le 9 novembre 2020 a décidé qu'il appartenait à la nouvelle commune de poursuivre l'examen de l'ensemble des objets en suspens dans les quatre communes fusionnées.

Un nouveau délai de deux ans à compter de janvier 2021 a été accordé pour les réponses à apporter aux motions et postulats à l'étude. Les autres objets ont été inscrits à l'ordre du jour des séances du Conseil général et traités dans les délais réglementaires.

Le nombre d'objets non traités au 31 décembre 2022 se présente comme suit:

- 6 interpellations (inscrites à l'ordre du jour, à traiter en 2023);
- 3 propositions (2 inscrites à l'ordre du jour pour mémoire, 1 à traiter en 2023);
- 25 motions à l'étude auprès du Conseil communal; 1 motion inscrite à l'ordre du jour, à traiter en 2023;
- 5 postulats à l'étude auprès du Conseil communal ; 1 postulat inscrit à l'ordre du jour, à traiter en 2023.

Les deux graphiques ci-après présentent un état de situation des objets traités par le Conseil général durant l'année 2022.

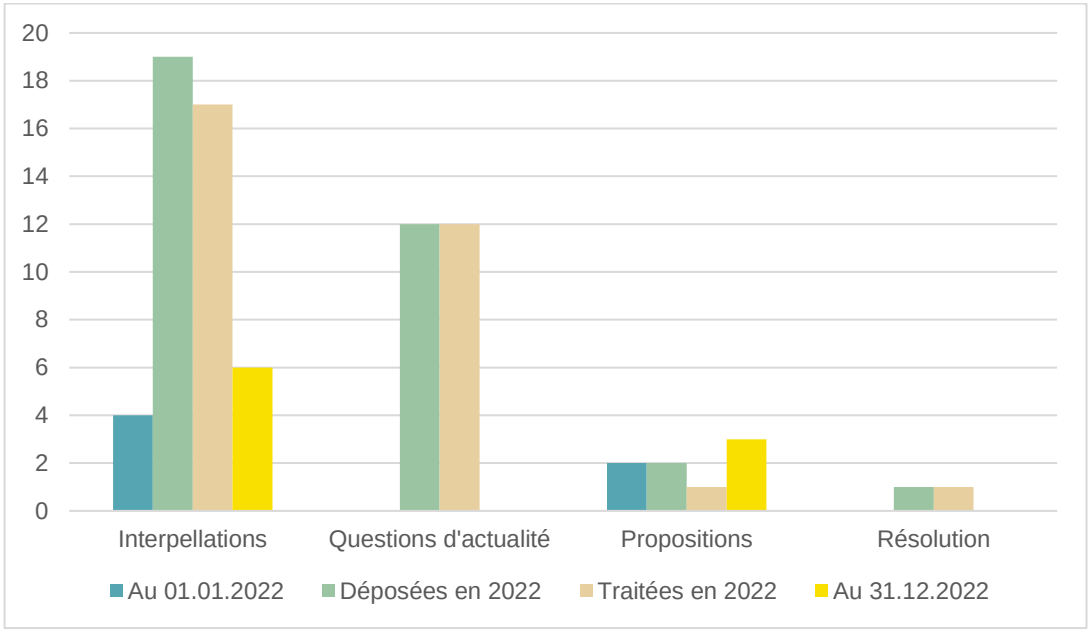
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
Interpellations
Questions d'actualité
Propositions
Résolution
Au 01.01.2022
Déposées en 2022
Traitées en 2022
Au 31.12.2022

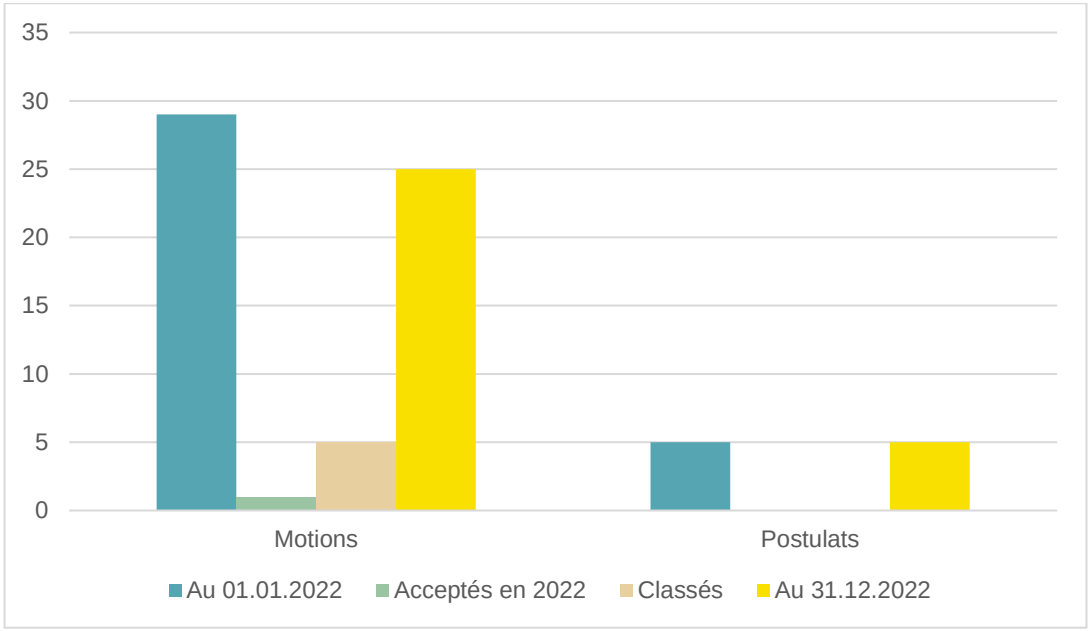
35
30
25
20
15
10
5
0
Motions
Postulats
Au 01.01.2022
Acceptés en 2022
Classés
Au 31.12.2022

Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Motions

		2021												2022												2023												2024											
No d'ordre	Motion no	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	291						non																									291																		
2	299																									299																							
3	13.12.2013/P																															Pes.																		
4	26.09.2016/CC																															C-C																		
5	319																									319																							
6	325																									325																							
7	15.12.2017/P																									Pes.																							
8	327																															327																		
9	329																									329																							
10	330	330					non																			330																							
11	332				332																					332																							
12	333				333																											333																		
13	334				334																											334																		
14	335									335																335																							
15	337											337																				337																		
16	338											338																				338																		
17	340																					340										340																		
18	341																					341				341																							
19	342																					342										342																		
20	343																										343					343																		
21	344				344																								344			344																		
22	345				345																								345																					
23	346				346																								346			346																		
24	347									347																										347													
25	348																					348																											

Calendrier temporel (délai de réponse par le Conseil communal) - Postulats

		2021												2022												2023											
No d'ordre	Postulat no	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	176																									176											
2	184	184					non																			184											
3	186																		186							186											
4	187																								187	187											
5	188																													188							

Délai légal
Délai échu
Prolongation accordée par le CG
Classement proposé par un rapport, refusé. — non

Prolongation du délai, selon décision du Bureau du 11.01.2021, suite à la fusion

Conseil communal

1 Répartition des dicastères

Dans sa séance du 13 décembre 2021 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a procédé à la nomination de son bureau et à la répartition des dicastères.

Composition du 1er janvier au 30 juin 2022 :

Prénom / nom	Fonction	Dicastère
Thomas Facchinetti	Président	Culture, intégration et cohésion sociale
Nicole Baur	Vice-présidente	Famille, formation, santé et sports
Didier Boillat	Vice-président	Développement technologique, agglomération, sécurité, finances et ressources humaines
Mauro Moruzzi	Membre	Développement durable, mobilité, infrastructures et énergies
Violaine Blétry-de Montmollin	Membre	Développement territorial, économie, tourisme et patrimoine bâti

Composition du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2022 :

Prénom / nom	Fonction	Dicastère
Nicole Baur	Présidente	Famille, formation, santé et sports
Mauro Moruzzi	Vice-président	Développement durable, mobilité, infrastructures et énergies
Didier Boillat	Vice-président	Développement technologique, agglomération, sécurité, finances et ressources humaines
Violaine Blétry-de Montmollin	Membre	Développement territorial, économie, tourisme et patrimoine bâti
Thomas Facchinetti	Membre	Culture, intégration et cohésion sociale

2 Programme politique

Le rapport d'information du Conseil communal concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissement 2022-2025, du 22 novembre 2021, a été présenté le 7 février 2022 au législatif. Ce programme de législature est un outil stratégique important de pilotage de l'action politique. Il présente les grands axes et les intentions majeures que la Ville de Neuchâtel entend déployer et mettre en œuvre durant les quatre années à venir. Il s'articule autour de cinq défis majeurs :

1. Réaliser les ambitions de la fusion ;
2. Développer l'attractivité et la domiciliation ;
3. Répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins de durabilité ;
4. Vivre ensemble en bonne intelligence ;
5. Garantir des finances saines et durables.

3 Évènements marquants

Animations de Noël

La guerre en Ukraine a obligé la Confédération à lancer, fin août 2022, une campagne d'économies d'énergie, afin de pouvoir garantir l'approvisionnement énergétique du pays en prévision de l'hiver. Les animations de Noël ont tout de même pu se dérouler, sous le signe de la sobriété énergétique, en mettant l'accent sur la créativité et l'innovation, à l'instar des vélos installés pour inciter la population à faire un peu de sport et faire scintiller les guirlandes lumineuses dans la nuit. La plage de glace a été quelque peu revue avec l'installation d'une patinoire synthétique, qui n'a pas empêché de contribuer à la magie de Noël, au contraire.

Fête des Vendanges 2022

Après deux ans d'absence, la 95e édition de la Fête des Vendanges a pu se dérouler du 23 au 25 septembre 2022 dans notre cité. Outre un soulagement logique de pouvoir à nouveau retrouver une vie semblable à la période pré-covid, la fête a été marquée par l'introduction des verres consignés et un système de paiement sans espèce. L'Office de la voirie a par ailleurs constaté une nette diminution du volume de déchets à ramasser. Une partie toujours plus importante des participant-e-s se sont rendu-e-s à la fête en transports publics. Ces deux éléments réjouissent particulièrement le Conseil communal.

4 Pétitions

Le 19 avril 2022, une pétition intitulée « Pour le maintien de l'école de Chaumont ! » a été adressée au Conseil communal par des parents d'élèves de l'école de Chaumont. Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la formation.

Le 17 mai 2022, une pétition intitulée « Fête de la jeunesse – Animation de l'après-cortège » a été adressée au Conseil communal par les enseignant-e-s du Centre des Terreaux. Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la formation.

Le 9 mai 2022, une pétition intitulée « Pétition pour l'interdiction de la reconnaissance faciale à Neuchâtel » a été adressée au Conseil communal par l'Alliance « Stop à la reconnaissance faciale ». Le dossier a été transmis pour traitement au Dicastère de la sécurité.

Le 4 novembre 2022, une pétition intitulée « Zone 20 km dans le quartier Vieux-Châtel et nuisances sonores » a été adressée au Conseil communal par « la coopérative d'En face ». Le dossier a été transmis au Dicastère de la sécurité pour traitement.

5 Votation communale

Le dimanche 15 mai 2022, les citoyen-ne-s de la Ville de Neuchâtel ont décidé de modifier le mode d'élection du Conseil communal pour passer au scrutin majoritaire à deux tours.

Cette votation s'est tenue suite à la modification du règlement général, adopté par le Conseil général en date du 8 novembre 2021, entrainant ainsi un référendum obligatoire. Le système jusqu'ici en vigueur était celui de la représentation proportionnelle, qui reste applicable en cas de vacance d'un siège pendant la législature actuelle.

Par 6'173 oui contre 3'060 non, la population a accepté la modification du mode d'élection du Conseil communal (taux de participation : 29.42%).

6 Coopération internationale technique et démocratique

N°	Libellé	CHF	CHF
1.	Latitude 21 - Convention		
	a) CEAS, Burkina Faso	*25'000.00*	
	b) Médecins du Monde, Zimbabwe	*20'000.00*	
	c) Kasnoma, RDC	*5'000.00*	
	d) CEAS, Madagascar	*5'000.00*	**55'000.00**
2.	Nouvelle planète, Bénin		**2'000.00**
3.	Dire & Agir, Haïti		**2'500.00**
4.	Terre des Hommes, Burkina Faso		**5'500.00**
5.	Wendbenedo-Feed, Burkina Faso		**16'000.00**
Total			**CHF 81'000.00**

7 Jumelages

La situation sanitaire s'améliorant enfin en 2022, les échanges et les projets avec nos villes jumelées ont connu un nouveau départ. Une première rencontre avec les nouvelles autorités de Besançon a eu lieu le 29 mars. La délégation bisontine était emmenée par la présidente-maire Mme Anne Vignot et a été reçue par le Conseil communal in corpore.

Du 5 au 15 mai, la Semaine de l'Europe à Neuchâtel – dont cette quatrième édition avait pour thème *Les villes, l'Europe et l'eau* – a vu pour la seconde fois la collaboration des villes d'Aarau, de Besançon et de Sansepolcro par l'envoi de capsules vidéos artistiques de grande qualité. De plus, une délégation de Sansepolcro, conduite par le syndic M. Fabrizio Innoncenti, a séjourné à Neuchâtel et pris une part active au programme de la Semaine de l'Europe.

Parallèlement, du 13 au 15 mai, une équipe neuchâteloise de la Fondation des Perce-Neige, accompagnée d'un employé du Service des sports de la Ville, a participé au Raid Handi-Fort de Besançon, la grande manifestation sportive bisontine réunissant des personnes en situation de handicap et des personnes valides en équipes mixtes. Par ailleurs, un projet d'échange promotionnel touristique a abouti avec notre ville jumelée de Franche-Comté : le container de promotion des musées de Neuchâtel a été installé et

animé à Besançon du 10 au 14 mai. En échange, le péristyle de l'Hôtel de Ville a accueilli du 4 au 17 juillet une exposition autour du Beau Siècle à Besançon.

En septembre, une petite délégation neuchâteloise a répondu à l'invitation de Sansepolcro pour assister au traditionnel Palio della Balestra, tournoi d'arbalétriers remontant au Moyen-Age. Enfin, lors de la Fête des vendanges, les villes de Besançon et d'Aarau ont répondu favorablement à notre invitation par la présence respective de M. Gilles Spicher, adjoint à la maire en charge de la Santé et de la prévention des risques et de M. Christian Godard, membre de la Commission du jumelage à Aarau.

8 Relations internationales

Une partie du réseau des Neuchâtel du monde a été sollicitée pour participer à la Semaine de l'Europe 2022. Ainsi, les villes de Neuburg an der Donau et de Newcastle upon Tyne nous ont également envoyé des capsules artistiques vidéos.

Deux visites diplomatiques méritent d'être relevées ici. Son Excellence l'ambassadeur de Singapour Andrew Toh, en date du 11 mai, a pu découvrir les atouts technologiques du chef-lieu en visitant le CSEM et la société Travisory Border Security avant de goûter à nos vins lors d'une dégustation dans nos caves.

Le 6 septembre, à l'initiative du conseiller national Damien Cottier, président de la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Ville et le Canton ont organisé conjointement la partie culturelle du sommet de ladite commission. Ainsi, des parlementaires nationaux des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe ont visité le centre-ville de Neuchâtel et son château.

9 Représentation du Conseil communal dans les entités parapubliques

Un important travail d'analyse a été effectué en 2021, première année post-fusion et de la législature, en regard des neuf recommandations (voir ci-après) émises en 2019 par le Conseil général de l'ancienne Ville de Neuchâtel concernant la gouvernance des entités parapubliques, afin que la représentation du Conseil communal au sein de celles-ci soit en adéquation avec ses contraintes et ses missions.

Un état de situation complet a été présenté dans le rapport de gestion 2021 (p. 13). Pour rappel, ce sont 162 représentations qui ont été identifiées au total. 71 d'entre elles étaient constituées d'organismes purement publics ayant pour vocation première de réunir des autorités communales entre elles ou avec des instances cantonales (ex. ACN et ses 13 conférences spécialisées, Région Neuchâtel Littoral, Commission cantonale du Guichet unique, etc.). Leur gouvernance n'est donc en rien sensible ni problématique. Elles forment dorénavant une liste distincte et n'apparaitront plus sous ce chapitre.

Les entités parapubliques restantes peuvent être catégorisées comme suit :

38 entités : dans lesquelles une présence communale dans une structure privée est requise, dans un but d'échange d'information, de coordination, etc. La représentation communale est essentiellement assurée par des membres

de l'administration qui n'y assument aucune responsabilité de gestion et ne disposent souvent que d'une voix consultative. (Ex. Centre suisse de cartographie de la faune, etc.).

16 syndicats : dont la gouvernance est réglée par la loi et placée sous le contrôle politique de la population (droit de référendum) et sous la haute surveillance de l'Etat (Service des communes).

37 entités : dont la gouvernance revêt un caractère véritablement parapublic et présente une sensibilité particulière, notamment pour 13 entités qui pratiquent une activité économique de type commercial (Viteos, Vadec, ello communications, LNM, TransN, etc.)

Le travail très important d'analyse de chaque situation ayant été effectué en 2021, ces recommandations sont dorénavant intégrées à la réflexion lorsque des modifications ou de nouvelles dispositions surgissent au sein des gouvernances des entités parapubliques.

Ainsi, en 2022, en application de la recommandation n°2, les modifications suivantes sont intervenues :

- Démission de l'association Landi Val-de-Ruz, dont l'ancienne commune de Valangin était membre.

- Remplacement d'un membre du Conseil communal par la déléguée à la culture au sein du Centre culturel neuchâtelois d'une part, et de l'Ensemble symphonique de Neuchâtel d'autre part, avec un statut de membre invité/observateur uniquement (sans droit de vote). Les statuts devront être modifiés en conséquence.

- Modification des statuts de la Fondation Arc en Scènes, du Centre Dramatique Régional et de son outil de création le Théâtre Populaire Romand, impliquant un retrait du Conseil communal du Conseil de fondation, l'autorité étant dorénavant représentée par la déléguée culturelle, avec voix consultative.

- Préavis favorable à la modification des statuts de la Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, qui deviendra la Fondation des Rochettes, prévoyant le désengagement du Conseil communal du Conseil de Fondation.

Présidence

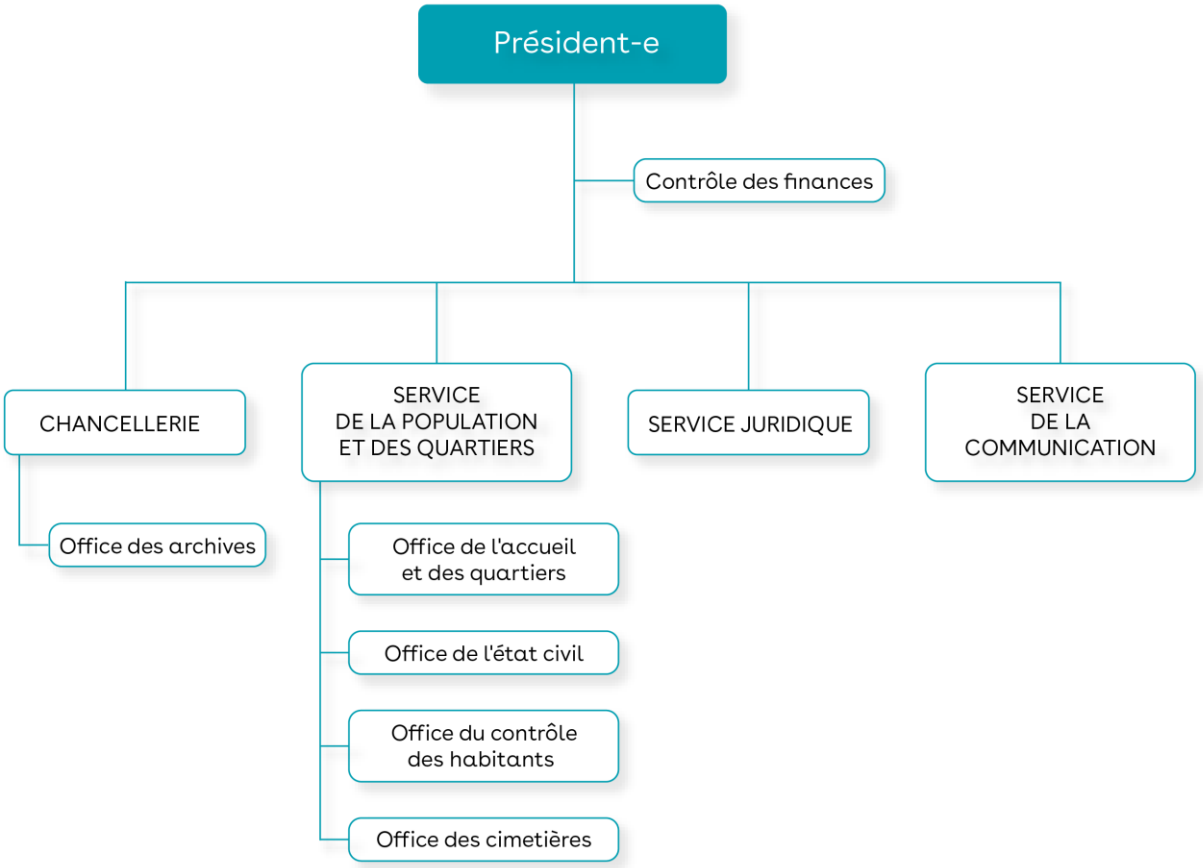
Président-e
Contrôle des finances
CHANCELLERIE
Office des archives
SERVICE
DE LA POPULATION
ET DES QUARTIERS
Office de l'accueil
et des quartiers
Office de l'état civil
Office du contrôle
des habitants
Office des cimetières
SERVICE JURIDIQUE
SERVICE
DE LA
COMMUNICATION

Chancellerie

Entités de gestion 100.07, 102.00, 162.00

1 Mission principale

La Chancellerie constitue l'état-major des autorités communales. Elle assure les tâches administratives en lien avec les activités des autorités exécutive et législative. Ses missions, multiples, permettent de veiller au bon fonctionnement de l'institution. Elle effectue un travail conséquent au quotidien, dans l'ombre de la politique communale.

La Chancellerie est également responsable du traitement des dossiers de naturalisation et d'agrégation. Elle contribue aussi au bon déroulement des scrutins, avec le délégué aux droits politiques.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chancelier	1.0	1
Vice-chancelière	1.0	1
Chargé aux relations extérieures	0.9	1
Assistant de direction	1.0	1
Secrétaires	2.0	3
Huissier	1.0	1
Huissières de l'Hôtel de Ville	1.2	2
Collaborateur du Centre-courrier	1.0	1
Total	**9.1**	**11**

3 Évènements marquants

C'est avec un effectif complet que la Chancellerie a débuté l'année 2022. L'occasion a donc été donnée d'attribuer l'entier des missions du service aux différent-e-s collaboratrices et collaborateurs.

C'est cette année également que le secrétariat a pris place dans ses nouveaux bureaux, situés au 2e étage de l'Hôtel communal. L'équipe dispose maintenant de locaux agréables permettant à chacun-e de pouvoir travailler dans les meilleures conditions, ainsi que d'une grande salle de conférence, bien évidemment mutualisée.

4 Principales activités et réalisations

Les principales tâches administratives consistent en la gestion de la correspondance de la présidence du Conseil communal, l'organisation de réceptions, de manifestations, de relations avec les institutions, les entreprises et les villes jumelées et amies pour la partie liée à l'Exécutif. Pour le Législatif, la Chancellerie soutient le Conseil général dans ses

activités, notamment la présidence et gère le suivi administratif des objets. Elle tient les procès-verbaux des séances du Bureau du Conseil général.

Elle tient aussi les procès-verbaux de la Commission des naturalisations et des agrégations. Cette dernière est convoquée pour examiner les dossiers faisant l'objet de situations particulières, le traitement des autres dossiers étant délégué au Conseil communal. En 2022, 80 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure. Au total, ce sont 115 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité y relatif. Une demande d'agrégation est arrivée au terme de la procédure, pour deux personnes. Aucune demande de réintégration n'a été déposée.

La Chancellerie est également responsable de la gestion des salles de l'Hôtel de Ville, du Péristyle et de la Villa Lardy. L'année 2022 a été marquée par un retour à une situation sanitaire favorable. Ainsi, l'Hôtel de Ville, dont l'usage avait fortement crû lors de la crise du Covid-19 car ses grandes salles permettaient de se réunir à plusieurs tout en respectant les mesures de distanciation sociale, tend à retrouver son usage réservé aux autorités.

La Chancellerie assure en outre la gestion du courrier entrant et sortant. Ainsi, ce sont près de 1'500 courriers, lettres et/ou colis qui transitent chaque jour en moyenne par le Centre-courrier. Par ailleurs, afin de répondre à la problématique de distribution de courrier interne mais aussi externe dans les services décentralisés situés à Corcelles-Cormondrèche et Peseux, un mandat a été confié à la coopérative Cyclone, offrant ainsi un moyen de transport journalier efficace et écologique, par l'intermédiaire d'un livreur à vélo.

5 Statistiques et indicateurs

Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal a maintenu la célébration des jubilaires en leur adressant la traditionnelle assiette en étain, accompagnée des félicitations des autorités, tandis que les plus que centenaires ont reçu un message chocolaté. La faillite du fournisseur et graveur des assiettes en étain à fin 2022 oblige le Conseil à mener une réflexion s'agissant de la possibilité de moderniser la pratique communale pour 2023.

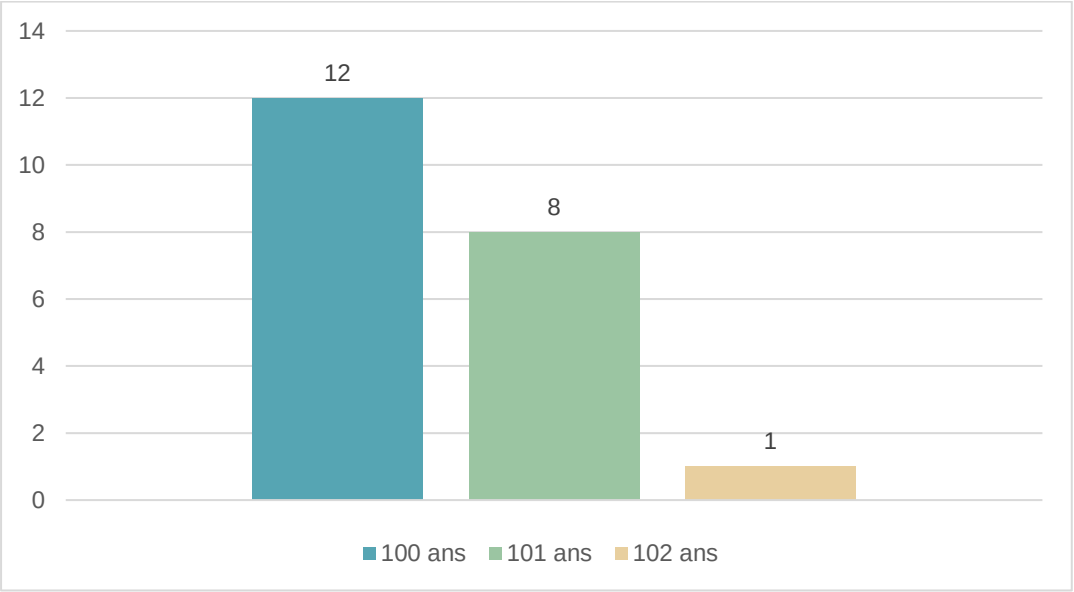

Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a adressé un message chocolaté aux couples célébrant leur 50e, 55e, 60e, 65e, 70e ainsi que 71e et plus anniversaire de mariage.

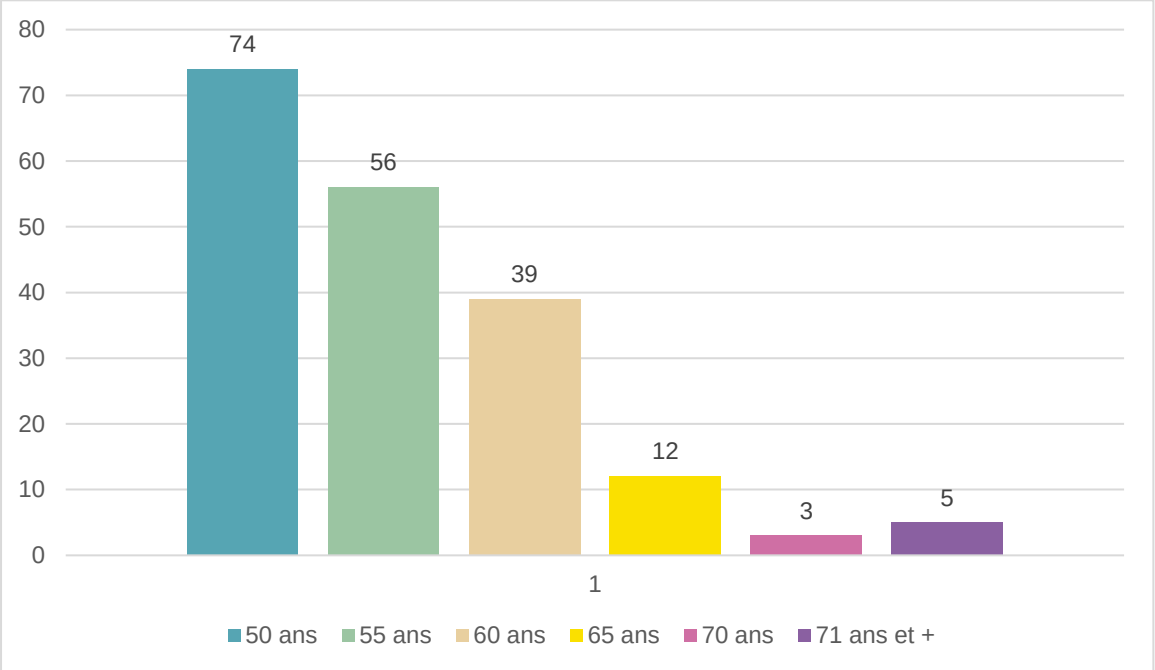

Naturalisations

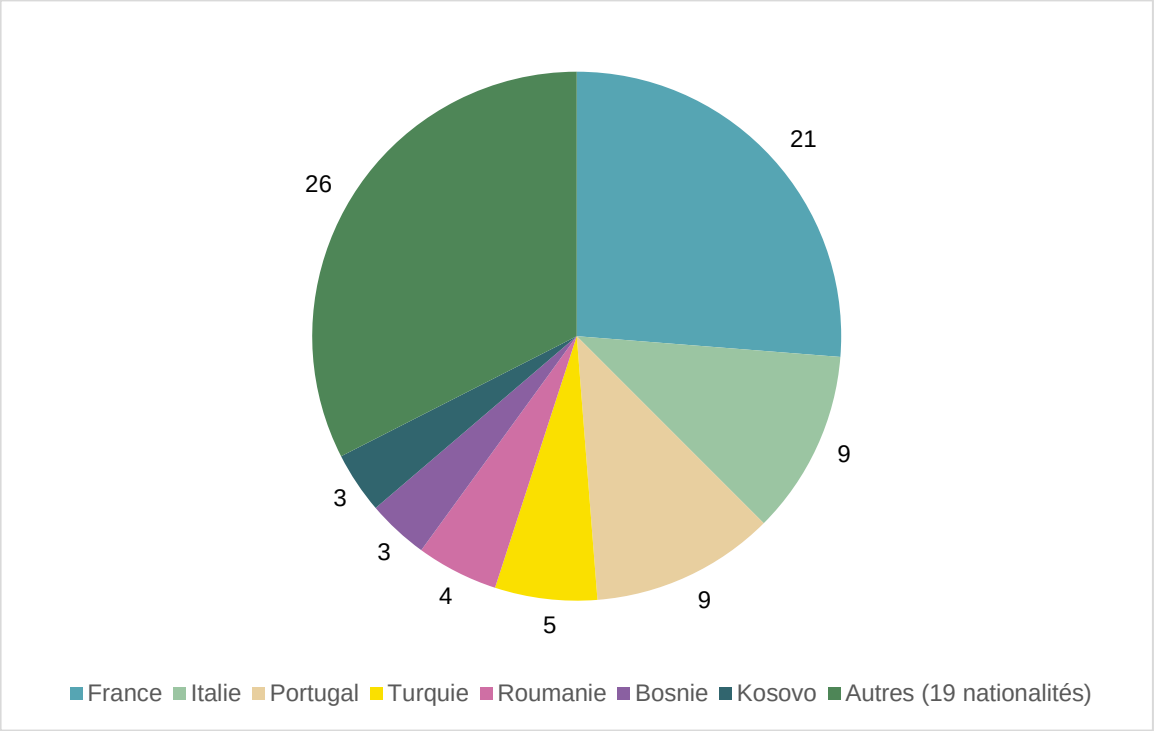

Assemblées citoyennes

Entité de gestion 162.00

La Commission des assemblées citoyennes et des quartiers, accompagnée par deux conseillers communaux et les trois entités de l'administration concernées (Service de la population et des quartiers, Service de la cohésion sociale et Chancellerie) a poursuivi assidûment les travaux entrepris dès le 2e semestre 2021 en vue de l'élaboration d'un règlement concernant les assemblées citoyennes. Durant six séances en 2022, ses membres ont imaginé et débattu des modalités de fonctionnement de ce nouvel outil de démocratie participative, s'interrogeant sur les moyens de le rendre attractif, tout en offrant des instruments permettant aux assemblées citoyennes d'être force de proposition envers les autorités et de concrétiser des projets.

Ainsi, le règlement concernant les assemblées citoyennes a été adopté par le Conseil général en date du 14 novembre 2022, par 38 voix, sans opposition et 3 abstentions. Afin de doter ces assemblées citoyennes des moyens prévus par ce règlement, le Conseil général a accepté, en même temps que le budget 2023, un crédit de CHF 100'000 destiné au financement de la mise en œuvre des futurs projets citoyens (entité de gestion 162.00).

Prévues dans le règlement en question, les missions suivantes sont dévolues à la Chancellerie :

- tenir le calendrier des dates de réunion des sept assemblées citoyennes réparties sur l'ensemble du territoire communal ;
- assurer la réception, puis la transmission aux destinataires concernés des mandats citoyens et des résolutions adoptés par les assemblées citoyennes ;
- informer les assemblées citoyennes du traitement donné à leurs propositions ;
- gérer le suivi financier des projets citoyens ;
- verser les jetons de présence aux membres des Bureaux des assemblées citoyennes.

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du règlement et va mettre tout en œuvre afin que ces nouvelles instances communales voient le jour dès le premier semestre 2023.

Office des archives

Entité de gestion 102.00

1 Mission principale

Les Archives de la Ville sont chargées de collecter, de conserver et de mettre à disposition les archives communales, participant ainsi à la constitution de la mémoire collective, à la sécurité juridique de la Commune et à la traçabilité des activités publiques. Leurs activités sont régies principalement par la loi cantonale sur l'archivage et son règlement d'exécution, ainsi que par la convention sur la protection des données et la transparence. Les Archives conseillent l'administration dans sa gestion documentaire et procèdent en particulier à l'évaluation archivistique des dossiers et documents (analogiques ou numériques) à pérenniser ou à éliminer. Elles accueillent également des fonds d'archives d'origine privée.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Archiviste	0.8	1
Total	**0.8**	**1**

Les apprenti-e-s et stagiaires ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'Office a accueilli cinq stagiaires et a bénéficié – comme c'est le cas depuis plusieurs années – de la collaboration d'une agente en information documentaire sous contrat à durée déterminée. L'apprentie a débuté sa troisième année de formation d'agente en information documentaire.

3 Évènements marquants

Le 8 juin 2022, le Conseil communal a attribué aux Archives le statut d'Office rattaché à la Chancellerie. Au terme de l'année, le titulaire est arrivé à l'âge de la retraite, après 21 ans dans cette fonction ; le Conseil communal a nommé un nouvel archiviste communal

qui prendra ses fonctions début 2023, et a validé, par le transfert d'un poste devenu vacant au secrétariat de la Chancellerie, une nouvelle dotation de l'Office qui comptera 2.0 EPT.

Les dépôts des Archives sont arrivés à complète saturation, ce qui les empêche d'accomplir leur mission légale de prise en charge de nouvelles archives et qui explique les entrées très faibles pour 2022. D'ici l'hiver 2023-2024, les Archives devraient bénéficier d'un petit local dans le Pôle de conservation de Tivoli et récupéreront l'entier du dépôt de l'avenue Rousseau, aujourd'hui surtout utilisé par le MAHN. Cela ne réglera cependant le problème qu'à court ou moyen terme.

Plusieurs fonds d'archives récemment pris en charge ou à accueillir prochainement se sont révélés être dans un état sanitaire inquiétant, avec la présence parfois très problématique de moisissures qui demanderont un traitement spécialisé.

4 Principales activités et réalisations

Les archives de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux demeurent pour l'instant dans leurs dépôts initiaux. La quasi-totalité des archives de Valangin a été transférée aux Galeries de l'histoire en raison de conditions de conservation extrêmement problématiques au collège de Valangin. Les travaux de migration des notices d'inventaire des archives de Corcelles-Cormondrèche dans le système Etic-Archives ont été lancés avec le SIEN et seront terminés au printemps 2023.

En parallèle aux travaux de classement, d'inventaire et d'évaluation des versements d'archives, l'Office assure la formation de l'apprentie et des stagiaires, ainsi que l'accueil des lectrices et lecteurs aux Galeries de l'histoire (ouvertes deux jours par semaine). 90 demandes de recherche administratives et privées ont été traitées.

L'Atelier Martin Strebel à Hunzenschwil a restauré deux documents : procès-verbaux de l'administration provisoire, 1848-1850 ; comptes de l'Épargne, 1677-1687.

La campagne 2022 de microfilmage de sécurité représente 11'909 prises de vue effectuées par l'atelier Foto Frutig Bern à Niederwangen. Elle concerne les séries suivantes : décisions et arrêtés du Conseil général de Neuchâtel, 1888-2020 ; Plumitifs et répertoire de la Chambre des bois, respectivement de la Commission forestière de Neuchâtel, 1765-1905 ; registres des délibérations de la Communauté du Bourg de Valangin, 1543-1888 ; procès-verbaux du Conseil municipal et du Conseil général de Valangin, 1875-1892 ; procès-verbaux du Conseil communal de Valangin, 1891-1954. La Confédération a pris en charge sa propre copie de sauvegarde.

Il n'y a pas eu de nouvelle introduction de l'application ArchiClass dans l'administration.

5 Statistiques et indicateurs

Les Archives de la Ville conservaient 3'147 mètres-linéaires (ml) de documents au 31.12.2022. La fréquentation de la salle de lecture a dépassé le niveau d'avant l'épidémie de COVID-19.

	2022	2021	2020	2019
Total fréquentation	198	125	132	205
Lectrices et lecteurs	173	99	101	132
Visiteuses et visiteurs	25	26	31	73
Autres indicateurs				
Notices d'inventaire en ligne	4'279	3'919	3'427	3'241
Entrées d'archives (ml)	5	624*	22	78

**Les entrées 2021 se montent à 43 ml, à quoi s'ajoute la prise en charge des archives de Corcelles-Cormondrèche (209 ml), Peseux (310 ml) et Valangin (62 ml).*

Contrôle des finances

Entité de gestion 104.00

1 Mission principale

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents services de l'administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers soient conformes aux bases légales, que les fonds soient employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

En collaboration avec l'organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les services dans le domaine des finances

2 Effectif du personnel

Poste	EPT	Personne
Contrôleur des finances	0.8	1
Total	**0.8**	**1**

3 Principales activités et réalisations

En collaboration avec notre organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2021 à 2023 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne (SCI), une analyse annuelle des données du système informatique comptable, une revue du bilan de fusion (1er janvier 2021) ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2021 à 2023 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'organe de révision et le contrôleur des finances. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'organe de révision.

Durant l'année 2022, le Contrôle des finances a rédigé dix-sept rapports portant notamment sur les comptes bancaires (droits de signature, accès e-banking, etc.), la vente d'un immeuble à Monruz (patrimoine financier, déroulement des opérations, comptabilisation, prix de vente, etc.), différentes caisses (suivi, nature des opérations, etc.), les droits d'accès informatiques (départs, etc.), la comptabilisation des salaires (cas particuliers, contrats de travail, codifications, etc.), le versement d'indemnités (allocation décès, bureau de dépouillement, traitement, comptabilisation, etc.), les véhicules partagés (utilisation, contrats, etc.), le suivi des avances sur salaire, le suivi des comptes de bilan en lien avec les assurances sociales (AVS, LAA, etc.) et le contrôle mensuel des salaires (validation, listes de contrôle, séparation des tâches, etc.).

Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les dicastères et les services concernés. Le suivi des recommandations est assuré via « MémoTIC CDF » (application spécifique).

Service de la population et des quartiers (SEPOQUA)

Office de l'accueil et des quartiers

Entité de gestion 158.00

1 Mission principale

L'Office de l'accueil et des quartiers a pour principales missions d'être au service de la population et de maintenir le contact, par le biais de ses quatre guichets d'accueil, entre les habitant-e-s de la commune fusionnée et l'administration communale. Il fournit des prestations de proximité aux résident-e-s et fonctionne comme porte d'entrée vers l'administration. Les guichets d'accueil se transforment en bureau de vote les jours de scrutin.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Délégué-e-s de quartier	3.8	4
Secrétaires-réceptionnistes	2.0	3
Total	**6.8**	**8**

L'Office de l'accueil et des quartiers compte 1 poste vacant au 31.12.2022 (poste à 100%).

3 Évènements marquants

L'Office de l'accueil et des quartiers, né de la fusion au 1er janvier 2021, a été mis en place par la création de quatre guichets d'accueil à Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et Neuchâtel.

- 21 mai, portes ouvertes à Valangin pendant la foire aux puces dans le Bourg
- 10 septembre, portes ouvertes à Corcelles-Cormondrèches en collaboration avec les services basés dans le village, le même jour que l'éco-débarras dans la salle de spectacle
- 22 octobre, portes ouvertes à Peseux en collaboration avec les services basés dans la Maison communale et le même jour que la fête multiculturelle

4 Principales activités et réalisations

Les prestations suivantes sont délivrées dans les quatre guichets d'accueil:

- Renseignements
- Cartes journalières CFF

- Bons annuels adultes Onde Verte
- Distribution de SacNEVA
- Contrats guichet unique
- Objets trouvés
- Gestion des chiens
- Distribution ou vente de divers produits estampillés Ville

L'Office de l'accueil et des quartiers participe à divers projets et manifestations en collaboration avec d'autres services de l'administration, notamment:

- Festivités du 1er août sur plusieurs sites
- Fête des voisins
- Saint-Nicolas dans les quartiers
- Téléthon
- Fête des vendanges
- Collaboration à l'élaboration du nouveau plan de région
- Participation au plan canicule
- Gestion de l'affichage dans les vitrines officielles

Dès leur mise en place en 2023, les délégué-e-s de quartier prendront part, en collaboration avec la Chancellerie et le Service de la cohésion sociale, à la mise en place et au suivi des assemblées citoyennes.

5 Statistiques et indicateurs

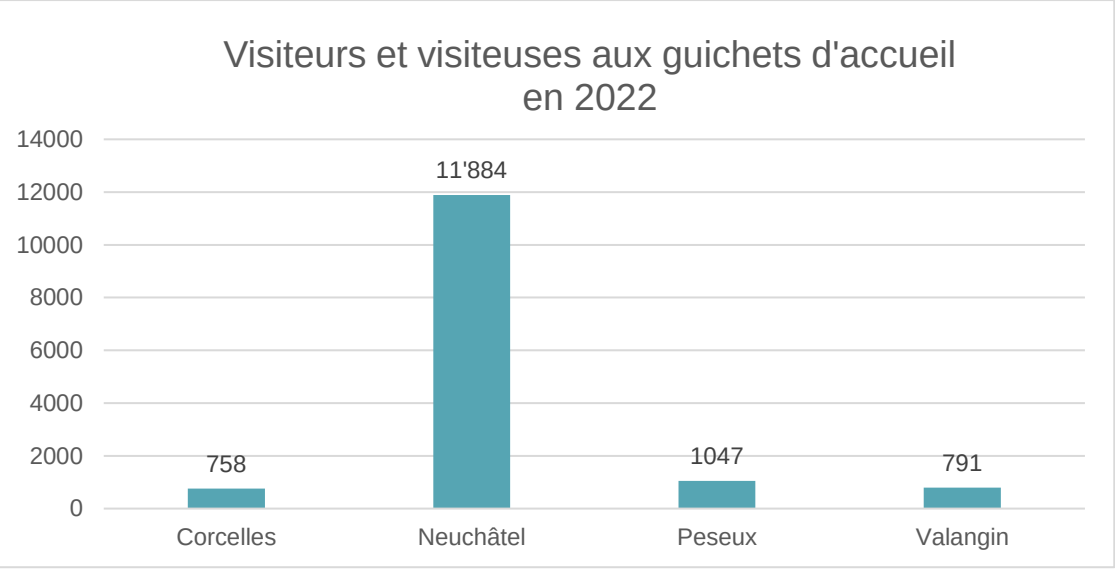

Prestations délivrées	
Cartes journalières CFF	5'713
Bons annuels adultes Onde Verte	2'770
Objets trouvés entrants	976
Objets trouvés sortants	423
Lots sacNEVA	1'084
Cartes prépaiement parkings	49
Divers (renseignements, Guichet Unique, Amicus, …)	Env. 5'000

Office de l'état civil

Entité de gestion 126.01

1 Mission principale

La mission principale de l'Office d'état civil est la tenue du registre fédéral informatisé INFOSTAR.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'Office	1.0	1
Officières d'état civil brevetées	4.5	5
Total	**5.5**	**6**

3 Évènements marquants

Cette année 2022 a vu l'entrée en vigueur du mariage pour tous et de la conversion du partenariat en mariage. Le changement de sexe et de prénom sur simple déclaration est également venu s'ajouter aux activités régulières de l'Office. 6 couples de même sexe ont choisi de se marier durant cette année et 8 couples liés par un partenariat enregistré ont converti leur lien en mariage. Dorénavant il n'y aura plus de partenariat enregistré et les mariages pour personne de même sexe sont inclus dans la liste des mariages ordinaires. Nous observons pour cette année 2022 une augmentation de 40 mariages par rapport à l'année précédente. La fréquentation du guichet a également augmenté, ce qui est l'expression de la fin des mesures COVID et la fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

4 Principales activités et réalisations

La loi fédérale détermine la compétence territoriale pour l'inscription des évènements. Ainsi, l'arrondissement d'état civil de Neuchâtel comprenant les communes de l'Est Littoral et la Ville de Neuchâtel notifie tous les évènements d'état civil survenant dans son arrondissement. Les naissances occupent une place importante puisque la quasi-totalité des naissances ont lieu à la maternité de Neuchâtel pour le canton. La fréquentation en backoffice est majoritairement occupée par les déclarations de reconnaissances, suivie

par les préparations de mariage (partenariats inclus) et les diverses déclarations. Par ailleurs, il est notifié les jugements établis par le Tribunal civil de Neuchâtel ainsi que les décisions administratives.

5 Statistiques et indicateurs

Le tableau ci-dessous résume les différents évènements gérés par l'Office durant l'année:

Évènements	
Décès	609
Naissances	1'350
Reconnaissances	280
Mariages	243
Divorces	136
Partenariats	2
Dissolutions du partenariat	1
Déclarations du nom	67
Changements de nom	77
Naturalisations	305
Adoptions	7
Désaveux et jugements de paternité	4
Documents émis	5'712
Commandes	2'455
Opérations de caisse	4'987

Office du contrôle des habitant-e-s

Entité de gestion 126.02

1 Mission principale

L'Office du contrôle des habitant-e-s assure la tenue du registre des habitant-e-s conformément aux législations fédérales et cantonales. Il accueille et conseille les citoyen-ne-s et délivre les attestations liées au domicile. Il s'occupe également de la gestion administrative liée aux pièces d'identité et aux permis de séjour et tient à jour le registre civique.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'Office, préposé au cdh	1.0	1
Adjointes au préposé au cdh	1.5	2
Collaboratrices administratives	7.2	9
Agent recenseur	1.0	1
Total	**10.7**	**13**

Au 31 décembre, l'Office pouvait compter sur l'aide temporaire de deux personnes engagées temporairement, représentant un taux d'activité global de 90 % pour pallier les absences temporaires de deux collaboratrices en congé maternité.

Par ailleurs, l'Office comptait 2 postes vacants au 31.12.2022 (poste 1 à 30 %, poste 2 à 20%).

3 Évènements marquants

En 2022, l'Office du contrôle des habitants a achevé sa mue et sa réorganisation sur 4 sites, entamée en 2021 suite à la fusion. Parallèlement à cela, il a été fortement sollicité par la crise ukrainienne, avec l'accueil et l'enregistrement de plus de 200 ressortissantes et ressortissants arrivant d'Ukraine, principalement entre mars et mai 2022. L'année aura également été marquée par de nombreux mouvements de population, en nette augmentation par rapport à l'année précédente, liés notamment au contexte économique favorable dans notre pays. Ainsi, le nombre des permis de séjour à traiter a été conséquent, en particulier ceux délivrés pour activité lucrative.

En conclusion, derrière l'apparente stabilité démographique se cache une multitude de mouvements de population, que l'Office du contrôle des habitants aura eu à cœur de traiter en gardant une qualité d'accueil et de travail soigné.

4 Principales activités et réalisations

L'Office du contrôle des habitants a accueilli 35'214 visites en 2022 sur les 4 sites de Corcelles, Neuchâtel, Peseux et Valangin, réparties comme suit :

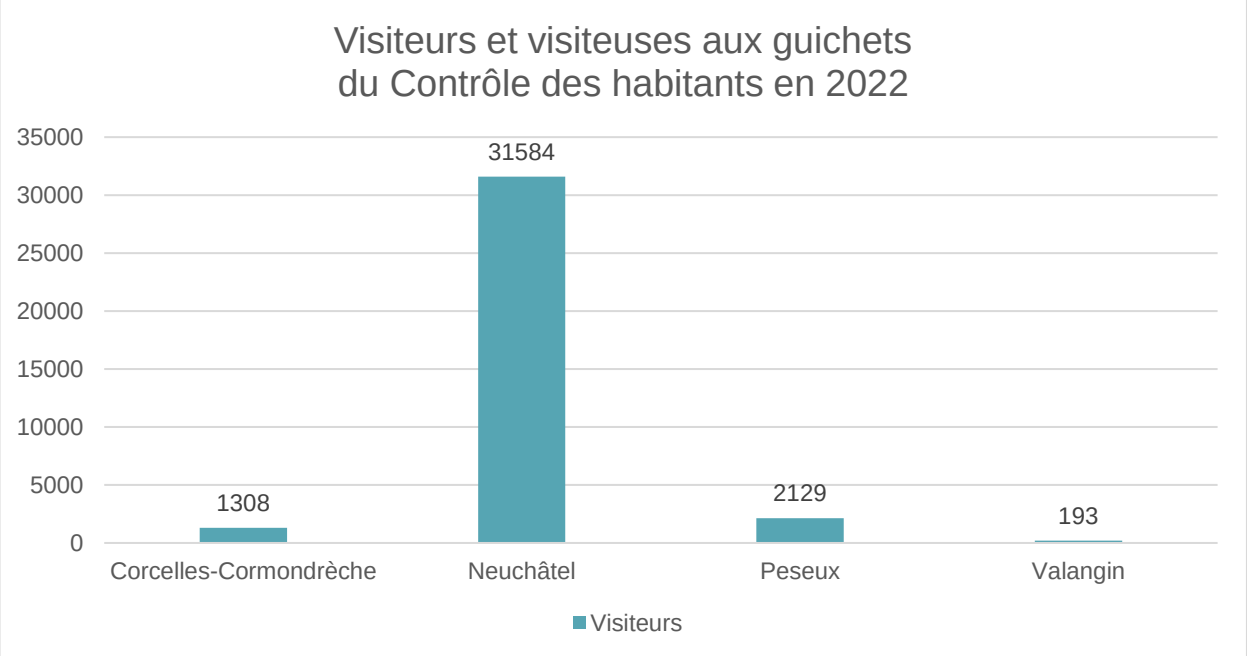

Le tableau ci-dessous résume les différentes activités de l'Office durant l'année:

Prestations	
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	**12'805**
- dont déménagements intra-muros	3'711
- dont arrivées	4'296
- dont naissances	441
- dont départs	3'921
- dont décès	436

Mouvements de caisse	**16'922**
Documents émis par le service	7'066
- dont attestions de domicile pour domicile principal	4'819
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1'173
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1'074
Cartes d'identité	1'555
Permis de séjours	8'147
Taxe déchets	154
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	**4'361**
Données identiques au registre	3'718
Données non identiques au registre	643
- dont dépôt de papier en domicile principal	305
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	260
- dont changement d'adresse intra-muros	30
- dont divers	48

Plaintes déposées auprès du Procureur général	**18**
- pour non-dépôt de papiers	11
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	1
- pour non-dépôt du passeport	4
- pour ne pas avoir renouvelé l'attestation de séjour	2
Votations et élections	**6**
Signatures vérifiées sur 9 initiatives, 8 référendums et 8 motions	7'717

5 Statistiques et indicateurs

Le recensement annuel de la population révèle une augmentation de 18 habitant-e-s réguliers par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2022, **44'416** citoyennes et citoyens provenant de 139 pays étaient établi-e-s comme résident-e-s permanent-e-s dans la nouvelle commune de Neuchâtel.

Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d'une année ainsi que celles en domicile secondaire. En rajoutant ces

personnes ne comptant pas dans la statistique officielle, la population totale est portée à 46'667 habitant-e-s réparti-e-s dans 23'566 ménages.

Ci-dessous quelques chiffres issus du recensement annuel:

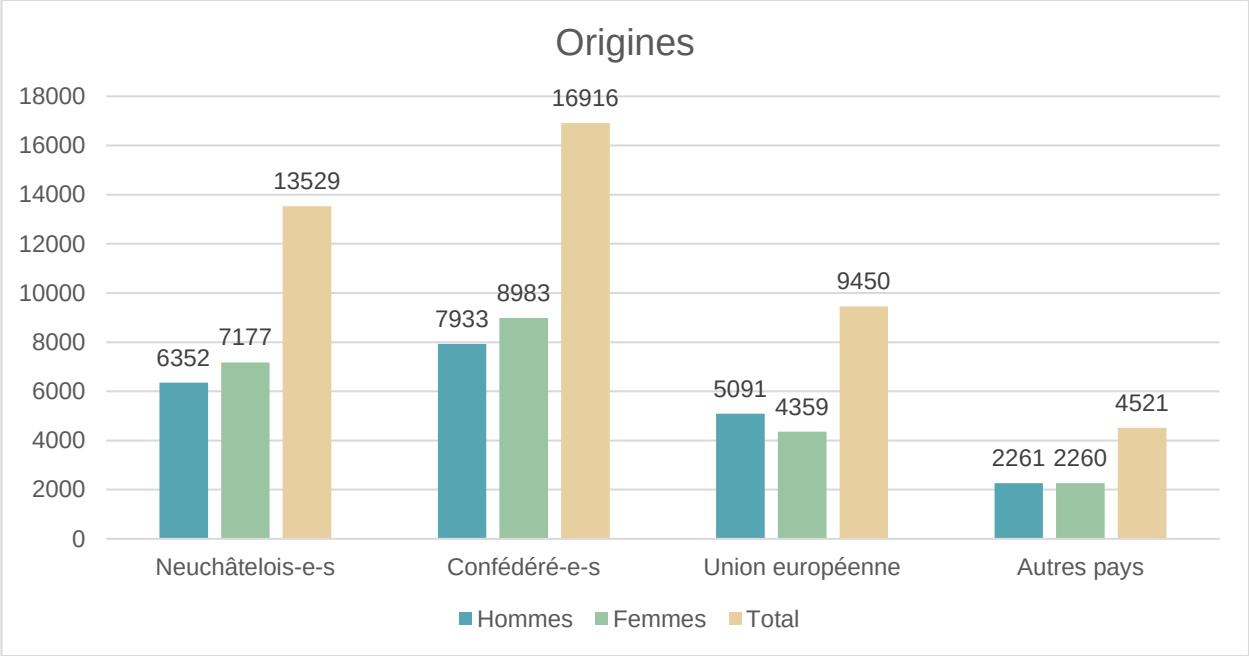

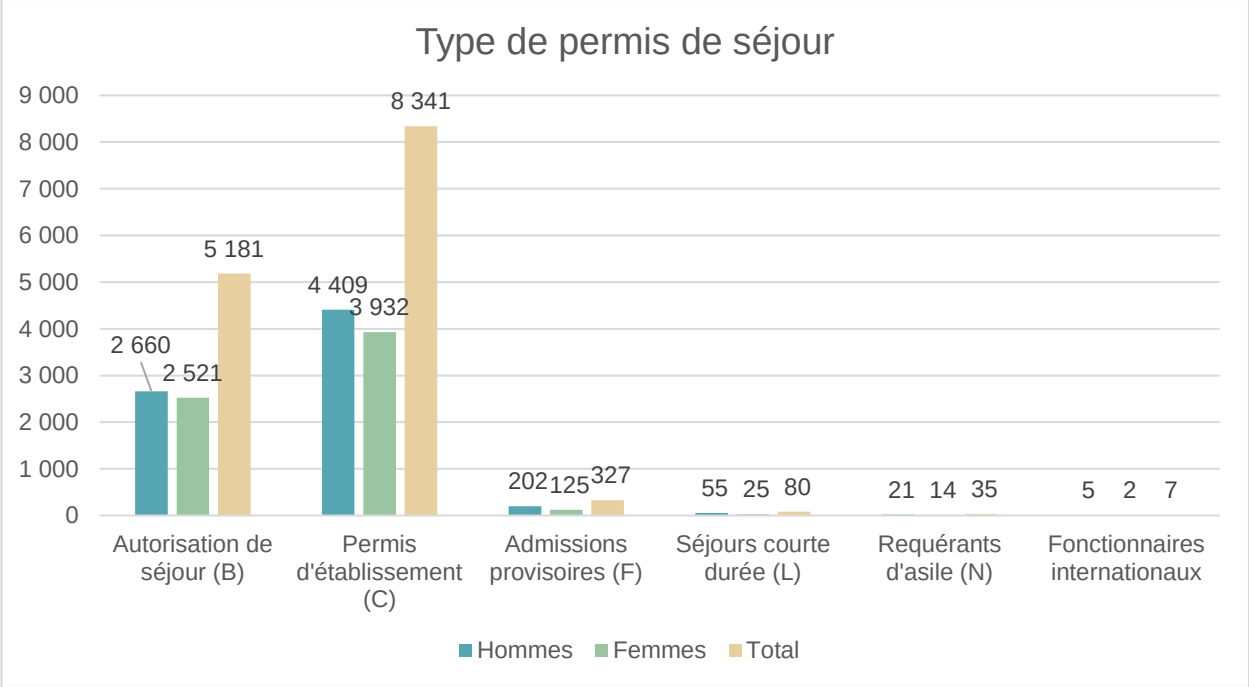

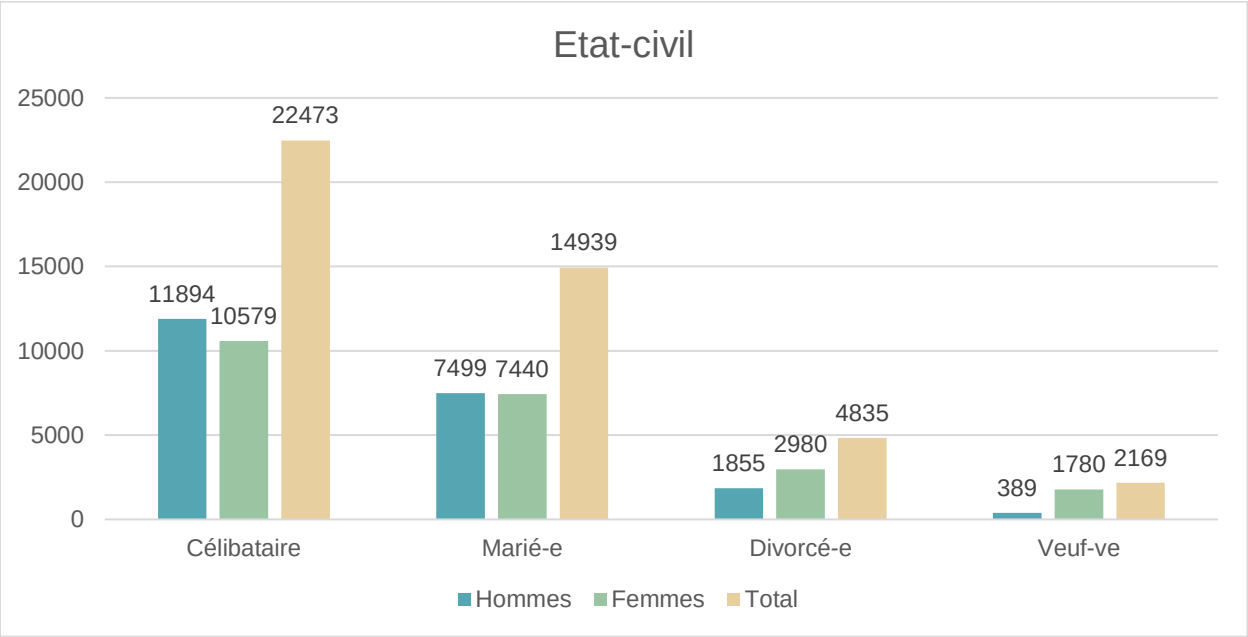

Office des cimetières

Entité de gestion 128.00

1 Mission principale

L'Office des cimetières a pour mission d'assurer les services d'inhumations et de crémations pour les cimetières de Beauregard, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin et d'offrir un lieu de recueillement ouvert à toutes confessions. Il assume également la gestion administrative de ces cimetières, leur entretien et l'aménagement floral.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de l'Office	0.9	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Funéraire		
Employés funéraires	2.0	2
Total	**3.8**	**4**

L'Office a accueilli 1 stagiaire et a formé 1 auxiliaire (contrat horaire) pour les crémations.

3 Évènements marquants

Suite au succès, en 2021 de la pièce de théâtre « Jardin d'hiver », nous avons proposé plusieurs offres culturelles au sein des cimetières de la Ville.

Ainsi, au mois de juillet, nous avons accueilli l'accordéoniste Yves Moulin pour un concert sous forme de déambulation musicale à travers le cimetière de Beauregard.

En septembre, c'est le duo « Vent d'Anches », composé de Mme Sandra Barbezat et M. Olivier Forel, qui a fait un concert au cimetière de Peseux et un autre au cimetière de Corcelles-Cormondrèche. Cette série de récitals s'est terminée par un concert pour la Toussaint à la chapelle de Beauregard.

Le 15 octobre, en raison de la journée nationale du deuil périnatal, l'Office des cimetières a organisé une cérémonie pour les parents ayant perdu un enfant. Plus de 50 personnes sont venues rendre hommage à leurs enfants trop tôt décédés. Pour compléter ce moment de partage, le film « Pour que nos étoiles brillent encore » a été projeté dans la chapelle de Beauregard. Cette journée a été organisée conjointement avec les associations « Notre petite Parenthèse » et « Naître'étoile ».

De mars à novembre, tous les premiers samedis du mois, les visites publiques du cimetière de Beauregard, intitulées « Que vais-je devenir après ma mort » ont accueilli, cette année encore, environ 150 personnes.

4 Principales activités et réalisations

Un nouveau quartier pour l'inhumation d'urnes a été créé au cimetière de Corcelles-Cormondrèche, ceci afin de pallier le manque de place pour les tombes d'incinération.

L'Office des cimetières, comprenant les cimetières de Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Neuchâtel et Valangin a eu une activité en hausse, par rapport à 2021, répartie comme suit :

5 Statistiques et indicateurs

Évènements	
Inhumations	40
Crémations	1'515
Cérémonies à la chapelle de Beauregard	366
Locations des chambres mortuaires	401

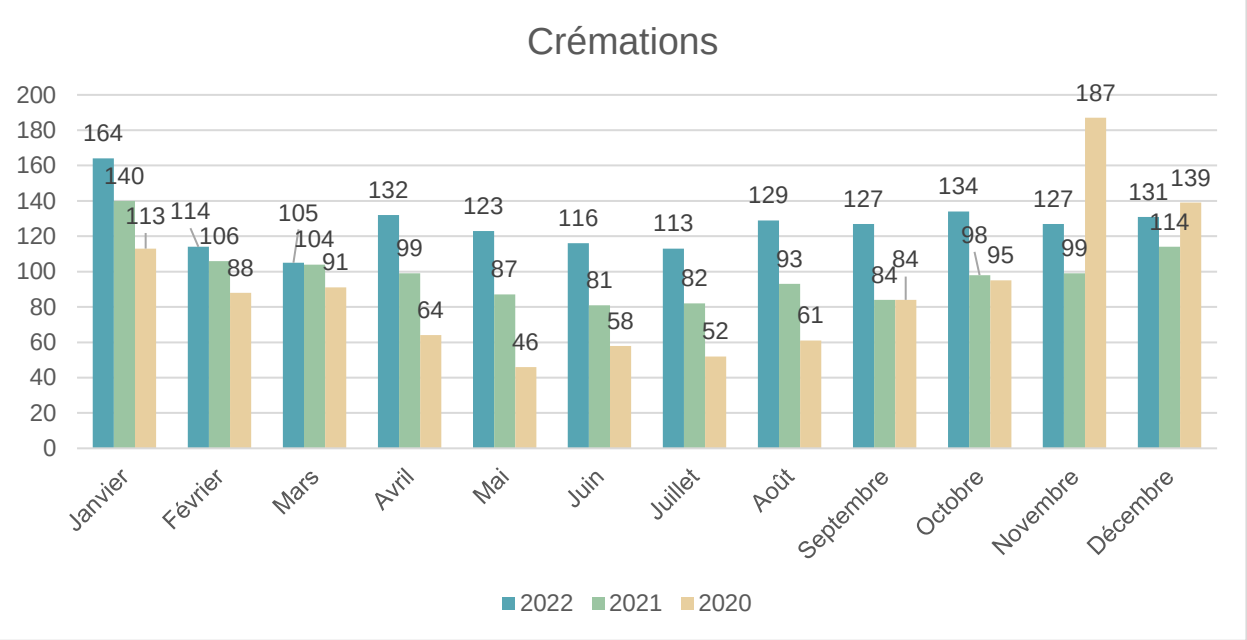
Crémations
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
0
164
140
113
114
106
88
105
104
91
132
99
64
123
87
46
116
81
58
113
82
52
129
93
61
127
84
84
134
98
95
127
99
187
131
114
139
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2022
2021
2020

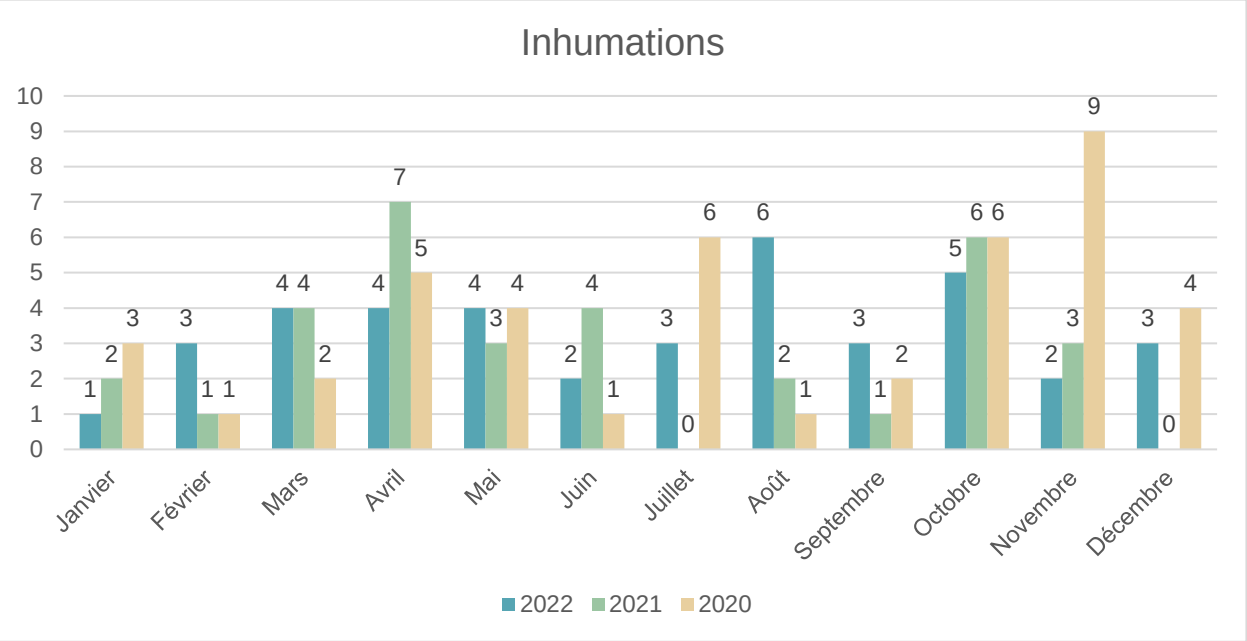
Inhumations
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0
1
2
3
3
1
1
4
4
2
4
7
5
4
3
4
2
4
1
3
0
6
6
6
2
1
3
1
2
5
6
6
2
3
9
3
0
4
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
2022
2021
2020

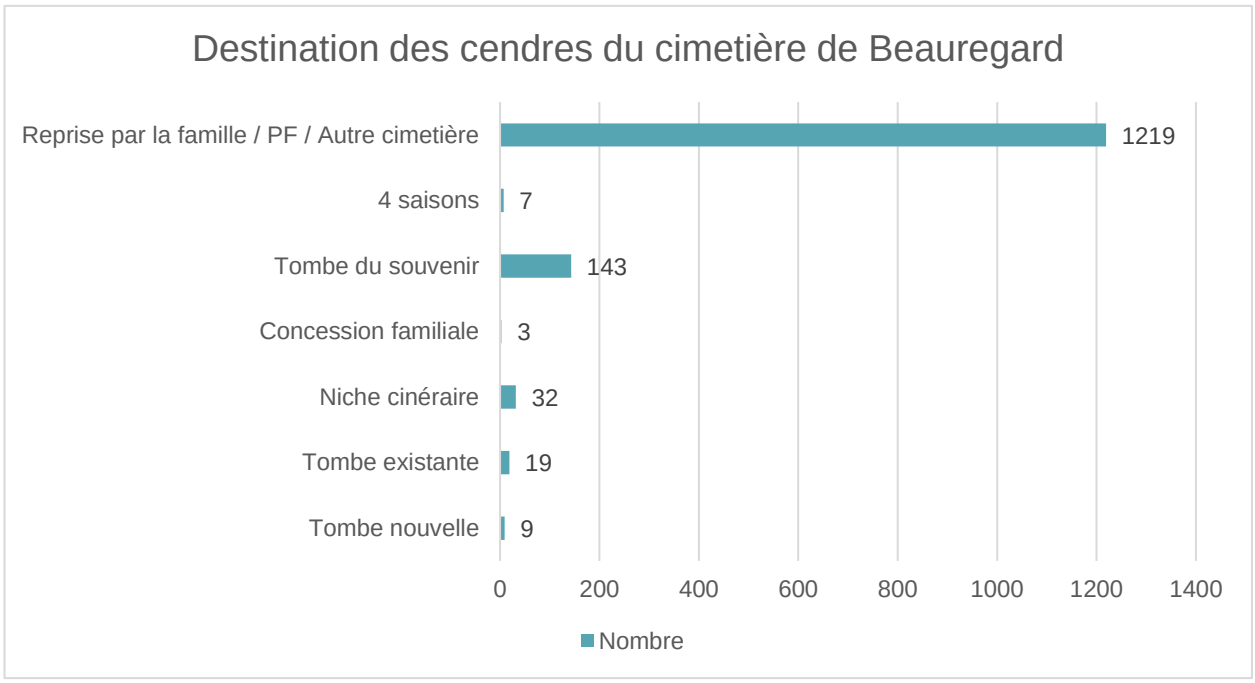
Destination des cendres du cimetière de Beauregard
Reprise par la famille / PF / Autre cimetière
1219
4 saisons
7
Tombe du souvenir
143
Concession familiale
3
Niche cinéraire
32
Tombe existante
19
Tombe nouvelle
9
0
200
400
600
800
1000
1200
1400
Nombre

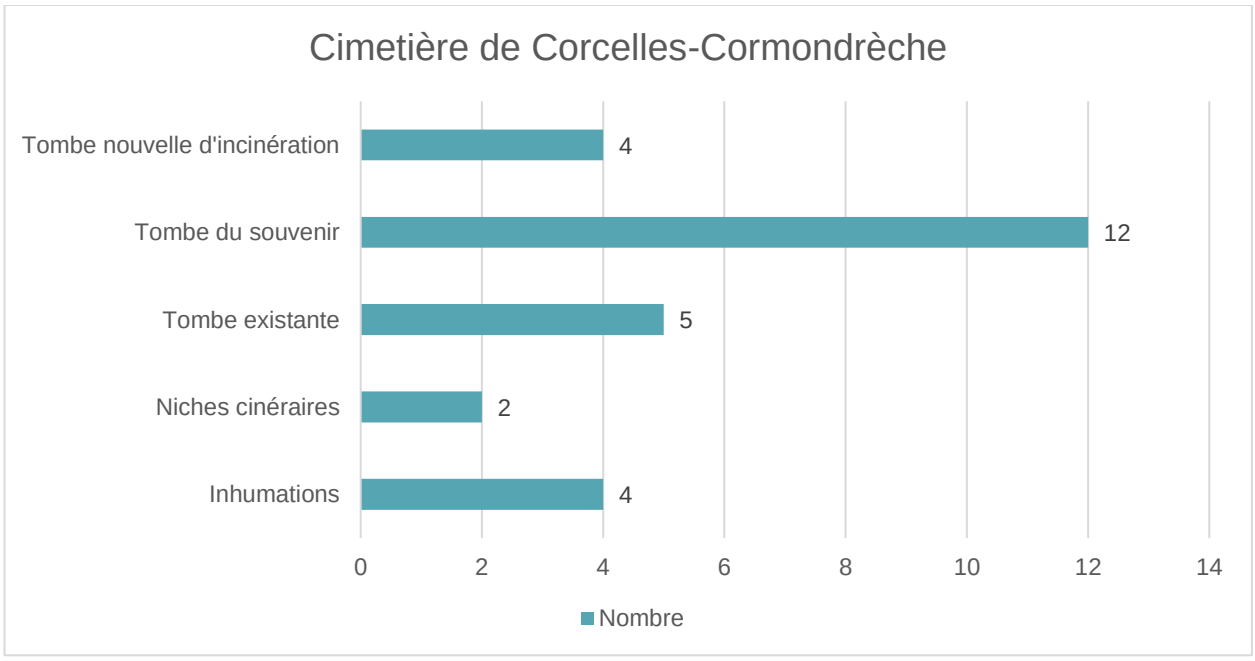
Cimetière de Corcelles-Cormondrèche
Tombe nouvelle d'incinération
4
Tombe du souvenir
12
Tombe existante
5
Niches cinéraires
2
Inhumations
4
0
2
4
6
8
10
12
14
Nombre

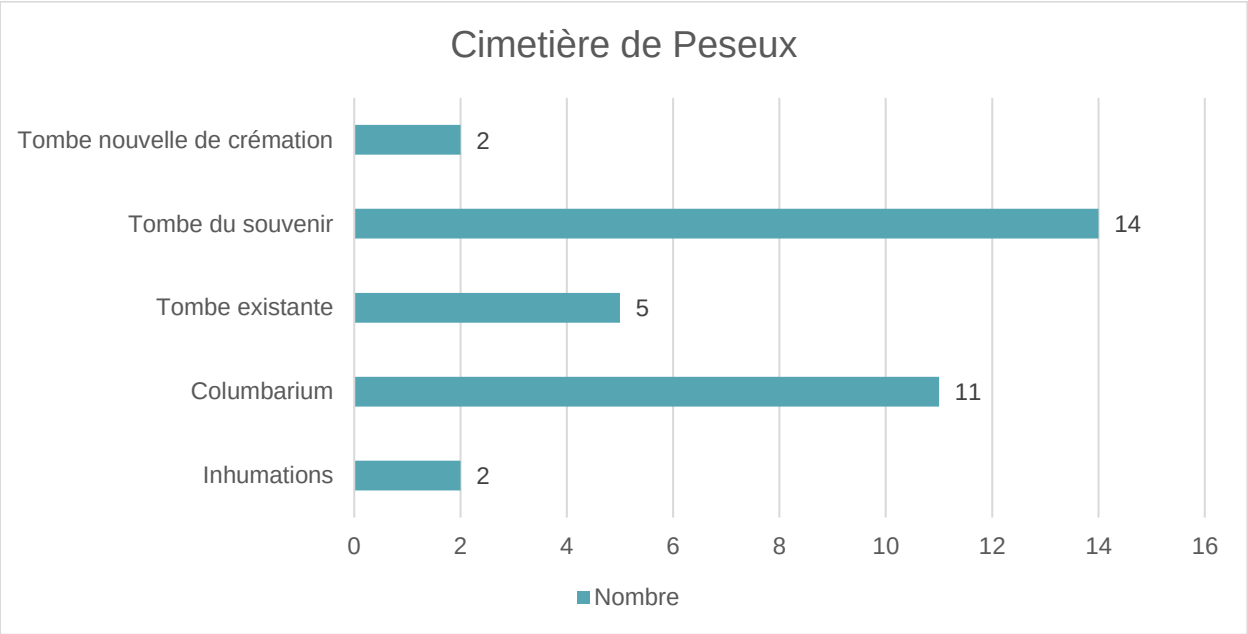
Cimetière de Peseux
Tombe nouvelle de crémation
Tombe du souvenir
Tombe existante
Columbarium
Inhumations
2
14
5
11
2
0
2
4
6
8
10
12
14
16
Nombre

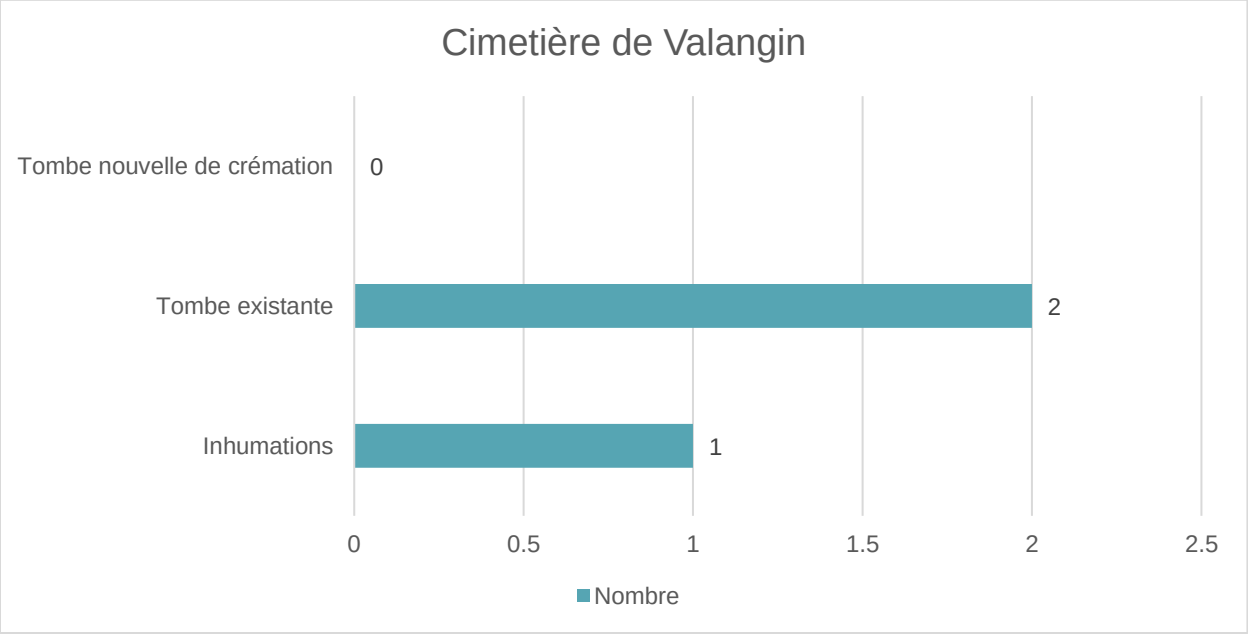
Cimetière de Valangin
Tombe nouvelle de crémation
Tombe existante
Inhumations
0
2
1
0
0.5
1
1.5
2
2.5
Nombre

Service juridique

Entité de gestion 106.00

1 Mission principale

Les principales missions du Service juridique sont d'assurer la conduite du contentieux de la Ville de Neuchâtel, d'assister et conseiller le Conseil communal, les dicastères et les différents services de l'administration communale. Il assure, en outre, la conduite des procédures disciplinaires et participe aux délibérations de commissions *ad hoc*. Il fournit des prestations de conseil juridique aux syndicats intercommunaux et à d'autres entités paraétatiques auxquels la Ville participe.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef-fe de service	1.0	1
Avocat-e-s	2.7	3
Secrétaires du service	1.0	2
Total	**4.7**	**6**

L'effectif du Service juridique a quelque peu évolué en 2022.

D'une part, l'avocat qui remplaçait temporairement le poste occupé précédemment par le nouveau chef de service a été nommé par le Conseil communal. S'agissant du secrétariat, le poste d'assistante administrative à 40%, occupé par une étudiante HEG, a été remplacé par un poste de secrétaire diplômée, dès le 1er avril 2022. Aussi, le taux activité de l'autre poste de secrétaire est passé de 50% à 60% dès le 1er mars 2022. Le Service juridique bénéficie dorénavant d'un secrétariat à temps plein.

3 Évènements marquants

Une nouvelle interface informatique de la Règlementation communale sur le site Internet de la Ville a été élaboré de concert entre le Service juridique et la Chancellerie.

Le Service juridique a été sollicité dans de nombreux dossiers stratégiques liés notamment au développement urbanistique de la Ville, à la gestion du personnel et à la gestion du domaine public communal.

4 Principales activités et réalisations

Le Service juridique a notamment été sollicité par le Service du développement territorial, avec des avis divers dans des dossiers en lien avec des procédures en matière de droit des constructions et de la planification ; le Service des ressources humaines, où les avocat-e-s du Service juridique ont prêté leur concours dans des dossiers du personnel ; le

Service des infrastructures pour lequel le Service juridique a assuré un conseil notamment en matière de marchés publics ; le Service de l'aide sociale, avec l'analyse de plusieurs dossiers ; le Service de la sécurité en lien avec diverses problématiques ainsi que le Service de la famille concernant le suivi de différents dossiers importants.

En outre, les avocat-e-s du service ont assumé de nombreux dossiers liés au contentieux, souvent complexes, tant devant les instances administratives (Conseil d'Etat, Département, etc.) que devant les autorités judiciaires administratives, civiles et pénales.

Le contentieux a concerné un large panel de sujets, spécifiquement les domaines des permis de construire, de l'aménagement du territoire, de la gestion du domaine public, de l'aide sociale (dépôt de plaintes pénales, demandes de remboursement d'aides indues, etc.) et divers dossiers en matière de droit privé (p. ex. droit du bail).

Par ailleurs, plusieurs procédures sont toujours pendantes s'agissant spécifiquement de l'aménagement du territoire communal.

De plus, en 2022, le chef du Service juridique, ainsi qu'un avocat du service, ont présidé des commissions d'enquête disciplinaire et apporté leur appui au Service des ressources humaines, ainsi que d'autres services de l'administration communale, dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail du personnel communal.

5 Statistiques et indicateurs

En 2022, 357 nouveaux dossiers (384 en 2021 ; 328 en 2020) ont été ouverts par le Service juridique. Une légère baisse du nombre de dossiers ouverts est constatée sans que cela se ressente sur la charge de travail.

La tendance à l'augmentation du nombre de dossiers traités depuis la fusion de communes est confirmée.

Service de la communication

Entité de gestion 150.01

1 Mission principale

Le service est en charge de la communication institutionnelle externe et interne, des relations médias, de la rédaction du journal N+, de la présence de la Ville sur les réseaux sociaux et de la gestion des sites internet et intranet. Il appuie le Conseil communal et les services dans leur communication et réalise un certain nombre de supports d'information (brochures, affiches).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service	1.0	1
Secrétaire du journal	0.3	1
Chargé de communication	1.0	1
Conceptrice rédactrice	0.8	1
Responsable des contenus multimédias	1.0	1
Rédactrice journal N+	1.5	2
Total	**5.6**	**7**

Le Service ne compte ni apprenti-e, ni stagiaire, ni postes vacants au 31.12.2022.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par une forte hausse (27%) des sollicitations de médias, après une année déjà en progression à la suite de la fusion, et par l'emménagement du service dans de nouveaux locaux.

4 Principales activités et réalisations

Lancé sous une nouvelle formule enrichie en 2021, le journal N+ a trouvé son rythme de croisière en 2022. Pour la première fois, un supplément estival de 16 pages a été édité fin juin, contenant les événements de juillet et août et des idées de sortie. En plus d'être encarté dans le journal, le supplément a été tiré à part et distribué dans différents lieux touristiques de la commune et du littoral proche.

Le nombre de communications (communiqués et conférences de presse) s'est stabilisé en 2022, mais les sollicitations de médias sont toujours plus nombreuses. Si le quotidien régional Arcinfo est le média qui s'intéresse le plus aux différents dossiers de la Ville (138 demandes), pour la première fois les demandes de la RTS (53) ont dépassé celles de la radio régionale (50). On constate également un intérêt grandissant de la part des médias nationaux tels que Blick, 20 Minutes ou Le Temps.

Les réseaux sociaux ont beaucoup occupé le service en 2022, d'une part pour renforcer sa présence sur le réseau professionnel Linkedin, mais aussi en raison d'une modération croissante à effectuer sur l'ensemble des comptes et par la perte, à l'été 2022, de son compte Instagram en raison d'un piratage. Il a fallu déposer plainte auprès du Ministère public et solliciter à plusieurs reprises le groupe Meta. A noter que le compte a été récupéré en janvier 2023 et que la sécurité a été renforcée sur tous les réseaux sociaux de la Ville.

Numérique toujours : le site internet de la Ville a été consulté en 2022 par environ 357'000 personnes, pour 1,45 million de pages vues, une relative stabilité par rapport à l'année précédente. Les pages les plus vues sont les offres d'emploi, le stationnement, les cartes journalières, les objets trouvés et les objets à louer. A noter que près de 60% des personnes qui consultent le site internet le font à partir d'un smartphone.

Le service a par ailleurs élaboré en 2022 une stratégie de communication interne qui va se déployer progressivement au cours de l'année 2023 avec plusieurs mesures.

5 Statistiques et indicateurs

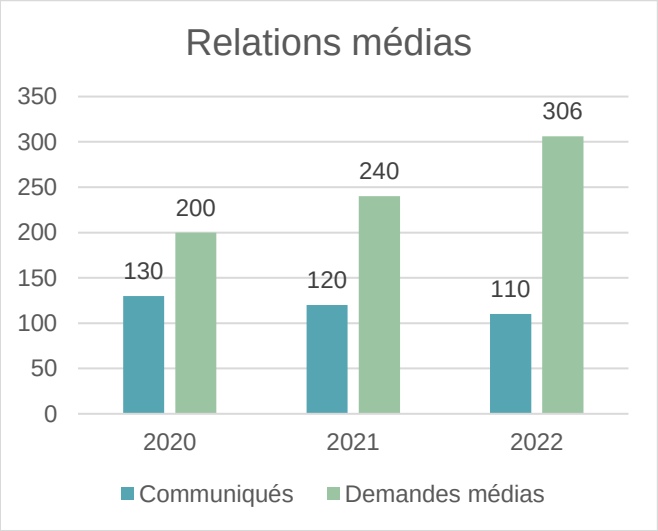

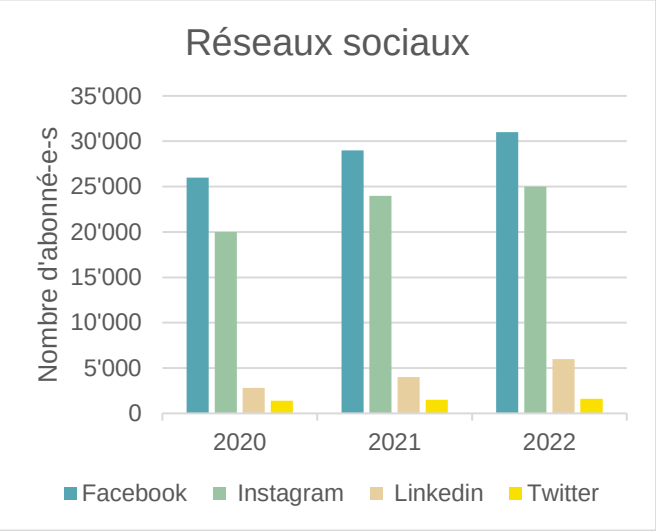

Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l’énergie (DDMIE)

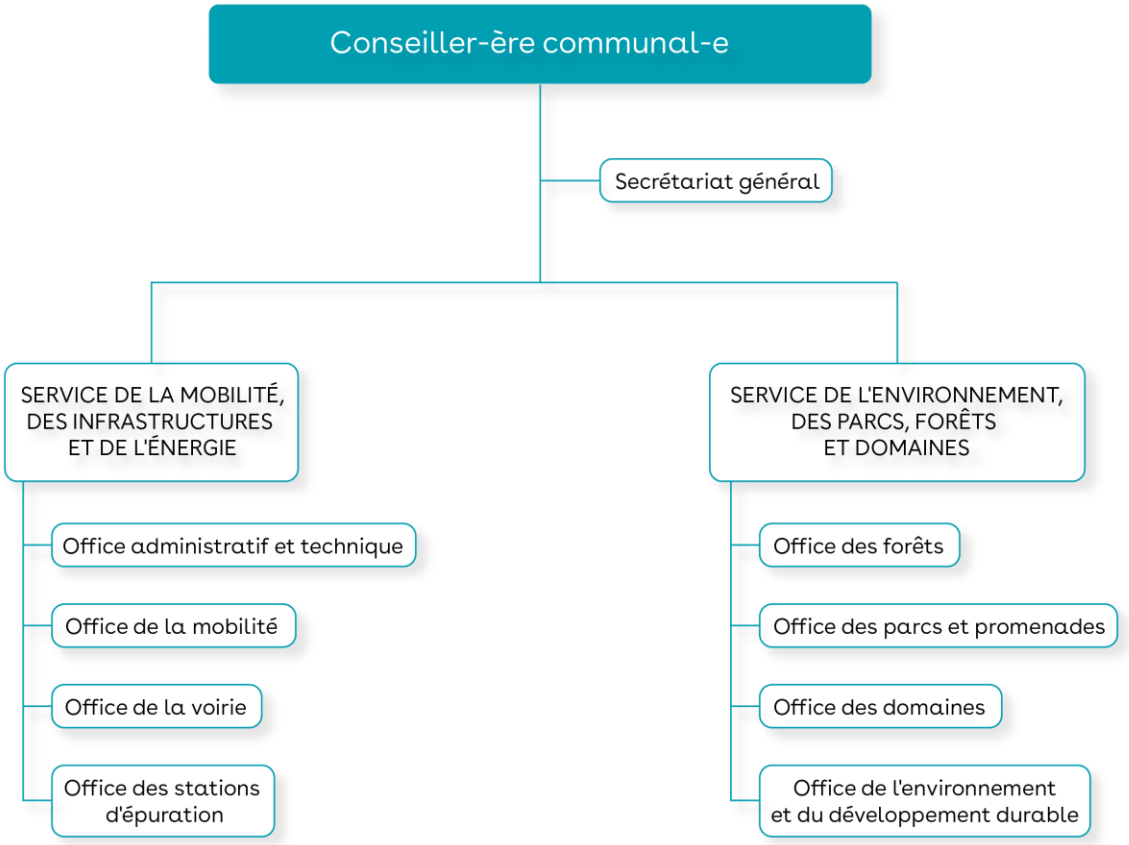

Secrétariat général du DDMIE

Entité de gestion 153.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui stratégique et administratif au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux, notamment en matière de ressources humaines, de finances et juridique. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général du DDMIE apporte également un soutien aux services du dicastère dans la planification et le déploiement de certains projets. Conjointement au secrétariat général du DTETPB, il organise et anime les travaux de la Plateforme de planification urbaine. Le secrétariat général coordonne également les travaux de la commission consultative du Conseil communal Nature et paysage, prévue par le Règlement d'aménagement, à l'instar de la commission d'Urbanisme pour le DTETPB.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire générale	0.9	1
Secrétaire de direction	1.0	1
Déléguée aux affaires foncières	-	-
Total	**2.9**	**3**

La fonction de déléguée aux affaires foncières est rattachée directement au Conseiller communal en charge du dicastère. Elle se cumule à la fonction de responsable de l'Office des domaines (EG 123.00) au sein duquel le poste correspondant est comptabilisé. Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le poste de stagiaire MPC au secrétariat général est vacant.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a vu la nouvelle organisation administrative du dicastère fonctionner à satisfaction. Un important travail de coordination interne, d'ajustements organisationnels et de reprise des dossiers liés à la fusion s'est poursuivi. Le secrétariat général a assisté le Conseiller communal en charge du dicastère dans l'ensemble de ces tâches. Elles doivent permettre au DDMIE de relever les défis cruciaux de cette législature en matière notamment de gestion durable des infrastructures et de garantie des prestations essen-

tielles à la population (approvisionnement en eau potable et épuration, approvisionnement énergétique, gestion des déchets), tout en veillant à la mise en place des mesures d'adaptation du territoire au réchauffement climatique en partenariat avec le DTETPB notamment.

Les responsables des services et offices ainsi que la secrétaire du dicastère ont absorbé une importante charge de travail supplémentaire due à une absence prolongée de la secrétaire générale (maternité), non remplacée. La coordination avec les autres dicastères et les services centraux a fortement sollicité le secrétariat général et les responsables des services. Dès lors, afin d'assurer prioritairement la poursuite des missions et prestations des services et d'en garantir toute la qualité requise, la priorité a été mise sur les prestations à la population et les projets les plus urgents, notamment les grands projets transversaux ou les mesures de crise (domaine de l'énergie).

Dans le courant de l'année 2022, le DDMIE a poursuivi la consolidation de son organisation et procédé à des recrutements d'importance, sans augmentation d'EPT, notamment pour:

- le Service des infrastructures, de la mobilité et de l'énergie, avec le regroupement des tâches et compétences de secrétariat, précédemment dispersées dans les offices, au sein du seul Office administratif et technique. Celui-ci fournit à présent un appui administratif transversal à l'ensemble du service; le gain d'efficience a ainsi permis de renforcer l'Office de la mobilité avec le recrutement d'un ingénieur en transport;
- le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, avec la stabilisation de l'équipe des arboristes-grimpeurs à l'Office des parcs et promenades.

4 Principales activités et réalisations

La fusion a engendré un important travail, encore en cours, d'harmonisation des règlementations et des pratiques pour atteindre l'efficience recherchée. Ces travaux sont menés de concert avec l'ensemble des dicastères, grâce notamment aux nouvelles structures inter-dicastères dans lesquelles le secrétariat général du DDMIE est impliqué, à l'image de la Conférence des secrétaires généraux et de la Plateforme de planification urbaine. En outre, une partie des travaux du programme de réforme et modernisation de l'administration (REMO) occupe le secrétariat général, de même que l'ingénieur communal.

L'activation de l'organe de conduite communal (OCC) en vue des pénuries énergétiques possibles a également mobilisé de manière importante plusieurs spécialistes clés au sein du dicastère, puisque ce dernier concentre des métiers nécessaires au fonctionnement d'infrastructures critiques pour la commune (eau, énergie, environnement, etc.). Cette sollicitation intensive durant plusieurs semaines en automne a également entraîné une priorisation des tâches.

Une autre sollicitation très importante des spécialistes du DDMIE s'est faite dans le cadre des travaux préparatoires à la révision du PAL, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de la mobilité et du Service de l'environnement, des parcs,

forêts et domaines. Dans ce cas également, la priorisation de ce dossier a conduit à des reports d'autres tâches. Il faut toutefois relever que tout le travail d'analyse et de rédaction qui a été effectué dans ce contexte et en amont sera reflété dans les rapports stratégiques en élaboration concernant les domaines concernés.

Le DDMIE est en outre fournisseur de biens et services au reste de l'administration et réalise des prestations sous l'égide d'autres dicastères (entretien des surfaces de sports, mise à disposition du matériel pour les manifestations culturelles, enlèvement des déchets lors d'évènements, entretien du cimetière, etc.). L'année 2022 permet d'établir un certain aperçu de ce type de missions, mais encore peu solide au vu principalement de la reprise inégale des activités évènementielles dans les domaines impactés par les mesures prises lors de la crise sanitaire due au coronavirus et levées intégralement au 1er avril 2022.

Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie

1 Missions principales

Le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie regroupe plusieurs offices stratégiques œuvrant tant à la maintenance des infrastructures et des équipements publics qu'à leurs développements respectifs. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce service assure la cohérence des actions déployées, en coordination fine avec le DTETPB, particulièrement afin d'anticiper les défis d'ordre climatique et les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville du point de vue environnemental, économique et social. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les partenaires externes menant des activités touchant le domaine public (par exemple Viteos, aménagement du territoire, sécurité, manifestations, etc.).

Afin d'accomplir ses missions, le Service a la responsabilité de plusieurs entités de gestion qui se répartissent selon les spécificités suivantes:

- Entités de gestion permettant l'équilibrage des comptes des domaines autoporteurs financés par des taxes (EG 113.02, 115.02, 115.03 et l'Office des stations d'épuration pour l'EG 117.00).
- Entités de gestion créées pour assurer la transition dans la gestion des réseaux des anciennes communes avant transfert (EG 163.00, 164.00, 166.00, 167.00).
- Entités de gestion correspondant à l'exploitation de structures techniques (113.03 Éclairage public, 146.02 Fun'ambule).
- Entités de gestion correspondant aux offices et à leurs activités non prises en charge par les EG précédemment citées (114.00, 121.00, 146.1).
- L'entité de gestion 165.00 correspondant aux deux chauffages à distance locaux de Corcelles-Cormondrèche et Peseux, gérés par le Service de la gérance et du logement et le Service des finances. Elle figure dans les comptes en tant qu'entité énergétique sans implication ni gestion du service.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service, ingénieur communal	1.0	1
Adjoint au chef de service, ingénieur communal adjoint	1.0	1
Énergie		
Délégué à l'énergie	1.0	1
Office de la mobilité		
Personnel de l'office	4.0	4
Office administratif et technique		
Personnel de l'office	11.0	11
Office de la voirie		
Personnel de l'office	85.6	93

Office des stations d'épuration		
Personnel de l'office	9.05	10
Total	**112.65**	**121**

Les apprenti-es, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionné-e-s dans les effectifs. Les fonctions de chef de service et celle d'adjoint (cumulée à celle de responsable de l'Office administratif et technique) sont comptabilisées financièrement à l'Office administratif et technique (EG 114.00 «Administratif et technique»). Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices.

Énergie

Entité de gestion 121.00

1 Missions principales

Le secteur de l'énergie veille à la mise en œuvre et l'accompagnement de la stratégie énergétique communale de façon transversale au sein de l'administration. Il assure l'interface avec le public, les habitant-e-s, les entreprises et les partenaires dans le domaine. Il élabore le Plan communal des énergies et coordonne son application; ce plan constitue une des composantes du Plan d'aménagement local et visera l'ensemble des services communaux. Il définira les modes d'approvisionnement énergétique futur du bâti (chauffage et froid à distance «free-cooling» en ressources exemptes de CO_2, photovoltaïque, etc.).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Délégué à l'énergie	1.0	1
Total	**1.0**	**1**

Certaines tâches ont été redistribuées à l'office administratif et technique, notamment celles liées au suivi et à l'octroi des autorisations et des subventions au travers du fonds communal pour l'énergie.

3 Évènement marquants

Les travaux sur le plan communal des énergies ainsi que la stratégie énergétique communale se sont poursuivis en 2022. La crise énergétique et le cadre fixé par le plan climatique cantonal ont apporté de nouvelles contraintes nécessitant de reconsidérer certaines références, en particulier sur les délais passés de 2050 à 2040. Les documents stratégiques doivent être ajustés en conséquence. Ils seront présentés au 2^{e} semestre 2023.

4 Principales activités et réalisations

En automne 2022, une mesure destinée à favoriser les économies d'énergie a été mise en oeuvre au travers du fonds communal pour l'énergie en finançant à hauteur de 50% l'installation de compteurs de chauffage individuels, en conformité avec l'Arrêté fixant les règles de subventions. Une économie potentielle d'énergie d'environ 20% est attendue à terme par cette mesure. À la fin de l'année, 28 projets d'installation ont été lancés, représentant 300 logements, soit quelque 600 habitant-e-s.

En outre, 287 dossiers de demande de subvention énergétique ont été déposés en 2022, dont 79 concernant l'isolation, 201 le photovoltaïques et 7 le solaire-thermique.

En terme de procédure d'approbation, 198 dossiers ont suivi la forme simplifiée (GAPE) et 2 la forme SATAC.

Au niveau financier, les subventions versées se montent à: 138'385.- francs pour 39 dossiers d'isolation; 553'976.- francs pour 77 projets photovoltaïques et 1'828 francs pour l'installation d'un décompte individuel, soit un total de 694'189 francs.

La deuxième édition du programme Groupe IT a conduit à produire 159 soumissions d'installations photovoltaïques pour une surface totale de 3'799 m^2 de panneaux solaires.

L'étude visant à définir le potentiel énergétique des bâtiments du patrimoine administratif a été lancée. Elle vise à prioriser, au travers du cofinancement «Viteos - fonds solaire», les installations à fort potentiel (>30kWc) qui seront déployées jusqu'en 2025, soit une trentaine de projets pour près de 2.6 MWc et atteindre ainsi à ce stade 93% du potentiel technique photovoltaïque à des fins d'autosuffisance énergétique prioritairement.

5 Statistiques et indicateurs

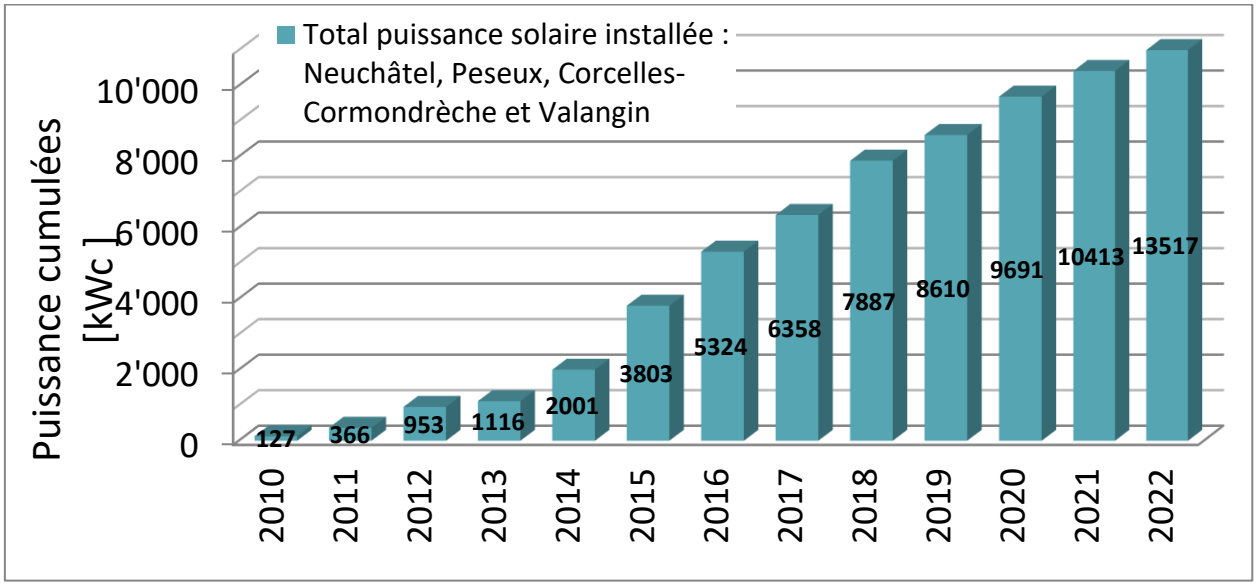

Office de la mobilité

Entités de gestion 146.01, 146.02

1 Mission principale

L'Office de la mobilité œuvre à l'élaboration et à l'élaboration de la stratégie de mobilité multimodale et durable, incluant le stationnement et le monitoring des données de trafic. Il accompagne du point de vue technique les offices et services communaux pour la conception des aménagements sur l'espace public, tenant compte des besoins des différents modes de transport, en anticipant les évolutions futures (bornes de recharge pour les voitures électriques, véhicules partagés, etc). Il assure, en étroite coordination avec le Service de la protection et de la sécurité, la conformité des dispositifs et de la signalisation sur le domaine public.

L'office développe l'offre de vélos en libre-service Neuchâtelroule sur le domaine public. Il appuie le Service de la population et des quartiers (SEPOQUA) à la gestion administrative des prestations de mobilité telles que les cartes journalières de transports publics et les réductions sur les abonnements pour les habitant-e-s, etc. Il assure la gestion financière de la maintenance du Fun'ambule exploité par TransN, mais propriété communale (EG 146.02).

L'office pilote l'évolution des mesures du plan de mobilité de l'administration communale (voitures et vélos électriques partagés, distribution annuelle des bons JobAbo à l'attention de l'ensemble du personnel communal, etc.).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Équipe projet		
Chefs de projet	2.0	2
Équipe terrain		
Coordinateur technique	1.0	1
Total	**4.0**	**4**

L'office a accueilli d'avril à octobre 2022 du personnel non comptabilisé dans les effectifs pour le fonctionnement de Neuchâtelroule, soit:

- l'équivalent de 2,0 EPT pour des civilistes,
- l'équivalent de 4,0 EPT pour des travaux d'utilité publique (TUP) placés par le domaine de l'asile (Service des migrations),
- l'équivalent de 3,8 EPT pour des contrats d'insertion de placements par l'aide sociale (Service de l'action sociale).

3 Évènements marquants

Suite à un départ à la retraite, un poste a été réorienté en fonction des besoins, ce qui a permis l'engagement d'un chef de projet, ingénieur en transports, entré en fonction le 1er septembre 2022, renforçant ainsi les compétences techniques de l'équipe en place.

Les tâches du poste administratif vacant ont été réparties entre le secrétariat de l'Office administratif et technique et le coordinateur technique pour les activités liées à Neuchâtelroule.

4 Principales activités et réalisations

De nombreuses mesures en faveur de la mobilité douce ont été réalisées à divers endroits de la commune, dont notamment une nouvelle vélostation de 120 places au centre-ville, une augmentation des places de stationnement vélo, la systématisation du tourner à droite aux feux rouges, des contresens cyclables, une campagne de prévention pour favoriser la cohabitation entre modes doux, etc.

Dans le but de promouvoir la mobilité active, une subvention à l'achat d'un vélo cargo a été instaurée en mai 2022, en remplacement de la précédente aide à l'achat en faveur des scooters électriques. La formule, réservée aux personnes qui ont renoncé ou vont renoncer à une voiture individuelle, connaît un succès notoire avec 15 subventions accordées.

Un important travail a été consacré aux travaux et analyses préparatoires de la stratégie de mobilité de la commune. Cette démarche est coordonnée avec le Projet de territoire. Le volet du stationnement a été analysé de manière approfondie afin d'anticiper les mesures d'accompagnement à court terme en prévision de la suppression des parkings des Jeunes-Rives et de Panespo (UniHub) en 2025. Il est prévu que le Conseil général soit saisi de ces dossiers en 2023.

L'Office a en outre piloté les réflexions pour le réaménagement test du secteur sud de la gare, incluant la rue du Crêt-Taconnet. La réalisation est prévue au printemps 2023.

La mise en œuvre du Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable (PDCMC) s'est poursuivie avec l'accompagnement de la mise en zone 30 km/h de la rue des Parcs dont les travaux sont en cours. Cet aménagement répond à la volonté de sécuriser l'axe phare du parcours cyclable traversant la nouvelle commune et de contribuer à la réduction des nuisances sonores liées au trafic. D'une manière générale, les chantiers d'entretien du domaine public permettent de revoir les régimes de vitesse partout où c'est possible et opportun: fin 2022, un total d'environ 60% des routes communales connaissent un régime inférieur à 50 kmh.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Vélos en libre-service Neuchâtelroule

L'offre Neuchâtelroule comprend d'une part la station du Port, avec une mise à disposition de vélos standards et spéciaux (électriques, cargo, enfants et personnes en situation de handicap, etc.) et, d'autre part, un réseau de vélos en libre-service accessible 7j/7 et 24h/24. Ce réseau en libre-service comporte 350 vélos répartis sur 50 bornes. Il s'étend depuis 2021 sur 25 km entre Vaumarcus et Cornaux. Le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs est de 4'138 (+24% par rapport à 2021).

Le tableau suivant présente la répartition des locations durant l'exercice 2022, pour un total de 45'000 locations (+12% par rapport à 2021). La demande au départ de la station du Port est relativement modeste en raison de la météo capricieuse (neige et canicule selon la période).

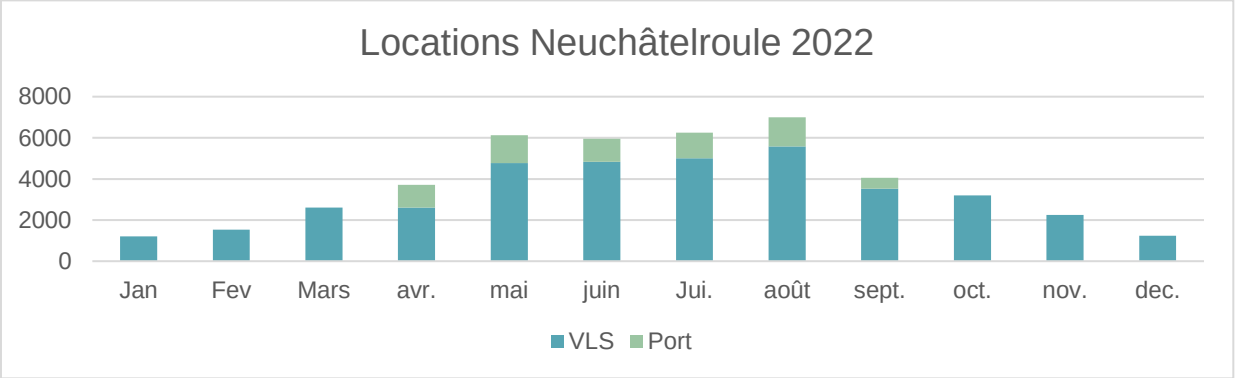

5.2 Subventions à la population pour l'achat d'abonnements de transports publics

Abonnements adultes:

Année	Subventions par type d'abonnement		Coûts en CHF
	Abo annuel	Abo mensuel	
2022 (2021)	2'789 (2'472)	78 (9'442) *	452'871.00 (528'871.50)

*La subvention pour les abonnements mensuels a été supprimée au 31.12.2021 suite à la mise en place du paiement échelonné de l'abonnement annuel. Les 78 subventions concernent des bons utilisés avant le 1er janvier, facturés le 5 janvier par les CFF.

Abonnements juniors:

Année	Nombre de subventions accordées	Coûts en CHF
2022 (2021)	3'695 (3'738)	914'512.50 (925'155.00)

5.3 Fun'ambule

En 2022, le Fun'ambule a transporté 880'682 personnes (2021: 811'710 passagères et passagers) et a effectué 63'160 courses.

Les arrêts d'exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 21 février au 13 avril (révision annuelle et révision des 6 ans de la voiture rouge) ainsi que du 3 au 16 octobre. 7 interventions pour actes de malveillance ont eu lieu (2021: 14 interventions), ainsi que 18 interventions pour pannes de courte durée (2021: 17 interventions pour des arrêts d'exploitation de 30 minutes à 2 heures).

Office administratif et technique

Entités de gestion 114.00, 113.01, 113.02, 113.03, 163.00, 164.00, 165.00, 166.00, 167.00

1 Missions principales

L'Office administratif et technique est chargé des missions principales suivantes:

- la gestion, le suivi et l'entretien des infrastructures du domaine public de la commune ;
- la planification et la coordination des travaux sur le domaine public incluant les permis de fouilles ;
- la conduite des travaux d'entretien: du domaine public, des ouvrages d'art, des infrastructures d'assainissement, de réalisation des travaux relatifs aux conteneurs enterrés et points de collecte des déchets ;
- le conseil aux citoyen-n-es, aux spécialistes et aux entreprises dans les domaines techniques ;
- la gestion et la facturation de la taxe des déchets ;
- la gestion et la mise à disposition des plans des cadastres de la ville incluant les bases de données des installations publiques ;
- le suivi des mises à l'enquête (SATAC) dans les domaines inhérents à l'office et contrôle du respect des directives et des règlements ;
- la supervision des domaines mandatés à Viteos ;
- le développement de grands projets en collaboration avec les différentes parties prenantes ;
- la maintenance, le contrôle de qualité, l'exploitation des équipements, la distribution, le développement de l'adduction et la facturation de l'eau, confiés à Viteos ;
- la gestion de l'éclairage public, confiée à Viteos.

2 Effectif du personnel

L'effectif de l'Office administratif et technique n'a pas évolué sur l'exercice 2022. Au cours de l'année, certaines tâches ont été réattribuées. En fin d'année, tous les cahiers des tâches ont été revus et validés. Deux postes seront repourvus en début 2023, avec le

départ volontaire d'un conducteur de travaux après l'été ainsi que le départ à la retraite anticipée du chef de projet ouvrages d'art.

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat du service et de l'office		
Secrétaire de service	1.0	1
Responsable financière du service	1.0	1
Bureau technique		
Responsable des travaux et planification – coordination sur domaine public	1.0	1
Responsable des réseaux eaux	1.0	1
Conducteurs de travaux	2.0	2
Chef de projet ouvrage d'art	1.0	1
Coordinateur web BT et suivi manifestations, contrôle séparateurs	1.0	1
Dessinatrice du service	1.0	1
Dessinateur responsable des sanctions, du cadastre souterrain et des alignements	1.0	1
Gestionnaire des données techniques BT du Service infrastructures, mobilité et énergie	1.0	1
Total	**12.00**	**12**

La fonction de responsable d'office est cumulée à celle d'ingénieur communal adjoint; ce poste, de même que celui d'ingénieur communal, de secrétaire de service et de responsable financière du service, est comptabilisé financièrement au sein de la même entité de gestion de l'Office administratif et technique.

Les apprenti-e-s et les stagiaires ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a accueilli 1 stagiaire au sein du secrétariat et formé deux apprenties de 1ère et 2e année (CFC d'employé de commerce). Un apprenti a obtenu son CFC au terme de l'année scolaire.

3 Évènements marquants

L'emménagement de l'office dans ses nouveaux locaux au mois de mai 2022 a permis aux trois collaborateurs-trices situé-es jusqu'alors à Peseux et Corcelles d'intégrer physiquement l'équipe de l'Office administratif et technique. Ce nouveau positionnement favorise les échanges à l'interne avec l'Office de la mobilité, situé au même étage, ainsi qu'avec celui de la Planification et aménagement urbain localisé dans le même bâtiment.

4 Principales activités et réalisations

L'Office fédéral des routes (OFROU) a remplacé en 2022 le carrefour à feu de la demi-jonction autoroutière de Monruz par un giratoire. La Ville a été associée à ces travaux de même que le Service cantonal des ponts et chaussées. La Ville a réaménagé le tronçon

jusqu'au giratoire des Gouttes-d'Or qui a permis de perméabiliser quelque 600 m^2 précédemment revêtus de bitume. Une piste mobilité douce provisoire a été réalisée pour les besoins du chantier et pérennisée à l'issue des travaux.

En ce qui concerne le réseau d'évacuation des eaux, le cadastre à l'échelle de la commune fusionnée a été mise à jour. En fin d'année, le mandat pour l'étude du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) à l'échelle du bassin versant de la STEP de Neuchâtel en collaboration avec la Commune du Val-de-Ruz a été adjugé suite à un appel d'offre public. Les travaux débuteront en 2023 et se dérouleront sur 3 ans. La Ville disposera à terme d'une stratégie coordonnée pour l'amélioration de son système d'évacuation des eaux dans le bassin versant de la STEP de Neuchâtel. La partie située sur le bassin versant de la STEP de la Saunerie sera intégrée en 2024.

Plusieurs importants projets d'aménagements routiers planifiés pour 2023 ont été développés et co-construits avec les offices concernés (Parcs et promenades, Mobilité et Planification et aménagement urbain) durant l'année 2022.

Ils concernent notamment:

- la rue des Parcs,
- le Clos-de-Serrières ouest,
- le réaménagement test du sud de la gare (y compris la rue du Crêt-Taconnet),
- le remplacement du pont du Tirage sur le Seyon à Valangin par un ouvrage en bois indigène,
- la poursuite du programme d'adaptation LHand des arrêts de transports publics.

5 Statistiques et indicateurs

L'analyse de l'état des chaussées communales sera réalisée en 2023. L'objectif est son intégration dans un système géoréférencé pouvant être mis régulièrement à jour pour en faire un réel outil de gestion de nos infrastructures routières.

5.1 Chiffres-clé en matière de mobilité et de durabilité durant l'année

2022	Distance	Commentaires
Mise en Zone 30	0 m	Pas de mise en Zone 30 réalisée en 2022, mais plusieurs projets développés et planifiés pour 2023 (rue des Parcs, rue de la Chapelle à Corcelles, avenue Edouard-Dubois, rue de l'Evole, rue de Tivoli, rue du Clos-de-Serrières, rue Martenet, rue Maillefer)
Aménagements mobilité douce	200 m 230 m	Rue de Beauregard interdite au trafic hors cycles Piste cyclable Monruz

	1.4 km	Contre-sens cyclable rue de la Cure à Corcelles, rue Erhard-Borel, rue des Usines, chemin de la Papeterie, rue Isabelle-de-Charrière, rue du Pommier et rue du Château
Perméabilisation (revêtements en chaille et surfaces paysagères, sans les enrobés drainants)	750 m^2	Giratoire de Monruz, giratoire des Trois-Chênes, rue des Parcs, Vy-d'Etra

5.2 Mise en conformité et planification des arrêts de bus à la LHand

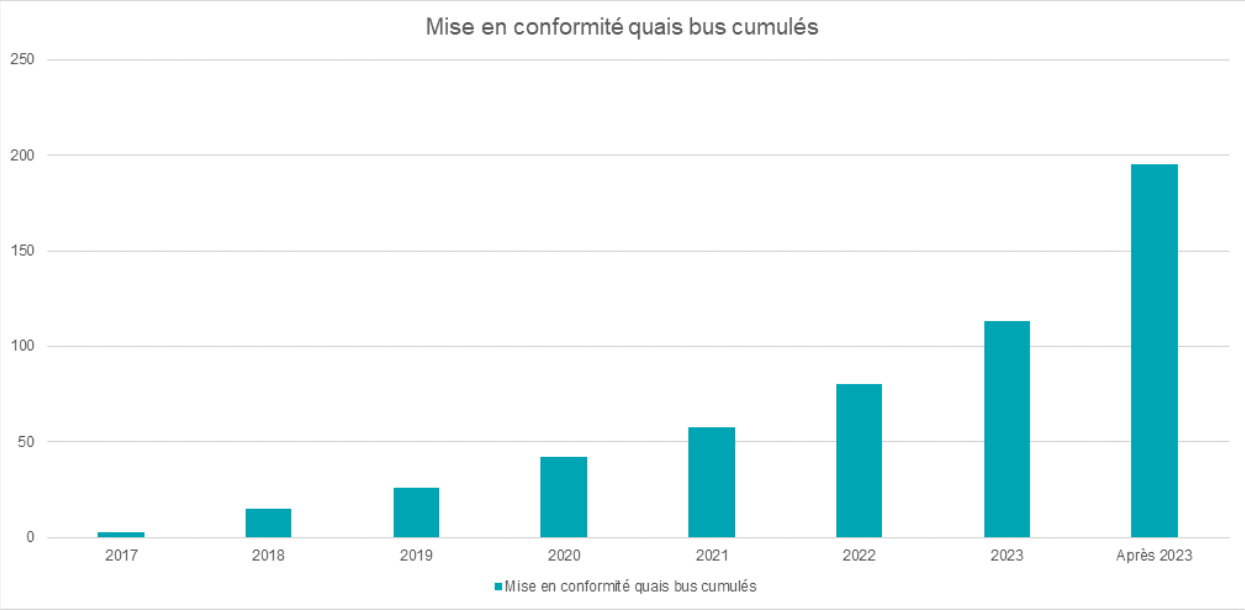

5.3 Quantité d'eau vendue par la nouvelle Commune

Dans l'absolu, l'année 2022 a présenté une augmentation sensible des ventes d'eau en raison des conditions de sécheresse observées durant l'été. Cette augmentation concerne la vente aux communes desservies par nos infrastructures. On observe, à contrario, pour notre commune, une légère diminution de consommation d'eau par habitant.

En termes de pluviométrie, l'année 2022 se traduit par 38.6% de précipitations en moins qu'en 2021, et 20.3% en moins par rapport à la moyenne observée durant ces 30 dernières années.

	2021		2022	
Eau vendue (Ville et communes sur l'aqueduc)	4’900'000	m^3	5'200’000	m^3

Consommation journalière moyenne par habitant pour la commune de Neuchâtel (ensemble du nouveau territoire, *calculée sur les ventes)*	**211**	**litres**	**209**	**litres**

5.4 Consommation de l’éclairage public

Les données du graphique ci-dessous concernent le périmètre de l’ancienne commune de Neuchâtel. La tendance est la même sur les autres communes fusionnées qui ont rénové, peu avant la fusion, leur éclairage public.

La nouvelle Commune de Neuchâtel a initié au printemps 2022 des mesures concrètes visant à limiter la pollution lumineuse. Le bilan et la démarche ont fait l’objet d’un rapport d’information au Conseil général. La crise énergétique a accéléré le processus de mise en oeuvre. L’objectif, à terme, consiste à atteindre une réduction de 50% de la consommation électrique due à l’éclairage public par rapport à 2021, année de naissance de notre nouvelle commune.

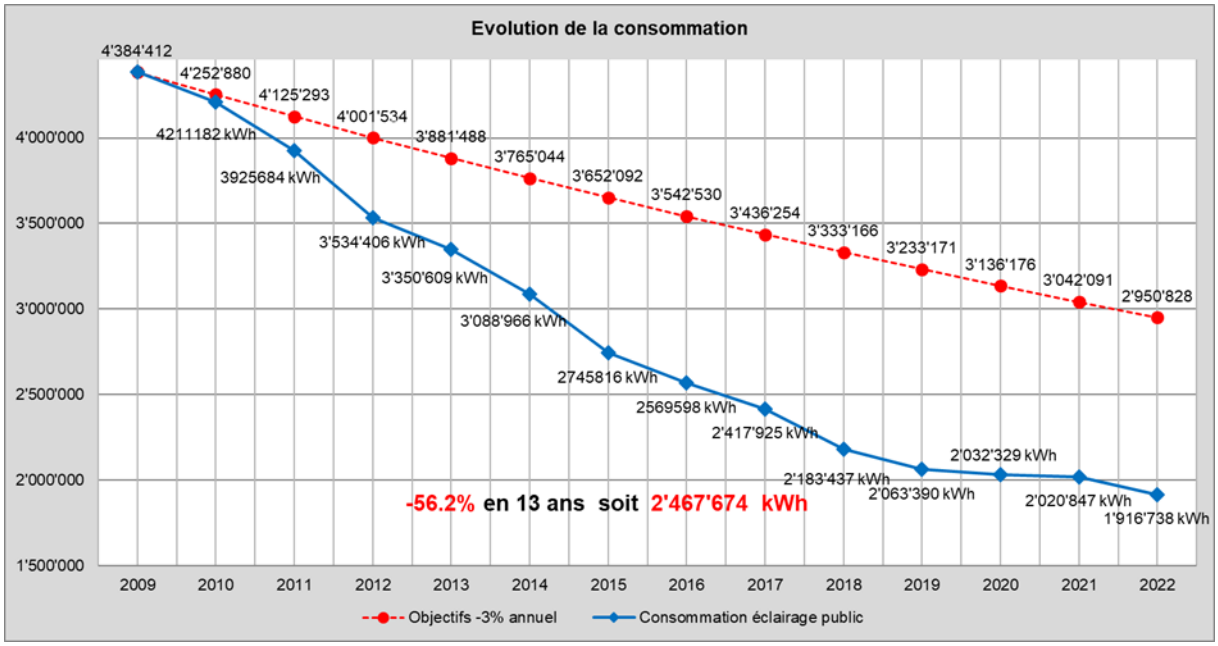

Office de la voirie

Entités de gestion 115.01, 115.02, 115.03

1 Missions principales

L'Office de la voirie a pour mission d'assurer le nettoyage de la ville et le ramassage des déchets ménagers. De plus, il effectue l'entretien hivernal des routes communales et veille toute l'année à l'entretien de la signalisation routière ainsi que du mobilier urbain. Il mène sur le terrain des actions en coordination étroite avec l'Office des parcs et promenades, avec qui il partage ses locaux, ses véhicules et ses machines, et il assure de nombreuses prestations de logistique évènementielle pour les autres dicastères (matériel de manifestation, gestion des déchets, transports, etc.).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.00	1
Secrétariat		
Secrétaire	1.00	1
Personnel administratif	0.50	1
Propreté		
Personnel	37.25	38
Transports et Déchets		
Personnel	20.00	20
Maintenance		
Personnel	17.20	18
Génie-civil		
Personnel	7.00	7
Total	**83.95**	**86**

Un apprenti 3e année (CFC logisticien), un apprenti 1ère année (CFC conducteur de véhicules lourds), une apprentie 2e année (CFC conductrice de véhicules lourds), un apprenti 3e année (CFC de conducteur de véhicules lourds), un apprenti 1ère année (AFP agent d'exploitation), un apprenti 1ère année (CFC mécanicien de précision) accomplissent leur formation au sein de l'office. L'office emploie ponctuellement des auxiliaires, par tournus, à la déchetterie de Plaines-Roches et pour le nettoyage du centre-ville. Ces postes sont valorisés au budget, mais ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

L'office compte 3 postes vacants à 100% au 31.12.2022.

3 Évènements marquants

L'Office de la voirie a poursuivi sa réorganisation suite à la fusion. Un travail d'optimisation des locaux a été effectué. Cette nouvelle organisation a permis de regrouper toutes

les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Office à la rue des Tunnels. Deux garages ont été mis à disposition du Service des bâtiments et le bail d'un local de garage externe a été résilié.

La démarche d'optimisation se poursuivra en 2023 avec la libération d'autres locaux, ainsi que la mise à disposition ou la vente d'un certain nombre de véhicules et de machines à d'autres services.

En 2022, plusieurs véhicules électriques annoncés dans le dernier rapport au Conseil général y relatif ont été commandés et livrés. Deux camions à ordures ménagères commandés au printemps 2022 sont attendus pour mi-2023.

4 Principales activités et réalisations

Le système de récolte des déchets est déployé progressivement sur l'ensemble du nouveau territoire communal avec l'aménagement de points de collecte à Peseux et Valangin: la mise en place de conteneurs enterrés à Valangin est réalisée, tandis qu'elle est prévue en 2023 sur Peseux. Les adjudications pour les travaux de génie-civil et les fournitures de conteneurs enterrés, ont été réalisées conformément aux règles des marchés publics sur la base des crédits votés par le Conseil général en 2021.

L'équipe de signalisation de l'Office de la voirie a emménagé dans les anciens locaux de la voirie de Corcelles-Cormondrèche. La relocalisation des cantonniers du centre-ville et de l'Office des parcs et promenades au faubourg du Lac 3 a permis de libérer des locaux situés sur les quais du port.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Activités principales de l'office (en heures)

	2021	2022
Nettoiement	54'873	51'395
Déchets	36'831	34'049
Ateliers	15'375	18'464
Garage	9'973	11'198
Entretien	9'706	9'257
Service hivernal	5'261	1'970

5.2 Quantités de déchets récoltées (en tonnes)

	2021	2022
Tournée Bio déchets	2'248	1'759
Points de collecte	3'377	3'219
Tournée ordures ménagères (OM)	5'745	5'573
Déchetterie (y compris Porcena)	4'562	3'788
Total recyclé	9'315	8'000
Total incinéré	6'617	6'418

Total	**15'932**	**14'418**

Taux de recyclage: 55 %.

La forte baisse de déchets compostables récoltés en ville s'explique par une année particulièrement sèche. En effet, les déchets de jardin représentent une part importante de cette catégorie de déchets.

La diminution de tonnage provenant de la déchèterie se situe au niveau des déchets émanant des entreprises et résulte d'une organisation plus performante des filières professionnelles au niveau cantonal.

Office des stations d'épuration

Entités de gestion 117.00

1 Mission principale

L'office a pour mission d'assurer le fonctionnement de la station d'épuration (STEP) effectuant le traitement et la gestion des eaux usées et des eaux claires de l'ensemble du bassin versant de Neuchâtel (incluant partiellement le Val-de-Ruz). La STEP assure le traitement et la valorisation énergétique des boues, des huiles et graisses végétales provenant pour la plupart des restaurants. L'office assure également la gestion et l'entretien du réseau des canalisations.

Les comptes de l'office intègrent les prestations d'épuration des eaux usées de la commune situées dans le bassin versant de la STEP de la Saunerie (Colombier) sous l'égide du Syndicat de la Saunerie, dont la Commune est membre.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de l'office et responsable d'exploitation	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.7	1
Concierge	0.35	1
Exploitation STEP		
Responsable adjoint d'exploitation de la Step	1.0	1
Opérateur labo et exploitation	1.0	1
Électricien d'exploitation	1.0	1
Serrurier d'exploitation, chargé de sécurité	1.0	1
Mécanicien d'exploitation, filière boues et énergies	1.0	1
Réseau assainissement		
Gestionnaire réseau assainissement	2.0	2
Total	**9.05**	**10**

Un collaborateur a été promu responsable d'office à l'interne. Les deux collaborateurs dédiés à la gestion et à la surveillance du réseau d'assainissements sont localisés dans les bureaux de l'Office administratif et technique afin d'améliorer l'efficience des prestations avec les apports du bureau technique en particulier.

Au niveau de la STEP, la gestion du projet et du chantier en cours influence le temps dédié à l'exploitation. L'ensemble de l'équipe d'exploitation est mis à contribution tout en continuant de veiller à respecter les normes de rejet. La sécurité sur le site constitue un défi permanent avec plus de 80 personnes présentes à certaines périodes en fonction des travaux.

Un audit du projet en cours par la SUVA a été effectué: aucune non-conformité n'a été relevée. Des recommandations ont été émises et sont progressivement mises en œuvre.

Avec la présence de mandataires et d'exécutant-e-s sur le site, des procédures spécifiques aux risques bactériologiques ont été complétés par des mesures déjà en place, afin de limiter les risques de contamination.

3 Évènements marquants

La première étape des travaux de mise en conformité de la STEP consistant en la réhabilitation des équipements existants a été finalisée en fin d'année. La remise en service des traitements pour les boues activées et la filtration s'est déroulée à satisfaction.

Cette étape sera suivie de la démolition des équipements mis hors service pour faire place aux futurs process de traitement des micropolluants et de l'azote. Leur mise en service est planifiée durant l'automne-hiver 2024-2025.

4 Principales activités et réalisations

Les traitements primaires ont été modernisés.

Les travaux de réhabilitation des bétons se sont déroulés sous un couvert provisoire tempéré avec un système de chauffage à pellets nécessaire pour garantir la pose des résines de protection.

La partie électrique et l'automation ont été terminées fin septembre pour permettre l'ensemencement de la biologie réhabilitée fin octobre. Les valeurs d'épuration sont respectées et l'optimisation d'exploitation est en cours.

Fin novembre, la biologie en culture libre a été définitivement mise à l'arrêt après plus de 50 ans de fonctionnement. Les six bassins, d'un volume de plus de 5'000 m^3, ont été vidés pour permettre le début des travaux de génie civil au printemps 2023.

L'ensemble du matériel démonté est trié et valorisé dans des filières spécifiques. Les entreprises sont tenues de nous transmettre pour chaque phase le tonnage et la destination finale de nos déchets, conformément aux exigences fixées dans le cadre du projet.

Sur mandat de la Confédération, dans le cadre du suivi de Covid, l'équipe de la STEP a prélevé 5 échantillons hebdomadaires d'eau usée en entrée de STEP. Le graphe ci-dessous reflète l'évolution de la présence du virus entre novembre 2022 et janvier 2023 (source : laboratoire cantonal).

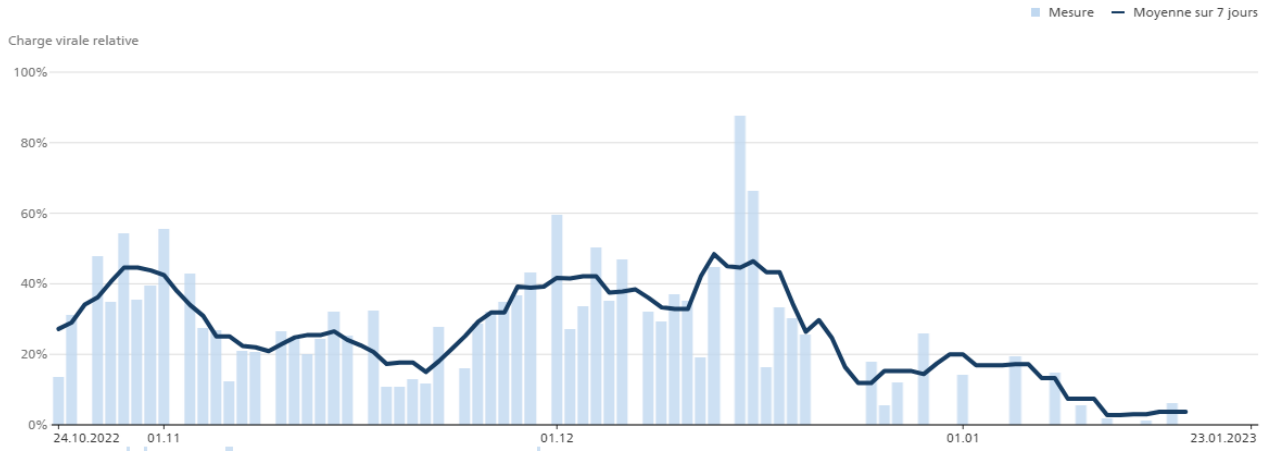

https://www.covid19.admin.ch/fr/epidemiologic/waste-water

Un plan du suivi environnemental a été établi dans le cadre du chantier. Des visites de contrôles hebdomadaires annotées sont menées afin d'assurer le respect de la législation en la matière. La tenue du chantier peut être qualifiée d'exemplaire.

Une communication proactive, au travers du site internet dédié à la STEP, a été mise en place afin d'anticiper l'information du voisinage sur les travaux en cours. Une «Newsletter» publique est diffusée aux personnes intéressées sur inscription par le site internet. Des échanges constructifs avec le voisinage sont à relever.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Frais d'exploitation

	2021	2022
Station d'épuration Neuchâtel et réseau d'assainissement	5'660'750	5'915'483
Attribution au fonds d'épuration	1'570285	1'716'018
Station d'épuration Saunerie et utilisation réseau Milvignes	695'920	502'914
Total stations d'épuration	**7'926'955**	**8'134'415**

L'augmentation globale des charges s'explique par l'équilibrage du compte lié au résultat bénéficiaire de l'exercice 2022. Ce bénéfice est mis en charge aux comptes de fonctionnement pour l'alimentation du fonds d'épuration. La différence sur la charge de la STEP

de la Saunerie et l'utilisation du réseau Milvignes résulte de la dissolution fin 2021 de l'ex syndicat CANEP, sanctionné par un Arrêté du Conseil d'État en juin 2022.

5.2 Résultats d'exploitation STEP Neuchâtel

		2020	2021	2022
Pluviométrie	mm	944.1	1038	811
Quantité d'eau collectée	m^3	5'644'075	7'101'448	5'194'056
Part des eaux usées en provenance du district du Val-de-Ruz Ouest	m^3	628'646	805'239	864'846
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	35'178	-	-
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	5'608'897	7'101'448	5'194'056
Boues digérées	m^3	25'266	24'691	31'300
Boues déshydratées (VADEC)	t	2'129	2119	2199
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	590	621	634
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	27.7	29.3	28.8
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m^3	420	326	-
Traitement des huiles	t	4.7	-	-
Sable	t	9.9	10.5	8.7
Déchets des grilles grossières	t	104	77	42.2
Déchets de tamis fin	t	37	35	54.8

Qualité des eaux épurées		2020	2021	2022
Demande biochimique en oxygène norme cantonale: 10 mg O_2/l norme fédérale : 15 mg O_2/l	mg O_2/l	8	6.79	11.28*
Demande chimique en oxygène norme: 45 mgO_2/l	mg O_2/l	32	26.79	35.02
Concentration en phosphore norme cantonale: 0.30 mg/l norme fédérale : 0.80 mg/l	mg/l	0.27	0.24	0.36*
Matières en suspension norme cantonale : 10 mg/l norme fédérale : 15 mg/l	mg/l	9.5	6.93	12.65*

*avec l'arrêt du Dynasand pour les travaux, quelques échantillons dépassaient la tolérance cantonale par temps de pluie, ces dépassements sont autorisés mais ils influencent cette moyenne annuelle.

Durant les travaux, les huiles et graisses sont acheminées sur d'autres filières.

5.3 Bilan énergétique STEP Neuchâtel

		2020	2021	2022
Bilan biogaz				
Biogaz produit	Nm^3	593'300	580'456	527'099
Biogaz valorisé en CCF	Nm^3	593'271	579'830	527'099
Biogaz valorisé en chaudière	Nm^3	29	626	-
Bilan thermique				
Énergie thermique produite par biogaz	kWh	2'034'078	1'965'033	1'859'443
Énergie thermique consommée	kWh	1'221'728	952'482	1'220'651
Énergie thermique fournie au CAD	kWh	812'350	1'012'551	638'792
% couverture en chaleur Step	%	139	152	134

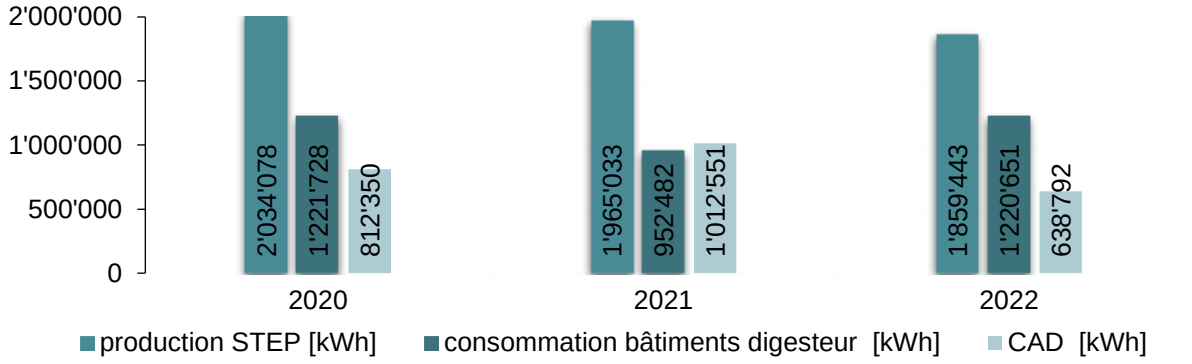

Bilan électrique		2020	2021	2022
Énergie électrique produite par biogaz	kWh	1'626'618	1'581'999	1'336'993
Énergie électrique consommée	kWh	1'535'393	1'541'441	1'440'912
% auto couverture en électricité Step	%	106	103	93

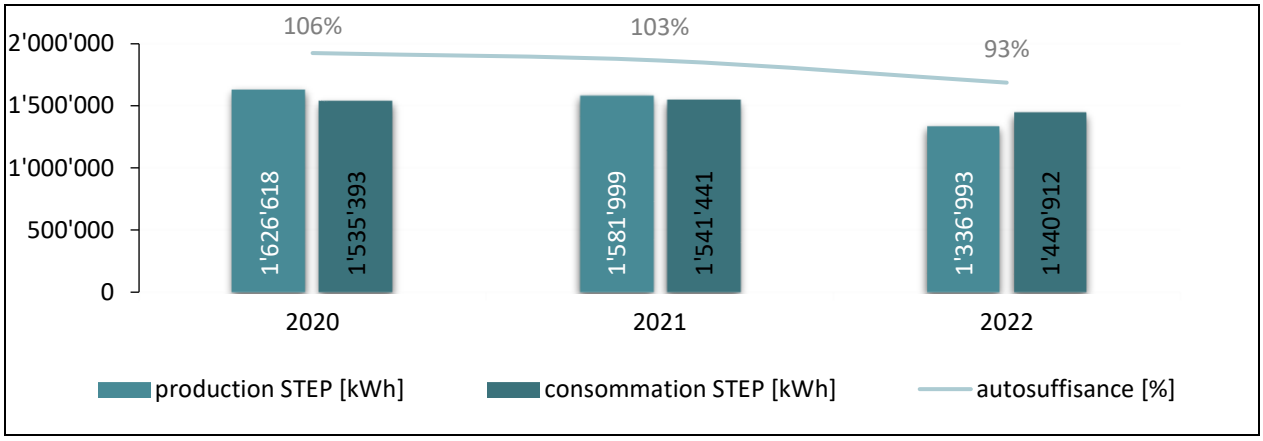

Les performances énergétiques en 2022, avec 93% d'autosuffisance «seulement» sont influencées par les consommations d'électricité conséquentes liées au chantier et les interférences d'exploitation.

Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines

1 Mission principale

Le Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines regroupe plusieurs offices œuvrant tant à l'entretien des espaces paysagers et forestiers qu'au développement de la stratégie d'adaptation au changement climatique et de favorisation de la biodiversité, en coordination avec le Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie et le dicastère DTETPB. La complémentarité des compétences et des domaines traités par ce service assure la cohérence des actions déployées, particulièrement les mesures d'accompagnement nécessaires au développement durable de notre ville de façon générale et du point de vue environnemental plus particulièrement. Cette pluridisciplinarité présente au sein du Service, et de son binôme du Service de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, permet également au DDMIE d'appuyer les autres dicastères et les externes menant des activités touchant le domaine public.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Architecte-paysagiste communale, cheffe de service	*1.0	*1
Office de l'environnement et du développement durable		
Délégué à l'environnement et au développement durable	1.0	1
Personnel de l'office	0.6	2
Office des parcs et promenades		
Personnel de l'office	40.2	45
Office des domaines		
Déléguée aux affaires foncières	1.0	1
Personnel de l'office	1.9	3
Office des forêts		
Personnel de l'office	13.0	14
Total	**57.7**	**66**

*La fonction de cheffe de service est cumulée à la fonction de cheffe de l'Office des parcs et promenade; le poste correspondant est comptabilisé dans l'EG 116.00 (Office des parcs et promenades). Les fonctions de délégué-e-s aux affaires foncières et à l'environnement et au développement durable sont cumulées à celles de responsables d'offices et comptabilisés dans les entités de gestion correspondantes. Le détail des effectifs est apporté dans les chapitres des offices. Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas mentionnés dans les effectifs.

Office de l'environnement et du développement durable

Entités de gestion 125.00 et 146.03

1 Mission principale

L'objectif est de diminuer l'empreinte des activités urbaines et trouver le bon équilibre en termes de durabilité à la fois dans le domaine social, économique et environnemental. Les actions concernent les impacts de l'administration et des différents acteurs sur le territoire de la commune fusionnée. La mission de l'office est également de suivre les pollutions héritées du passé, notamment au niveau des sols et du sous-sol et, dans la mesure du possible, d'en réduire l'impact. L'office mène des actions à l'interne de l'administration et à l'externe de celle-ci, et assure le suivi des questions environnementales, en partenariat notamment avec l'OFSP et l'OFEV (radium, radon et adaptation au changement climatique) et Coord21 (association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable). L'office travaille également à définir la stratégie communale dans le domaine de l'environnement.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office, délégué à l'environnement et au développement durable	1.0	1
Chargée de projets	0.6	1
Total	**1.6**	**2**

Le poste de secrétaire à 0.2% a été affecté à un autre service et n'a pas été remplacé. La dotation de l'office a été baissée d'autant.

3 Évènements marquants

La fusion est l'opportunité de regrouper les politiques des anciennes communes dans le domaine de l'environnement et du développement durable, en valorisant les actions menées par les différentes collectivités locales, publiques ou privées. En 2022, le premier domaine abordé a été l'abaissement de la pollution lumineuse. Cette année a été aussi l'occasion de poser les bases de la gestion de l'environnement communal, notamment dans le contexte des travaux du PAL. Ces dernières feront l'objet d'un rapport d'information au Conseil général, prévu en principe pour la fin du premier semestre 2023.

3.1 Pollution lumineuse et gaspillage énergétique dus à l'éclairage nocturne

L'élaboration de la politique de la nouvelle commune de Neuchâtel pour limiter la pollution lumineuse s'est achevée au printemps 2022 avec l'adoption d'un rapport d'information par le Conseil général. La crise énergétique en a ensuite accéléré la mise en œuvre. Prévue initialement par étapes sur 2 ans, elle a été achevée en quelques mois. Une

phase d'affinage va se poursuivre afin d'atteindre au plus vite l'objectif d'une réduction de 50% de la consommation électrique avec 2021 comme année de référence.

3.2 Déchets, littering et vaisselle réutilisable

Consolidant une démarche initiée en 2020, la Ville de Neuchâtel par son Conseil général a décidé d'harmoniser sa règlementation communale au 1er janvier 2023 avec celle du Canton et interdit l'utilisation de la vaisselle plastique à usage unique lors de l'octroi d'autorisations d'utiliser son domaine public. L'Office de l'environnement a piloté la rédaction du « Rapport concernant l'adoption d'un règlement de gestion des déchets harmonisé ainsi que de dispositions relatives à l'utilisation de la vaisselle réutilisable et réponse du Conseil communal à la motion n° 326 "ça en jette", de septembre 2022. », l'adaptation des outils règlementaires relatifs ainsi que la communication de cette nouvelle règlementation, en participant à l'élaboration de deux guides « Comment organiser sa manifestation ? - La vaisselle - », en collaboration avec le Canton. L'office a également facilité la mise en application de ces principes en accompagnant les services concernés ainsi que les organisateurs de manifestations. Une collaboration avec Ecomanif a été mise en place pour la gestion et la mise à disposition des gobelets réutilisables de la Ville de Neuchâtel aux manifestations organisées sur le territoire communal. Cette collaboration pourra évoluer en fonction des opportunités locales.

4 Principales activités et réalisations

L'office participe aux différents projets, actions et interventions de l'administration pour les questions en lien avec l'environnement et le développement durable. Le délégué à l'environnement a également été intégré à l'organe de conduite communal (OCC) pour la crise énergétique afin de participer à l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures concernant la commune.

4.1 Adaptation au changement climatique

Si la diminution de l'empreinte climatique des activités humaines est visée, notamment au niveau énergétique, l'adaptation au changement climatique constitue une priorité. Les impacts sur la commune sont essentiellement les risques naturels, en particulier les îlots de chaleur en période de canicule et les évènements météorologiques extrêmes (très fortes précipitations, inondations). Un dispositif d'étude des îlots de chaleurs a été mis en place en 2018 dans le cadre d'un mandat à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel. Il a été complété avec 3 nouveaux points de mesures à Peseux, Corcelles et Valangin. Il va permettre d'établir un monitoring communal de l'évolution thermique de la zone urbaine ainsi que les effets ainsi que les mesures qui seront prises.

Une analyse plus vaste sur l'évolution de l'ensemble des risques naturels auxquels la nouvelle commune sera confrontée à futur a été lancée. L'objectif est de disposer de projections suffisamment fiables pour nous permettre d'adapter les outils de planification et d'aménagement, et d'ajuster nos moyens d'intervention le cas échéant. En 2022, l'analyse s'est concentrée sur l'impact d'un ruissellement extrême sur la commune de Neuchâtel ainsi qu'un scénario de débordement du Seyon. Cette démarche a été réalisée en partenariat avec l'Office cantonal des cours d'eau et des dangers naturels, qui a participé

à hauteur de 70% aux coûts de l'étude, ainsi que le SITN qui a fourni un modèle numérique du relief réalisé en mars 2022. L'étude se poursuivra en 2023 par l'approfondissement de l'analyse des secteurs dont les risques sont les plus élevés.

4.2 Biodiversité sur le territoire communal

Dans l'optique de la définition d'une stratégie environnementale à l'échelle communale, plusieurs études ont été mandatées auprès de spécialistes afin de dresser un bilan des connaissances de divers groupes d'espèces animales caractéristiques sur le territoire communal, en utilisant notamment les bases de données à l'échelle nationale (Infospecies). Il s'agit d'identifier les principales zones à enjeux et de mettre en place des indicateurs pertinents pouvant donner des informations sur l'état de la biodiversité sur le territoire communal.

Un travail de compilation de données, encore en cours, a également été réalisé pour centraliser les informations liées aux habitats naturels de valeur sur la commune, en lien avec le Plan paysage et les différentes couches cartographiques pertinentes du SITN.

Le secteur de la Serrière a fait l'objet d'une attention particulière avec deux études ciblant la faune et l'état du cours d'eau ainsi que le potentiel de revitalisation. L'objectif est d'obtenir une vision globale du cours d'eau avec des objectifs et des actions concrètes et coordonnées.

4.3 Nos voisins sauvages

La Ville a rejoint la plateforme « Nos Voisins Sauvages » qui invite les habitant-e-signaler leurs observations d'animaux sauvages en milieu urbain, au travers de photos lorsque cela est possible. Dans le cadre de la plateforme, ont été lancés des appels, à observer les vers luisants en juin, puis les animaux nocturnes hivernaux (renards, fouines…) en novembre. Une quarantaine d'observations liées à ces appels ont été signalées, la communication sur ce nouvel outil sera renforcée en 2023 et étendu plus largement à d'autres espèces, également diurnes.

4.4 Sites pollués

Au début des années 2000, en lien avec la nouvelle législation sur les sites pollués, le Canton a établi un «CAdastre NEuchâtelois des sites POllués» (CANEPO). Plusieurs sites ont été recensés sur l'ancienne ville de Neuchâtel. Il s'agissait essentiellement d'une enquête basée sur des informations historiques. Cette approche doit être affinée au travers d'investigations techniques afin de mieux connaitre la situation locale et les éventuelles menaces pour l'environnement, principalement les eaux souterraines et de surface. Après le secteur de Monruz, les investigations ont été lancées pour l'ancienne décharge communale de la Coudre qui se poursuivront en 2023.

Au cours des prochaines années, nous allons poursuivre les analyses des risques dans ce domaine sur la commune avec le SENE (Service cantonal de l'énergie et de l'environnement), en intégrant les territoires de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Le

Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant les sites pollués situés sur la commune de Neuchâtel, du 17 février 2020 (20-006), a dressé un panorama (avant fusion) de la situation et des actions qui seront menées. À la suite de ce rapport, dans le cadre des actions qui ont été proposées, une attention particulière a été portée sur la qualité des sols. Des observations ponctuelles effectuées ces dernières années montrent qu'il s'agit d'une pollution diffuse pouvant impacter de nombreux parcs et jardins, aussi privés, au niveau de la commune.

D'autres villes de Suisse font la même observation (Soleure, Zurich…). Afin d'établir un cadastre des sols de la commune (CaSols), une première étude a été menée pour déterminer une méthodologie. Il s'agissait de définir les catégories de risques, les sources d'informations et la manière de les réunir afin d'établir une carte indicative des risques. Cette démarche est réalisée en coordination avec l'OFEV et le SENE, dans le but d'établir un plan d'actions.

4.5 Solutions de réduction des déchets à la source

L'Office a mis en place et coordonne, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs et la Région Neuchâtel Littoral, un nouveau répertoire intitulé « Ne jetez plus ! », dans le prolongement du répertoire déjà existant « Neuchâtel-Répare ». Ce nouvel annuaire recense les adresses de professionnels actifs dans la réparation mais aussi des associations, groupements de citoyens, professionnels, adresses virtuelles locales, qui proposent des services comme le don, l'échange, la vente ou l'achat en seconde main d'objets, dans l'optique de rallonger la durée de vie des objets. Ce projet a reçu un soutien financier de 10'000 francs dans la cadre de l'appel à projets ECOPROX 2022 et fera l'objet d'une promotion renforcée en 2023.

4.6 Sensibilisation

Une journée citoyenne a de nouveau été organisée avec le Lycée Jean-Piaget sur une thématique environnementale, avec un arrachage de plantes invasives en forêt, en collaboration avec l'Office des forêts.

4.7 Soutien aux associations

La Ville de Neuchâtel soutient plusieurs associations actives dans le domaine de l'environnement ou du développement durable: le Hub Neuchâtel, dans le cadre de son programme « Activation », le Festival du Film Vert, PurLac, la Fondation des Moulins du Gor, Association suisse pour la navigation intérieure, Association «Ensemble Bôt Jardin» (association faitière des jardins de Pierre-à-bot).

Office des parcs et promenades

Entité de gestion 116.00

1 Mission principale

Depuis leur création en 1885, les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel sont chargés de conserver, d'entretenir, de mettre en valeur le patrimoine paysager public et d'aménager des lieux de vie de qualité pour la population, sur l'ensemble du territoire communal et de manière à favoriser la biodiversité. À ce titre sont assurés principalement la planification et l'entretien des parcs et aménagements paysagers, y compris le cimetière de Beauregard et les cimetières des anciens villages, la création et la gestion des places de jeux, les surfaces de sports et de délassement, la gestion du patrimoine arboré public urbain et l'exploitation de l'établissement horticole sur le site d'Evologia à Cernier.

Les équipes de l'Office des parcs et de l'Office de la voirie collaborent étroitement pour certains travaux (notamment le déneigement) et partagent des locaux et des machines.

L'Office des parcs et promenades fournit des appuis aux autres services et offices de la commune, notamment sous la forme de propositions d'aménagement des espaces publics en lien avec le développement urbanistique de la commune. Dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire, qui a vu une très forte augmentation des sollicitations, l'Office rédige les préavis selon les exigences relatives aux aménagements extérieurs, à l'arborisation, aux plantations et aux toitures végétalisées. Il assume également le suivi administratif des plaintes liées à des dégâts sur le domaine public.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Architecte-paysagiste communale, Cheffe du service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, responsable de l'Office des parcs et promenades	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaires	1.2	2
Bureau technique		
Architectes-paysagistes	2.6	3
Ingénieure agronome	0.5	1
Dessinatrice paysagiste	0.5	1
Gestionnaire environnement du domaine public	0.6	1
Équipes d'entretien et de soins aux arbres		
Contremaitre	1.0	1
Contremaitre adjoint	1.0	1
Arboristes-grimpeuses ou grimpeurs	1.6	2
Chef-fe-s d'équipes	2.0	2
Horticultrice ou horticulteur métier terre	1.0	1
Horticultrices et horticulteurs paysagistes	7.9	9

Équipes création, terrain de sports, places de jeux		
Contremaitre	1.0	1
Contremaitre adjoint	1.0	1
Chef-fe d'équipe	1.0	1
Horticultrice et horticulteur paysagiste	4.9	5
Horticultrice et horticulteur métier terre	2.0	2
Ouvrière et ouvrier d'encadrement	1.5	2
Établissement horticole		
Contremaitre	1.0	1
Cheffe de culture	1.0	1
Horticultrices floricultrices et horticulteurs floriculteurs	2.0	2
Cimetière		
Chef d'équipe	1.0	1
Horticultrices et horticulteurs métier terre	1.9	2
Horticultrice paysagiste	1.0	1
Total	**40.2**	**45**

L'office compte 5.4 EPT vacants sur l'ensemble des secteurs de l'office, qui ne sont pas mentionnés dans le tableau.

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'office a formé trois apprenti-e-s de 1ère année (CFC d'horticultrice ou horticulteur-paysagiste), deux apprenties de 2ème année (CFC d'horticultrice option floricultrice) et un apprenti de 3ème année (CFC horticulteur option paysagiste et floriculteur). Il a également formé 3 apprenti-e-s AFP de 1ère année (AFP : attestation de formation professionnelle) et un apprenti en Formation pratique.

L'office emploie 6 personnes dont le poste bénéficie d'un financement externe (assurance invalidité, mesures socioprofessionnelles). Il est à relever qu'annuellement un EPT au budget est pourvu en CDI pendant la période estivale afin d'adapter les ressources en personnel aux besoins saisonniers. Un service d'entretien est assuré à l'année par tournus, valorisé au budget par un 0.6 EPT.

Nous soulignons enfin la mutualisation de plusieurs ressources de personnel, notamment pour le secrétariat et le suivi logistique du magasin, entre l'Office de la voirie et l'Office des parcs et promenades.

La fonction de cheffe de culture a été introduite, en remplacement d'un poste d'horticulteur floriculteur pour épauler notamment le contremaitre dans le processus de production « bio » (inscription en décembre 2022).

La dénomination du poste « Responsable administratif » a été adaptée à la fonction effective et remplacée par « Gestionnaire environnement du domaine public ».

L'année 2022 a été une année particulièrement compliquée au niveau des ressources humaines à disposition. En effet, plusieurs postes-clefs ont dû être repourvus :

- Deux départs à la retraite dont le contremaitre de l'établissement horticole ;
- Un chef d'équipe qui est parti à la Voirie ;
- Deux collaborateurs ont démissionné (départ à l'étranger et changement d'orientation) ;
- Quatre collaborateurs, dont un contremaitre, deux arboristes grimpeurs, un horticulteur métier terre (équipe des terrains de sport), ont été absents pendant 5 mois et plus, pour raisons de santé (un Covid grave, deux absences pour maladie de longue durée et un cancer). L'un de ces collaborateurs a dû finalement être licencié en octobre pour abandon de poste.

Ces absences ont nécessité l'engagement de personnel de remplacement en CDM (contrat à durée maximale).

L'internalisation et la rationalisation des ressources en lien avec un entretien soucieux et respectueux de l'environnement (entretien différencié et toujours plus résilient) est privilégié. En 2022, les lacunes de personnel ont contraint l'Office des parcs et promenades à externaliser certaines tâches (par exemple, entreprise spécialisée pour la taille et le soin aux arbres, intérimaires en appui pour l'entretien et l'arrosage des massifs).

3 Évènements marquants

La réhabilitation-restauration du Jardin du Palais DuPeyrou a débuté en janvier et s'est terminée en novembre 2022 pour la partie paysagère. Les aménagements ont permis de rajeunir et diversifier l'arborisation et accordent une nouvelle place à la biodiversité, sans pour autant modifier l'équilibre spatial et le style de l'ensemble. Bien que le mobilier n'ait pu être installé qu'en juillet, le parc a été ouvert au public dès le mois de mai.

Le chantier s'est déroulé selon les étapes suivantes :

- Fin janvier : consolidation et réfection des murs d'enceinte (ancrage, réfection des joints des murs, couvertines).
- Début février : travaux préparatoires et abattage des 4 maronniers, des haies (thujas et ifs), des 16 topiaires (ifs) ainsi que le sauvetage d'un magnolia qui a été replanté dans une des plates-bandes devant le café-restaurant « Les Brasseurs ».
- Début mars : mise en circuit fermé du bassin central, réalisation des puits perdus, remise en place des bordures, creuse pour les conduites et réalisation des fonds de forme des chemins.
- Fin mars : plantations de six arbres (mûriers), des haies, des topiaires et des vivaces.
- Avril : crépissage des murs, réhaussement et étanchéité du bassin, pose des échallas pour les fruitiers palissés.
- Mi-mai : plantation des arbres fruitiers palissés et des plantes aromatiques au pied des murs.
- Juin : pose de la main-courante. La partie aux abords du bâtiment doit être complétée par le service du patrimoine bâti.
- Juillet : pose de la couche de finition du revêtement des chemins et pose des bancs.
- Octobre : pose des pavés à l'arrière du portail.

- Novembre : plantation des bulbes.

Le tableau ci-après récapitule le type et le nombre de plantations :

Type de plante	**Nombre de plantes**
Arbres en plateau (Mûriers)	6
Topiaires (Ifs)	16
Arbustes isolés (dans les massifs de vivaces)	5
Arbustes à petits fruits (au pied des murs)	28
Fruitiers palissés (au pied des murs)	40
Plantes grimpantes (contre les murs)	13
Vivaces (y compris les plantes aromatiques)	7’444
Bulbes	2’720

À noter que la réhabilitation du jardin se terminera en 2023 avec la restauration du portail historique.

L’année 2022, a été également marquée par la reprise des manifestations (situation post-COVID) qui a amené l’Office des parcs et promenades à renforcer son attention sur la préservation des espaces verts. En effet, certaines manifestations qui occupaient traditionnellement des surfaces végétalisées ont été amenées à concentrer leurs activités sur les surfaces en dur. Ceci a permis de réduire considérablement les travaux et les frais de remise en état. Ainsi, le NIFFF a par exemple déplacé toutes ses infrastructures sur la place centrale (en béton) du Jardin Anglais pour ne pas impacter les surfaces vertes et l’arborisation.

La révision du Plan d’Aménagement Local (PAL) a débuté avec l’adjudication des mandataires en charge du projet. Dès le mois de juillet, l’Office des parcs et promenades a été sollicité pour accompagner le Service du développement territorial et les mandataires dans la stratégie de développement de la commune.

L’établissement horticole de l’Office des parcs et promenades, après une année « à blanc » en culture bio, s’est inscrit en décembre pour sa reconversion «BioSuisse», avec l’objectif d’une certification en 2025.

Les aménagements éphémères déployés pendant la période Covid ont été remis en place dès le mois de mai (« pergolacs », bacs et tonneaux fleuris, assises et tables) afin d’accompagner le plan d’action de la zone piétonne, à l’issue de sa phase test.

4 Principales activités et réalisations

L'Office des parcs et promenades gère l'entretien de différents espaces du cimetière de Beauregard. Cette année, des réflexions d'aménagement, notamment pour les cimetières de Corcelles-Cormondrèche, de Peseux et de Valangin, ont été initiées :

- à Corcelles, un nouveau quartier a été planifié et les travaux ont débuté au mois de novembre ;
- à Peseux et Beauregard, un projet a été mené pour la création d'un quartier des enfants ;
- à Valangin, le projet de réfection d'un mur qui s'est écroulé a accéléré la planification du réaménagement de l'ensemble du site.

Le bureau technique de l'Office a poursuivi l'état des lieux du plan « Paysage, nature, biodiversité et usages» sur l'ensemble de la nouvelle commune fusionnée. Cette vision des entités paysagères de la commune a été complétée par les données de protection de la faune et de la flore inventoriées aux niveaux fédéral et cantonal, ce qui permettra de disposer d'un outil de planification pour les développements urbains à venir (PAL). À une échelle plus rapprochée, ce Plan paysage sera également utilisé comme plan de gestion.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Permis de construire - Préavis

Pour chaque demande de permis de construire nécessitant la création ou la modification des aménagements extérieurs d'une parcelle, l'Office des parcs et promenades est amené à préaviser sur les aménagements extérieurs. Jusqu'à la fusion, l'Office traitait entre 20 et 40 préavis par année. Après la fusion, le nombre de demandes de permis a augmenté (extension du périmètre communal) et leur traitement a été rendu plus complexe par l'absence d'uniformisation des règles des anciennes communes. En 2022, l'Office en a traité 175.

Dans le cadre des demandes de permis de construire, certains arbres existants sont abattus pour la réalisation du projet architectural. Si les localités de Corcelles-Cormondrèche et Neuchâtel possèdent un règlement qui protège les arbres, Peseux et Valangin ne possèdent pas dans leur règlement une telle protection. L'Office des parcs et promenades exige, sur tout le territoire communal, la plantation d'un arbre pour chaque 500 m^2 de parcelle faisant l'objet d'une demande de permis de construire.

Localisation	Préavis traités	Arbres abattus	Arbres plantés
Corcelles-Cormondrèche	11	17	29
Peseux	4	5	11
Neuchâtel	27	55	124
Valangin	0	0	0
Total	**42**	**77**	**164**

5.2 Permis de construire - Visites de conformité

Dès janvier 2022, les visites de conformité qui ont pour but de vérifier si les aménagements extérieurs ont été réalisés conformément au permis de construire sanctionné font l'objet d'un procès-verbal de conformité (rapport) et sont joints au permis d'habiter transmis à chaque requérant-e. Ainsi, sur 31 rapports qui ont été rendus suite à la visite de conformité, 20 rapport ont été considérés comme « conformes » (dont quatre ont fait l'objet de deux visites pour aboutir à la conformité) et 11 ont été considérés comme « non-conformes ».

5.3 Etablissement horticole de Cernier

L'établissement horticole a produit entre 258'000 plantes, destinées principalement au fleurissement des massifs en ville et aux décorations florales pour les manifestations officielles et les abonnements des cimetières. Pour cette production, 65 m^3 de terreau sans tourbe ont été utilisés. 21'200 bulbes pour le fleurissement de printemps des massifs et des bacs ont été achetés.

Afin d'améliorer l'isolation en quelques points critiques du bâtiment et d'assurer ainsi une gestion efficace, rationnelle et économe en énergie des différentes serres, le remplacement de certains éléments vieux de 26 ans (écrans thermiques dans les serres) a débuté au mois de novembre et se terminera dans le courant de l'année 2023.

Pour le cimetière de Beauregard, 350 arrangements ont été réalisés pour la Toussaint et Noël.

Les terrines fleuries qui étaient usuellement offertes pour les anniversaires et les jubilaires ont été remplacées par du chocolat depuis la pandémie.

Des plantes ont été offertes pour 4 tombolas et 30 décorations ont été livrées pour diverses manifestations (EuroGym) et autres demandes officielles.

5.4 Gestion du patrimoine arboré sur le domaine public

À part quelques exceptions en lien avec des chantiers spécifiques ou des conditions météorologiques favorables, les abattages sur le domaine public sont généralement réalisés entre février et mars. L'Office des parcs et promenades évalue un «degré de sensibilité du public» face aux travaux d'abattage prévus. Pour tous les cas sensibles, une information préalable est donnée au public quelques semaines/jours avant l'abattage, sous la forme de panneaux explicatifs au pied de l'arbre concerné. En 2022, l'Office des parcs et promenades a abattu les types d'arbres suivants:

- Arbres d'alignement 20 sujets
- Arbres de parcs ou isolés 27 sujets
- Arbres de forêt urbaine 8 sujets

En ce qui concerne les arbres d'alignement, lorsque certains sujets présentent des signes de faiblesse ou de dangerosité, nous profitons des travaux de rénovation d'infrastructures

routières pour procéder aux remplacements de tout ou partie des arbres afin de maintenir une cohérence et une homogénéité des alignements. Les arbres de parcs ou isolés sont quant à eux abattus entre février et mars en fonction de la nécessité. Enfin, pour les arbres des forêts urbaines, une collaboration étroite se fait entre l'Office des parcs et promenades et l'Office des forêts, tant au niveau des observations, que des travaux d'entretien ou des abattages. Les arbres abattus sont replantés dans le respect des règlements d'aménagement en vigueur.

Comme l'illustre le tableau ci-après, la commune a replanté en 2022 plus d'arbres qu'elle n'en a abattu, ce qui est en principe la pratique courante depuis plusieurs années.

2022	
Abattages	**Plantations**
2 Hêtres	10 Chênes verts
2 Sophora	8 Erables
14 Erables	7 Pommiers
5 Cerisiers	3 Micocouliers
4 Bouleau	3 Platanes
2 Pommiers	4 Charmes
3 Peupliers	2 Peupliers
4 Saules	1 Arbre à miel
1Cèdre	1 Gingko
4 Maronniers	3 Cercis
1 Charme	1 Kaki
2 Platanes	14 Chênes
1 Cercis	1 Noyers
3 Tilleuls	1 Amélanchier
4 Frênes	5 Sapins
1 Chêne	5 Bouleaux
2 Robiniers	1 Métaséquoia
	1 Chicot Canada
	1 Pterocaryer
	1 Clerodendron
	3 Féviers
	1 Charme Houblon
	2 Erables
	1 Saule
	3 Chataîgniers
	1 Cognassier
	1 Poirier
	1 Fontanesia
	3 Pecaniers
	1 Hêtre
55 arbres	**90 arbres**

Nous pouvons ajouter à cette liste le renouvellement de l'alignement le long des voies du tram (bâtiment de l'entreprise Philip Morris) pour des raisons de malformation au niveau du système racinaire. Tous les arbres ont été replantés, à savoir: 32 érables, 15 poiriers et 15 parrotias.

5.5 Demandes d'abattages sur les fonds privés

Demandes d'abattages liés à une construction	77
Demandes refusées	4
Nombre de demandes non liées à une construction	52
Compensations exigées	53
Sans compensation	4
Abattages sans autorisation	2

Office des forêts

Entité de gestion 124.00

1 Mission principale

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Office des forêts assurent l'aménagement et l'entretien multifonctionnel de la forêt par une sylviculture proche de la nature. Les bois poussant dans les forêts propriété de la Ville (13'000 m^3/an) sont valorisés dans la filière bois locale comme bois de service (bois scié) et bois-énergie (chauffages à distance, bois bûché).

Une gestion fine et respectueuse de la forêt exige des professionnel-le-s bien formé-e-s, c'est pourquoi l'Office assure la formation d'apprenti-e-s forestières bucheronnes ou forestiers bucherons ainsi que de stagiaires garde forestière ou forestier et ingénieur-e-s forestières ou forestiers.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Ingénieur forestier	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Aide de secrétariat	0.1	1
Équipe de Chaumont		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	2.0	2

Équipe des Joux		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	1.0	1
Équipe de Serroue		
Garde forestier	1.0	1
Contremaître forestier	1.0	1
Forestier-bûcheron	2.0	2
Total	**13.00**	**14.00**

Pas moins de 6 apprenti-e-s forestières et forestiers bûcheron-ne-s sont actuellement formé-e-s. Deux à Chaumont, deux aux Joux et deux à Serroue. Nous relevons qu'en juillet 2022, deux apprentis forestiers-bûcherons ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage. L'apprentie forestière-bûcheronne à Chaumont a échoué aux examens finaux. Elle a choisi de faire une année d'apprentissage supplémentaire dans une autre entreprise forestière.

Cette année, deux contremaîtres forestiers ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée après de nombreuses années d'activité en forêt. Ces deux postes ont été repourvus.

L'ingénieur forestier et la secrétaire réalisent également des tâches cantonales, financées par le Canton à hauteur de 0,43 EPT pour l'ingénieur forestier et à 0,1 EPT pour la secrétaire.

3 Évènements marquants

La météorologie a donné un caractère particulier à l'année forestière. Si la chaleur a été appréciable pour toutes les activités en extérieur et tout particulièrement en forêt, elle s'est révélée très éprouvante pour la santé des arbres, associée à une sécheresse intense.

L'adaptation des forêts, tout particulièrement sur le littoral, est une tâche que les forestiers mettent en œuvre sur le terrain depuis vingt ans. L'accélération de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques est toutefois bien plus rapide que l'évolution naturelle de nos peuplements forestiers.

3.1 Météorologie

Après une année 2021 bien arrosée, l'année 2022 s'est montrée particulièrement sèche. Tous les mois de janvier à août, à l'exception de celui d'avril, se sont montrés beaucoup plus secs que les moyennes mesurées jusqu'ici. Le mois de septembre a été bien arrosé et la pluie a été conforme aux moyennes habituelles pour les mois d'octobre à décembre. Toutefois, la bonne pluviométrie de la fin de l'année n'a pas permis de reconstituer les réserves d'eau dans le sol.

Le déficit de pluie a été aggravé par des températures nettement plus élevées que la moyenne sur tous les mois de l'année. La végétation a donc été soumise à une forte évaporation et à une sécheresse des sols.

3.2 Automne en plein été

Dès la mi-août, des feuilles mortes tombaient au sol en forêt. C'est là une réaction des arbres feuillus face au manque d'eau. La chaleur induisant la transpiration des arbres par leurs feuilles, il est préférable de se séparer d'une partie ou de la totalité de celles-ci pour passer au mieux un épisode particulièrement sec. Cette chute anticipée des feuilles réduit la croissance de l'arbre mais, dès que les conditions sont à nouveau bonnes, permet à l'arbre de s'en remettre. Le tilleul utilise très bien cette stratégie, les érables également mais le hêtre le fait de manière moins efficace. Les résineux (sapin, épicéa, pin) n'ont pas cette possibilité de perdre leurs aiguilles pour survivre à une période sèche.

3.3 Incendies

Ces conditions chaudes et sèches sont propices aux incendies. Malgré l'interdiction de faire du feu et les appels à la prudence, nous avons vécu deux incendies en forêt.

Le plus important a eu lieu le 14 juillet dans la forêt de Chaumont à mi-côte (Chable aux Raves). C'est une surface de 2'800 m^2 qui a été parcourue par le feu dans un secteur difficilement accessible. L'origine du feu est probablement due à la négligence humaine (feu pour un pique-nique mal éteint).

Le 31 juillet, c'est un canapé forestier qui a été détruit par les flammes. Là aussi, la négligence humaine est à l'origine du sinistre. L'emprise de l'incendie a été limitée à 25 m^2.

3.4 Course d'orientation

À l'occasion de son cinquantenaire, l'Association Neuchâteloise de Course d'Orientation (ANCO) a organisé, du 25 au 29 mai, le EGK Swiss5Days 2022, soit 5 jours de compétitions populaires et 3 étapes de la coupe du monde à Neuchâtel. Les courses se sont déroulées à Neuchâtel dans les forêts de Chaumont et de Valangin ainsi que dans la zone urbaine. Cette manifestation a eu beaucoup de succès et les forestiers ont préparé la torrée pour le repas de midi du jeudi 26 mai. Afin de remercier la Ville de son appui, l'ANCO a parrainé un arbre habitat dans la forêt de Chaumont.

3.5 Journée de l'environnement du Lycée Jean-Piaget

Quatre classes de première année du Lycée Jean Piaget sont venues sur le terrain dans le cadre de leur journée de l'environnement. Dans ce cadre, chaque élève a participé à l'arrachage d'une plante invasive, le solidage, sur le site des Pacots. En plus de l'aspect pratique de l'action, cela a été l'occasion de sensibiliser ces jeunes au problème des plantes invasives dans les milieux naturels.

3.6 Évolution du marché des bois

La demande en bois de service (bois scié) est forte depuis l'automne 2021. Cette demande s'est bien maintenue durant toute l'année 2022. Le prix moyen du bois a fait un bon, passant de CHF 76.- en 2021 à CHF 93.- par m^3 en 2022 pour le résineux (+ CHF 17.-). Pour le feuillu, cette augmentation est encore plus marquée, passant de CHF 98.- en 2021 à CHF 127.- par m^3 en 2022 (+ CHF 29.-).

Toutes les essences sont recherchées, à l'exception de l'érable dont le bois blanc est aujourd'hui peu demandé, la mode étant aux bois foncés (chêne, noyer, etc.) ou qui peuvent être facilement teintés (frêne).

4 Principales activités et réalisations

L'année 2021, bien arrosée, a permis aux arbres d'être bien vigoureux en 2022. De ce fait, le taux de chablis (taux d'arbres secs dans le volume de bois récolté) est redescendu à 13% alors que l'an dernier il était encore de 36%. Ce taux reflète bien la santé de la forêt qui s'est nettement améliorée entre 2020 et 2022. Malheureusement, l'été très chaud et très sec de l'année 2022 a fait augmenter la mortalité des arbres. Il est probable que le printemps 2023 sera marqué par un dépérissement sensible des arbres.

La récolte du bois a donc pu être menée assez normalement avec des interventions pour éclaircir les arbres les mieux adaptés, les plus vigoureux et les mieux à même de produire du bois de qualité. Ainsi, ce sont 13'846 sylves (= volume estimé des arbres debout) qui ont été récoltés pour un volume idéal d'exploitation de 14'920 sylves (sv). Une certaine retenue a été de mise avec les coupes afin de garder suffisamment de marge pour les exploitations forcées dont on pouvait craindre l'arrivée en fin d'année 2022.

4.1 Bois-énergie

Le marché du bois-énergie est relativement chahuté depuis le début de la guerre en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie. Le gaz et le pétrole ont vu leur prix subir des hausses très importantes. Les énergies produites localement ont subitement retrouvé un attrait tant en terme de prix qu'en terme de garantie d'approvisionnement. Les stocks de bois à destination des chauffages à distance sont suffisants pour garantir l'approvisionnement des installations. Le prix est resté stable car Viteos avait un contrat d'approvisionnement du gaz à un prix garanti pour toute l'année 2022. Le prix de la chaleur produite avec du bois sera renégocié pour l'année 2023.

Pour ce qui est du marché du bois sec en bûche, la saison est marquée par une crainte au sein de la population de pénuries d'électricité et de gaz. Beaucoup de celles et ceux qui sont équipé-e-s d'un poêle à bois pour tempérer leur logement ont fait des réserves importantes de bûches sèches. Dès le mois de juillet, les commandes de bois de feu ont afflué. Le stock disponible qui était supérieur au volume commercialisé annuellement était épuisé dès le mois d'octobre.

4.2 État sanitaire des forêts

Les périodes sèches qui se sont succédées avant 2021 ont eu un impact important sur la santé des arbres. En 2003, une épidémie de bostryches particulièrement forte a fait sécher beaucoup d'épicéas. En 2015, la canicule qui a suivi la grêle de 2013 a fait dépérir de très nombreux pins sur le Littoral. En 2018, la sécheresse et la canicule ont fait dépérir de nombreux hêtres et sapins blancs à une altitude comprise entre 500 et 700 mètres.

Les arbres ont bénéficié d'une année particulièrement favorable en 2021 grâce à des pluies suffisantes et bien réparties sur toute l'année. La chaleur et la sécheresse très forte de 2022 a bien été supportée par les arbres jusqu'au début du mois d'août. La sécheresse s'intensifiant et la chaleur restant vive, des chutes de feuilles précoces ont été observées ainsi que des attaques de bostryches.

La fin de l'année 2022 ayant été bien arrosée, le dépérissement des arbres s'est ralenti. C'est la raison pour laquelle relativement peu d'arbres secs ont été récoltés en 2022.

Toutefois, nous savons que le stress hydrique a des conséquences sur la mortalité des arbres plusieurs mois, voire une année après l'événement. Durant l'hiver 2022-2023, des dépérissements en hausse ont été observés. Un printemps sec aurait encore un effet accélérateur dans les dépérissements observés.

4.3 Passe-partout et cheval

L'évolution technologique des machines forestières est impressionnante depuis 20 ans. Si ces nouvelles machines apportent de nombreuses améliorations (sécurité au travail, diminution de la pénibilité des travaux forestiers, coûts d'exploitation plus faible, etc.), elles ont aussi leurs inconvénients. On peut en effet relever leur poids, leurs dimensions, et le besoin de disposer d'un réseau très dense de layons (chemins de terre utilisés par ces machines pour atteindre les arbres). Elles sont en revanche particulièrement efficaces dans les peuplements réguliers d'arbres petits ou moyens et majoritairement résineux.

Il ne s'agit pas d'exclure ces nouvelles machines des forêts de la Ville mais de les utiliser là où elles apportent une réelle plus-value. Dans les autres secteurs, la méthode traditionnelle (tronçonneuses et tracteur avec treuil) assure une bonne qualité du travail réalisé et un rendement honorable.

Cependant, il y a des secteurs difficilement accessibles, avec un terrain accidenté, où les méthodes anciennes d'exploitation du bois sont tout à fait concurrentielles. Il s'agit pour les professionnels de les réapprivoiser et de savoir où elles se montrent intéressantes.

Dans trois secteurs des forêts de la Ville, le débardage avec des chevaux avait du potentiel. Un essai a donc été mené pour tester cette méthode de travail et se l'approprier. Cette expérience a été très profitable pour tous les forestiers de la Ville. Ils ont pu apprendre à reconnaître le type de forêt qui se prête au débardage avec des chevaux, apprendre à préparer ces coupes et apprécier la douceur de cette méthode de travail pour le milieu forestier.

Dans ce contexte, nous avons saisi également l'opportunité d'un prochain départ à la retraite d'un forestier-bûcheron de l'équipe de la Grande Béroche passionné par l'abattage à l'ancienne pour initier les apprentis de la Ville à cette méthode. Les apprentis se sont donc familiarisés avec les outils du forestier-bûcheron d'avant l'invention de la tronçonneuse, la hache et le passe-partout.

Utiliser ces outils, c'est découvrir l'importance du rythme dans le travail, apprendre à doser sa force, la précision, le soin à apporter à ses outils et la coordination avec les gestes de son collègue.

5 Statistiques et indicateurs

Le temps qu'il a fait en 2022

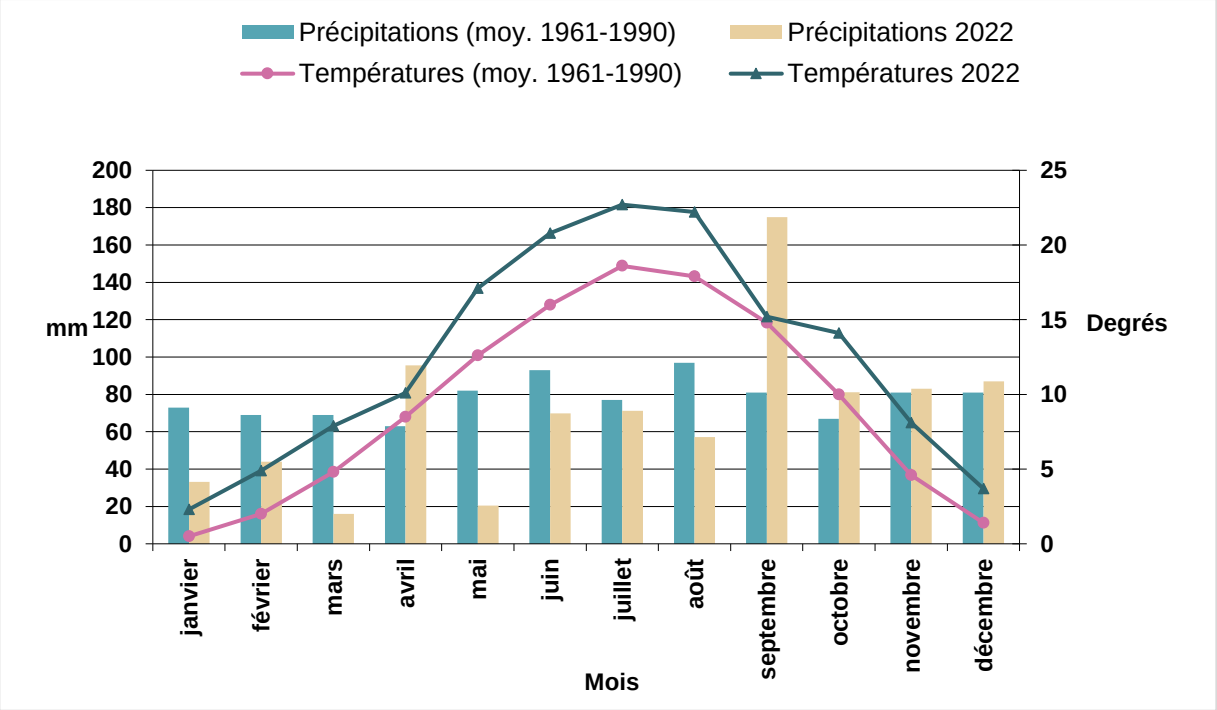

5.1 Dépenses et recettes par cantonnement

DÉPENSES en CHF	Chaumont	Les Joux	Serroue	TOTAL	2021	2020
Fonctionn. service, gestion	94'833	127'150	95'431	**317'414**	324'537	*
Fonction sociale	63'533	26'981	45'683	**136'197**	149'945	*
Exploitations	748'736	271'499	334'988	**1'355'223**	1'473'612	*
Soins à la jeune forêt	75'909	33'226	37'529	**146'664**	144'766	*
Entretien desserte	34'404	98'285	21'423	**154'112**	148'783	*
Hangar, atelier	117'254	34'541	97'282	**249'077**	236'631	*
Matériel, outillage, véhicules	74'633	58'278	67'363	**200'274**	167'744	*
Loyers, tiers et divers	120'667	137'312	116'875	**375'006**	354'010	*
DÉPENSES TOTALES 2022	**1'329'969**	**787'272**	**816'574**	**2'933'815**	3'000'028	*

Exploitations en sv	5'489	3'053	5'304	**13'846**	14'491	15'188
Produits en m³	4'210	2'837	4'594	**11'641**	12'064	11'867
Frais d'exploit. CHF/m³	178	96	73	**116**	122	*

** données non disponibles*

RECETTES en CHF	Chaumont	Les Joux	Serroue	TOTAL	2021	2020
Vente de grumes	111'790	84'219	290'822	**486'831**	537'348	*
Bois d'industrie	31'345	0	157	**31'502**	35'489	*
Bois de feu et divers	601'304	60'185	265'410	**926'899**	1'002'242	*
Produits vente des bois	**744'439**	**144'404**	**556'389**	**1'445'232**	1'575'079	*
Récupérations et divers	26'716	13'358	26'716	**66'790**	169'440	*
Travaux pour tiers	31'010	6'852	2'239	**40'101**	52'275	*
Indemnités, subv. et FFR**	214'180	218'572	222'012	**654'764**	559'143	*
RECETTES TOTALES 2022	**1'016'345**	**383'186**	**807'356**	**2'206'887**	2'355'937	*
Recette par m³ exploité	241	135	176	**190**	195	*
CHARGES NETTES 2022	**313'651**	**404'086**	**9'218**	**726'928**	644'091	*
Recettes des ventes CHF/m³	177	51	121	**124**	130	*
Recettes div. + subv. CHF/m³	64	84	55	**66**	65	*

** données non disponibles / ** FFR: Fonds forestier de réserve*

5.2 Prix des bois entre 1981 et 2022

CHF par m³ ou stère	2022	2021	2020	2019	1981
Grumes résineuses en écorce	**93**	76	61	59	153
Grumes feuillues en écorce	**127**	98	88	93	152.80
Bois de feu hêtre quartier	**90**	90	85	85	55
Bois de feu vendu au kWh	**0.059**	0.059	0,059	0,059	-
IPC (déc. 1982: 100)	**165.1**	**160.5**	**158.1**	**159.4**	92.8

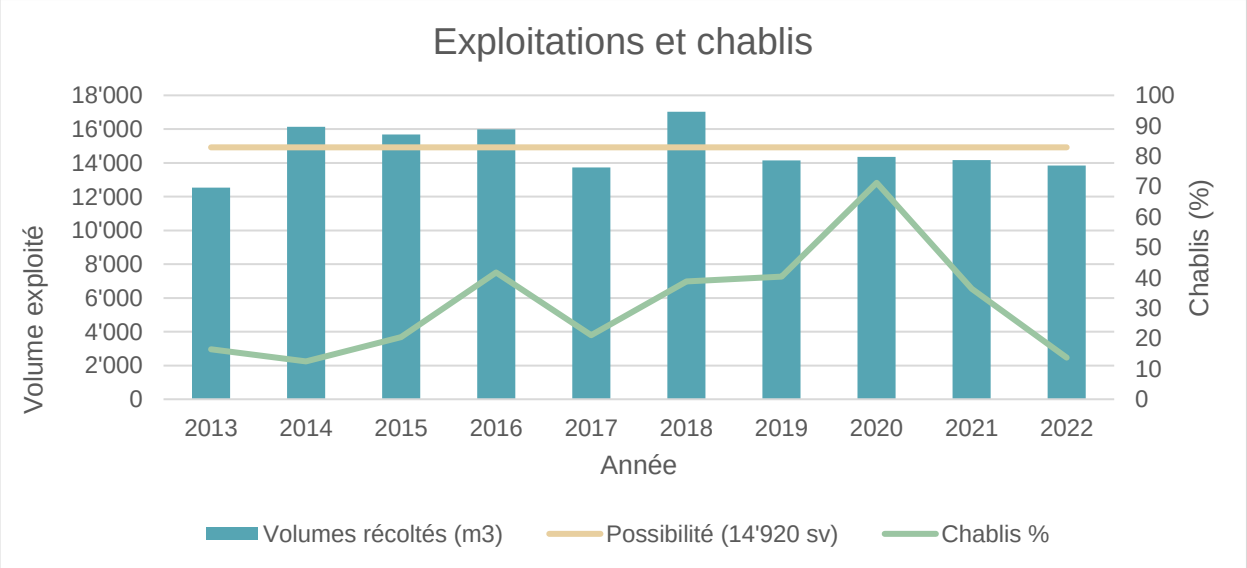

Office des domaines

Entité de gestion 123.00

1 Principales missions

L'Office des domaines assure l'entretien et la valorisation du patrimoine domanial (agricole, viticole, locatif et terrains au patrimoine financier), conseille et informe les locataires et les privés. Il soutient la conversion biologique des domaines agricoles et viticoles en propriété de la Commune de Neuchâtel.

L'office est sous la responsabilité de la Déléguée aux affaires foncières, directement attachée, dans cette fonction, au Conseiller communal en charge du dicastère. Cette fonction est destinée à:

- concevoir et mettre en œuvre la stratégie foncière de la Ville de Neuchâtel;
- soutenir le Conseil communal sur les questions foncières transversales à ses projets, préparer les décisions stratégiques;
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières et foncières de la Commune;
- veiller à l'application des lois, prescriptions et normes.

Le suivi des aspects fonciers des projets de leur conception à leur clôture est assuré par la déléguée pour l'ensemble de l'administration.

L'office établit également certains arrêtés de circulation routière (ACR) pour les autres dicastères; en 2021, 4 ACR ont été établis.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office, déléguée aux affaires foncières	1.0	1
Secrétaire	0.8	1
Architecte	0.6	1
Employé entretien Chaumont	0.5	1
Total	**2.9**	**4**

3 Évènement marquant

Suite de la mise en œuvre de la convention tripartite Etat-ECAP-VDN (pour rappel acquisition jardin botanique et DDP en faveur ECAP en 2021, coordination construction Data Center pour le SIEN en 2022 ; début négociations vente terrain à l'Etat pour projet appartements avec encadrement (à Corcelles-Cormondrèche).

Reprise de nombreux dossiers fonciers ouverts des anciennes communes et finalisation de certains (par exemple réaménagement de la RC 174 à Peseux, diverses acquisitions au PA à Peseux et Corcelles-Cormondrèche (projet de la Ficelle)).

Reprise des baux, baux à ferme, contrats, conventions, etc. en cours des anciennes communes pour porter le nombre d'objets gérés par les domaines de 516 à 659 au 01.01.2021.

Accompagnement des grands projets suivants Oméris, Tivoli Nord (pôle muséal), Ensemble Gouttes d'Or (promesses de DDP), Portes Rouges (acquisition au PA), chantier CFF (jardin des Troncs), chantiers OFROU (Monruz), projet de la Ficelle (servitudes foncières et acquisition au PA (DPCom), PS du Port, diverses planifications urbaines (PS les Arniers, PS Beauregard, Jeunes Rives, Possession-Chant des Oiseaux, Tivoli Sud).

4 Principales activités et réalisations

En 2022, près de CHF 370'000.- (CHF 390'000.- au budget) ont été investis pour assurer l'entretien du patrimoine bâti et près de CHF 59'000 (CHF 100'000.- au budget) ont été nécessaires pour l'entretien des terrains.

En 2022, 57 dossiers concernant les mentions de précarités ont été finalisés pour les permis de construire et 19 dossiers sont encore ouverts au 31.12.2022. La fusion a engendré l'établissement desdites conventions pour les cadastres de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Soit pour 2022, 1 dossier finalisé et 1 dossier ouvert pour Peseux, 9 dossiers finalisés et 6 dossiers ouverts pour Corcelles-Cormondrèche et 1 dossier finalisé et 1 dossier ouvert pour Valangin. Cela représente sur l'exercice 2022 env. 52% de précarités supplémentaires par rapport à 2021 uniquement pour les dossiers finalisés (année de la fusion qui avait déjà engendré 30% de précarités supplémentaire).

Acquisitions au domaine public communal DPCom (PA) :

Sanction du CE du 06.12.2021. Cadastre de Neuchâtel, 4/12 Rue de la Côte 18 acquisition par VDN de la SS HOIRIE CHAPPUIS MUSSARD de 103 m^2 à détacher du bien-fonds 2555 pour les verser au domaine public communal (DPCom) et former le nouveau DP 871 Com et le futur bien-fonds 18024. Acte du 18.02.2022.

Sanction du CE du 16.06.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue des Placeules 12, division cadastrale et échanges fonciers entre VDN, Fondation la Pesolière et l'EREN. Nouveaux biens-fonds 4317 et 4318. Bail pour places de parc pour la Fondation. Acte du 23.02.2022

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de Corcelles 3, réaménagement de la RC 174, acquisition par VDN de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale de 60 m^2 à détacher du bien-fonds 12 pour les verser au domaine public communal et cantonal et former le nouveau DP 87 Cant et le futur bien-fonds 4687. Acte du 07.03.2022.

Sanction du CE du 23.08.2021. Cadastre de Peseux, 8/5 Rue de la Gare 4, réaménagement de la RC 174, acquisition par VDN de PROCIMMO REAL ESTATE SICAV de 47 m^2 à détacher du bien-fonds 4239 pour les verser au domaine public communal et cantonal et former le nouveau DP 87 Cant et le futur bien-fonds 4689. Acte du 21.03.2022

Sanction du CE du 06.12.2021. Cadastre de Neuchâtel, 3/23 Rue des Parcs 133, acquisition par VDN de Masini Immobilier SA et de M. G. Proserpi de 72 m^2 à détacher du bien-fonds 15553 pour les verser au domaine public communal et former le nouveau DP 872 Com et le futur bien-fonds 18035. Acte du 24.03.2022.

Sanction du CE du 23.03.2022. Cadastre de Neuchâtel, 6/18 Rue Louis-Bourguet 16, acquisition par VDN de AXA Fondation de placement de 19 m^2 à détacher du bien-fonds 7355 pour les verser au domaine public communal et former le nouveau DP 875 Com et le futur bien-fonds 18043. Acte du 30.05.2022.

Sanction du CE du 22.06.2022. Cadastre de Neuchâtel, 6/18 Louis-Bourguet - Portes-Rouges 155, division cadastrale et cession au DP 875 Com, acquisition par VDN de Mme et de M. Hirsig de 86 m^2 à détacher du bien-fonds 7039 pour les verser au domaine public communal et former le nouveau DP 876 Com et les futurs biens-fonds 18107 et 18108. Acte du 23.08.2022.

Sanction du CE du 27.04.2022. Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, 8/59 Projet de la Ficelle, division cadastrale et cession au DP 3 Com, acquisition par VDN de Mme et de M. Junod de 52 m^2 à détacher du bien-fonds 3947 pour les verser au domaine public communal et former le nouveau DP 184 Com et le futur bien-fonds 6090. Acte du 27.10.2022.

Sanction du CE du 30.11.2022. Cadastre de Peseux, 8/5 Rond-Point du Château, divisions cadastrales et cessions au domaine public cantonal. Acte du 22.12.2022.

Cessions du DPCom (PA) : Néant

Acquisition au patrimoine financier (PF) :

Sanction du CE du 04.07.2022. Cadastre de Neuchâtel, 2/12 Rue du Clos-de-Serrières 25, acquisition par VDN M. Daniel Klein du bien-fonds 8269, non libre de bail. Acte du 12.07.2022.

Sanction du CE du 30.112022. Cadastre de Neuchâtel, exercice du droit de préemption légal à l'occasion de la vente par Rodolphe and Co SA du bien-fonds 15228 du cadastre de Neuchâtel, sis Rue de Pury n° 2 à Neuchâtel, à Michel Wolf SA., selon déclaration du CC du 21.11.2022 et envoi notaire du 01.12.2022.

Cessions du PF :

Arrêté du CE du 02.02.2022. Cadastre de Neuchâtel, 3/61, Rue Auguste-Bachelin, vente immobilière, la VDN vend à M. Mike Venuti, la part de COP C 14056 de l'unité juridique PPE 13131/A du bien-fonds 14047 (place de parc n°9). Acte du 16.02.2022.

Arrêté du CE du 02.02.2022. Cadastre de Neuchâtel, 3/61, Rue Auguste-Bachelin, vente immobilière, la VDN vend à M. Alain Percassi, la part de COP C 14066 de l'unité juridique PPE 13131/A du bien-fonds 14047 (place de parc n°19). Acte du 25.02.2022.

Arrêté du CE du 21.09.2022. Cadastre de Valangin, 8/77, Place de la Collégiale 7, vente immobilière, la VDN vend à Mme Guesdon le bien-fonds 91 (jardin de 24 m^2). Acte du 13.10.2022.

Arrêté du CE du 04.07.2022 et 19.10.2022. Cadastre de Neuchâtel, 4/48 Beaulac, modification et prolongation des deux droits de superficie distinct et permanent au 1er degré DDP 13'498, immatriculé sur le bien-fonds 13'496 (propriété privée communale) et DDP 13'499, immatriculé sur le bien-fonds 13'497 (propriété privée cantonale), en faveur de l'Hôtel Beaulac SA, à compter de l'échéance en 2062, pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 10.11.2092. Nouvelle redevance annuelle indexée IPC dès le 01.01.2023 de CHF 30'017.- (pour DDP VDN). Acte du 26.10.2022.

Arrêté du CE du 19.10.2022. Cadastre de Neuchâtel, 4/3, Maujobia 6, divisions cadastrale, vente immobilière, constitution de servitudes, cession au DPCom. La VDN vend à Mme Farine Gallina et M. Gallina le bien-fonds 18172, grevé d'une servitude d'interdiction de bâtir au profit de la commune et d'une servitude de passage et pour tous véhicules d'entretien de la forêt au profit des services de la Commune. Acte du 10.11.2022.

Transferts du domaine public communal (DPCom) ou domaine privé communal :

Décision du CE du 09.01.2023. Cadastre de Neuchâtel, 3/50 immatriculation du DP 172 Com et réunion au bien-fonds 9869 du cadastre de Neuchâtel (Quai Philippe Godet 18-22) pour former le futur bien-fonds 17867. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 13.12.2022.

Transferts du domaine privé communal au domaine public communal (DPCom) :

Décision du CE du 19.10.2022. Cadastre de Neuchâtel, 4/3 division cadastrale du bien-fonds 12417 du cadastre de Neuchâtel et transfert de 25 m^2 au domaine public communal pour former le futur bien-fonds 18173 et le futur DP 877 Com. Acte du 10.11.2022.

Décision du CE du 23.11.2022. Cadastre de Peseux, 8/5 exmatriculation du bien-fonds 1683 du cadastre de Peseux au domaine public communal pour former le futur DP 91 Com. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 29.11.2022.

Décision du CE du 09.01.2023. Cadastre de Neuchâtel, 3/41 Rue des Parcs 113, exmatriculation des biens-fonds 8156 et 9212 au domaine public communal pour former le futur DP 883 Com. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 09.12.2022.

Conventions diverses, servitudes, charges foncières :

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche, sanction du CE du 01.12.2021, 8/59 Pont-de-Rugenet, modification et extension d'une servitude foncière pour canal égout (eaux usées) grevant le bien-fonds 3269, propriété privée communale au profit du bien-fonds 4692, propriété de Mme Barthe. Acte du 27.01.2022.

Cadastre de Neuchâtel, sanction du CE du 23.03.2022, 3/42 Comba-Borel-chemin de la Sorcière, constitution d'une servitude foncière d'empiètement (maintien d'une cave) grevant le bien-fonds 1924, copropriété des biens-fonds 14849, 4948, 2208, 4982, 5219, 4981, 9847 (VDN, école des Parcs) et des PPE 17564/A, 17565/B, 17566/C, 17567/D sises sur le bien-fonds 13638. Acte du 21.04.2022.

Cadastre de Neuchâtel, sanction du CE du 11.12.2019, 5/20 Microcity, radiation et constitution d'une servitude foncière de passage au profit de la Commune de Neuchâtel grevant le bien-fonds 10951, propriété de l'Etat de Neuchâtel, Service de l'économie. Acte complémentaire du 08.06.2022.

Cadastre de Neuchâtel, sanction du CE du 14.10.2019, 5/20 Microcity, radiation d'une mention et d'une servitude foncière pour maintien de places de parc au profit de la Commune de Neuchâtel grevant le bien-fonds 16968 (en mutation, futur bien-fonds 17833), propriété de l'Etat de Neuchâtel, Service de l'économie. Acte complémentaire du 08.06.2022.

Cadastre de Neuchâtel, 7/28 Réservoir de Fontaine-André, constitution de servitudes foncières pour passage à pied et pour tous véhicules et place de manœuvre et conditions au profit du bien-fonds 7977 grevant le bien-fonds 7976. Acte du 23.06.2022.

Cadastre de Corcelles, 8/59 Chemin Vert, constitution d'une servitude foncière de passage à pied, à charge du bien-fonds 6087 et au profit du bien-fonds 6087, tous deux propriété privée communale en vue d'exploiter le bien-fonds 6087 en jardin potagers associatifs. Acte du 18.10.2022.

Cadastre de La Coudre, Décision du CE du 23.11.2022, 7/4 Monruz, réunion parcellaire des biens-fonds 2634 et 3149 pour former le futur bien-fonds 3556. Transfert gratuit par voie administrative selon réquisition du 29.11.2022.

Cadastre de Valangin, 8/77 Chemin des Ecoliers, constitution d'une servitude foncière de passage à pied public, à charge du bien-fonds 441, propriété de la Commune d'Hauterive et au profit de la Commune de Neuchâtel. Acte du 05.12.2022.

Dicastère du développement territorial, de l’économie, du tourisme et du patrimoine bâti (DTETPB)

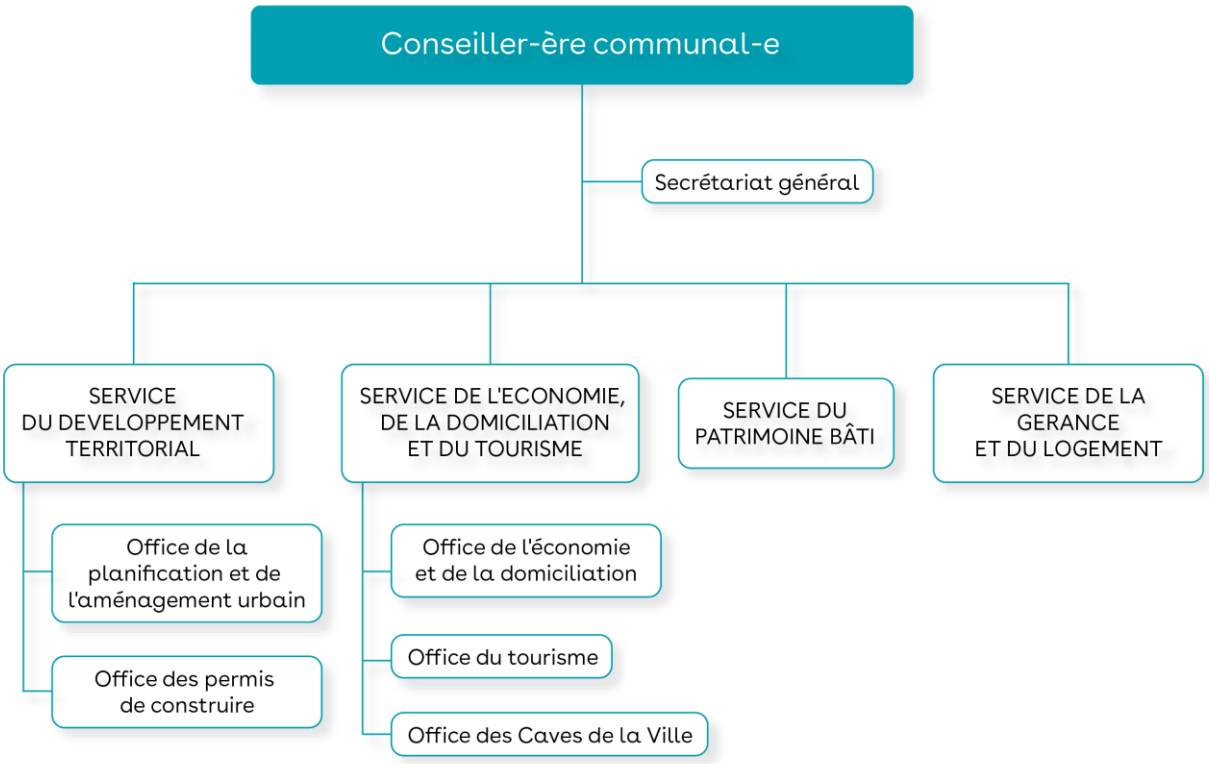

Secrétariat général du DTETPB

Entité de gestion 154.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines, de finances et juridiques du DTETPB. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères.

Le secrétariat général du DTETPB apporte un soutien aux services du dicastère sur des projets stratégiques et pilote certains projets transversaux. Avec la responsable de dicastère, il organise voire assure la suppléance en cas de vacance d'un poste de responsable d'entité.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseillère communale	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	0.9	1
Secrétaire de dicastère	0.9	1
Total	**2.8**	**3**

Le secrétariat général forme une stagiaire maturité professionnelle économie service (MPES) depuis le mois d'août 2022.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a permis de poursuivre le travail de coordination interne, de mise en concordance des fonctionnements des services, de révision des processus centraux, d'ajustements organisationnels et de reprise des dossiers suite à la fusion. Le secrétariat général a assisté la responsable de dicastère dans l'ensemble de ces tâches, qui doivent permettre au DTETPB de relever les défis en matière notamment de développement territorial, de domiciliation et de promotion économique et touristique, d'assainissement du patrimoine bâti ainsi que de stratégie immobilière et du logement.

Le secrétariat général s'est en particulier investi dans la révision du plan d'aménagement local ainsi que dans la préparation de la nouvelle stratégie immobilière et du logement.

En plus de ses tâches habituelles, le secrétaire général a assumé la suppléance au poste de chef du Service du patrimoine bâti durant le premier semestre de l'année 2022. Cet intérim a pris fin en juin avec le recrutement du nouvel architecte communal.

4 Principales activités et réalisations

Le secrétariat général a accompagné la préparation de nombreux dossiers stratégiques issus des services du DTETPB à l'intention du Conseil communal. Il a également piloté ou été impliqué dans la rédaction des rapports au Conseil général.

Afin de concrétiser la volonté de transversalité et de simplification au cœur du processus de fusion, le secrétariat général a participé activement aux structures de coordination inter-dicastères, dont la conférence des secrétariats généraux et la plateforme de planification urbaine. Il a également poursuivi le pilotage de deux projets transversaux au cours de l'année 2022 : le plan d'actions et de mesures pour la zone piétonne ainsi que l'analyse et l'amélioration de la signalétique sur le territoire de la commune fusionnée.

Concernant la zone piétonne, le secrétaire général a piloté les travaux du groupe inter-services qui a œuvré à l'analyse puis à la pérennisation du dispositif mis en place à l'été 2021. Suite aux enquêtes de satisfaction menées auprès de la population et des acteurs du centre-ville, l'application stricte de l'interdiction pour les véhicules d'accès au centre piétonnier hors des heures de livraison a été confirmée à l'été 2022. Des places de livraison supplémentaires ont été ajoutées. Une adaptation de la configuration du mobilier pivotant marquant l'entrée dans la zone piétonne est en cours de réalisation.

Le projet « signalétique » est piloté en binôme entre le secrétaire général du DTETPB et la déléguée au tourisme. Celui-ci vise à améliorer la signalétique directionnelle et informative sur le territoire de la commune fusionnée. Un mandat a été octroyé en fin d'année 2022 afin de concevoir une nouvelle gamme de totem d'orientation touristique et de définir des plans d'implantation détaillés. L'année 2023 devra permettre d'entrer dans la phase de réalisation du projet.

Service du développement territorial

Développement territorial

Entité de gestion 120.00

1 Mission principale

L'entité Développement territorial composée principalement du chef de service, du secrétariat et de la réception organise les activités de l'ensemble du service, assure le respect des objectifs stratégiques et opérationnels et participe à la coordination des projets transversaux au sein de l'administration communale.

L'entité, comme le service en général, collabore étroitement notamment avec les services du DDMIE, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Chargée de projet Nature en ville	0.9	1
Secrétaire de service	0.8	1
Secrétaires	1.3	2
Téléphoniste-réceptionniste	0.4	1
Total	**4.4**	**6**

3 Évènements marquants

L'année a été marquée par la réorganisation spatiale des différentes entités du service qui a conduit à une nouvelle répartition des postes et à une amélioration des conditions de travail. Le rapprochement physique avec d'autres services ou offices concernés par l'aménagement du territoire favorise la transversalité au sein de l'administration.

4 Principales activités et réalisations

L'architecte-urbaniste communal a assuré la conduite stratégique et opérationnelle des activités du service, qui sont décrites dans les rubriques concernant chacun des offices.

Dans le cadre du programme Nature en ville, la participation de la ville de Neuchâtel à l'étude de recherche « *Fokus biodiversität* » de la Haute École spécialisée de Zürich ZHAW, soutenue par l'OFEV, a été poursuivie. Le résultat de la recherche proposera, en 2023, une application promouvant la biodiversité dans les espaces verts privés et semi-publics tout au long de leur cycle de vie avec une version en français.

Les préavis sur les aménagements extérieurs des projets faisant l'objet de demandes de permis de construire sont effectués en collaboration avec l'office de planification et aménagement urbain et l'office des parcs et promenades.

Les travaux sur les murs des jardins de la propriété Moulins 37 ont été initiés et notamment la réhabilitation de l'ancien mur d'enceinte de la ville. En relation avec ce projet, le Conseil communal a établi le rapport 22-019 en réponse au postulat n° 176 « Faire revivre les jardins médiévaux : un projet novateur pour une recherche de son patrimoine ».

Office de la planification et de l'aménagement urbain

Entité de gestion 120.01

1 Mission principale

L'Office de la planification et de l'aménagement urbain poursuit trois missions principales :

- planifier l'aménagement du territoire communal et coordonner - pour la Ville - les planifications à l'échelle régionale et d'agglomération ;
- piloter les projets d'aménagement d'espaces publics et assurer la coordination de leur réalisation ;
- accompagner l'élaboration des planifications et des projets portés par des acteurs privés.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.9	1
Architectes cheffes de projet	2.1	3
Urbanistes chefs de projet	2.4	3
Architecte	0.8	1
Urbanistes	2.0	2
Dessinateur – dessinatrice en planif. du territoire	1.6	2
Recenseur	0.4	1
Total	**10.2**	**13**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'apprenti de 4ème année (CFC de dessinateur en planification du territoire) a terminé sa formation en juillet. Un nouvel apprenti de 1ère année a été engagé à partir d'août.

Un poste d'urbaniste à 70% et un poste de recenseur à 40% (contrats à durée déterminée ou à durée maximale) ont été pourvus, respectivement en juillet et septembre pour compléter l'équipe chargée de la révision du plan d'aménagement local (PAL) ; 1 EPT est financé par le crédit d'investissement y relatif, octroyé par le Conseil général le 27 juin 2022.

3 Évènements marquants

- Octroi d'un crédit pour l'élaboration du Plan d'aménagement local (PAL)

  Suite à un appel d'offres pour l'octroi d'un mandat, le Conseil général a accordé au Conseil communal en juin 2022 un crédit de CHF 2.13 millions pour l'élaboration du Plan d'aménagement local de la nouvelle commune. Cette planification doit permettre d'intégrer, dans une stratégie de développement à l'horizon 2040, les territoires des quatre anciennes communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

  La commission du Conseil général ad hoc constituée pour suivre ce dossier stratégique s'est réunie à 3 reprises en 2022.

- Jeunes-Rives – Etape 1 du projet : sanction préalable et début des travaux

  Le projet urbain de réaménagement des Jeunes-Rives a franchi en 2022 une étape décisive en vue de sa réalisation. Suite aux oppositions déposées, la procédure d'autorisation de construire a abouti et le permis a été octroyé. De manière indépendante, les travaux de la nouvelle batellerie se sont poursuivis et ont été achevés fin 2022.

- La Possession – Modification partielle du plan d'aménagement local

  Le Conseil général a approuvé en mars 2022 la modification du plan d'aménagement local en vigueur afin de permettre la réalisation d'une centaine de logements sur ce secteur stratégique de Corcelles-Cormondrèche. Suite à une modification de l'arrêté par le Conseil général, cette planification a formellement été adoptée par les autorités compétentes en automne 2022.

4 Principales activités et réalisations

Les principales planifications et projets urbains pilotés par l'Office de la planification et de l'aménagement urbain sont présentés ci-après. Les tâches de l'Office de la planification et de l'aménagement urbain sont également décrites dans le rapport du Conseil communal au Conseil général en réponse au postulat 184 « Pour une meilleure priorisation des projets urbanistiques et une véritable concrétisation des investissements ».

Planifications

<u>Ville, agglomération et région</u>

- Planification de Région Neuchâtel Littoral (RNL)

  Plusieurs études menées par la commission d'aménagement du territoire (CAT) ont été finalisées en 2022. Elles portent sur la nature et le paysage, l'économie et le tourisme et constituent des documents de référence pour la révision des plans d'aménagement locaux. Le Groupe de travail aménagement du territoire (GTAT),

présidé par un chef de projet de l'Office, assure la coordination des études entre les différentes communes.

- Projet d'agglomération (PA)

  L'Office a assuré la coordination générale du Projet d'agglomération, en partenariat avec les services communaux et cantonaux concernés ainsi qu'avec l'association Objectif :ne.

- Plan d'aménagement local (PAL)

  Un appel d'offres en procédure ouverte dans le cadre des marchés publics a été réalisé durant le premier semestre 2022, afin de sélectionner un groupement de mandataires spécialisés en charge de ce projet. Suite à l'octroi du crédit par le Conseil général, les travaux d'élaboration du PAL ont formellement été engagés en été 2022. La pré-étude, document de synthèse portant sur un diagnostic territorial, a été élaborée et transmise au Service de l'aménagement du territoire. Les premières orientations du projet de territoire, véritable stratégie de développement territorial de la nouvelle commune, ont été présentées en automne 2022 à la commission PAL du Conseil général.

Secteurs de développement

- Beauregard – plan spécial

  Le Plan spécial valant sanction préalable « Beauregard-dessus » porté par Bonhôte Immobilier SICAV a été déposé en juillet 2022 pour examen préalable auprès du Canton. Un préavis de synthèse favorable a été rendu à la fin de l'année, ce qui ouvre la porte à la procédure d'approbation formelle des documents qui doit se dérouler pendant le 1er semestre 2023.

- Portes-Rouges Coop – plan spécial équivalant à un permis de construire

  Le plan spécial valant sanction préalable « Portes-Rouges 55 », soumis à l'enquête publique à l'automne 2021, a fait l'objet de plusieurs oppositions. La procédure de conciliation avec les opposants et la Coop a débuté en 2022 et se poursuit actuellement.

- Gare de Neuchâtel – conception directrice

  Dans le cadre du développement des projets CFF dans le secteur de la gare (construction d'une nouvelle passerelle, réalisation de la ligne directe Neuchâtel – Chaux-de-Fonds et construction du bâtiment TransEurope II), la Ville doit planifier, étudier puis réaliser la requalification des interfaces et du domaine public entre le domaine ferroviaire et les quartiers environnants. Pour ce faire, une conception directrice qui cadre l'entier des projets en termes de pilotage, d'études, de déve-

loppement et de calendrier est en cours. Celle-ci doit permettre d'obtenir une vision à long terme et coordonnée avec l'ensemble des services et acteurs concernés de l'avenir de ce secteur stratégique.

- La Possession – modification partielle du plan d'aménagement

  Les travaux réalisés par la commune de Corcelles-Cormondrèche ont été poursuivis pour soumettre au Conseil général de la nouvelle commune fusionnée une demande de modification partielle du plan d'aménagement. La modification a été adoptée par le législatif en 2022. Cette procédure a pour objectif de permettre la construction d'un quartier durable dans ce secteur qui possède toutes les caractéristiques pour une densification de qualité. En parallèle, les requérant-e-s et les services se coordonnent afin de développer le projet architectural et urbanistique dans le cadre du plan de quartier «Le Chant des Oiseaux».

- Les Arniers – plan spécial

  Suite au préavis du Canton concernant une première version initiée par l'ancienne commune de Corcelles-Cormondrèche, le processus d'élaboration du Plan spécial valant sanction préalable a été entrepris au premier semestre 2022. Ce projet devrait voir son aboutissement en fin d'année 2023.

- Cadolles-sud – plan spécial

  Le plan spécial Cadolles-sud, accompagné de la modification du plan directeur sectoriel, a été déposé auprès du Canton pour examen préalable en septembre 2022, après coordination avec les services communaux concernés.

- Monruz / Gouttes d'Or – mise en œuvre du partenariat privé-public

  Le quartier Ensemble Gouttes d'Or SA, actuellement en phase d'avant-projet, est développé conformément au plan de quartier adopté, sur un terrain appartenant à la Ville. Le projet est porté par la SA Pilotage Gouttes d'Or. Les phases avant-projet et projet d'ouvrage permettront de mettre à l'enquête l'ensemble du projet immobilier afin d'obtenir un permis de construire en vue de sa réalisation. En parallèle, un travail sur l'octroi des DDP et le montant des rentes a été engagé.

- Peseux – zone réservée

  La zone réservée est appliquée depuis sa validation par le Conseil général le 8 novembre 2021. Des études portant sur les capacités d'accueil du secteur en termes de trafic et d'infrastructures ont été entreprises en été 2022 dans le cadre des travaux sur le PAL.

- Réaménagement du quai du port

  Depuis plusieurs années, le secteur du port compte parmi les dynamiques de la Ville en période estivale. Afin de pouvoir accompagner et encadrer son développement, une démarche a été initiée avec les différents acteurs de ce lieu. A l'issue de ce processus et sur recommandation du canton, un plan spécial devrait être soumis au Conseil général durant l'année 2023.

Espaces publics

- Le nouveau parc des Jeunes-Rives

  Le chantier de la batellerie s'est achevé en octobre 2022. La sanction préalable du parc a été octroyée en novembre, après un peu plus d'une année de traitement des différentes oppositions qui ont abouti à la signature de deux conventions. Les plans de sanction définitive pour la démolition du bâtiment du Douze-Septembre et les appels d'offres ont été lancés dans la foulée. Le chantier du parc débutera en mars 2023 pour le secteur de la place du Douze-Septembre puis, après une interruption estivale, reprendra en septembre avec l'aménagement de la rive qui devrait s'achever pour l'été 2024.

- Espaces publics du centre de Peseux

  Le Conseil général de Peseux a accepté à l'automne 2020 un crédit pour la finalisation des études et les travaux de réaménagement de la place de la Fontaine et la rue du Temple. Suite à l'adaptation de la planification de réalisation des différents secteurs courant 2022, le programme du projet a été affiné dans l'objectif de développer le projet d'ouvrage en 2023 et de réaliser les travaux en 2024 et 2025.

- Avenue des Portes-Rouges

  Le Conseil général a accepté à l'automne 2021 un crédit pour la finalisation des études et les travaux de réaménagement de l'avenue des Portes-Rouges. Les études ont repris fin 2022 après l'affinage du programme concernant notamment les évolutions récentes en matière d'aménagements cyclables et vont se finaliser en 2023. Les travaux débuteront au printemps 2024.

- Espaces publics de La Coudre

  Pas d'activités en 2022 sur le dossier si ce n'est la mise en place d'espaces de jeux et de détente éphémères sur la place. Les études seront reprises en 2023 conformément à la planification des investissements.

- Place et rue du Clos-de-Serrières, rue de Tivoli

  Le Conseil général a accepté à l'automne 2020 un crédit pour la finalisation des études et les travaux de réaménagement du Clos-de-Serrières. Cette décision a été confirmée lors de la votation populaire organisée le 13 juin 2021. La sélection

de l'équipe de mandataires en charge du projet a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert à l'international en 2022, conformément à la législation sur les marchés publics. L'équipe retenue, intégrant des spécialistes en matière d'adaptation au changement climatique, permettra de réaliser le projet pilote « Serrières vers une fraicheur de vivre ». Les études seront finalisées en 2023 en prenant en compte notamment aussi les projets du secteur (Tivoli Nord et Sud). Les travaux débuteront en 2024.

- Espaces publics du vallon de Serrières

  Afin de profiter de la synergie avec le projet immobilier Tivoli sud, dans le cadre notamment de la découverture de la Serrière, l'étude du réaménagement des espaces publics du Vallon de Serrières a débuté. Elle se poursuivra en 2023.

- Affichage

  La nouvelle concession d'affichage sur domaine public a été mise en place dès le 1er janvier 2023. Piloté par le Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, le processus d'appel d'offres a nécessité, de la part de l'Office planification et aménagement urbain, l'analyse des principes du plan directeur d'affichage en vigueur sur l'ancienne commune de Neuchâtel, une réflexion élargie sur le nouveau territoire communal et l'intégration des principes figurant dans la réponse à la motion n°328 « Pour une cité libre de toute publicité commerciale ». Cette démarche a permis de créer une carte de zonage et de principes du futur plan directeur d'affichage. Grâce à cette carte, les éventuelles modifications des panneaux d'affichage ont été pris en compte dans l'appel d'offres lancé au premier semestre 2022.

De par ses missions, l'Office suit également en continu plusieurs dossiers majeurs, en particulier : préavis en termes d'affichage, de mobilier urbain, de plan lumière et de permis de construire. Il assure également la coordination de l'utilisation des espaces publics (terrasses, etc.) avec les différents services de la Ville.

Plusieurs projets pilotés par d'autres services de l'administration sollicitent également l'Office de manière importante.

Enfin, l'Office établit et coordonne certaines prises de position de la Ville sur les planifications mises en consultation par les autorités cantonales.

Office des permis de construire

Entité de gestion 120.02

1 Mission principale

L'Office des permis de construire assure le traitement des autorisations de construire pour toutes les demandes concernant le territoire de la commune fusionnée et veille à la conformité des travaux réalisés. Il assure l'accompagnement des requérants dans toutes les démarches administratives, de la pré-consultation jusqu'à la concrétisation des projets.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Collaboratrice administrative	0.8	1
Inspectrices et inspecteurs des constructions	2.8	3
Inspecteurs des chantiers	1.9	2
Collaboratrice et collaborateur technique	1.7	2
Total	**8.2**	**9**

Le contrat à durée déterminée d'archiviste chargée de projet (0.5 EPT) s'est terminé.

L'Office compte 0.3 poste vacant, à repourvoir en 2023.

3 Évènements marquants

La démarche d'amélioration des processus de consultation interne, initiée en 2021, s'est poursuivie en 2022. Le nouvel outil informatique (programme PECO) développé avec le SIEN pour faciliter les échanges et la coordination inter-services, a pu entrer en phase test.

L'organisation et le fonctionnement de la Commission d'urbanisme dans sa nouvelle mouture sont très appréciés. Ces nouvelles dispositions ont permis d'améliorer la qualité du suivi des projets privés. Les projets qui rencontrent des difficultés sont accompagnés par une délégation de la Commission et les conseils portent leurs fruits, réduisant significativement la durée des procédures.

En mai 2022 l'Office a pris place dans ses nouveaux locaux sis au Faubourg du lac 5. Une journée portes ouvertes a été organisée en septembre afin de présenter au public les ambitions de l'office et les récents développements informatiques (site internet, programme PECO, enquêtes publiques en 3D).

Conscient des enjeux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de production d'énergies renouvelables et de sécurité de l'approvisionnement énergétique, l'Office des permis de construire, en collaboration avec le Service des infrastructures, a mis en

place des mesures visant à accélérer les procédures d'autorisation pour les installations solaires. (Réponse à l'interpellation 22-167 du groupe VERTPOPSOL « à quand les procédures simplifiées pour les installations solaires »).

4 Principales activités et réalisations

Les chiffres ci-dessous présentent l'activité de l'Office. En comparaison à l'année 2021, une légère hausse des dossiers est constatée. Avec l'urgence climatique, la guerre en Ukraine et la crainte de la pénurie d'énergie, l'année 2022 a vu une augmentation significative des demandes pour les installations de pompe à chaleur (sanctions définitives de minime importance). Une stabilisation du nombre de projets nécessitant des sanctions définitives normales est néanmoins constatée. Globalement, la charge de travail est toujours importante mais l'organisation mise en place suite à la fusion est efficace et les dossiers sont toujours traités dans les délais imposés par la loi.

Il est important de signaler que les projets rencontrent de plus en plus d'oppositions qui retardent les investissements privés et le développement urbain. Si l'office a délivré des permis de construire pour un total de 60 millions de francs d'investissements privés (CFC 2) en 2022 -significativement moins qu'en 2021, où un total de 160 millions avait été atteint - plusieurs projets privés représentant près de 100 millions de francs restent ainsi bloqués par des oppositions.

Enfin, il est important de préciser que de nouvelles données ont pu être référencées en 2022 grâce au nouveau programme PECO. Comme elles n'étaient pas disponibles pour l'exercice comptable 2021, seules les valeurs 2022 apparaissent dans le tableau du point 5 ; une comparaison pourra être effectuée avec les chiffres de l'année antérieure seulement à partir de l'année prochaine.

5 Statistiques et indicateurs

Activité générale

Dossiers	2022
Sanctions définitives de minime importance	250
Sanctions définitives normales	104
Sanctions préalables	9
Avenants aux sanctions	12
Autorisations	64
Contrôles de conformité	94

Inspection des chantiers

Dossiers	2022
Contrôles sur site de manière général (10/jour/inspecteur)	4200
Contrôles des chantiers hors PECO	81
Autorisations, validations (couleurs, échantillons)	50
Constats et suivis de constructions illicites	34
Conseils, informations et réclamations citoyennes	62
Contrôles de la sécurité du public et des chantiers	98
Préavis pour manifestations publiques (BPA)	15
Contrôles de conformité	85

Commission d'urbanisme (CU) et délégation CU

Intitulé	2022
Nombre de séances CU	7
Nombre de séance délégation CU	10
Dossiers présentés CU et délégation CU	51
Préavis favorables	30
Préavis réservés	10
Préavis défavorables	11

Les données ci-dessous présentent des statistiques descriptives sur les différents types de permis de construire délivrés et de constructions terminées. On peut relever deux tendances pour 2022 :

- La part de maisons individuelles est plus élevée par rapport aux autres types de constructions avec logements.
- Le potentiel de nouveaux logements découlant du nombre de permis délivrés reste relativement important, phénomène probablement lié à l'excellente dynamique de notre nouveau territoire.
- Le nombre de constructions nouvelles et transformations importantes est assez stable, malgré les différences selon les types de bâtiment.

Permis délivrés pour nouvelles constructions et transformations importantes (par type de bâtiment)

Type	2022
Maisons individuelles	76
Maisons à plusieurs logements	49
Maisons à usage mixte d'habitation et activités	12
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	50
Autres bâtiments (adm., garages, etc,)	36
Total	**223**

Nombre de constructions nouvelles et transformations importantes terminées (par type de bâtiment)

Type	2022
Maisons individuelles	22
Maisons à plusieurs logements	9
Maisons à usage mixte d'habitation et activités	3
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	24
Autres bâtiments (adm., garages, etc,)	6
Total	**64**

Office de l'économie et de la domiciliation

Entité de gestion 108.00

1 Mission principale

L'Office a pour mission de garantir et de développer des conditions-cadres favorables au développement de l'activité économique et à la domiciliation en ville de Neuchâtel. Il assume en particulier un rôle d'intermédiaire entre le politique, l'administration et les acteurs privés et économiques et de porte d'entrée pour ces derniers.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef d'Office / Délégué à l'économie et domiciliation	0.9	1
Assistante administrative	0.4	1
Total	**1.3**	**2**

Le tableau ci-dessus présente l'état au 31 décembre 2022. En mai 2022, une assistante administrative a été engagée à 40% afin de soutenir le chef de Service dans ses tâches administratives ainsi que dans la gestion des dossiers. Suite au départ à la retraite du délégué au centre-ville et aux commerces en septembre 2022, une chargée de projets a été engagée sous contrat de mandat privé pour 50%.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par un nombre important de dossiers traités et par le départ à la retraite du délégué au centre-ville et aux commerces. Afin de le remplacer, une chargée de projet a repris la gestion des animations annuelles et manifestations de fin d'année qui ont dû être adaptées en raison de la crise énergétique.

En collaboration avec le délégué au développement technologique de la Ville et le SIEN, l'Office a démarré un projet de gestion informatisée des dossiers Cette solution informatique intégrera une base de données permettant de gérer et de suivre les différents dossiers, d'accéder à une base de données des mouvements de sociétés sises sur le territoire communal et d'intégrer la liste des locaux vacants.

Plusieurs séances de coordination ont eu lieu avec le délégué à la domiciliation du Canton ainsi qu'avec les Services de la promotion économique cantonale et de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

4 Principales activités et réalisations

4.1 Activités de l'Office de l'économie et de la domiciliation

Les dossiers traités par l'Office depuis novembre 2021 sont répertoriés par catégories : **société, domiciliation et administration.**

En ce qui concerne les **sociétés**, de nombreux contacts avec des entreprises établies sur le territoire de la ville mais aussi sur l'ensemble du canton Neuchâtel, voire hors canton, ont été établis. Ceci démontre de l'importance d'avoir une porte d'entrée « ville » pour des demandes des entreprises. Même si l'ensemble des demandes d'implantation ou de développement n'ont pas pu être satisfaites, notamment par manque de locaux ou de terrains, ce ne sont pas moins de 200 emplois qui ont pu être conservés (100) ou développés (100) sur notre commune.

Parmi ces sociétés, nous pouvons citer une entreprise dans le domaine des télécommunications implantée à Neuchâtel depuis de nombreuses années et qui pourra à l'horizon 2025, grâce à des locaux trouvés à Puits-Godet par l'Office, augmenter son effectif de 80 personnes (passage de 100 à 180 emplois). Une autre, dans le domaine de l'horlogerie, qui maintiendra tout en pan de son activité dans le canton grâce à des locaux trouvés au centre-ville (20 à 30 emplois) au détriment de Bienne.

Enfin nous citerons encore l'implantation d'une société de placement fixe et temporaire qui maintiendra son activé en ville grâce à des locaux mieux centrés, dans les anciens bureaux du Service des ressources humaines de la Ville.

Pour la **domiciliation**, la Ville de Neuchâtel continue de gagner quelques habitants depuis la fusion de communes. Même si les résultats sont encore timides, la stratégie est en plein développement, notamment avec le canton. Deux réussites de domiciliation de familles ont permis d'ores et déjà de mieux comprendre les besoins des futurs habitants et d'adapter les efforts aux bons endroits pour le futur.

Un dossier a impliqué un travail important en lien avec la domiciliation par la création de l'Association *Neuchatel Expat Welcome Committee* en date du 1er septembre 2022. Co initiée par l'Office avec 3 acteurs privés, le but de l'association est l'accueil de la communauté internationale dans la région neuchâteloise, et plus spécifiquement dans notre ville qui héberge de nombreuses entreprises. Une première manifestation a eu lieu le 1er décembre et a rencontré un vif succès puisque sur une septantaine de personnes conviées, 58 ont participé à l'évènement, ont planché sur l'amélioration de l'accueil des expatriés et de leurs familles et ont élaboré une feuille de route pour en ancrer davantage à Neuchâtel.

Pour la partie **administration**, ces premiers mois ont permis la mise en place de processus internes à l'office, la participation à différents groupes de travail ou de coordinations avec des entités publiques ou parapubliques. Les principaux projets à relever sont :

- Un projet « pilote » informatique de suivi des dossiers et de bases de données des entreprises sises sur le territoire de Neuchâtel a été lancé en collaboration avec le développement technologique de la Ville, le SIEN et le Service cantonal des statistiques. Ce projet implique de précieuses collaborations avec le Canton et devrait devenir opérationnel d'ici 2024.

- Un groupe de travail réunissant le Service du développement du territoire, la déléguée aux affaires foncières et le Service de la gérance et du logement a permis de déterminer, en prévision du PAL, le potentiel existant ou à développer pour les zones industrielles (ZI), les zones d'activités économiques (ZAE) et les zones mixtes (ZM).

- L'implication de l'Office dans le rapport de politique immobilière et du logement qui sera présenté par le Service de la gérance et du logement en automne prochain au Conseil général.

4.2 Activités de la chargée de projets au centre-ville et aux commerces

L'année 2022 a été nourrie de forts contacts avec l'ensemble des commerces de la nouvelle commune et plus particulièrement via les sociétés locales : la Société d'Emulation de Valangin, Sports Culture Loisirs 21 et la fondation Fornachon à Peseux, l'Union des Sociétés locales à Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Centre au centre-ville de Neuchâtel, les FNCID (Fédération Neuchâteloise du Commerce Indépendant de Détail) dans le canton ainsi que l'association Créateur d'Entreprises et PME (CE-PME) et la CNCI (Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie).

Le concept d'habillage des vitrines vides compte 3 lieux d'affichage : rue des Moulins 28, rue de l'Hôpital 17, rue du Faubourg du Lac 5. Le concept initié par l'Office en 2022 prévoit de solliciter les propriétaires de lieux stratégiques ou de passage laissés à l'abandon et à l'affichage sauvage, afin de disposer de leur vitrine pour promouvoir des événements soutenus par la Ville de Neuchâtel et coordonnés par le groupe de travail Tourisme-Culture-Economie.

La Ville a collaboré et soutenu les commerçants par le biais de la subvention à Neuchâtel-Centre dans ses actions en centre-ville, en particulier pour la tenue de la Quinzaine commerciale, ainsi qu'à l'association Jeudi-Oui qui a permis de créer sur l'ensemble de la commune de réelles synergies entre les acteurs culturels, commerciaux et résidentiels de 9 quartiers, mettant en valeur la richesse architecturale et historique des lieux visités.

La chargée de projets a également participé à plusieurs événements tels que la Fête de la Fontaine, l'Eurogym, le pique-nique géant ou encore ArtyShow.

Les fêtes de la Saint-Nicolas sur 4 sites ont marqué le démarrage des festivités de fin d'année avec de belles affluences de tous les âges. L'ensemble de ces évènements se

sont articulés autour de plusieurs manifestations et événements : Plage de Glace - Marchés de Noël - Chalets de Noël - Saint-Nicolas - Les décorations de pains d'épices - Vitrines Lego - Crèches de Noël - Contes de Noël - Ouvertures spéciales des commerces - Corrida Raiffeisen (700 coureurs au centre-ville) - Silent party - Pédalons pour éclairer (vélos, mât solaire, peinture photoluminescente). La présence de nouveaux chalets à la rue de l'Hôpital, a donné un véritable air de Noël au centre-ville qui a également accueilli l'édition du Jeudi-Oui de décembre. La bonne répartition des installations et des animations sur l'étendue géographique de la commune fusionnée a aussi été appréciée. Les contes de Noël à Corcelles-Cormondrèche, le marché artisanal de Noël à Peseux ou encore le pédalier à Valangin ont été salués.

4.3 Activité immobilière : recherches de locaux et de terrains disponibles

Le délégué à l'immobilier et aux logements rattaché au service de la gérance et du logement en 2021, a renseigné l'Office mensuellement quant aux locaux disponibles au sein de la gérance de la ville et des gérances locales.

Sollicitations de l'Office de l'économie pour année 2022		Nombre de demandes en			Surface commerciale		Surface bureau		Surface industrie		Surface totale		Terrain m2		
Type de sociétés	Nombre de demandes	Achat	Location	Achat ou location	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Nombre de demandes	Min	Max
Commerciale Artisanale	5														
Industrie lourde / légère	13	2	17	7	1'250	1'500	2'530	4'280	10'400	18'950	14'180	24'730	6	39'500	47'500
Service	8														
Total	**26**														

En marge à la gestion de ces dossiers, l'Office a tenu et mis à jour une nouvelle base de données liée aux biens immobiliers et terrains d'importance en les documentant de plans et de plaquette de présentation destinés aux futures implantations stratégiques d'entreprises. Une trentaine de dossiers sont aujourd'hui prêts à être transmis aux investisseurs ou entreprises intéressés.

L'Office a traité 26 demandes en surfaces exprimées en m2. On retient prioritairement une vraie demande du marché en surfaces de terrains constructibles en zone industrielle et une forte demande en surfaces industrielles et de bureaux déjà construits.

Office des Caves de la Ville

Entité de gestion 122.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'Office sont les suivantes :

- Gestion du domaine viticole
- Encavage du raisin provenant du domaine viticole
- Ventes de vins
- Gestion et administration des caves
- Organisation de dégustations

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	0.6	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.9	1
Total	**1.5**	**2**

Le tableau ci-dessus ne reprend que les postes pourvus en contrat à durée indéterminée et ne mentionne donc pas le 0.15 EPT d'heures pour les vendanges inscrit au budget chaque année.

3 Évènements marquants

Après un exercice 2021 marqué par la situation sanitaire qui a entraîné la fermeture des restaurants durant plusieurs semaines ainsi que l'annulation de la plupart des manifestations, l'année 2022 a permis un retour à la normale dès le printemps. Les Caves de la Ville ont ainsi augmenté leur chiffre d'affaire, notamment en lien avec des très bons résultats dans le cadre du partenariat officiel avec Festi'neuch et de la Fête des Vendanges et avec les actions liées au jubilé des 80 ans des caves.

Une parcelle située entre Serrières et Auvernier a été durement impactée par la grêle. Les Caves de la Ville ont perçu une indemnisation de l'assurance grêle en conséquence.

4 Principales activités et réalisations

<u>Ventes</u>

- Vente de vin en vrac à d'autres encavages en baisse (-100%) : 0 francs (64'600 francs en 2021)
- Vente de raisin à d'autres encavage au moment des vendanges en augmentation (+ 24.8%) : 159'793.90 francs (120'033 francs en 2021)

- Vente de bouteilles et visites-dégustations en augmentation (+ 37.9%) : 514'769 francs (373’196 francs en 2021)
- Vente aux clients départ cave avec paiement comptant en diminution (- 7.3%) : 133'076.05 francs (142’858 francs en 2021)

Stocks

Les stocks sont stables au 31.12.2022. Cette situation s’explique par des ventes en augmentation et une bonne quantité récoltée. Les stocks sont globalement sains.

En revanche, un stock de vin a été récupéré de l’ancienne commune de Peseux. Celui-ci ne pourra probablement plus être vendu au vu de la qualité et des millésimes.

Tâcheronnage

La reconversion en bio s’est terminée avec les parcelles de vignes de Serrières. De ce fait en 2023 tous les raisins seront certifiés selon le cahier des charges de Bio Suisse.

Le coût de la culture de la vigne est de 3.80/kg de raisin récolté pour 2022 (75'913 kg) ; l’offre de base en 2015 étant de 3.69/kg (68'000 kg). Ce coût plus faible qu’en 2021 (5.11/kg) s’explique par une année exceptionnelle avec une période de végétation qui a été sèche tout au long de la saison. La pluie a fait son retour 15 jours avant les vendanges ce qui a permis une quantité de récolte dans la moyenne.

Rendement

La vendange 2022 a été de très bonne qualité pour tous les cépages et la quantité est égale à la moyenne décennale malgré l’épisode de grêle.

Manifestations et activités

Les Caves de la Ville ont participé en 2022 aux manifestations suivantes :

- 6 encaveurs de la Ville se sont retrouvés le 19 janvier dans la cour de l’Hôtel DuPeyrou pour présenter le Non-Filtré dont la présentation publique cantonale officielle avait été annulée (Covid).
- Apéro Festin Neuchâtelois dans la cave voûtée entièrement vidée en collaboration avec le restaurant de l’Hôtel DuPeyrou, le 13 mars
- Balade nocturne de la Jeunesse viticole Neuchâteloise, le 19 mars
- Caves ouvertes cantonales, le 6 et 7 mai
- Tenue d’un stand à la Quinzaine commerciale de Neuchâtel, le 28 mai et le 4 juin
- Festineuch, du 9 au 12 juin
- Présentation publique cantonale de l’Œil-de Perdrix à Neuchâtel, le 15 juin
- Fête des 80 ans des Caves, le 10 septembre

- Fête des vendanges – tenue d'un chalet au Village Vigneron, du 23 au 25 septembre
- Participation au marché du Terroir à Cernier, les 5 et 6 novembre
- Présentation publique cantonale du Pinot Noir à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, les 16 et 17 novembre

Les Caves de la Ville ont organisé en date du 1, 2 et 3 décembre la troisième édition de la ballade gourmande en cave. Cet évènement a rencontré à nouveau un beau succès !

A noter que les Amis des Caves viennent en soutien pour assumer les évènements importants pour la vente et la promotion de produits.

Dans le cadre de la sélection des vins neuchâtelois, le Pinot Noir Barrique 2020 et le Pinot Noir 2020 ont décroché le prix de la sélection d'Or. Le vin liquoreux (Douce Insouciance 2020) a remporté le prix d'Excellence (premier de sa catégorie).

Dans le cadre du Grand Prix du vin Suisse, la Perdrix Blanche 2021 et la Douce Insouciance 2020 ont remporté la médaille d'or et le Pinot Gris 2021 la médaille d'argent.

5 Statistiques et indicateurs

Le domaine viticole représente une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha pour les Caves de la Ville.

S'agissant de notre propre production, la récolte 2022 se présente de la manière suivante :

Blanc (Neuchâtel)	10'463 kg sur 11'674 m^2, soit 0.896 kg/m^2 19.2 % Brix, soit 79.4 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	12'759 kg sur 14'401 m^2, soit 0.885 kg/m^2 18.4 % Brix soit 75.9 degrés Oe
Pinot Noir (Neuchâtel)	18'672 kg sur 29'155 m^2, soit 0.640 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Pinot Noir (Colombier)	20'415 kg sur 32'087 m^2, soit 0.636 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 degrés Oe
Pinot gris	3'818 kg sur 8'314 m^2, soit 0.459 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Chardonnay	3'119 kg sur 4'652 m^2, soit 0.670 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 97.4 degrés Oe
Gamaret	604 kg sur 1'632 m^2, soit 0.370 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 97.4 degrés Oe
Garanoir	1'232 kg sur 3'346 m^2, soit 0.368 kg/m^2 24.0 % Brix, soit 101 degrés Oe
Gewürztraminer	1'386 kg sur 3'761 m^2, soit 0.368 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 95.6 degrés Oe

Mara	1’327 kg sur 1895 m^2, soit 0.700 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Galotta	1'406 kg sur 1’604 m^2, soit 0.876 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 95.6 degrés Oe

Au niveau des rendements, 2022 représente une très bonne année après une année 2021 particulièrement faible.

Les pourcentages ci-dessous sont calculés sur le quota maximum autorisé par cépage.

	2022	**2021**
Pinot Noir	80%	56%
Gamaret	46%	43%
Garanoir	46%	65%
Gewürztraminer	46%	52%
Mara	58%	34%
Galotta	73%	84%
Chasselas	99%	95%
Pinot Gris	57%	25%
Chardonnay	84%	65%

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction de la moyenne du % Brix de la vendange 2022. Le prix de base du kilo est de :

	Fr. / kg 2022	**Fr. / kg 2021**
Vendange blanche	3.60	3.40
Vendange rouge	5.30	5.20

En fonction des résultats obtenus (% Brix à la vendange), les montants suivants ont été atteints :

	Fr. / kg 2022	**Fr. / kg 2021**
Chasselas	3.85	3.40
Pinot Noir	5.99	5.56
Pinot Gris	5.99	5.20
Chardonnay	5.88	5.04
Gamaret	5.57	4.73
Garanoir	6.10	5.04
Gewürztraminer	5.67	5.20
Mara	5.99	5.98
Galotta	5.67	5.67

A noter que 1’210 kg de Chardonnay, 1’386 kg de Gewürztraminer, 12’113 kg de Chasselas, 17’579 kg de Pinot Noir ont été vendus en raisin à la vendange.

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes au 31 octobre 2022 :

	2022	**2021**
Blanc	8’670 litres	8’800 litres
Pinot Noir	7’062 litres	5’350 litres
Œil-de-Perdrix	7’192 litres	4’000 litres
Perdrix Blanche	1’575 litres	2’000 litres
Pinot gris	2’863 litres	1600 litres
Chardonnay	1’450 litres	800 litres
Gamaret / Garanoir	1’285 litres	1'500 litres
Mara	995 litres	190 litres
Galotta	1’431 litres	600 litres
TOTAL	**32’753 litres**	**24’840 litres**

Office du tourisme

Entité de gestion 147.00

1 Mission principale

Les missions principales de l'office sont les suivantes :

- Développer le tourisme en ville de Neuchâtel en valorisant ses nombreux atouts et en faisant sa promotion hors de nos frontières.
- Améliorer la qualité de l'accueil et les infrastructures touristiques.
- Participer à l'élaboration, au développement et à la promotion de l'offre touristique.
- Etre au service des citoyen-ne-s neuchâtelois-e-s en matière d'affaires touristiques.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office – déléguée au tourisme	0.8	1
Secrétaire	0.5	1
Chargée de projets tourisme	0.5	1
Total	**1.8**	**3**

L'office a accueilli une stagiaire linguistique du 3 au 28 octobre 2022.

3 Évènements marquants

Afin de poursuivre les efforts de promotion du label « Musées de Neuchâtel » débutés en 2021, l'office communal du tourisme fait voyager un container interactif pour aller à la rencontre du public à travers la Suisse et de la France voisine. Onze destinations ont ainsi été atteintes entre mai et octobre 2022 (Besançon, Neuchâtel-BPU, Fribourg, Peseux, Neuchâtel-MEN, Berne, Zürich, Laténium, Bienne, Neuchâtel-MahN, Valangin). Cette mise en valeur est complétée par une campagne traditionnelle nationale (affichage, spots, flyers, etc.) et digitale (avec notamment un usage intensif des réseaux sociaux). Le retour du public est très positif, et de nombreuses questions relatives à la destination touristique « Ville de Neuchâtel » sont posées.

En octobre 2022, l'interpellation 22-609 du groupe PLR intitulée « Quelle stratégie touristique pour notre commune ? » est déposée et traitée par le Conseil général dans sa séance du 14 novembre 2023. Une réponse circonstanciée a été apportée et a permis de clarifier les missions et les prestations nombreuses faites par l'office et de mettre en avant le retour très positif de la dynamique touristique dans notre Ville (meilleures nuitées depuis 10 ans).

En collaboration étroite avec Tourisme neuchâtelois, le projet d'Escape game urbain « Mission Astrophone » est inauguré en octobre. L'objectif est de proposer une nouvelle

expérience s'adressant plus particulièrement à un public cible jusqu'ici peu touché par les produits Belle-Epoque existants, à savoir les 15-25 ans. S'appuyant sur le succès rencontré par les « escape rooms », un concept novateur d'escape game à l'échelle de la ville a été imaginé. Les débuts sont très prometteurs, de nombreuses réservations sont effectuées aussitôt l'information relayée dans les médias. Une grande campagne promotionnelle est prévue en 2023, notamment en collaboration avec Suisse Tourisme.

4 Principales activités et réalisations

Accueil et confort de l'hôte

Le groupe de travail « affichage et signalétique » poursuit son travail dans le but d'une meilleure orientation dans l'espace public des touristes ainsi que des usagers et des usagères de la ville et de sa région tout en mettant en valeur et en améliorant la visibilité des atouts culturels, touristiques, événementiels, patrimoniaux et scientifiques. Un mandat est confié à une agence spécialisée dans la signalétique touristique pour établir très concrètement les détails du futur dispositif (mobiliers, emplacements, coûts). La production et l'installation du mobilier devrait se réaliser en 2023.

Le projet d'Auberge de jeunesse des Sablons est pour l'heure en attente en raison de la priorité donnée à la rénovation du Collèges de Parcs nécessitant la réquisition du Collège des Sablons. Néanmoins les démarches nécessaires pour l'élaboration d'un avant-projet sont relancées avec l'objectif d'une demande de crédit au Conseil général en 2024.

L'office participe aussi à l'accueil de l'événement international Eurogym qui a vu séjourner plus de 5'000 jeunes gymnastes et leurs accompagnants durant dix jours début juillet.

Enfin, de nouveaux panneaux bilingues donnent des informations aux visiteurs du Gor de Vauseyon à propos des moulins qui y sont installés.

Développement de l'offre

La multifonctionnalité du Sentier du temps (loisirs, biodiversité, aspect éducatif), contribue à le rendre attractif auprès des usagers et des usagères ainsi que des touristes. Au départ de Chaumont, ce sentier a désormais plus de 20 ans d'existence et une rénovation complète est envisagée. Un groupe de travail réunissant le Musée d'histoire naturelle, Tourisme neuchâtelois et l'office du tourisme de la Ville pilote ce projet avec la perspective d'une inauguration courant 2024, qui ira de pair avec la mise en valeur de tout le site de Chaumont.

L'édition 2022 de Chocolatissimo est un franc succès. Le chocolat neuchâtelois est ainsi à l'honneur durant toute une semaine, exceptionnellement avancée du 15 au 22 octobre, principalement au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans dix confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement au Théâtre du Pommier, Théâtre du Passage et au Jardin botanique. Cette neuvième édition de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, a accueilli plus de 10'000 personnes qui se sont déplacées

pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprenti-e-s du CPLN.

A noter encore la participation de l'office à la conception du parcours « Neuchâtel, empreintes coloniales » qui sera inauguré en 2023, ainsi qu'à la rédaction d'un nouveau guide édité par Alphil, intitulé « Un parfum de chocolat – Sur les traces de Suchard à Neuchâtel ».

Promotion

Outre la poursuite des différentes actions promotionnelles mises en places ces dernières années (campagnes SGA, Neoadvertising, Livesystems, BLS, poses drapeaux centre-ville, etc.), plusieurs opérations ont été menées pour développer d'autres axes stratégiques de promotion.

Nous pouvons citer par exemple, une campagne nationale afin d'augmenter la notoriété du Vallon de l'Ermitage, agrémentée de la mise sur pied d'un quiz téléchargeable permettant aux familles de découvrir ce lieu tout en s'amusant. En outre, quatre panneaux « Bienvenue au Vallon de l'Ermitage » sont posés aux quatre entrées.

L'office communal du tourisme est désormais en charge de la gestion de l'affichage dans les abribus pour la promotion d'actions menées par les différents services de la Ville.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions

Association	2022	2021
Tourisme neuchâtelois	310'786.-	265'012.-
LNM – 150è	50'000.-	0.-
Jura & Trois-Lacs	45'029.-	45'029.-
Association Trivapor	15'000.-	15'000.-
Association Chocolatissimo	10'000.-	55'000.-
Théâtre du Pommier – Projet Chocolatissimo	10'000.-	10'000.-
Jura & Trois-Lacs – Projet Scènes flottantes	3'000.-	0.-
Association Monument des Comtes et Comtesses	1'000.-	0.-
Total	**444'815.-**	

Statistiques hôtelières – Nuitées (Nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie[1])

Une fois encore, le nombre de nuitées est en hausse en 2022 et la région Jura & Trois-Lacs affiche un nouveau record de fréquentation. Avec 591'898 nuitées enregistrées (+28'764 nuitées/+5,1%), les résultats restent supérieurs aux années prépandémiques. Alors que la part de clients suisses affiche une diminution de 6,0% (-42'064 nuitées), celle des touristes étrangers a bondi de 45,9% (+71'366) par rapport à 2021. La levée des restrictions sanitaires a encouragé le retour de la clientèle de nos principaux marchés étrangers, tels que la France (+33,2%) et l'Allemagne (+30,6%), ou encore de marchés lointains comme les Etats-Unis (+192,8%).

L'hôtellerie neuchâteloise s'inscrit totalement dans cette tendance. Avec 273'941 nuitées enregistrées en 2022, le canton de Neuchâtel affiche une hausse de 6,0% (+15'544) par rapport à l'année précédente. De son côté, la ville de Neuchâtel a comptabilisé 156'230 nuitées, soit une hausse de 15,3% (+20'779), qui correspond au meilleur résultat réalisé depuis 10 ans.

Année	Nuitées Canton de Neuchâtel	Evolution		Nuitées Ville de Neuchâtel	Evolution	
		nbr	%		nbr	%
2012	234'092			116'203		
2013	239'265	+5'173	+2.21%	115'902	-301	-0.26%
2014	241'118	+1'853	+0.77%	115'890	-12	-0.01%
2015	223'964	-17'154	-7.11%	108'612	-7'278	-6.28%
2016	227'789	+3'825	+1.71%	123'263	+14'651	+13.49%
2017	231'545	+3'756	+1.65%	125'754	+2'491	+2.02%
2018	226'838	-4'707	-2.03%	124'364	-1'390	-1.11%
2019	230'001	+3'163	+1.39%	125'469	+1'105	+0.89%
2020	178'497	-51'504	-22.39%	91'324	-34'145	-27.21%
2021	258'397	+79'900	+44.76%	135'451	+44'127	+48.32%
2022	273'941	+15'544	+6.02%	156'230	+ 20'779	+15.34%

[1] Hébergements collectifs : Sont considérés comme hébergements collectifs : d'une part des établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.) ; d'autre part, ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).
Maisons et appartements de vacances : Sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (par ex. office du tourisme, plate-forme de réservations) et contre rémunération. Exemples : hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.
Terrains de camping : Hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

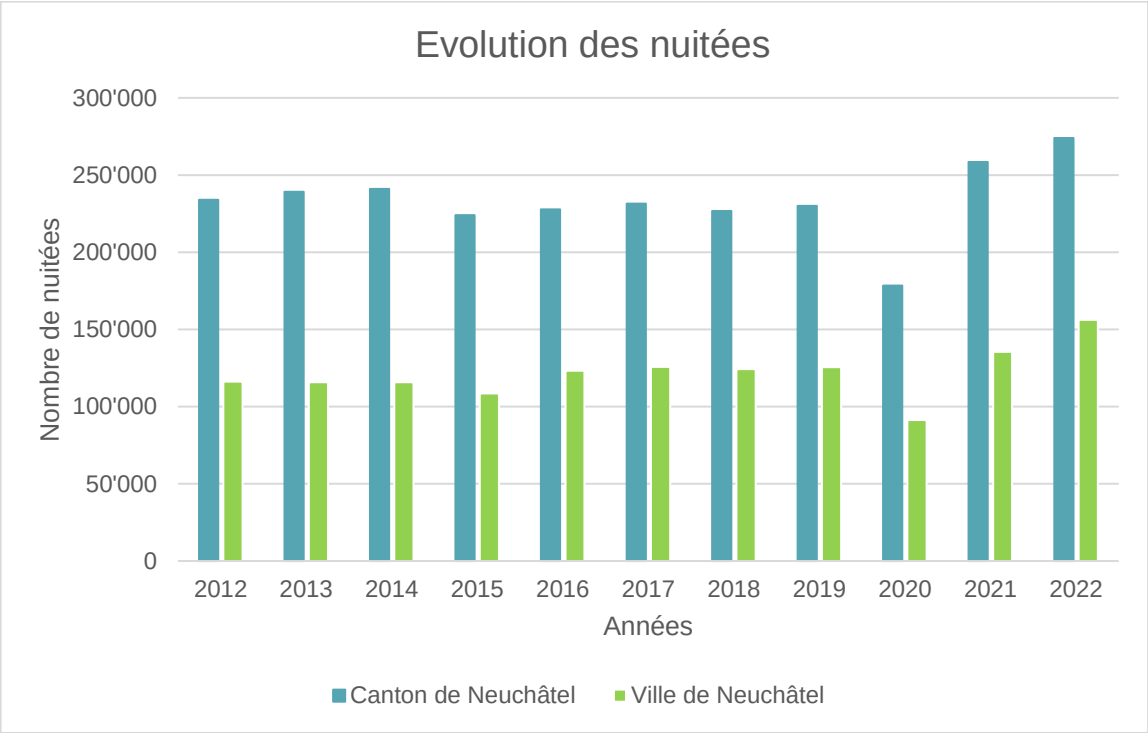

Statistiques hôtelières - Pays de provenance

Provenance	Nuitées communales 2022		Nuitées communales 2021	
Suisse	93’217	59.67%	99’559	73,5%
Total Suisse	**93’217**	**59.67%**	**99’559**	**73.5%**
Étranger :				
France	19’094	12.22%	13’357	9.9%
Italie	8’625	5.52%	5’710	4,2%
Allemagne	6’895	4.41%	4’902	3,6%
Etats-Unis	5’102	3.27%	1’533	1,12%
Belgique	1’823	1.17%	1’152	0,85%
Royaume-Uni	3’103	1.99%	820	0,6%
Pays-Bas	1’925	1.23%	749	0,55%
Espagne	1’427	0.91%	635	0,45%
Canada	1’262	0.81%	460	0.35%
Chine	812	0.52%	65	0,05%
Japon	540	0.35%	37	0,03%
Autres pays	12’405	7.94%	6’472	4,8%
Total étranger	**63’013**	**40.33**	**35’892**	**26.5%**
Totaux CH et étranger	**156’230**	**100%**	**135’451**	**100%**

Source : Office fédéral de la statistique

La clientèle Suisse, comme dans la région Jura & Trois-Lacs, affiche une diminution alors que celle venant de l'étranger augmente fortement suite à la réouverture du tourisme international notamment.

Pour d'autres statistiques et analyses, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2022.

Service de la gérance et du logement

Entité de gestion 119.01

1 Mission principale

Le Service de la gérance et du logement assure l'entretien courant et la gestion administrative des logements, des locaux commerciaux et des places de parc de la Ville de Neuchâtel. Il gère également le portefeuille immobilier de la Fondation pour la construction de maisons locatives pour les personnes âgées (FMPA), une partie du parc immobilier de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN), ainsi que l'immeuble propriété de la Fondation éducation 21 (é21).

Le service se charge également de l'entretien courant du patrimoine administratif (collèges, musées, administration), ainsi que de la conciergerie des immeubles sous gestion.

Le service contribue à renforcer la qualité et la diversité de l'offre commerciale et à permettre une utilisation optimale des locaux commerciaux privés. Il appuie également d'autres services concernant des questions immobilières et celles liées au droit du bail et représente la Ville auprès des milieux immobiliers, ainsi que des associations et groupements liés à la politique du logement.

Les travaux de définition de la politique communale du logement et de la stratégie immobilière sont pilotés par le Service de la gérance et du logement. Ce dernier sera également en charge de leur mise en œuvre.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Délégué à l'immobilier et au logement	0.5	1
Secrétaire de service	1.0	1
Pôle réception		
Secrétaires-réceptionnistes	1.2	2
Pôle comptabilité immobilière		
Responsable	1.0	1
Gestionnaire (comptabilisé sous pôle portefeuille)	0.4	0
Pôle portefeuille		
Employé-e-s de gérance	2.1	3
Pôle technique		

Techniciens des bâtiments	3.8	4
Pôle agent-e-s d'exploitation		
Responsable et adjoint au chef de service	1.0	1
Agent-e-s d'exploitation	24.15	31
Aides agent-e-s d'exploitation	1.95	8
Total	**38.10**	**52**

Les postes vacants au 31 décembre 2022 (2,2 EPT) ne sont pas indiqués dans le tableau de même que les concierges du patrimoine financier (1,924 EPT).

Le service forme une apprentie de 1ère année, employée de commerce.

3 Évènements marquants

La Ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire de sa gérance communale, a mis à disposition une dizaine de logements pour les réfugié-e-s provenant d'Ukraine.

Dans le courant de l'année et compte tenu de la hausse importante des prix de l'énergie, le Service de la gérance et du logement a accompagné les locataires en leur proposant notamment d'adapter leurs acomptes de charges. Tous les contrats de bail ont également été passés en revue afin d'identifier, pour chaque locataire, les charges et frais accessoires effectifs.

4 Principales activités et réalisations

Le service a poursuivi, en collaboration avec d'autres services de la Ville et un mandataire externe, les travaux pour définir la nouvelle politique communale du logement et la stratégie immobilière du parc du patrimoine financier. La commission compétente du Conseil général est également associée à cette démarche.

En parallèle, les dernières expertises immobilières ont été réalisées afin d'obtenir un état des lieux complet du patrimoine financier. Ainsi, grâce à la base de données fiable constituée et d'un nouvel outil de gestion de portefeuille dont s'est doté la gérance, celle-ci est en mesure de piloter la gestion du parc de manière efficiente.

De plus, l'activité d'entretien du patrimoine de la Ville par le service a été particulièrement soutenue durant l'année 2022 pour rattraper notamment un retard important cumulé ces dernières années.

Le délégué à l'immobilier et au logement a accompagné le dicastère dans l'analyse de différentes offres en logement des nombreux projets privés en s'assurant de la mixité de ces derniers (logement d'utilité publique, avec encadrement, modèle de coopérative, PPE, …). Il représente également le Conseil communal dans plusieurs fondations pour personnes âgées et maintient les contacts avec les gérances, fiduciaires, assurances, coopératives et certains privés, afin de constituer un recensement mensuel, aussi exhaustif que possible, des surfaces disponibles au sein de la nouvelle Commune. Des contacts sont ainsi entretenus à intervalles réguliers avec ces potentiel-le-s locataires dans l'objectif de louer les locaux vides, mais également de répondre à une demande

diversifiée venant d'acteurs économiques déjà présents sur le territoire communal ou qui souhaiteraient s'y développer.

5 Statistiques et indicateurs

5.1 Patrimoine administratif

- Bâtiments administratifs hors écoles : 63
- Bâtiments scolaires : 31

5.2 Patrimoine financier

Ce patrimoine, composé d'environ 135 adresses pour plus de 780 objets loués, est divisé en trois catégories :

- Bâtiments locatifs

Ce patrimoine regroupe des biens engendrant des revenus locatifs de tiers.

- Bâtiments mixtes

Ce patrimoine abrite des activités à caractères public et socioculturel.

- Bâtiments historiques

Ce patrimoine est constitué des immeubles étant inscrits au recensement architectural du canton de Neuchâtel en catégorie 1.

5.3 Portefeuille interne

Groupes	TOTAL
Locaux d'habitation	**343**
Locaux commerciaux (bureaux, magasins, restaurants)	**153**
Places de parc	**237**
Divers (dépôts, etc. …)	**48**
TOTAL	**781**

5.4 Portefeuille des mandats externes

Groupes	FMPA 3 immeubles	CPCN 13 immeubles	é21 1 immeuble	TOTAL
Locaux d'habitation	103	159		**262**
Locaux commerciaux	2	6	1	**9**
Divers (jardins, vitrines, places de parc, chambre, …)	13	94		**107**
TOTAL	**118**	**259**	**1**	**378**

5.5 Statistiques cantonales

Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacances (commune de Neuchâtel)

Dates	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	Total	Total du parc	Taux de vacance
01.06.2017	28	24	83	57	24	10	226	19'131	1.17%
01.06.2018	24	34	123	71	24	4	280	19'215	1.46%
01.06.2019	86	50	143	89	19	5	392	19'406	2.02%
01.06.2020	39	39	106	74	17	4	279	19'511	1.43%
01.06.2021	76	56	153	88	32	3	408	25'342	1.61%
01.06.2022	**55**	**67**	**121**	**71**	**19**	**1**	**334**	**25496**	**1.31%**

Au 1er juin 2022, le marché du logement sur le territoire de la ville de Neuchâtel affiche un taux de vacance de 1.31 % ce qui signifie une pénurie en logement. Ce taux a diminué en regard du taux de vacance de l'année précédente (1,61 %). Seule une catégorie d'espaces d'habitation a affiché une augmentation de l'offre, soit celle des appartements de 2 pièces. Les quelques 2000 logements qui vont sortir de terre d'ici cinq ans permettront de combler l'écart entre l'offre et la demande.

Locaux commerciaux et industriels vacants (commune de Neuchâtel)

	Bureaux, Cabinets médicaux		Magasins, Locaux de Vente		Ateliers, Usines		Dépôts, Entrepôts		Autres locaux		Totaux	
Date	**Nombre**	**M2**	**Nombre**	**M2**	**Nombre**	**M2**	**Nombre**	**M2**	**Nombre**	**M2**	**Nombre**	**M2**
01.06.2017	35	6'190	11	3'114	2	3'758	3	131	5	260	56	13'453
01.06.2018	29	17'302	10	2'725	2	217	4	137	3	436	48	20'817
01.06.2019	31	5'305	9	1'076	11	5'982	2	28	4	609	57	13'000
01.06.2020	33	7'119	7	1'911	0	0	1	80	3	445	67	9'555
01.06.2021	30	5'340	14	5'730	1	650	14	181	88	1032	137	22'221
01.06.2022	**21**	**7'249**	**7**	**1'170**	**1**	**288**	**5**	**328**	**3**	**191**	**37**	**9'226**

(Source : Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2022, la Ville de Neuchâtel recensait sur son territoire 37 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants. A ce sujet, il est réjouissant de constater que le nombre de locaux vacants a diminué de 137 en 2021 à 37 en 2022 et que la surface globale des locaux à louer a diminué également de 22'221 m2 en 2021 à 9'226 m2 en 2022, soit une diminution de 12'995 m2 correspondant à – 58,48 %.

Une des catégories de locaux qui a le plus évolué est celle des magasins et locaux de vente qui passe de 14 en 2021 à 7 en 2022, pour atteindre 1'170 m2 (au lieu de 5'730 m2 en 2021).

En revanche, les surfaces vacantes des bureaux et cabinets médicaux ont beaucoup augmenté, puisqu'elles passent de 5'340 m2 à 7'249 m2, quand bien même leur nombre a diminué de 30 à 21 objets.

Service du patrimoine bâti

Entité de gestion 119.02

1 Mission principale

Le Service du patrimoine bâti est en charge de la planification et de la direction des travaux d'entretien lourd du patrimoine immobilier administratif et financier de la Ville de Neuchâtel. Il accompagne certains services de l'administration dans les études et la réalisation de transformations, rénovations, adaptations des bâtiments communaux et de nouvelles constructions. Le service assure la préservation des immeubles en main communale recensés au patrimoine culturel immobilier cantonal et fédéral.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire de service	0.9	1
Équipe		
Responsable du Pôle entretien des bâtiments	1.0	1
Architectes – chef-fe-s de projet	1.9	2
Architecte	2.0	2
Technicien-ne, conductrice et conducteur de travaux	2.8	3
Employé technique	1.0	1
Dessinateur	1.0	1
Total	**11.6**	**12**

Le Service du patrimoine bâti (ci-après SPB) compte 11.6 EPT à fin 2022 sur les 12.6 EPT validés au budget 2022. L'EPT non pourvu sera effectif au 1er février 2023 avec l'engagement d'une architecte nommée coordinatrice du futur programme d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la Ville.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau chef de service qui, après quelques semaines d'activités, a mis en place une nouvelle organisation pour le SPB. Celui-ci est composé, d'une part, d'un Pôle entretien des bâtiments (PEB), avec 5

collaborateur-trice-s en charge de l'entretien lourd des bâtiments et, d'autre part, d'un Pôle architecture et développement (PAD), avec 4 collaborateur-trice-s en charge des transformations, adaptations de bâtiments et de nouvelles constructions. Ces deux pôles sont soutenus par un Pôle support (SUP) composé d'une secrétaire de service et d'un dessinateur en bâtiment.

Par ailleurs, un important travail a été effectué durant l'année 2022 en collaboration avec le dicastère porteur du projet et les mandataires, afin de soumettre au Conseil général une demande de crédit d'études pour la rénovation et l'adaptation du Collège latin. Ce crédit d'études de CHF 2'190'000.- a été validé par le législatif lors de sa séance du 14 novembre 2022. Le service du patrimoine bâti assurera le suivi technique du projet dans sa phase d'études et de réalisation.

De plus, et afin de répondre à une des principales priorités du programme politique de l'actuelle législature, le SPB a poursuivi l'élaboration du programme d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine bâti de la Ville. Pour cela, un très important travail de recensement des consommations d'énergie et de rejet de tonnes de CO2 a été effectué conjointement avec le Service de la gérance et du logement et le délégué communal à l'énergie, avec l'appui de certains services communaux gérants leurs propres bâtiments.

4 Principales activités et réalisations

Le PEB a assuré, en coordination avec le Service de la gérance et du logement en charge de l'entretien courant, les études et les travaux pour l'entretien lourd du parc immobilier communal administratif et financier. Les principales opérations assurées en 2022 par le PEB sont les suivantes :

- Fbg Hôpital 2 & 4 & 6, Fbg Lac 3 & 5, Ernest-Roulet 2 : continuation et fin des travaux de regroupement et d'optimisation de l'aménagement de différents services de l'administration dans ces bâtiments communaux.
- Moulins 37, 37a et 37c : suivi des études et des travaux d'assainissement énergétique lancés à l'été 2022 afin de profiter de la présence de la grue montée pour les travaux de rénovation des murs anciens.
- Seyon 23 & 25 : demande d'offres pour les travaux d'assainissement énergétique qui seront réalisés en 2023 et 2024.
- Evole 37 : demande d'offre pour les travaux d'assainissement énergétique et transformation d'un grand appartement dans les combles.
- Clos-de-Serrières 2 : études de différentes variantes pour l'avenir du bâtiment.
- Collège de Beauregard : suivi des travaux des aménagements extérieurs, de l'intervention artistique et de la mise en service, dont l'inauguration a été effectuée le 12 novembre 2022.
- Fbg Lac 3 : rénovation d'un garage.
- Petit-Berne 14 : changement des fenêtres.
- Château 18 : transformation lourde d'un appartement.

De plus, le PEB reste en charge de l'entretien et du suivi du nettoyage de tous les édicules (toilettes publiques, abribus, horloges, passerelles, fontaines, monuments aux morts, plaques commémoratives et panneaux touristiques).

Le PAD a accompagné, du point de vue opérationnel, les services utilisateurs concernés par plusieurs projets d'investissements majeurs:

- Collège des Parcs : développement des études et dépôt de la demande de permis de construire pour l'extension, suivi des appels d'offres pour la rénovation du bâtiment existant.
- Tivoli 26-28 : suivi technique de la réalisation du pôle muséal de conservation pour les collections des musées de la Ville.
- Collégiale : suivi financier de la dernière étape de la restauration qui se terminera courant 2023 après plus de 14 ans de travaux. Le chantier est suivi par l'urbaniste communal.
- Jeunes-Rives : suivi des études des constructions café-bain et restaurant prévues avec cet aménagement urbain validé par le Conseil général en juin 2020.
- Guichet social régional : suivi des études pour la sécurisation des locaux sis St-Maurice 4.
- Ensemble Gouttes d'Or : suivi des études pour la demande de permis de construire d'un complexe de logements en PPE.

Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines (DTASFRH)

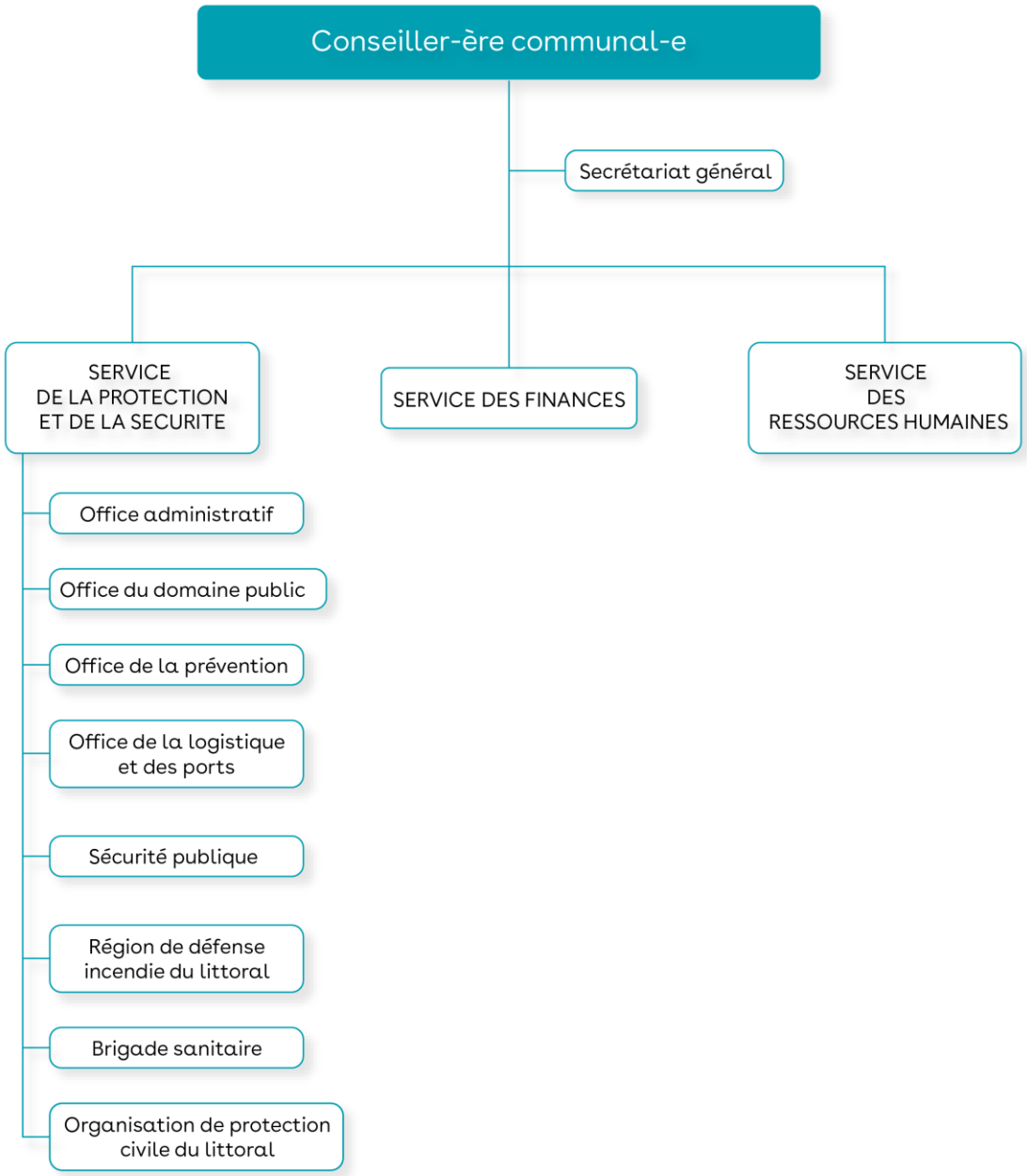

Secrétariat général du DTASFRH

Entité de gestion 155.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière juridique, de ressources humaines, de finances et de communication. Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	1.0	1
Secrétaire de direction	0.4	1
Délégué au développement technologique	1.0	1
Total	**3.4**	**4.0**

3 Principales activités et réalisations

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général et a piloté, en coordination étroite avec le service des finances, le projet de réforme et de modernisation de l'administration (REMO) et la révision du règlement communal sur les finances.

Un premier constat financier mené fin 2021 a mis en évidence un déficit structurel de la Ville, les charges étant supérieures aux recettes sur plusieurs exercices comptables consécutifs avant et après la fusion. Sur proposition du responsable du dicastère des finances, le Conseil communal a dès lors décidé de lancer un projet visant à l'assainissement des finances communales et à la modernisation de l'administration. Piloté par le secrétariat général du DTASFRH avec le soutien d'un mandataire spécialisé en finances publiques, le projet REMO a mené à l'élaboration d'une feuille de route d'assainissement concrétisée en octobre 2022 par la réforme du règlement communal sur les finances (RCF) et la fixation de deux objectifs phares que sont l'augmentation progressive de l'autofinancement jusqu'en 2033 et le plafonnement des investissements annuels à un montant de 50 millions net.

Parallèlement, des groupes de travail transversaux ont été lancés afin d'émettre des propositions concrètes d'amélioration tant financières que liées à l'optimisation des processus et de l'organisation de l'administration. Ces travaux vont permettre l'adoption de mesures concrètes dès 2023.

Le secrétariat général a également œuvré dans les travaux préparatoires en vue de la réforme des taxes et émoluments communaux à venir en 2023, dans la mise en place des nouvelles règles applicables aux cadres de la Ville, dans la révision de la réglementation relative à l'exploitation des établissements publics du quai du port en collaboration avec le SPS et a participé au COPIL zone piétonne.

Développement technologique et agglomération

Entités de gestion 105.00, 148.00, 168.00

1 Mission principale

Les missions du délégué au développement technologique et à l'agglomération sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre le concept de smart city à l'échelle communale ;
- Réaliser et valoriser des projets qui positionnent la ville comme un pôle de l'innovation ;
- Développer et entretenir des relations avec les partenaires stratégiques de l'écosystème régional ainsi que les collectivités publiques ;
- Mettre en œuvre une politique publique de numérisation responsable et innovante
- Accompagner le Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN) dans la gestion des ressources techniques de l'administration ;
- Encourager la transition numérique et digitale au sein de l'administration ;
- Participer à la réalisation des objectifs liés à l'agglomération.

2 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par l'obtention d'un soutien de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) à l'élaboration du concept « smart city ». Un soutien financier important qui nous permet de consolider la stratégie, de développer une plateforme opérationnelle pour gérer les projets et de financer quatre projets pilotes.

La gestion rationnelle des ressources techniques commence à porter ses fruits. Le processus de centralisation des demandes en la matière permet de maitriser l'attribution du matériel et entraine une réduction des coûts considérable (détaillée dans le prochain chapitre).

L'introduction du visa électronique pour la gestion des factures fournisseurs a débuté par la réalisation d'un projet-pilote au sein du Service de la famille. Suite aux excellents résultats de ce pilote, le projet s'est étendu à l'ensemble des services de la Ville. À la fin de l'année 2022, deux dicastères fonctionnent déjà avec le visa électronique.

3 Principales activités et réalisations

<u>Déménagements liés à la fusion</u>

Les déménagements des services liés à la fusion se sont terminés en septembre 2022. Ils ont généré passablement de travail de notre part mais surtout de la part du Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise (SIEN) qui a accompagné le délégué dans cette tâche. À l'heure actuelle, tous les services disposent d'un matériel informatique adéquat. En parallèle, toutes les salles de conférences ont été équipées avec du matériel de projection.

Gestion des ressources informatiques

Le résultat de la politique rationnelle d'attribution du matériel informatique est très bon. En effet, les coûts liés à l'achat de matériel ont diminué de plus de 70'000 francs et ceux consacrés aux logiciels ont baissé de plus de 17'000 francs. Ces résultats ont été obtenu malgré l'attribution de plus en plus fréquente d'ordinateurs portables comme le démontre le graphique ci-dessous :

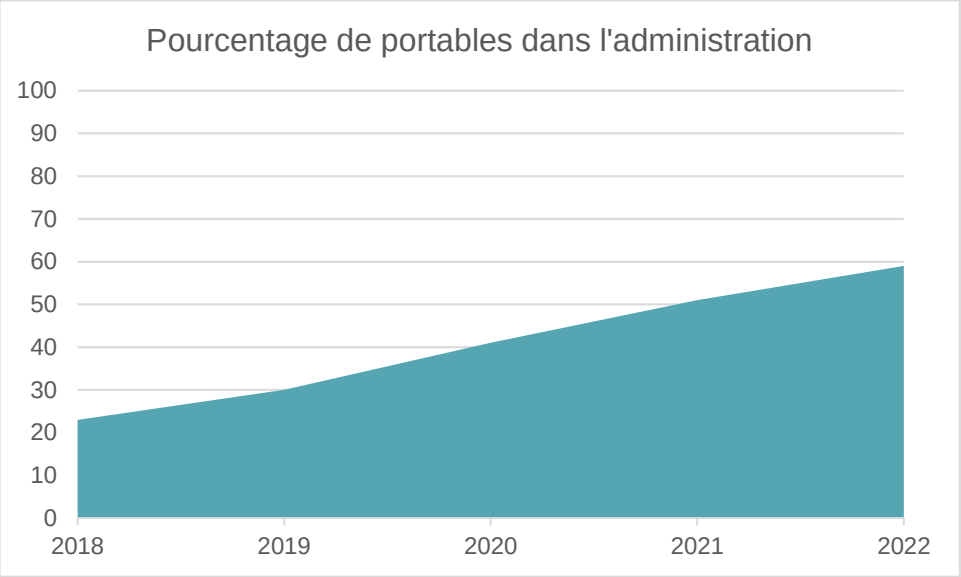

Figure 1 : augmentation en % du nombre de portables dans l'administration de la Ville de Neuchâtel

Téléphonie

La Ville a intégré le contrat cadre de l'Etat en matière de téléphonie mobile professionnelle en 2021. Cela a permis la réduction de moitié du coût d'un abonnement professionnel. En 2022, sous l'impulsion du Développement technologique, la Ville a choisi de mutualiser ses infrastructures de téléphonie fixe avec celles de l'Etat. Cette mutualisation permet, dès 2023, de bénéficier d'une réduction de coûts d'environ 50'000 francs dans ce domaine.

Gestion des droits d'accès

Suite à la fusion, les restructurations des services de l'administration et les mouvements du personnel ont été nombreux. Ceci a engendré une réflexion globale et un toilettage des droits d'accès. Ce dossier a débuté en 2022 et se poursuivra dans la cadre du projet d'élaboration d'une stratégie de la gestion des données au sein de l'administration. Ce projet est inscrit au budget des investissements.

Le suivi du portfolio des projets de numérisation

Le processus de centralisation des demandes en matière de projets de numérisation au sein de l'administration a permis de constituer un portfolio exhaustif.

En 2022, 50 projets ont été identifiés et la moitié d'entre eux ont été réalisés. Ces projets font l'objet d'une priorisation en fonction de certains critères, notamment leur impact sur l'efficience des processus à l'échelle de la Ville.

148.00 Développement de l'agglomération

Région Neuchâtel Littoral (RNL)

Le Conseil communal est représenté au sein du comité directeur de la RNL par le responsable du dicastère de l'agglomération et par d'autres membres du Conseil communal dans différentes commissions régionales (Aménagement du territoire, Mobilité et Sport-Culture-Loisirs). Hormis les divers travaux en commission et sur les objectifs prioritaires des accords de positionnement stratégique, la RNL s'est élargie avec l'adhésion de la Commune du Landeron.

Objectif.ne

Le Conseil communal, par le responsable de l'agglomération, représente la RNL au sein du Conseil d'administration de l'association Objectif.ne. Cette association faitière de droit privé réunit les régions de l'agglomération neuchâteloise dans une plateforme d'échanges afin de faciliter le dialogue avec le Conseil d'État. Il s'agit également d'un centre de compétences partagées ayant pour mission la stimulation et l'accompagnement de projets techniques et politiques dans les collectivités neuchâteloises.

En 2022, les travaux ont principalement porté sur la gestion du portefeuille de projets en cours, la définition des objectifs prioritaires dans le cadre des accords de positionnement stratégique et sur la convention 2023-2026 avec l'Etat de Neuchâtel.

Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association regroupe 27 communes et permet à celles-ci de dialoguer avec l'État sur des sujets d'intérêt commun. Elle compte onze Conférences des directeurs communaux (CDC) organisées selon différentes thématiques. Le comité de l'ACN diffuse régulièrement des lettres d'informations qui transmettent aux communes les sujets d'actualité traités, les renvoyant au comité de l'ACN et aux CDC pour davantage de précisions. L'ACN a été très actives en 2022 et a permis de fédérer les communes sur des dossiers d'importance cantonale, tels que les charges géotopographiques et la future révision de la loi sur les communes.

Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien (ci-après : RVAJ) est une association intercommunale dont la mission principale est de faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques. Le RVAJ s'appuie pour cela sur sa stratégie institutionnelle, adoptée en janvier 2020 et mise à jour en novembre 2021. Durant l'année 2022 un projet important du RVAJ est arrivé à terme avec la parution du livre « Juste du Goût – l'Arc jurassien » qui met en valeur les produits et recettes des terroirs ainsi que des balades et fêtes gourmandes de l'Arc Jurassien.

Une importante rencontre transfrontalière a été organisé avec les collectivités françaises au sujet des liaisons ferroviaires transfrontalières. Le RVAJ a également enregistré le retour de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

168.00 Développement technologique

Stratégie « Smart city »

La stratégie smart city est élaborée en partenariat avec l'Université de Neuchâtel et Microcity. En 2022, elle a fait l'objet d'une demande de soutien à la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Ce soutien a été accordé et s'élève à 250'000 francs (sur un budget total de 500'000 francs). Ce projet permet de consolider la stratégie qui sera présenté au Conseil général à travers un rapport planifié pour le mois de septembre 2023. Il assure également la création d'une plateforme opérationnelle destinée à gérer les quatre projets pilotes à réaliser. Ceci permettra d'expérimenter la stratégie à mettre en place.

Application citoyenne

Ce projet est intimement lié à la stratégie « smart city » et aux projets qui seront développés dans le cadre de la NPR. À ce titre, une phase exploratoire a été menée depuis le début de l'année 2022. Cette analyse aboutira à un choix qui sera présenté au Conseil général dans le rapport planifié pour le mois de septembre 2023. Les réflexions concernant cette application sont menées en étroite collaboration avec les services concernés par les assemblées citoyennes afin de créer des synergies.

Gestion de projet unifiée

La gestion de projet unifiée a également fait l'objet d'une phase exploratoire qui a abouti, dans le courant de l'année 2022, à une rencontre entre plusieurs services de la Ville. À l'heure actuelle, l'ensemble des services ayant participé à cette rencontre sont convaincu des avantages que présentent une standardisation des méthodes de gestion de projets. Ces réflexions aboutiront en 2023 à un projet pilote qui permettra de définir cette gestion de projet unifiée.

Projet-pilote Avincis

Ce projet consiste à installer une solution innovante de volets isolants sur un bâtiment de la Ville. Il a fait l'objet d'une analyse détaillée en associant les principaux services concernés au sein de la Ville : Patrimoine Bâti, Gérance et Logement et Mobilité, Infrastructures et énergie. Le bâtiment a été identifié. L'installation débutera en 2023 par une phase test sur une seule ouverture et se poursuivra jusqu'en 2024 après avoir installé ces volets sur l'ensemble du bâtiment.

Service de la protection et de la sécurité

Entités de gestion 151.01, 151.02, 151.03, 151.04, 151.05, 151.06, 151.07, 151.08, 151.09

1 Mission principale

Le Service de la protection et de la sécurité (SPS) conduit les différentes entités communales qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens et des citoyennes. Il dirige les opérations de secours en cas d'évènements particuliers et d'évènements majeurs.

Il joue le rôle de point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal.

Enfin, il assure une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage, ainsi que pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Office administratif		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	15.9	18
Office logistique et ports		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	10.2	11
Sécurité publique		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	36.7	47
Office de la prévention		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	5.6	6
Région de défense incendie du littoral		
Collaborateurs et collaboratrices de l'office	40.7	42
Brigade sanitaire		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	37.1	43
Protection civile du littoral		
Collaboratrices et collaborateurs de l'office	8.0	8
Total	**155.2**	**176**

Les détails des postes vacants sont mentionnés dans les tableaux des offices.

3 Évènements marquants

Tout comme pour les années 2020 et 2021, 2022 a été marquée par le suivi de la pandémie de Covid, mais c'est surtout le conflit en Ukraine qui a impacté les activités de

l'ensemble des offices composant le SPS. La préparation et l'organisation liées aux prévisions de la crise énergétique, ainsi que la participation à l'encadrement de l'accueil des réfugié-e-s, ont mobilisé les responsables et les collaborateurs et collaboratrices des offices concernés.

Sont encore à relever les nombreuses extensions de terrasses menées pendant le Covid qui ont été pérennisées et le mandat de prestation attribué par la Commune de Val-de-Ruz à la Ville de Neuchâtel pour la gestion de la sécurité publique.

Office administratif

Entités de gestion 151.01

1 Mission principale

Cet office est en charge de l'administration du Syndicat régional de la sécurité civile du littoral (SSCL), des demandes d'autorisations pour les établissements publics, les manifestations et l'usage du domaine public. Il accorde les autorisations de stationnement et traite les études et les dossiers ayant un impact politique. Cet office assume également la gestion de l'Organe de conduite régional.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaires	2.6	3
Chef OCRg	1.0	1
Assistante administrative	1.0	1
Responsables administratifs et financiers	1.8	2
Responsable informatique	1.0	1
Responsable Management Qualité	1.0	1
Opératrices et opérateurs réceptionnistes	1.3	2
Domaine public		
Responsable Domaine public	0.8	1
Secrétaire	0.4	1
Inspecteurs Domaine public	4.0	4
Total	**15.9**	**18**

3 Évènements marquants

Centrale

Pour rappel, le guichet d'accueil a été transféré au Service de la population et des quartiers le 1er juin 2021 et la diminution du personnel, déjà engagée en 2021, s'est poursuivie en 2022 suite à un départ à la retraite non renouvelé.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

Comme indiqué dans le rapport 2021, suite aux difficultés rencontrées lors de la gestion d'évènements pouvant durer plusieurs semaines, le Syndicat de la sécurité civile du Littoral (SSCL) a donné son accord pour le financement, dès 2022, d'un poste de chef-fe OCRg. Ce renfort est devenu opérationnel le 1er septembre 2022. Le chef du Service de la protection et de la sécurité, en charge du bon fonctionnement de l'OCRg, salue cet engagement qui doit permettre à cet instrument de conduite de devenir proactif dans les dimensions de la prévention, la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de concepts. L'OCRg-Littoral se réjouit d'apporter son expertise auprès des communes du Littoral dans ces différents domaines.

Domaine public

Après la pandémie de Covid de nombreuses extensions de terrasses ont été pérennisées.

4 Principales activités et réalisations

Domaine public

De nombreuses tâches administratives sont effectuées pour l'octroi d'autorisations d'utilisation du domaine public dans le cadre des marchés, terrasses, manifestations, saisonniers, stands, fêtes foraines, etc. La gestion relative aux demandes d'autorisations pour les établissements publics, à savoir les préavis pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, ainsi que les demandes de prolongation d'ouvertures desdits établissements, sont également gérées par cet office.

Centrale – Secrétariat général

La centrale est le point d'entrée de toutes les demandes téléphoniques, courriels et internet. Jusqu'au milieu de l'année, elle assumait la gestion des cinq parkings avec barrières, à savoir des Jeunes-Rives, de Panespo, des Piscines, de Serrières et de Corcelles, ainsi que la borne d'accès située à la rue du Coq-d'Inde, toutefois, suite à la diminution des effectifs, cette activité a été sous-traitée à une société privée. De même, la tenue de la caisse a été rapatriée à l'Office administratif du SPS.

L'octroi et la gestion des badges "P+R" électroniques, liés aux parkings, sont administrés par la centrale. Suite à la fermeture de la réception en 2021, les tâches de la gestion des objets trouvés et des chiens, ainsi que la vente des cartes de prépaiement pour les parkings, ont été transférées au nouveau Service de la population et des quartiers (SEPOQA). La centrale est le répondant pour les appels radio des agent-e-s de la sécurité publique dans le terrain et l'envoi desdits agent-e-s suite à une demande citoyenne. Elle gère également les demandes d'accès exceptionnel en zone piétonne.

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

L'OCRg-Littoral ne cesse de revoir et d'améliorer ses processus et procédures de travail. Dans cette optique, l'OCRg a revu son mode de fonctionnement, ainsi que les rôles des différents membres qui le composent. Le but de cette démarche a été de pouvoir gagner en efficience et couvrir l'ensemble des missions qui lui incombent, en optimisant les compétences et qualités de chacun. Sur ordre du chef de l'OCRg, cet organe a la possibilité de se faire renforcer par du personnel spécifique aux besoins issu du SPS. Pour définir clairement sa structure et son fonctionnement, un règlement spécifique a été rédigé et ratifié par le Syndicat intercommunal (devenu « régional » en 2022) de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) à la fin de l'année 2020.

Le 16 février 2022, le président de la Confédération Ignazio Cassis a annoncé que, dès le 17 février, le certificat Covid n'était plus obligatoire dans aucun établissement en Suisse. L'OCRg a donc été mis en veille active le 25.02.22. Les tâches effectuées durant cette année, en lien avec cette thématique, ont été limitées à la gestion des commandes de matériel de protection, ainsi qu'une surveillance active de la situation via les indicateurs définis par l'EMCC.

L'instabilité mondiale actuelle a lourdement pesé sur le canton et la région Littoral durant cette année 2022. L'OCRg-Littoral s'est vu attribuer différentes missions en lien avec la guerre aux portes de l'Europe et ses conséquences en matière d'approvisionnement énergétique ou encore l'accueil de réfugié-e-s.

5 Statistiques et indicateurs

Domaine public :

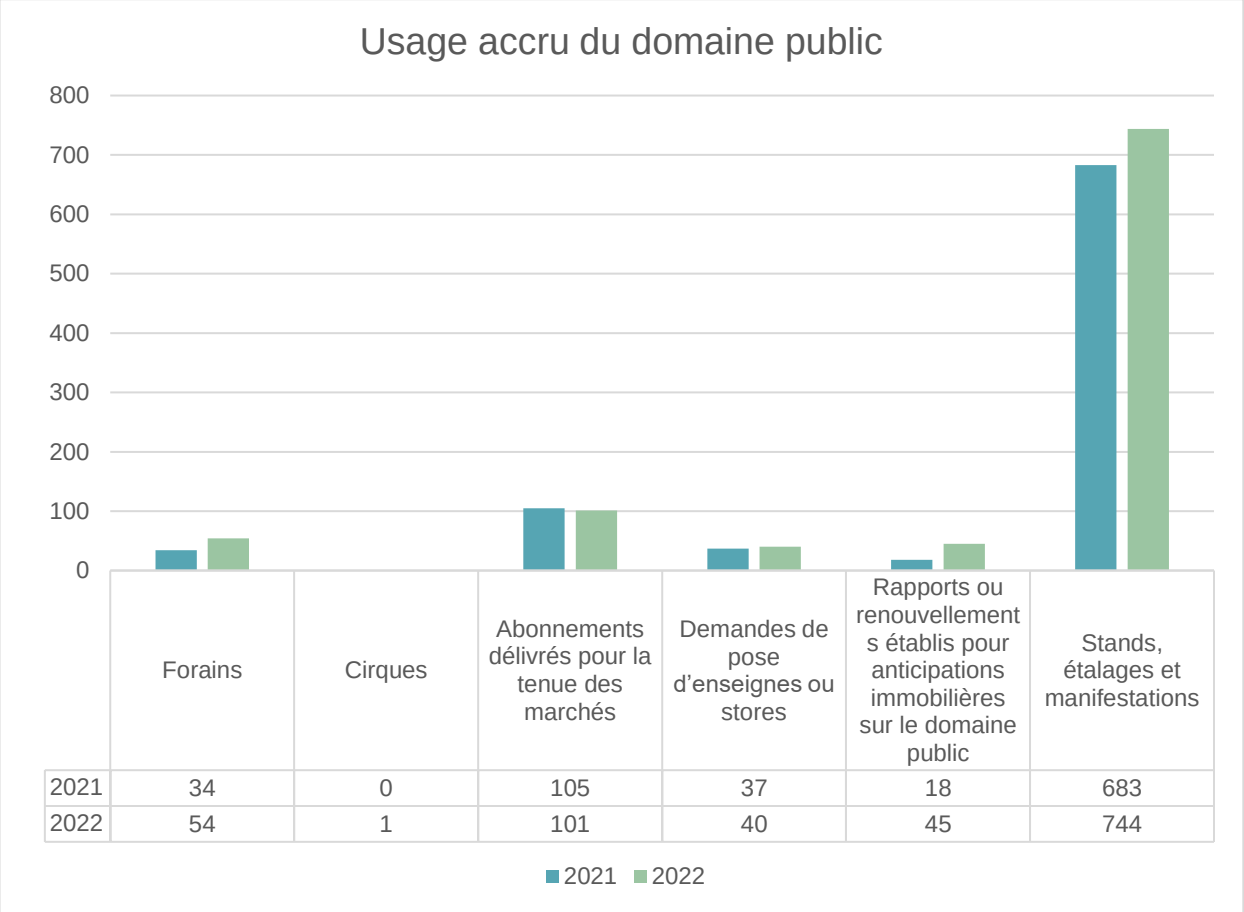

	Forains	Cirques	Abonnements délivrés pour la tenue des marchés	Demandes de pose d'enseignes ou stores	Rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public	Stands, étalages et manifestations
2021	34	0	105	37	18	683
2022	54	1	101	40	45	744

Centrale – Secrétariat général :

Activités principales :

2022	2021	Centrale
15'331	14'258	Appels téléphoniques réceptionnés par la centrale
1'178	1'115	Badges P+R actifs pour pendulaires (personnes au bénéfice d'un abonnement TransN ou d'un abonnement général des CFF), valables dans les parkings à barrières des Piscines et de Serrières.

Zones bleues :

Nombre d'autorisations (nouvelles, changements d'adresses, remplacements, etc.) pour la Ville de Neuchâtel et Peseux (Corcelles-Cormondrèche et Valangin n'ont pas de système de vignette zone bleue).

	Neuchâtel et Peseux	Neuchâtel et Peseux
Année	2022	2021
Nombre	15'902	16'449

Nombre d'autorisations d'accès en zone piétonne :

1'265 (2'000 en 2021) demandes d'autorisations d'accès à l'acte "accès zone piétonne".

Organe de conduite régional du Littoral (OCRg)

Nom de l'évènement	Période	Niveau	Type d'engagement
SRAS-CoV2	Janvier - décembre	Vert	Veille active Suivi des indicateurs
Crise ukrainienne	Avril - Août	Orange	EM engagé Contrôle des missions attribuées Conduite des opérations
Contamination réseau d'eau potable Commune Cortaillod	Octobre	Rouge	EM engagé Missions attribuées Conduite des opérations
Fête des Vendanges 2022	Avril - Septembre	Orange	EM engagé Missions attribuées Conduite des opérations
Feu centre-ville Neuchâtel	Juin	Vert	EM engagé Missions attribuées Appui politique et offices engagés
Plan canicule	Juin- septembre	Vert	Veille active Suivi des indicateurs
Fête Nationale 2022	Juin - août	Orange	EM engagé Missions attribuées Gestion par piquet OCRg
Fête de la Jeunesse 2022	Juillet	Vert	Gestion par piquet OCRg Missions attribuées
Approvisionnement énergé-tique	Août - décembre	Orange	EM engagé Missions attribuées Conduite des opérations
Grippe aviaire 2022	Octobre - novembre	Vert	EM engagé Suivi des indicateurs Veille active

Office logistique et ports

Entités de gestion 151.02, 151.03

1 Mission principale

L'Office logistique gère les achats et l'entretien des biens mobiliers, véhicules et locaux dont tout le SPS dispose.

On peut y distinguer plusieurs secteurs d'activité principalement techniques, soit :

- véhicules - matériel d'intervention ;
- entretien des parcs immobiliers (excepté Fbg de l'Hôpital 6) et mobilier occupés par le service ;
- équipements personnels (uniformes) ;
- mécanique (réparation et entretien) ;
- technique (radiocommunication, signalisation lumineuse) ;
- parcomètres, horodateurs, parkings à barrières, bornes d'accès ;
- fournitures de matériel de bureau ;
- fournitures et livraison du matériel de protection sanitaire contre le Covid pour toutes les administrations communales du Littoral neuchâtelois.

Il travaille de manière transversale avec les autres offices du service. Ses principales missions sont de mettre à disposition du personnel, ainsi que des ressources matérielles suffisantes pour l'accomplissement des tâches administratives, de l'entretien des bâtiments, de l'économat, des équipements personnels des collaborateurs, le matériel technique, de radiocommunication, d'intervention et des véhicules.

L'Office logistique est également en charge de l'entretien et l'implantation de la signalisation lumineuse, des bornes d'accès, ainsi que des appareils destinés à la gestion du temps de parcage des véhicules.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.8	1
Logistique		
Responsable logistique	1.0	1
Collaboratrices et collaborateurs logistique	3.0	3
Responsable du garage	1.0	1
Ports		
Responsable des ports	1.0	1
Responsable administratif et financier	0.2	1
Gardes-Ports	2.0	2
Total	**10.0**	**11**

3 Évènements marquants

Au vu des éléments géopolitiques et plus particulièrement de la guerre en Ukraine, l'Office logistique a rencontré des retards d'approvisionnement dans tous les domaines techniques.

4 Principales activités et réalisations

L'Office logistique s'est occupé des dossiers principaux suivants, pour les différents offices du SPS durant l'année 2022 :

Covid :
- Acquisition, distribution du matériel de protection et de désinfection pour l'OCRg sur tout le Littoral.

Véhicules :
- Renouvellement d'une voiture d'intervention de la brigade ambulances destinée à l'ambulancier chef des secours de piquet.
- Acquisition d'une voiture de patrouille électrique pour l'Office de la sécurité publique.
- Renouvellement d'une voiture d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires destinée à l'officier chef d'intervention de piquet.

Equipement du personnel :
- Renouvellement régulier des équipements pour les entités uniformées.

Locaux :
- Multiples déménagements de locaux suite à la fusion des communes.

Nid-du-Crô - Falaises 18 a-b :
- Remplacement des éléments ouvrants des bâtiments à des fins d'isolation thermique.
- Mise aux normes des tableaux électriques des bâtiments du Nid-du-Crô.

Caserne de la Maladière :
- Acquisition et installation de trois armoires de séchage (1 x Maladière, 1 x Le Landeron, 1 x Cortaillod) destinées à l'entretien des bottes et gants des sapeurs-pompiers.
- Renouvellement des installations de transmission Polycom au sein des locaux de la Maladière.
- Rénovation de la centrale de détection incendie de la caserne de la Maladière.
- Rénovation des sols des locaux de la Maladière.

Parkings – signalisation lumineuse :
- Renouvellement de 18 parcomètres en Ville de Neuchâtel par des horodateurs connectés.
- Renouvellement de la signalisation du carrefour de l'Oriette.

Ports :

- Remise en état des installations du port de Serrières suite à la tempête du 06.02.2022.

Administratif :

- Développement d'une application de gestion des équipements du personnel.
- Développement d'une application de gestion des infrastructures portuaires.

5 Statistiques et indicateurs

Logistique

L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 75 (67) interventions.

En 2022, les 23 (75) parcomètres, les 54 (40) horodateurs et les 5 (5) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 2'050’000 francs (1'473’963) en 48 (48) ramassages.

Cet office s'est occupé également de l'évacuation de 15 (17) dépouilles animales trouvées sur la voie publique, qu’il a acheminées au centre d'incinération de Montmollin. Il a assuré le ramassage et l'entreposage de 151 (176) vélos abandonnés sur la voie publique. La vente aux enchères publiques n’a pas été organisée cette année.

Ports

Le graphique suivant présente la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre.

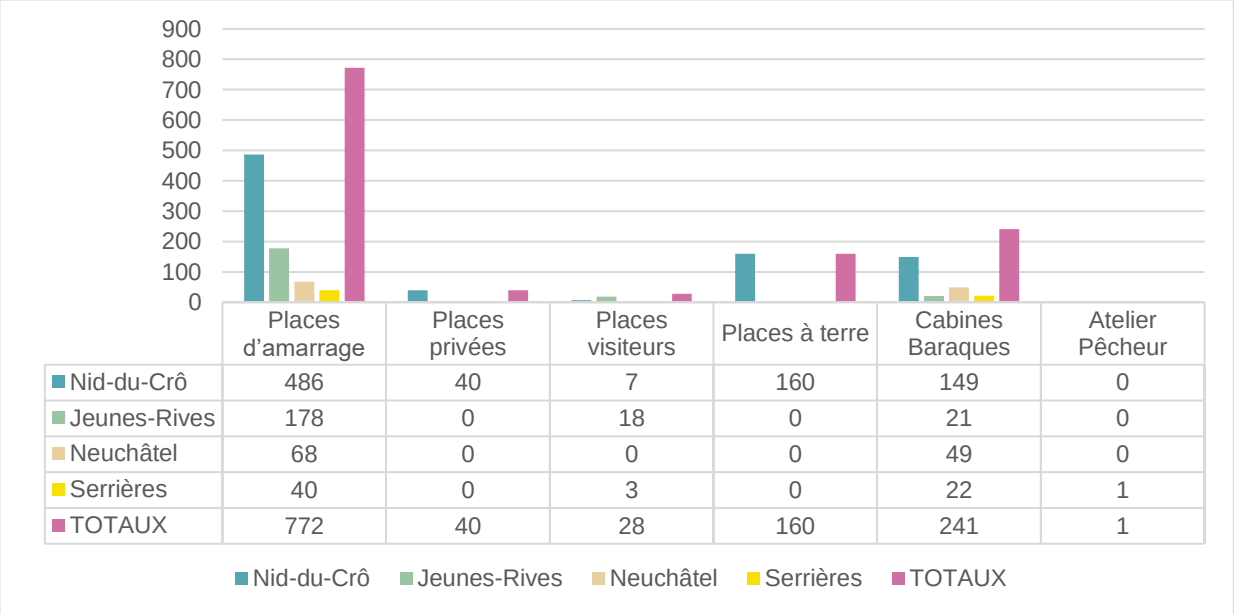

	Places d’amarrage	Places privées	Places visiteurs	Places à terre	Cabines Baraques	Atelier Pêcheur
Nid-du-Crô	486	40	7	160	149	0
Jeunes-Rives	178	0	18	0	21	0
Neuchâtel	68	0	0	0	49	0
Serrières	40	0	3	0	22	1
TOTAUX	772	40	28	160	241	1

Sécurité publique

Entités de gestion 151.04, 151.09

1 Mission principale

Sécurité publique

L'essentiel des missions attribuées aux agent-e-s de sécurité publique relèvent de la loi sur la police du 4 novembre 2014 dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

- assurent les tâches de sécurité routière relevant de la compétence des agent-e-s de sécurité publique ;
- s'assurent du respect du droit administratif communal et de la poursuite de contraventions aux règlements communaux et aux lois cantonales d'exécution communale ;
- procèdent à la notification d'actes judiciaires et administratifs ;
- procèdent aux retraits de plaques ;
- dénoncent les contraventions à la loi fédérale sur les amendes d'ordre, du 18 mars 2016, celles relevant des règlements communaux et des lois cantonales d'exécution communale, ainsi que celles désignées dans une directive du procureur général. Ils ont alors le statut d'agent-e de police judiciaire et peuvent procéder à l'appréhension du contrevenant au sens de l'article 215 CPP ;
- exécutent des tâches relatives à la police de circulation ;
- accomplissent des tâches administratives ;
- veillent à l'entretien du lien social ;
- accomplissent, en outre, certaines tâches de police judiciaire autorisées par le commandant de la police neuchâteloise et pour lesquelles ils ont reçu une formation adéquate ;
- médiations.

Médiation urbaine

L'Office de la sécurité publique a vu la disparition de ses médiateurs par la mise en œuvre d'une organisation différente, avec un mandat de prestation confié au centre de loisirs. Certaines activités de médiation, dans le cadre de la gestion des conflits, ont été reprises par les agent-e-s de sécurité publique. Cette tâche fait partie intégrante de l'entretien du lien social désigné par la loi sur la police et nécessitera la mise sur pied d'une formation spécifique en 2023.

2 Effectif du personnel

L'effectif de la sécurité publique n'a pas changé depuis 2018, aucun engagement supplémentaire n'a eu lieu bien que la desserte horaire ait été élargie à l'ensemble de la commune réunie. La signature d'un mandat de prestation avec la Commune de Val-de-Ruz a permis l'engagement de deux EPT supplémentaires au profit de la commune signataire.

La Commune de Val-de-Ruz dispose donc de l'apport permanent de deux agents qui officient sur son territoire. En contrepartie la Ville de Neuchâtel, par la bascule de force, bénéficie de l'apport de ces deux collaborateurs pour des missions ponctuelles telles que manifestations ou missions particulières.

Au niveau des départs, une collaboratrice a quitté le service pour entrer à l'école de police en qualité de policière pour la ville d'Yverdon et un collaborateur a quitté l'office pour occuper une fonction d'agent-e de sécurité publique dans une commune du littoral.

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.8	1
Cadres		
Officier chef opération et formation	1.0	1
Officier chef planification et circulation	1.0	1
Sous-officiers chef-fe de groupe	4.0	4
Médiation urbaine		
Agent-e-s et appointé-e-s	21.6	23
Inspecteurs chantiers et taxis	1.8	2
Total	**31.2**	**33**

3 Évènements marquants

La vie sociale et associative a repris vie après deux années de restrictions. La fin de ces restrictions et la précarité dans laquelle se sont retrouvés certains citoyens et certaines citoyennes a engendré une reprise importante des activités de la sécurité publique, plus particulièrement au niveau des manifestations qui se sont succédées à un rythme soutenu et par l'augmentation de notifications de divers documents officiels (actes de poursuite et actes judicaires, retraits de plaques). Ces tâches toujours plus nombreuses et souvent prioritaires se font au détriment du contrôle du stationnement, dont une baisse significative a été enregistrée cette année.

L'année écoulée aura également été particulière par la naissance de trois projets d'envergure, à savoir la mise en œuvre du système de contrôle de stationnement au moyen de QR code, l'agrandissement du secteur d'intervention par la signature d'un mandat de prestation avec la Commune de Val-de-Ruz et enfin la création de cafés contact tant attendus depuis plusieurs années. Ce dernier projet a mis en évidence l'attente de la population envers ses agent-e-s et offre désormais une meilleure visibilité. Les agent-e-s de sécurité publique ont également prêté mains fortes à la Commune de Milvignes qui souffrait d'un manque cruel d'effectif après le départ d'un de ses agent-e-s et l'absence maladie de deux autres. Ce soutien a été effectuée sur la base d'un contrat de prestation.

Un élément important de l'activité des agent-e-s a été la mise en œuvre de la nouvelle politique d'accès à la zone piétonne, qui a eu pour conséquence de s'assurer de la présence permanente de deux agent-e-s en zone piétonne afin de renseigner les citoyens et les citoyennes. Cette tâche représente, à elle seule, 3'120 heures de présences contre 936 en 2021 et 624 en 2020.

Service d'ordre importants

Après la période Covid, la reprise des manifestations a significativement augmenté leur nombre par rapport à la période pré-Covid. Au total 70 services d'ordre (55 en 2019, 32 en 2020 et 45 en 2021) pour des manifestations diverses ont eu lieu, dont les principales figurent dans le tableau ci-dessous.

Il est à relever que l'organisation de manifestations en simultané, comme la Fête Nationale ou la Fête de la Jeunesse, dans les différentes anciennes communes n'est pas sans poser problème d'un point de vue organisationnel, notamment au niveau des effectifs.

Les manifestations les plus importantes suivantes font état du nombre de personnes engagées (entre parenthèse) :

Type de manifestation	Agent-e-s engagé-e-s	Heures effectuées
Fête des vendanges (3 jours)	120 sur 3 jours	~ 1000h
BCN Tour	21	84h
Festi'neuch (4 jours)	5	96h
Championnat suisse de course d'orientation (4 jours)	7	128h
Grève féministe	13	52h
Lanterne Magique (6)	6	42h
Fête du travail	2	8h
Fête de la Jeunesse de Peseux	5	40h
Fête de la Jeunesse Corcelles	8	24h
Fête de la Jeunesse Neuchâtel	21	84h
Fête Nationale Neuchâtel	16	96h
Grève pour le climat	13	39h
Jeudi oui (10)	2	60h
Manifestation pour l'avenir	10	30h
Départs-arrivées camps de ski (6)	4	32h
Matchs de foot Xamax (14)	4	224h

4 Principales activités et réalisations

Agent-e-s de secteurs

27 agent-e-s, sous la conduite d'un officier, sont répartis géographiquement dans 4 secteurs de 6 à 9 agent-e-s chacun, coiffés par un-e chef-fe de groupe, dont un des secteurs est stationné à Ernest-Roulet 2 à Peseux. Ce dernier est en charge de la sécurité sur les anciennes communes de Peseux et Corcelles-Cormondrèche, ainsi que la Commune de Val-de-Ruz.

L'ensemble des agent-e-s sont polyvalents et assument toutes les missions qui leurs sont conférées par la LPol.

Circulation et stationnement

Ce secteur d'activité est conduit par 1 officier auquel sont rattachés deux agent-e-s, 22 patrouilleurs et patrouilleuses scolaires et 10 auxiliaires.

Ce secteur participe à toutes les études particulières liées à la circulation et au stationnement et collabore étroitement avec l'Office de la mobilité, notamment lors de la mise en place de radars informatifs permettant la prise en compte des mesures de vitesses dans les quartiers. L'essentiel de ces mesures est effectué dans les zones de rencontres et les zones 30 km/h.

Le personnel affecté au secteur circulation et stationnement est également en charge de la gestion des concessions de taxis et du contrôle de ces derniers. Il s'assure également de la formation et du suivi des 22 patrouilleurs et patrouilleuses scolaires.

Un des agents est en charge de la gestion et du contrôle des chantiers au niveau des règles de la circulation, ainsi que l'élaboration des arrêtés de la circulation routière (ACR) y relatifs.

BPA

Un agent délégué BPA est dévolu pour la Commune de Neuchâtel dans le domaine de la circulation routière. Il est à la disposition de la population et ses coordonnées sont disponibles sur le site internet du BPA. Il participe au cours annuel de perfectionnement des délégués (1/2 jour). Il est en contact avec le responsable des délégués du BPA pour obtenir les articles publicitaires liés aux campagnes de prévention (2022 : campagne de visibilité et distribution d'autocollants réfléchissants aux cyclistes). Il planifie également l'affichage des campagnes annuelles de prévention du BPA.

Formation

Les contraintes liées à l'évolution du métier d'agent-e de sécurité publique nécessitent annuellement la remise à jour des connaissances. Dans ce cadre-là, plusieurs heures de de formation continue ont été mises en place en plus de la formation obligatoire dispensée par le Centre de formation de police à Colombier et des diverses formations externes.

L’ensemble des formations dispensées au personnel de la sécurité publique se monte à 1’362 heures, ce qui représente 170,25 jours pendant l’année, soit environ 6.81 jours par agent-e.

Le graphique ci-dessous donne connaissance du nombre d’heures de formation dispensées.

Suite à l’augmentation significative des manifestations, l’Office de la sécurité publique a mis sur pieds une formation pour 5 auxiliaires de circulation, dont 3 sont affectés au Val-de-Ruz, qui peuvent également être mis à disposition pour la Ville de Neuchâtel.

Secrétariat

Le secrétariat de la sécurité publique est doté d’une secrétaire en charge de l’ensemble de la partie administrative. Il s’agit notamment de la gestion des commandements de payer, des actes judiciaires, des retraits de plaques et des courriers divers. En outre cette collaboratrice gère les plaintes sur fonds privés.

5 Statistiques et indicateurs

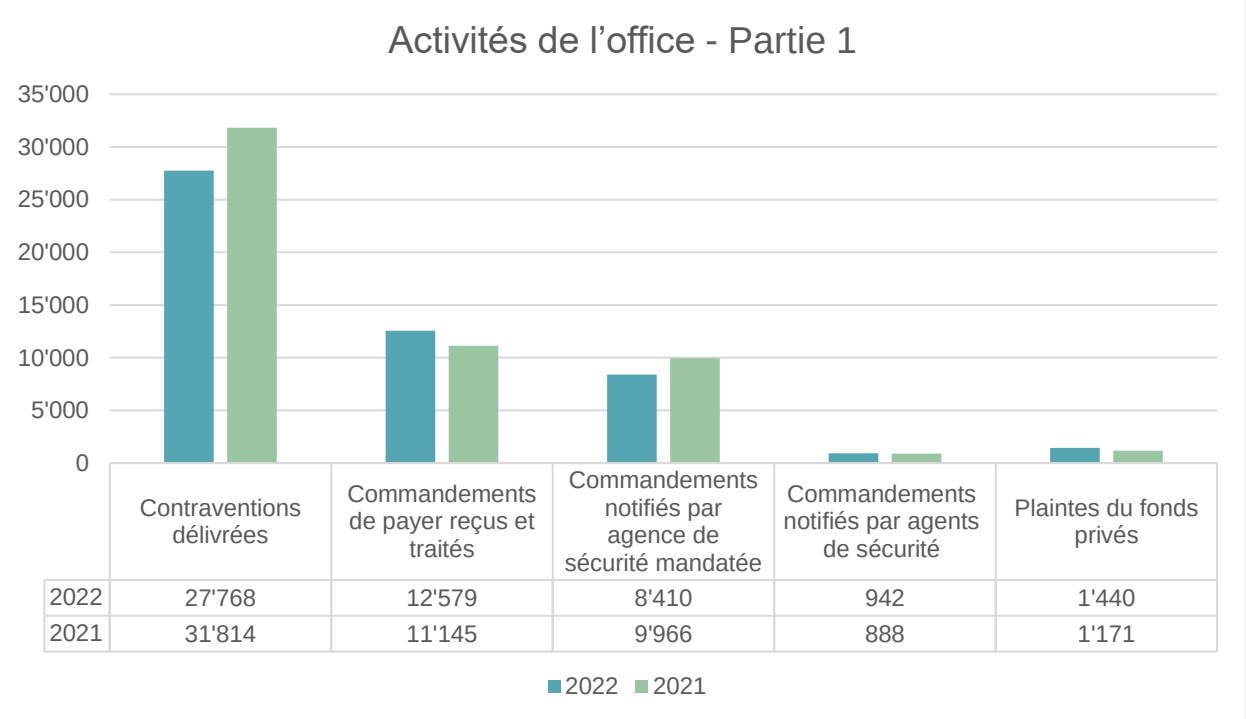

	Contraventions délivrées	Commandements de payer reçus et traités	Commandements notifiés par agence de sécurité mandatée	Commandements notifiés par agents de sécurité	Plaintes du fonds privés
2022	27'768	12'579	8'410	942	1'440
2021	31'814	11'145	9'966	888	1'171

Activités de l’office - Partie 2

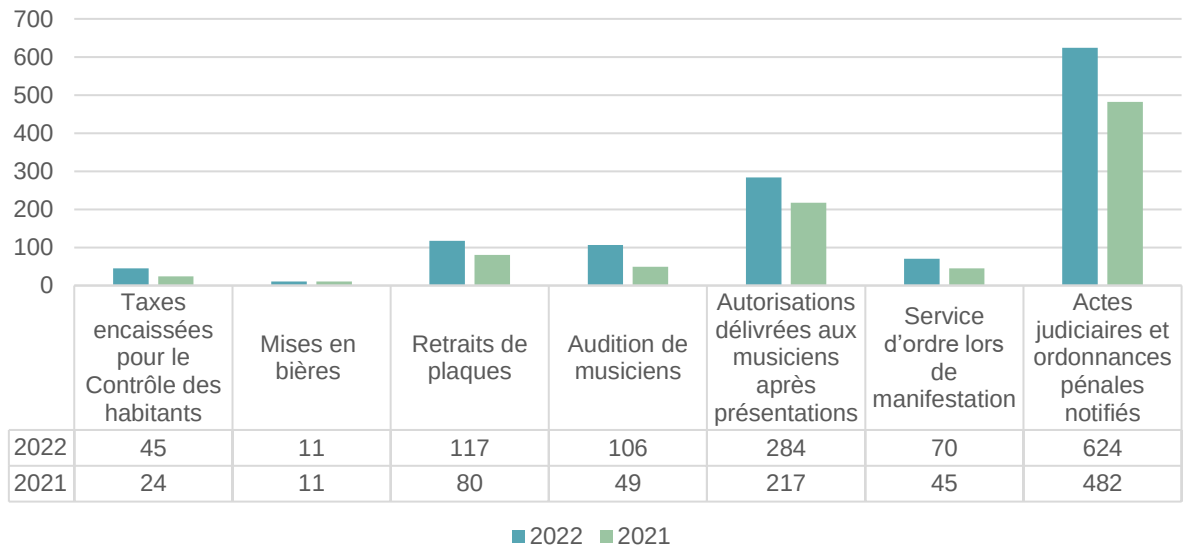

	Taxes encaissées pour le Contrôle des habitants	Mises en bières	Retraits de plaques	Audition de musiciens	Autorisations délivrées aux musiciens après présentations	Service d’ordre lors de manifestation	Actes judiciaires et ordonnances pénales notifiés
2022	45	11	117	106	284	70	624
2021	24	11	80	49	217	45	482

Dénonciations

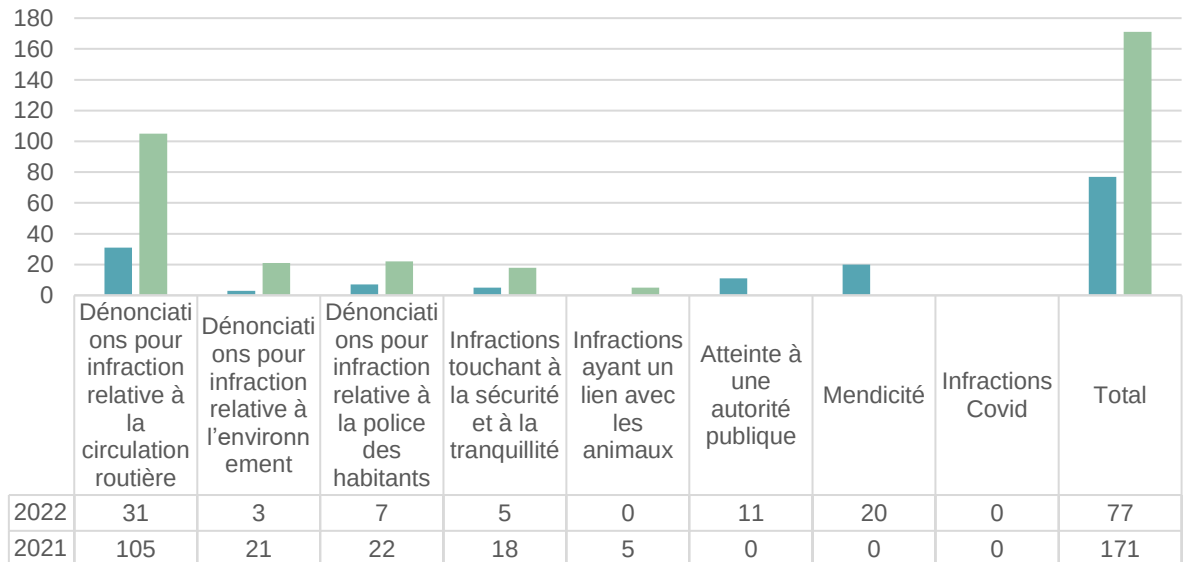

	Dénonciations pour infraction relative à la circulation routière	Dénonciations pour infraction relative à l’environnement	Dénonciations pour infraction relative à la police des habitants	Infractions touchant à la sécurité et à la tranquillité	Infractions ayant un lien avec les animaux	Atteinte à une autorité publique	Mendicité	Infractions Covid	Total
2022	31	3	7	5	0	11	20	0	77
2021	105	21	22	18	5	0	0	0	171

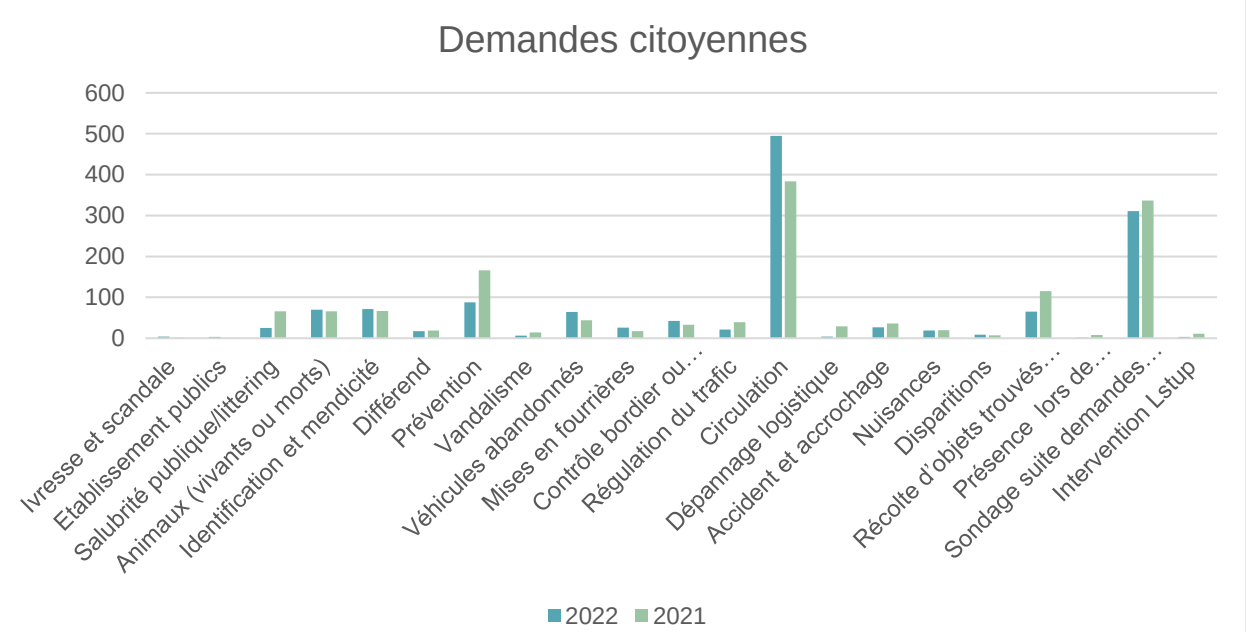

2022	4	3	25	70	71	17	88	6	64	26	42	21	495	4	27	19	9	65	2	311	3
2021	2	1	66	66	67	19	166	14	44	17	33	39	384	29	36	20	7	115	8	337	11

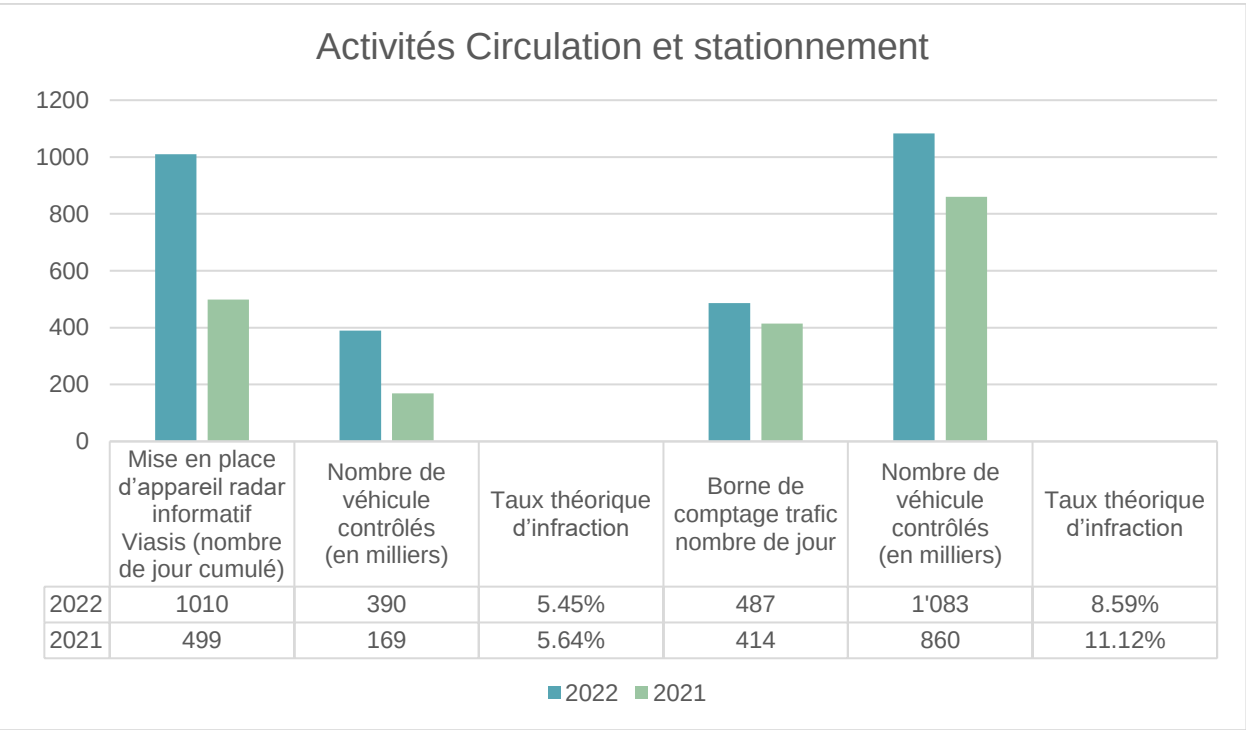

	Mise en place d'appareil radar informatif Viasis (nombre de jour cumulé)	Nombre de véhicule contrôlés (en milliers)	Taux théorique d'infraction	Borne de comptage trafic nombre de jour	Nombre de véhicule contrôlés (en milliers)	Taux théorique d'infraction
2022	1010	390	5.45%	487	1'083	8.59%
2021	499	169	5.64%	414	860	11.12%

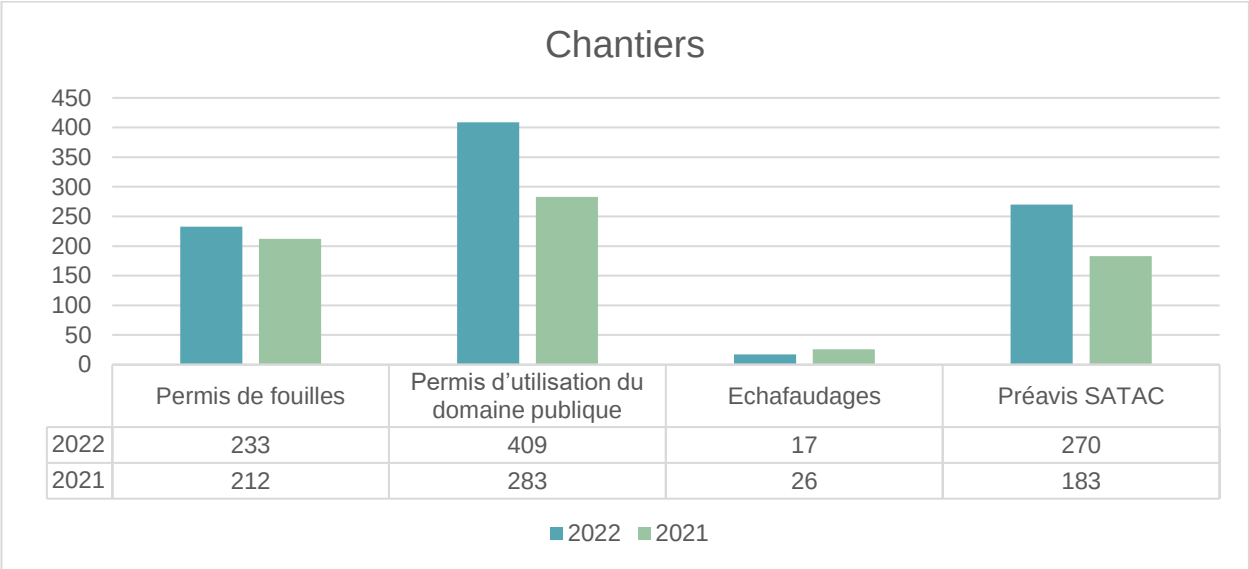

	Permis de fouilles	Permis d'utilisation du domaine publique	Echafaudages	Préavis SATAC
2022	233	409	17	270
2021	212	283	26	183

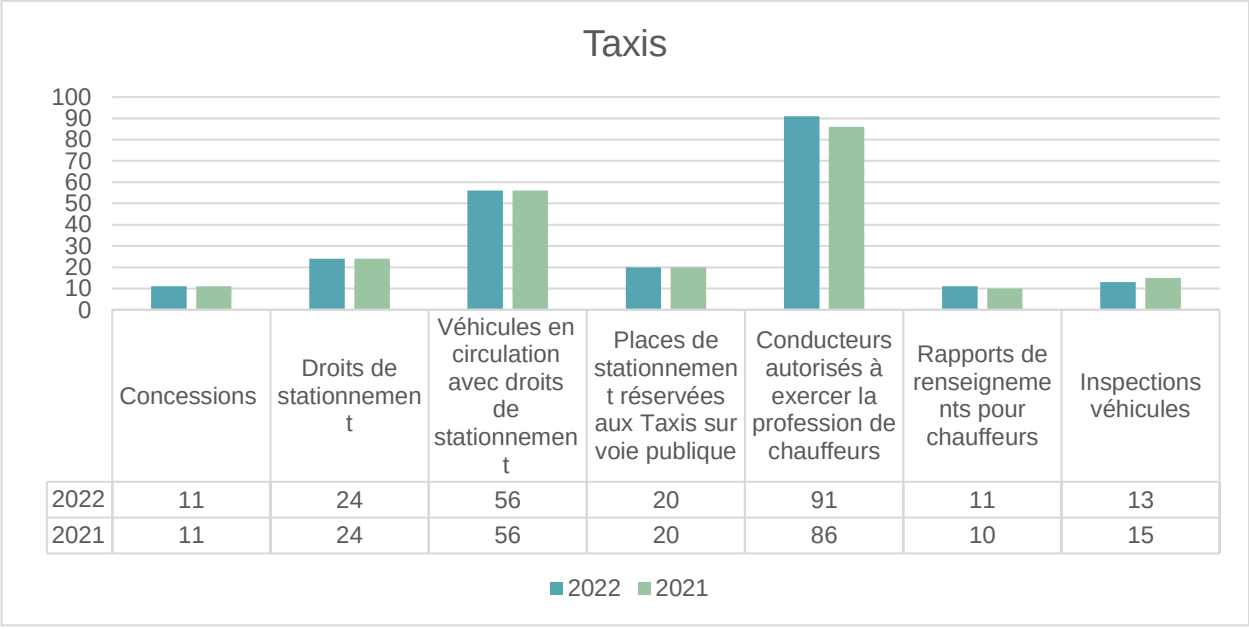

	Concessions	Droits de stationnement	Véhicules en circulation avec droits de stationnement	Places de stationnement réservées aux Taxis sur voie publique	Conducteurs autorisés à exercer la profession de chauffeurs	Rapports de renseignements pour chauffeurs	Inspections véhicules
2022	11	24	56	20	91	11	13
2021	11	24	56	20	86	10	15

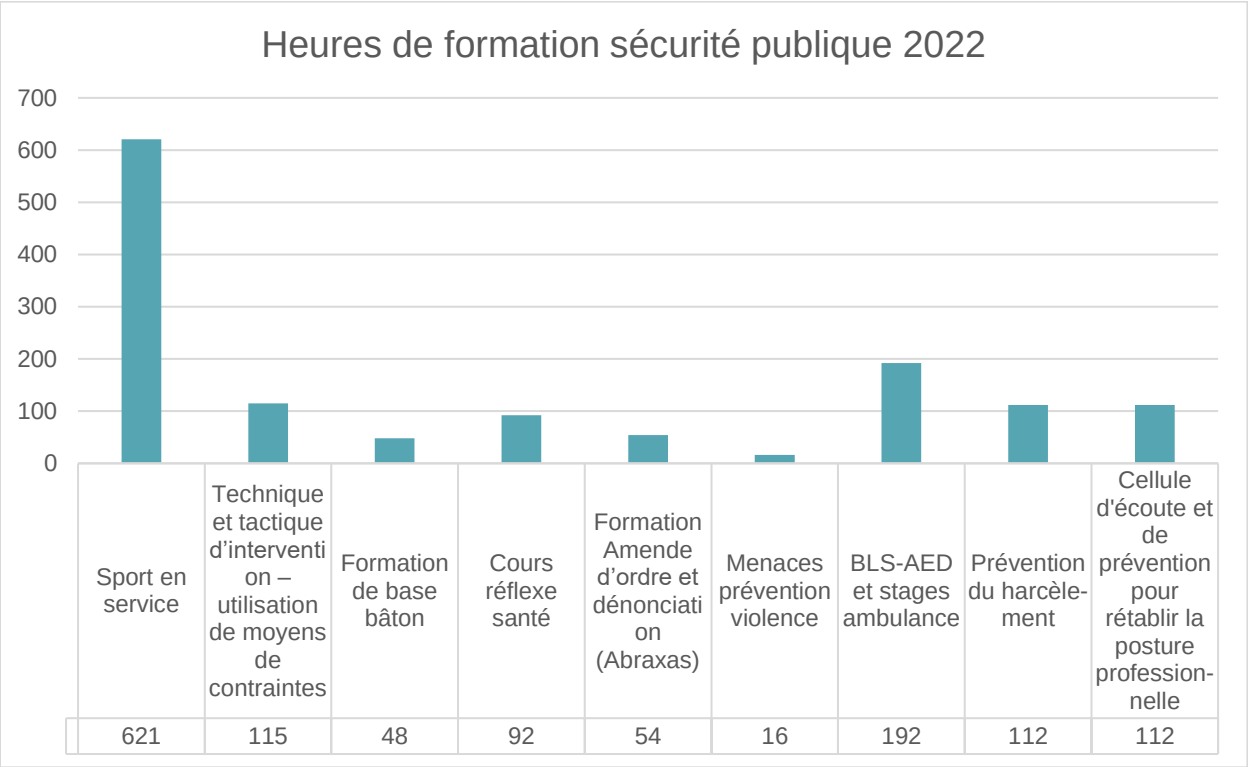

Office de la prévention

Entité de gestion 151.05

1 Mission principale

L'Office de la prévention a pour mission de faire respecter les bases légales en matière de protection incendie, de salubrité publique et de protection contre le bruit, lors des différentes inspections, ou dans les missions quotidiennes qu'il est amené à accomplir.

Il préavise également les sanctions de permis de construire dans les quatre domaines gérés par l'office (police du feu / salubrité publique / protection contre le bruit / accès pompiers).

Dans le cadre de ses activités, il est aussi amené à appuyer les différents corps de métier du bâtiment, les architectes, les maîtres d'ouvrages, les locataires, ainsi que les propriétaires ou les gérances, dans les domaines de compétences de l'office.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.8	1
Inspectorat police du feu et salubrité publique		
Inspectrice et inspecteurs en prévention	3.6	4
Total	**5.4**	**6**

3 Évènements marquants

Durant l'année 2022, l'Office de la prévention a mis sur pied des stratégies d'analyses ou de collaborations, entre les différents offices liés au domaine de la construction ou de la rénovation du parc immobilier de la Ville de Neuchâtel.

4 Statistiques et indicateurs

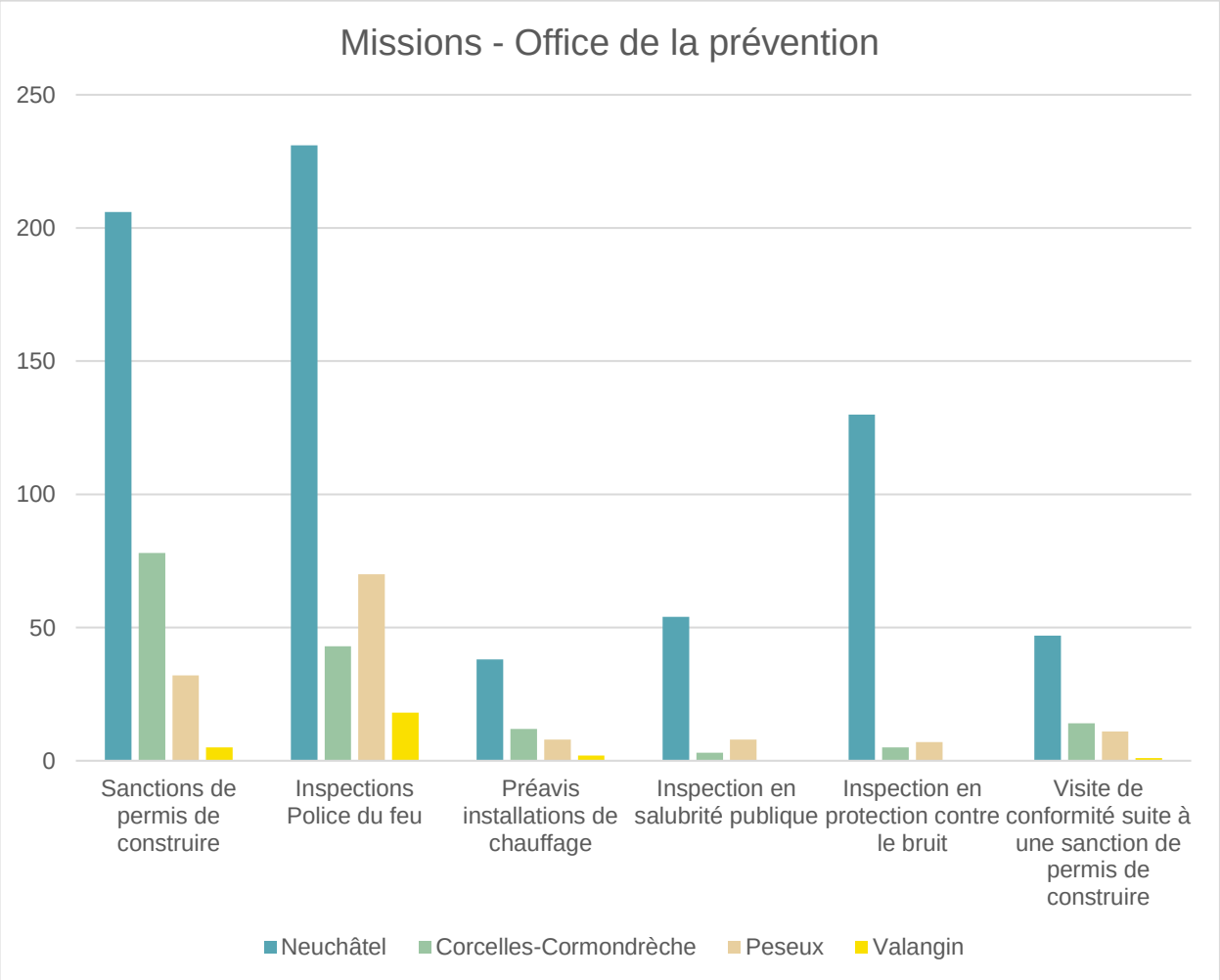

Région de défense incendie du littoral

Entités de gestion 151.06

1 Mission principale

La région de défense incendie du littoral assure, pour tout le littoral, 24/24h et 7/7j, une réponse aux demandes émanant de la Centrale neuchâteloise d'urgence 118.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.7	2
Poste permanent		
Responsable de l'instruction	1.0	1
Adjoint du commandant – Chef des projets	1.0	1
Coordinateur des sapeurs-pompiers professionnels	1.0	1
Responsable des sapeurs-pompiers volontaires	1.0	1
Chefs de section	3.0	3
Remplaçants Chef de section	8.0	8
Sapeur-pompier	18.0	17
Aspirants sapeurs-pompiers	6.0	6
Total	**40.7**	**41**

3 Évènements marquants

L'événement marquant de 2022 fut certainement l'incendie à l'Evole 7 à Neuchâtel survenu le 11 juin. Cet événement a non seulement demandé la pleine collaboration de tous les secteurs opérationnels de la région de défense incendie du littoral, mais a également mobilisé des ressources d'autres régions, ainsi que de tous les offices du SPS. Durant l'intervention, 6 intervenants ont nécessité une prise en charge médicale en raison de l'intensité de l'engagement.

4 Principales activités et réalisations

En 2022, les sapeurs-pompiers du littoral sont intervenus à 1320 (1231) reprises sur les trois secteurs du Littoral, dans le cadre de leur quatre missions principales décrites dans le graphique ci-dessous.

Un léger changement a eu lieu par rapport aux dates de calcul pour les statistiques. Ces dernières étaient prises du premier décembre de l'année précédente au 30 novembre de l'année terminée. Depuis 2022 les statistiques sont prises pour l'année civile.

5 Statistiques et indicateurs

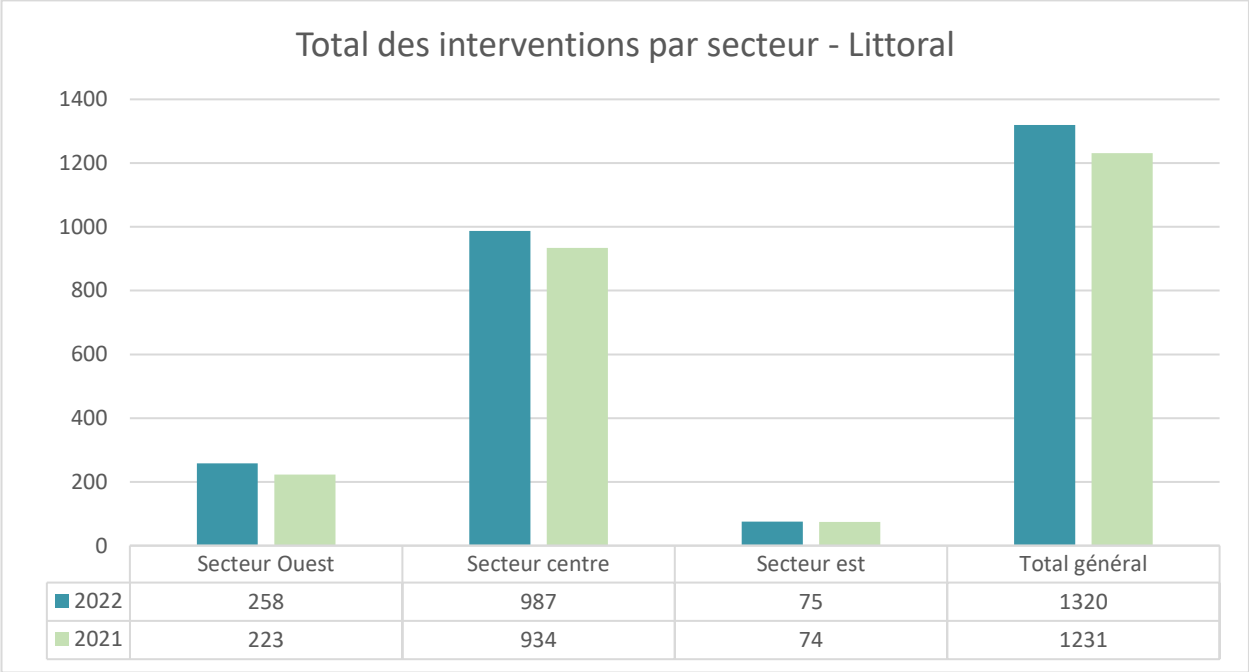

	Secteur Ouest	Secteur centre	Secteur est	Total général
2022	258	987	75	1320
2021	223	934	74	1231

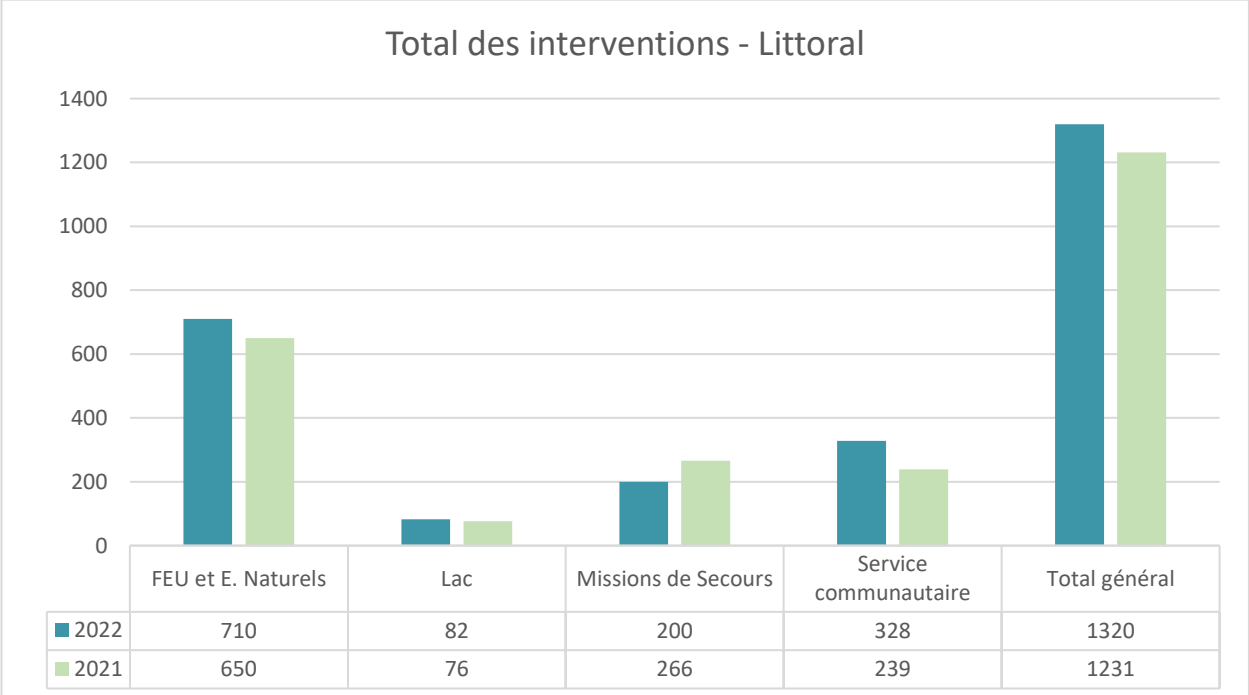

	FEU et E. Naturels	Lac	Missions de Secours	Service communautaire	Total général
2022	710	82	200	328	1320
2021	650	76	266	239	1231

Brigade sanitaire

Entités de gestion 151.07

1 Mission principale

Les missions sanitaires déléguées par la centrale urgences santé 144 sont assumées par l'Office ambulances toute l'année et sans aucune interruption.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Secrétariat		
Secrétaire	0.2	1
Brigade sanitaire		
Responsable de la formation	1.0	1
Chef-fe-s de section Ambulances	1.0	2
Remplaçant-e-s Chef-fe-s de section	6.0	6
Ambulancières et ambulanciers	27.9	32
Total	**37.1**	**43**

3 Évènements marquants

Deux collaborateurs ont obtenu le diplôme fédéral d'ambulancier école supérieure ES, un collaborateur a obtenu un Master of Science « Emergency and Resuscitation Medicine » et un collaborateur a obtenu un CAS en recherche clinique.

Après de nombreuses années de loyaux services, le médecin référent du service, le Dr. Reza Kehtari a pris sa retraite. Son successeur le Dr. Thibaut Gaillard a repris, au mois de juillet, cette fonction suite à la validation de la santé publique.

Le management par la qualité a permis d'organiser le 1er septembre la première journée clinique préhospitalière romande dans les locaux de l'office.

4 Principales activités et réalisations

Durant l'année 2022, l'office a subi un effet rebond du Covid, qui a impliqué une forte mobilisation du personnel.

5 Statistiques et indicateurs

L'Office ambulances de la Ville de Neuchâtel est intervenu à 7'570 reprises (6'744) dans les domaines suivants :

Missions	2022	2021
Primaire	5’503	4’707
Secondaire	212	160
Déplacement stratégique	1’855	1’877

Protection civile du littoral

Entités de gestion 151.08

1 Mission principale

La Protection civile est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'évènements graves et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme. À ce titre, elle est la seule réserve opérationnelle en main de l'OCRg. En cas d'événement majeur, de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, la protection civile assure :

- la protection et le sauvetage de la population ;
- l'assistance aux personnes en quête de protection ;
- le soutien aux organes de conduite ;
- le soutien aux organisations partenaires ;
- la protection des biens culturels.

Par ailleurs, elle peut être engagée (dans le cadre des cours de répétition) pour :

- des mesures préventives visant à empêcher ou réduire des dommages ;
- des travaux de remise en état après des évènements dommageables ;
- des interventions en faveur de la collectivité (IFC).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétariat		
Responsable administratif de l'OPC	1.0	1
Organisation de protection civile		
Adjoint du commandant de l'OPC	1.0	1
Responsable de l'instruction de l'OPC	1.0	1
Responsable logistique	1.0	1
Spécialiste technique	1.0	1
Instructeurs de l'OPC	2.0	2
Total	**8.0**	**8**

L'effectif du bataillon en 2022 est d'un peu moins de 600 miliciens organisés dans 5 compagnies.

La première est constituée de sections amenant des prestations d'aide à la conduite pour l'OCRg et l'EM de l'OPCL, ainsi que des prestations logistiques pour l'entier du bataillon. La seconde est la formation d'intervention régionale (FIR) qui assure les prestations de base aux partenaires dans l'ensemble des domaines durant les premiers jours suivants une catastrophe ou une situation d'urgence. Les trois dernières compagnies viennent en renfort, ou en relève, de la compagnie FIR si la situation venait à durer.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par un engagement dû à l'arrivée de réfugié-e-s suite à la guerre en Ukraine, au profit du Service cantonal des migrations (SMIG), entre début mars et fin juin. Durant ces 4 mois, les professionnels de l'organisation de protection civile du Littoral ont fourni plus de 450 heures au profit d'ORCCAN.

De plus, vu l'éventuel problème d'approvisionnement énergétique en suisse, l'OPC Littoral a reçu la mission de proposer, de reconnaître et d'établir un dossier pour chaque PRU (points de rencontre d'urgence). Au vu du nombre d'habitant-e-s sur le Littoral (plus de 95'000), il a été décidé de recourir à 19 PRU sur le territoire de la région.

Les cours de répétitions et les interventions en faveur de la collectivité (IFC auparavant IPPC) ont repris cette année sous la forme de cours de répétition de compagnie, sur une durée de deux semaines, avec notamment le soutien à l'Eurogym 2022 (IFC fédérale) et la fête des vendanges en Ville de Neuchâtel. L'OPCL est aussi intervenue pour soutenir la Commune de Cortaillod lorsque l'eau potable était impropre à la consommation en octobre, ainsi qu'un des partenaires lors d'un incendie à Neuchâtel (11 juin).

4 Principales activités et réalisations

3'924 jours de service ont été effectués pour 53 engagements, sous le régime des cartes APG par les miliciens au total, dont :

2'594	jours de cours de répétition ;
506	jours d'intervention urgente pour le SMIG ;
13	jours d'intervention pour la Commune de Cortaillod ;
3	jours d'intervention urgente pour l'incendie à Neuchâtel ;
808	jours d'IFC pour l'Eurogym 2022.

5 Statistiques et indicateurs

Fonc-tions	EM		dét de soutien		cp 2 FIR		cp 3		cp 4		cp 5		Arrivants à incorporer		TOTAL	
	2021	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*	*2021*	*2022*
cdt bat	*1*	*1*													*1*	*1*
cdt rempl	*1*	*1*													*1*	*1*
Of EM	*10*	*11*													*10*	*11*
cdt cp					*1*	*1*	*0*	*0*	*1*	*0*	*0*	*0*			*2*	*1*
chef sct			*7*	*9*	*11*	*9*	*6*	*4*	*4*	*3*	*4*	*4*			*32*	*29*
sof sup			*0*	*2*	*3*	*3*	*3*	*1*	*6*	*2*	*5*	*1*	*1*		*17*	*10*
sof			*2*	*8*	*17*	*13*	*14*	*13*	*12*	*9*	*16*	*9*	*1*	*1*	*65*	*53*
sdt		*1*	*98*	*82*	*74*	*61*	*115*	*100*	*120*	*119*	*76*	*65*	*9*	*51*	*492*	*479*
TO-TAL	**12**	**14**	**107**	**101**	**106**	**87**	**138**	**118**	**143**	**133**	**101**	**79**	**10**	**52**	**620**	**585**

Service des finances

Entités de gestion 103.01, 103.02

1 Mission principale

Les missions du Service des finances sont les suivantes :

- Organiser et tenir la comptabilité et la conservation des documents comptables ;
- Assumer la gestion budgétaire et la planification financière ;
- Elaborer les directives pour administrer les finances communales ;
- Conseiller les services dans les questions financières ;
- Gérer la TVA pour l'ensemble des services ;
- Assurer la gestion de la dette et des liquidités ;
- Gérer la fiscalité communale ;
- Assumer des mandats de tenues de comptabilités annexes ;
- Assumer la gestion des assurances choses, RC et casco véhicule pour l'ensemble de l'administration.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Collaborateur·trices	10.98	12
Total	**11.98**	**13**

La stagiaire n'est pas comptabilisée dans les effectifs.

3 Évènements marquants

Les réseaux d'électricité et de gaz ont été vendus à Viteos SA au 1er janvier 2022.

Le premier bouclement de la nouvelle commune fusionnée a été particulièrement complexe.

Dans le cadre des travaux budgétaires, le règlement communal sur les finances a été revu en introduisant un nouveau frein à l'endettement. Il a été validé par le Conseil général durant l'année écoulée.

Le projet REMO (Réforme et modernisation de l'administration communale) a été lancé. Il vise à atteindre un degré d'autofinancement de 70% en 2033, par une meilleure maîtrise des investissements, la résorbtion du déficit structurel et une optimisation des outils et des processus au sein de l'administration.

La LFinEC prévoit la réévaluation des immeubles du patrimoine financier tous les cinq ans. Avec l'accord du Service des communes, ce délai a été allongé d'une année, en raison de la fusion, et c'est donc durant l'année écoulée que ce patrimoine a été réévalué.

La mise en place du visa électronique des factures fournisseurs de l'ensemble des services de la Ville a débuté durant l'été par une phase test avec le Service de la famille et se terminera en juin 2023.

4 Principales activités et réalisations

Après les analyses effectuées en début d'année pour poser le diagnostique des finances communales, REMO a débuté par l'élaboration du budget 2023 et par la création de groupes de travail thématiques. Les premiers résultats sont attendus à la fin du premier trimestre 2023.

La mise en place du visa électronique nécessite de nombreuse séance avec l'ensemble des services de la Ville afin de définir les chemins de factures propres à chaque organisation ainsi que des phases tests. Cette cartographie a permis d'optimiser les processus internes, indépendamment de la digitalisation.

50 millions de francs de prêts à long terme ont été conclus dont plus de 26 millions de francs ont servi à renouveler ceux qui arrivaient à échéance. Le taux moyen de ces nouveaux emprunts est de 1.49%. Il en découle que le taux moyen de la dette à long terme passe d'une année à l'autre de 0,74% à 0,78%.

Le service a participé à des comités de pilotage ou commissions de construction des projets suivants : Champ-Bougin, STEP, Collège des Parcs, Pôle muséal, Collège latin, Jeunes-Rives.

Les principales police d'assurance ayant été renouvelées en 2021, les primes demeurent donc comparables d'une année à l'autre. Hormis un dégât total sur un véhicule du Service de la voirie, aucun sinistre majeur n'est à signaler.

5 Statistiques et indicateurs

Les données présentées dans ce chapitre sont celles des quatre communes cumulées.

Répartition des impôts

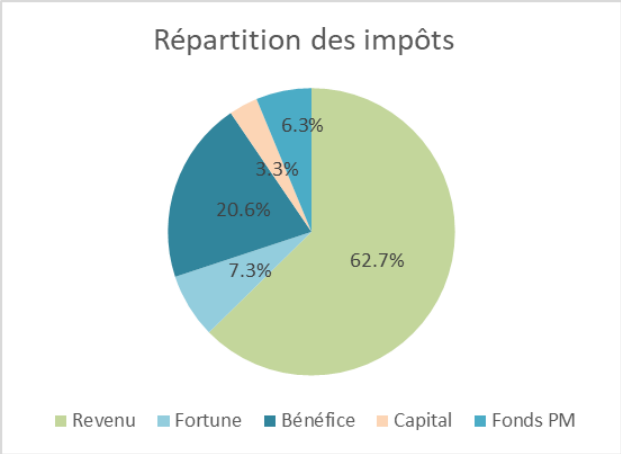

La proportion des impôts des personnes physiques se renforce et atteint 70%.

Evolution des impôts

Personnes physiques (en milliers de francs)

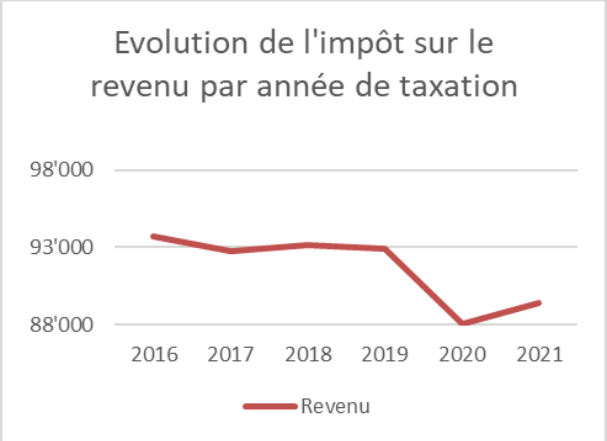

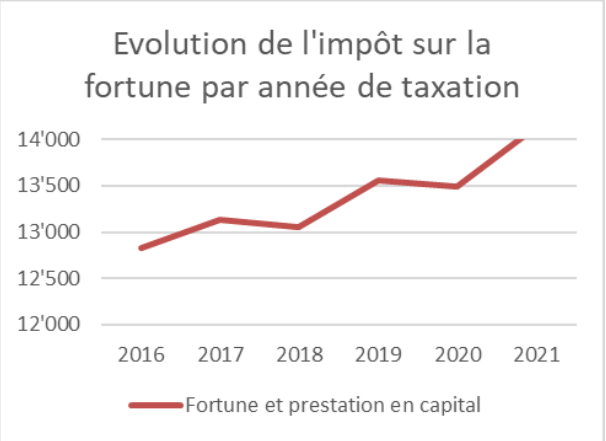

La baisse de l'impôt sur le revenu en 2020 provient des effets de la réforme de la fiscalité.

Catégorie de revenu imposable	Toutes les taxations		Impôt s/revenu	
Fr.	Nbre		Fr.	
0 - 30'000	13'891	43%	3'827'746	4%
30'000 - 80'000	12'784	40%	33'466'558	37%
80'000 - 200'000	4'732	15%	34'982'344	39%
200'000 et plus	604	2%	17'142'776	19%
Totaux	**32'011**	**100%**	**89'419'424**	**100%**

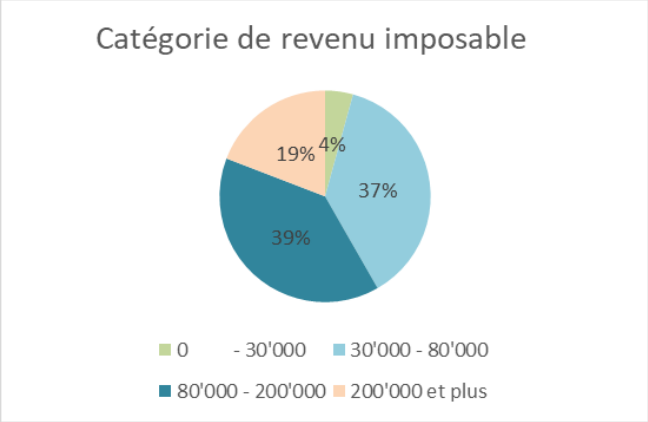

Selon la répartition des contribuables par catégorie de revenu imposable, le 57% des contribuables paie le 96% des impôts sur le revenu.

Personnes morales (en milliers de francs)

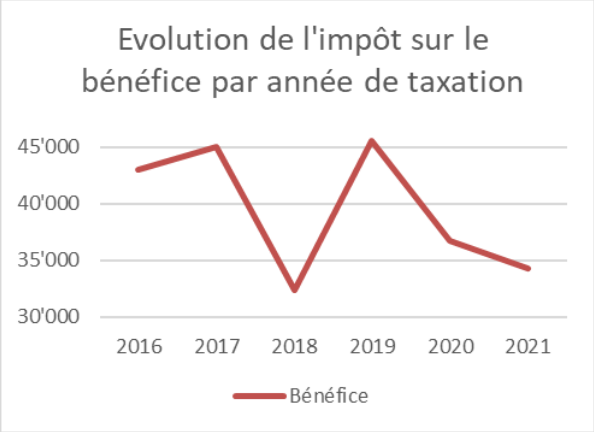

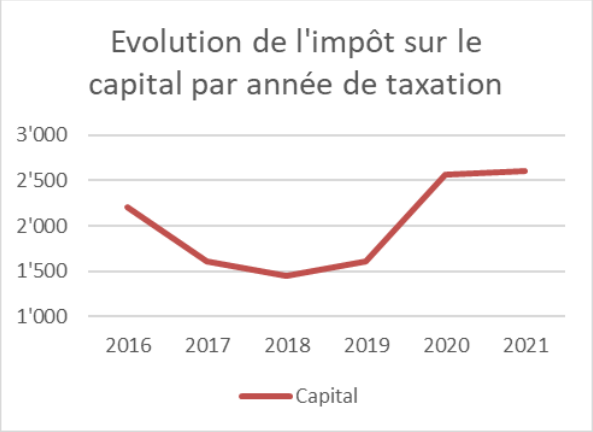

Le montant de l'impôt sur le bénéfice 2018 provient de la baisse de la taxation du plus grand contribuable. La hausse de 2019 est consécutive à un niveau momentanément élevé des taxations dans le secteur de l'horlogerie. La baisse de l'impôt sur le bénéfice entre 2020 et 2021 et due au départ de contribuables payant plus de 100'000.- francs d'impôt.

Impôts fonciers

Cet impôt est dû par les personnes physiques, les personnes morales, les fonds immobiliers et les institutions de prévoyance propriétaires d'immeubles de placement. L'impôt foncier des personnes physique est de 3,3 millions de francs et celui des personnes morales de 3,2 millions de francs.

Service des ressources humaines

Entité de gestion 107.00

1 Mission principale

Les missions du service des ressources humaines (SRH) consistent principalement à assurer la gestion administrative du personnel mais aussi à appuyer le Conseil communal et ses cadres dans la conduite du personnel, à fournir des données statistiques, à assurer la bonne application et le respect des dispositifs réglementaires et des procédures émises par l'Autorité et mettre en œuvre la politique de santé et sécurité au travail et de lutte contre le harcèlement.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service	1.00	1
Collaboratrices et collaborateurs	10.30	13
Total	**11.20**	**14**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a formé un apprenti et une stagiaire MPC.

3 Évènements marquants

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 marque le retour à une activité « normalisée » aussi au SRH.

Fait néanmoins à relever, le déménagement du SRH de Neuchâtel à Peseux. Après bien des réticences, force est de constater que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SRH se déclarent satisfait-e-s de leurs nouvelles conditions de travail, mieux adaptées d'un point de vue fonctionnel et assurant la confidentialité nécessaire aux activités du service.

En matière de dossiers, le SRH a continué les importants travaux de régularisation des dossiers du personnel suite à la fusion des 4 communes et a mis sur pied, en parallèle, un atelier de formation axé sur le cahier des charges (8 ateliers d'une demi-journée) durant l'année. Cette thématique, de première importance, à la base de l'organisation du travail, a été déclaré objectif RH 2022 pour l'ensemble des services de la Ville.

Le SRH a également été très présent « sur le terrain » auprès des offices et des services, accomplissant ainsi pleinement son rôle de service transversal.

4 Principales activités et réalisations

Recrutement

	Nbre	%
Postes mis au concours	74	
Total des postulations	2'935	
- En ligne	2'582	87.97
- Par lettre	34	1.15
- Par mail	319	10.86
Moyenne de candidatures / fonction	40	

Par rapport à l'année 2021, le nombre de postes de cadres à repourvoir a augmenté (retraites, conventions de départ, mutations internes, etc.). Toutefois, nous relevons une baisse du nombre de candidatures par fonction, qui peut être liée à la spécificité des profils recherchés. Par ailleurs, en 2022, quasiment toutes les places d'apprentissage ont été ouvertes sur Umantis, contrairement aux autres années.

Formation

Formations certifiantes

La Ville de Neuchâtel favorise les formations duales, que ce soit par le biais de l'apprentissage (AFP et CFC), le stage de maturité professionnelle commerciale, les formations d'éducatrice ou d'éducateur de l'enfance (ES) et d'ambulancière ou d'ambulancier (ES). À ce titre, la Ville forme depuis la rentrée d'août 2022, 79 apprenant-e-s réparti-e-s comme suit:

Type	Nbre
Apprenti-e-s (AFP et CFC)	59
Stagiaires de maturité professionnelle commerciale (MPC)	4
Ambulancières et ambulanciers (ES)	6
Éducatrices et éducateurs de l'enfance (ES)	10
Total	**79**

La Ville encadre et accompagne l'ensemble des apprenant-e-s pendant toute la durée de leur cycle de formation. Elle les accueille à leur arrivée en organisant un événement officiel, les soutient par différentes actions (soutien scolaire, stages interservices, formation certifiante en langue ou informatique, préparation aux examens de fin d'apprentissage, atelier pour s'insérer sur le marché du travail, etc.) tout au long de leur parcours, pour finalement, célébrer dignement l'obtention de leur diplôme au cours d'une cérémonie officielle. La Ville veille également à soutenir les personnes en difficulté par des mesures spécifiques, tant et aussi longtemps que nécessaire.

Le nombre de personnes en formation duale, représente 9.15% de l'effectif de la Ville, sur 864.74 postes équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2022.

Stages

La Ville de Neuchâtel offre une large plateforme de formation par le biais de stages de courte ou longue durée, sachant qu'il s'agit d'un tremplin permettant aux stagiaires de favoriser leur intégration dans la vie professionnelle.

Les jeunes peuvent suivre des stages dans des domaines très diversifiés sur une durée variant d'une semaine à un an. Ceux-ci peuvent être des stages d'observation ou des stages formateurs dans le cadre d'un cursus académique. Durant l'année 2022, la Ville a engagé 242 stagiaires dans ses différents services, dont un quart d'entre eux sont rémunéré-e-s.

Parmi eux, nous comptons 44 stagiaires universitaires (histoire de l'art, ethnologie-anthropologie, sciences naturelles, etc.), dont la période de stage peut varier d'un mois à une année maximum. Ces stages font l'objet de conventions de formation passées avec des instituts universitaires et se déroulent notamment dans les musées de la Ville de Neuchâtel.

D'autres stages, de durée plus courte, peuvent être effectués au sein de différents services de la Ville, s'inscrivant dans les cursus de formation de type haute école ou formation secondaire II ; ce type de stage peut être obligatoire pour intégrer une haute école (par exemple la Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture à Genève) ou répondre à un objectif exploratoire pour un-e jeune en recherche de son projet de formation professionnelle.

Formation continue

Type de formations suivies	Nombre	
	Apprenant-e-s	Jours de cours
Cours de 1 à 5 jours	484	765
Certificat (comptabilité)	2	20
Formations École supérieure (ES)	7	116
Brevet fédéral	1	20
Diplôme Cadre en Administration publique	1	15
CAS	9	135
DAS	1	10
Total	**505**	**1'081**

La grande majorité des cours suivis par le personnel de la Ville sont de courte durée (de 1 à 5 jours), l'objectif étant de maintenir leur employabilité, en actualisant leurs compétences techniques et sociales. Une minorité du personnel s'investit dans une formation certifiante de plus longue haleine, notamment formation ES, brevet fédéral ou diplôme de Cadre, CAS et DAS.

Case Management

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est effectué en étroite collaboration avec les assureurs de la Ville, à savoir le Groupe Mutuel pour la perte de gain maladie et l'assurance accidents ainsi que par la SUVA. Le service accompagne et coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue de la reprise d'activité. Par son accompagnement, le SRH vise à instaurer un climat de confiance avec la collaboratrice ou le collaborateur permettant de trouver des solutions aux difficultés liées à leur état de santé. Le SRH apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

Le dispositif de prise en charge des cas d'incapacité de moyenne et longue durée débute par l'envoi d'un courrier empathique à la personne absente dès 30 jours d'absence, puis se poursuit par l'ouverture d'un suivi personnalisé tout au long de l'absence. Un contact régulier est assuré avec la collaboratrice ou le collaborateur, ainsi que ses responsables hiérarchiques. Des rencontres ont lieu avec les partenaires du Groupe Mutuel et de l'Office d'assurance invalidité (OAI) tous les trois mois environ. Les dossiers sont maintenus à jour à l'interne du service pour en suivre l'évolution et donner les impulsions nécessaires pour accompagner au mieux la personne absente.

L'année 2022 a été caractérisée par une augmentation sensible du nombre de collaboratrices et collaborateurs en incapacité de travail, surtout à l'aube de l'été où le nombre de dossiers suivis en Case management a atteint un pic d'environ 40 dossiers. La situation s'est graduellement détendue durant le deuxième semestre pour revenir à un niveau plus habituel en fin d'année.

La hausse observée à la Ville de Neuchâtel a également été constatée par notre assureur perte de gain maladie dans l'ensemble des entreprises affiliées ainsi que par nos partenaires. Avec toute la précaution liée à l'interprétation des situations individuelles de santé, nous pouvons toutefois prudemment avancer l'hypothèse d'un certain contrecoup global en lien avec la crise du Covid ressentie par la société dans son ensemble et reportée sur le plan de la santé pour une partie du personnel. A cela s'ajoute le climat environnemental plutôt morose, ainsi que les risques géopolitiques, sources d'incertitudes anxiogènes.

Nous pouvons également avancer l'hypothèse de la présence d'une certaine fatigue institutionnelle liée aux efforts déployés durant les travaux de la fusion des communes et à l'intégration de nouvelles structures.

Le retour à la normale sur le plan du suivi des incapacités laisse entrevoir une situation en voie de stabilisation en fin d'année 2022. Nous espérons que cette tendance va se confirmer en 2023.

Assurances sociales

Assurance accident

Les collaborateurs et les collaboratrices sont affilié-e-s soit auprès de l'assureur Groupe Mutuel soit auprès de la SUVA selon la nature de leurs activités, les fonctions administratives relevant de notre assureur Groupe Mutuel et les professions dites plutôt « à risques » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, etc.) de la SUVA.

Durant l'exercice, le service a traité 250 cas d'accidents professionnels (25%) et non-professionnels (75%) avec et sans arrêt de travail ; les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (99 nouveaux cas sur 2022 auxquels s'ajoutent 35 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des indemnités journalières à hauteur de 834'218.90 francs.

Perte de gain maladie

Durant l'exercice, le service a traité 144 cas de maladies (112 en 2021), dont 98 cas de maladie de longue durée (68 en 2021) qui ont généré le versement d'indemnités journalières par le Groupe mutuel à hauteur de 1'131'692.20 francs.

Note : les versements d'indemnités incluent également les cas de maternité selon le contrat d'assurance passé avec le Groupe mutuel.

L'évolution des chiffres corroborent les observations décrites dans le paragraphe Case Management.

Congé maternité et paternité

Durant l'exercice 2022, le service a traité 29 cas de maternité et 14 cas de paternité.

Santé et sécurité au travail

Notre secteur santé et sécurité au travail déploie différentes actions en matière de santé et sécurité au travail afin de prévenir les accidents professionnels et non-professionnels et veiller au bien-être du personnel.

Évaluations des phénomènes dangereux

Le poste de chargé-e de sécurité n'ayant pas été repourvu, le SRH fait appel ponctuellement à la société ProCertis Sàrl à Auvernier. En 2022 un mandat d'analyse de risques à l'Office de la voirie lui a été confié.

Une évaluation des phénomènes dangereux des nouveaux locaux du secteur signalisation routière à Corcelles a été réalisée par la chargée de sécurité.

Campagne de santé au travail

"Le réflexe santé, chacun y travaille!" est un concept de santé au travail destiné à l'ensemble du personnel communal qui a débuté en avril 2017. Les trois volets de cette campagne sont la prévention des troubles musculo-squelettiques, la gestion du stress et la promotion de la santé par une meilleure hygiène de vie (alimentation, mouvement et sommeil).

La deuxième phase, arrivée à son terme en février 2022, avait pour objectifs d'une part, d'obtenir une vision globale du climat social au sein des services de la Ville de Neuchâtel et, d'autre part, de pouvoir cibler les actions à entreprendre pour améliorer les conditions de travail.

Récapitulatif des actions réalisées pour la 2e phase du Réflexe santé (2018-2022) pour les cadres et le personnel

Actions Réflexe santé	Total
Ateliers service (½ journée)	**108**
Gestion stress indiv. (½ journée)	**29**
Séances avec cadres	**31**
Total des actions	**168**

Suite au retard en raison de la crise sanitaire, la troisième phase relative à la promotion de la santé a débuté à l'automne 2022. Elle a pour but de contribuer à améliorer le niveau de santé des employé-e-s par différentes formes d'interventions, dispensées par des spécialistes, les encourageant à adopter une alimentation équilibrée, à pratiquer une activité physique et à les informer sur les mécanismes du sommeil pour faciliter la récupération et prévenir les troubles du sommeil.

La thématique de l'alimentation a été abordée en premier. De fin octobre 2022 à février 2023, les collaboratrices et collaborateurs ont été sensibilisés aux bienfaits d'une alimentation saine et variée, en participant à des conférences, des ateliers interactifs et des cours de cuisine.

Afin de pouvoir bénéficier de deux approches différentes de l'alimentation, l'une plus traditionnelle et l'autre spécifiquement végétale, nous avons collaboré avec deux sociétés neuchâteloises Espace Nutrition et Vege'tables.

Par ailleurs, au vu des contraintes liées à leur métier, le personnel des entités ambulances, pompiers professionnels et sécurité publique ont pu bénéficier d'une formation spécifique. Une diététicienne a sensibilisé les participant-e-s aux notions d'hygiène alimentaire, en tenant compte des problématiques liées aux horaires de travail irréguliers et de nuit, ainsi qu'aux interventions d'urgence.

Récapitulatif des actions réalisées pour la 3ème phase du Réflexe santé (2022-début 2023)

Actions Réflexe santé - Alimentation	Total
Ateliers spécifiques métiers de l'urgence (3h)	**10**
Conférences (1h30)	**4**
Ateliers interactifs (2h)	**3**
Ateliers de cuisine (3h)	**6**
Total des actions	**23**

Conseils et informations

Notre chargée de sécurité a été sollicitée et interpellée pour différentes questions et demandes en lien avec les mesures Covid, la protection de la maternité, la santé au travail, ainsi que l'environnement et les conditions de travail, et ce autant de la part du personnel que des responsables de services.

Elle a également effectué un suivi de l'élaboration des plans et des travaux des bureaux de Peseux afin de s'assurer qu'ils répondaient aux normes de santé et sécurité au travail en vigueur.

Évolution des accidents professionnels et non-professionnels, en nombre de cas et en jours d'absence

La statistique des accidents professionnels (AP) et non-professionnels (ANP) 2022 montre qu'à fin décembre, sur le total de 250 cas, 63 cas (25%) sont des accidents professionnels et 187 cas (75%) des accidents non-professionnels.

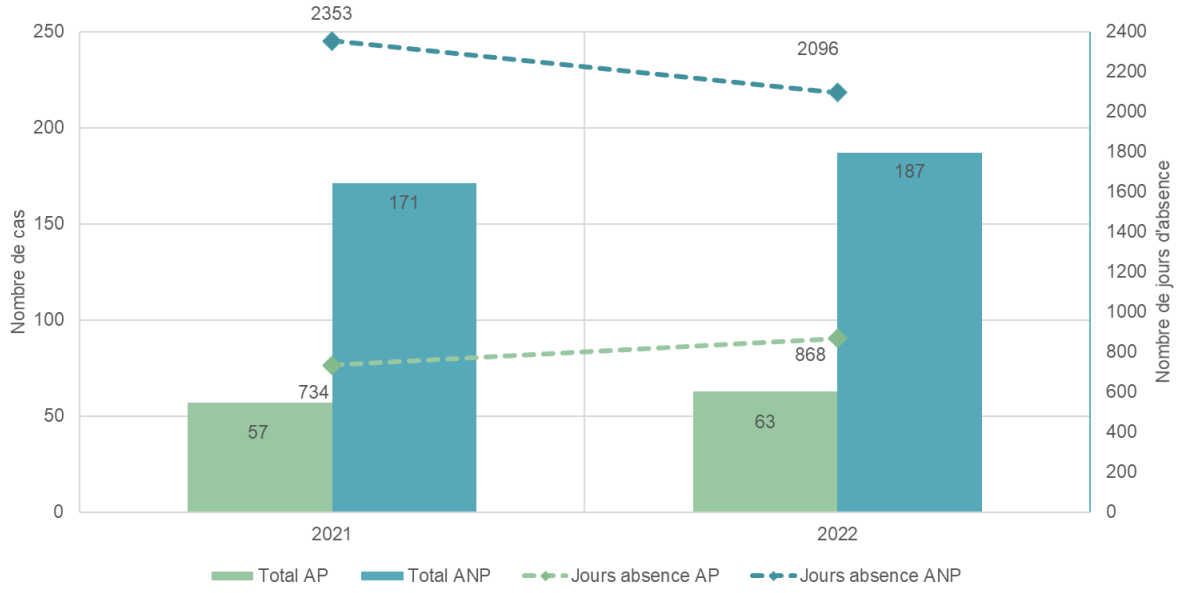

Depuis la fusion au 1er janvier 2021, le nombre d'accidents professionnels et le nombre de jours d'absence sont en légère augmentation. Si le nombre d'accidents non-professionnels a suivi également cette tendance, le nombre de jours d'absence a quant à lui légèrement diminué.

Activités de médiation

Le SRH a reconduit intensivement les formations/sensibilisations de prévention du harcèlement en 2022, à raison de 10 formations d'une demi-journée dispensées aux cadres et 8 formations au personnel, par Madame Cécile Pache, experte reconnue dans ce domaine.

Par l'intermédiaire des médiateurs, la Ville enregistre une très légère baisse du nombre de dossiers ouverts en 2022, 13 dossiers contre 15 en 2021.

Cette légère baisse se ressent également dans le nombre d'interviews menés, soit 77 en 2022 contre 119 en 2021, et le nombre de médiations, 3 en 2022 contre 8 en 2021.

Un dossier est ouvert par les médiateurs, lorsqu'un-e collaborateur ou collaboratrice fait appel à leurs services. A noter que 11 dossiers sur 13 émanaient du genre féminin, ce qui est interpelant.

Sur les 13 dossiers, 7 dossiers ont été clôturés grâce aux conseils et soutien apportés par les médiateurs, 3 médiations ont été réalisées, 2 dossiers concernaient des allégations de harcèlement psychologique et 1 dossier d'harcèlement sexuel.

Toutefois, il est important de relever que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité déployée en parallèle par le SRH, en particulier dans les différents services de la Ville en matière de gestion de conflit.

Le SRH va reconduire les formations/sensibilisations du personnel en tablant sur le fait que la tendance observée en 2022 se confirme à l'avenir à mesure que le personnel est de plus en plus informé et formé.

5 Statistiques et indicateurs

L'effectif au 31 décembre 2022 était de 1'167 personnes (553 hommes et 614 femmes) au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – salaires horaires exceptés – apprenant-e-s et stagiaires compris-e-s.

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartie entre trois catégories (0 à 5 ans ; 6 à 10 ans ; plus de 10 ans). La plus grande ancienneté à la Ville est de 42 ans.

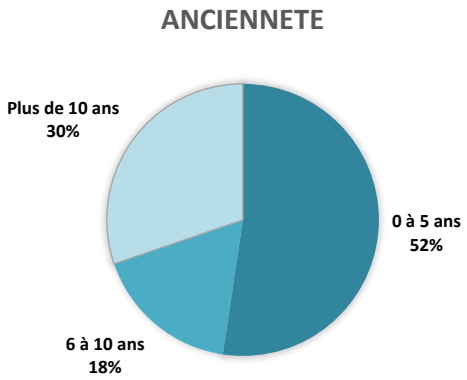

Âge moyen

L'âge moyen est de 40.35 ans (42.4 ans pour les hommes et 38.5 ans pour les femmes).

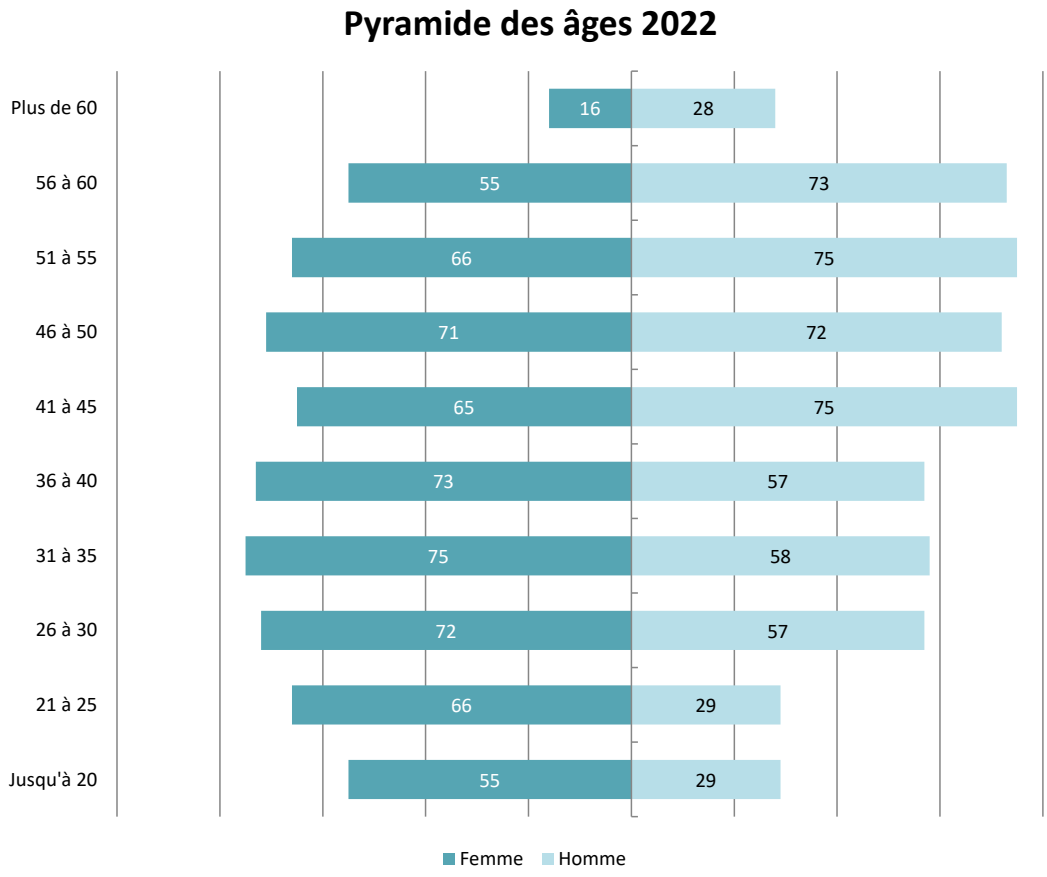

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que 45% du personnel travaille à temps complet. La Ville est très ouverte au temps partiel, toutefois la tendance observée est de freiner les taux d'activité très bas, particulièrement pour les femmes, car ils fragilisent la situation des personnes concernées.

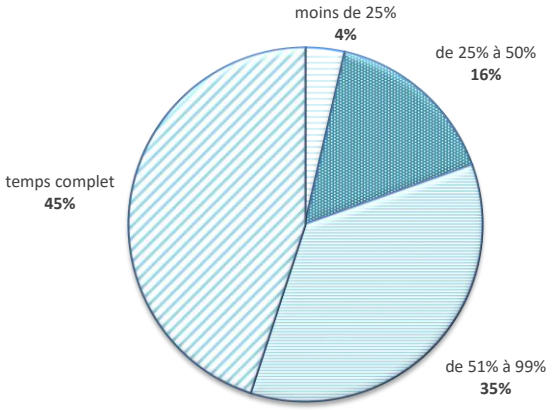

Taux d'activité par genre

Les taux d'activité à temps complet sont nettement « occupés » par la gente masculine, alors que les taux partiels le sont plutôt par la gente féminine.

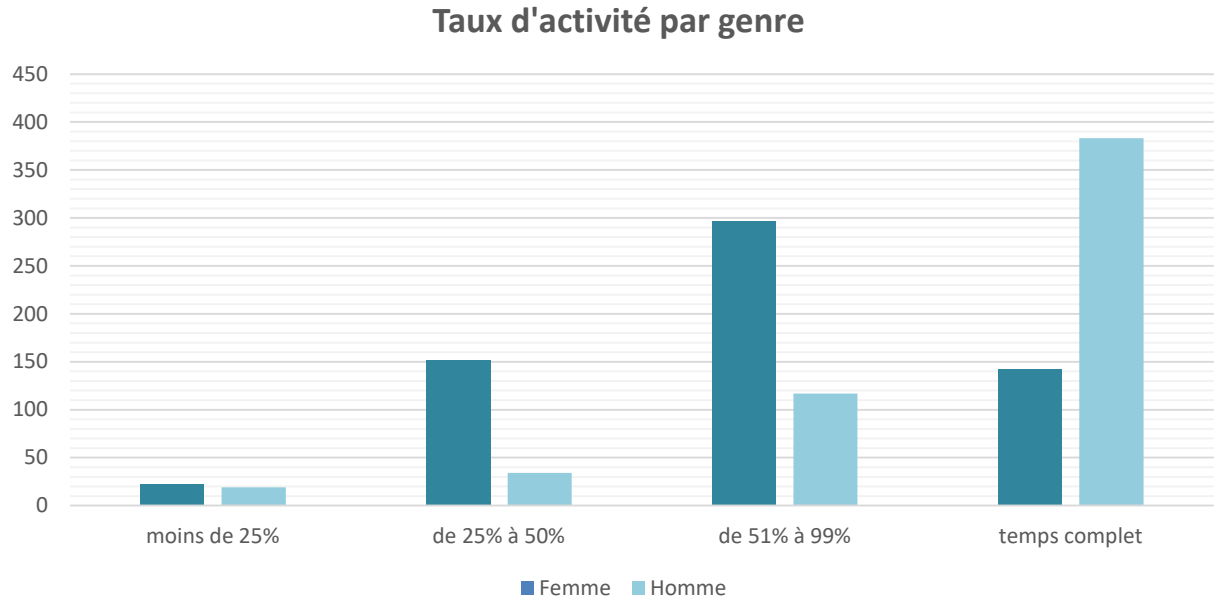

Répartition des niveaux de fonction par genre

Nous constatons que les niveaux de 1 à 8, sauf les niveaux 5 et 7, sont fortement représentés par les hommes. Jusqu'au niveau 4, il s'agit des fonctions d'encadrement et de spécialistes. Les fonctions des niveaux 5 et 7 sont plus plutôt occupées par des femmes. En revanche, les niveaux 9 à 13, à l'exception du niveau 11, sont fortement occupés par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire.

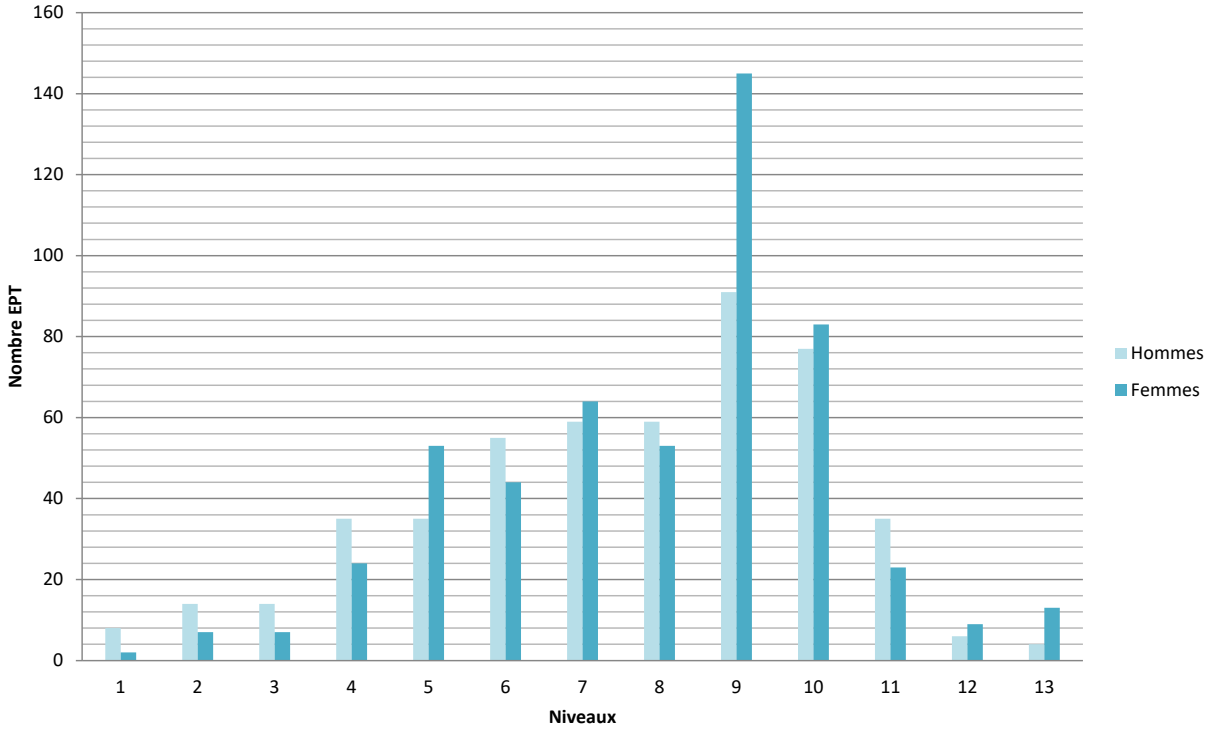

Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS)

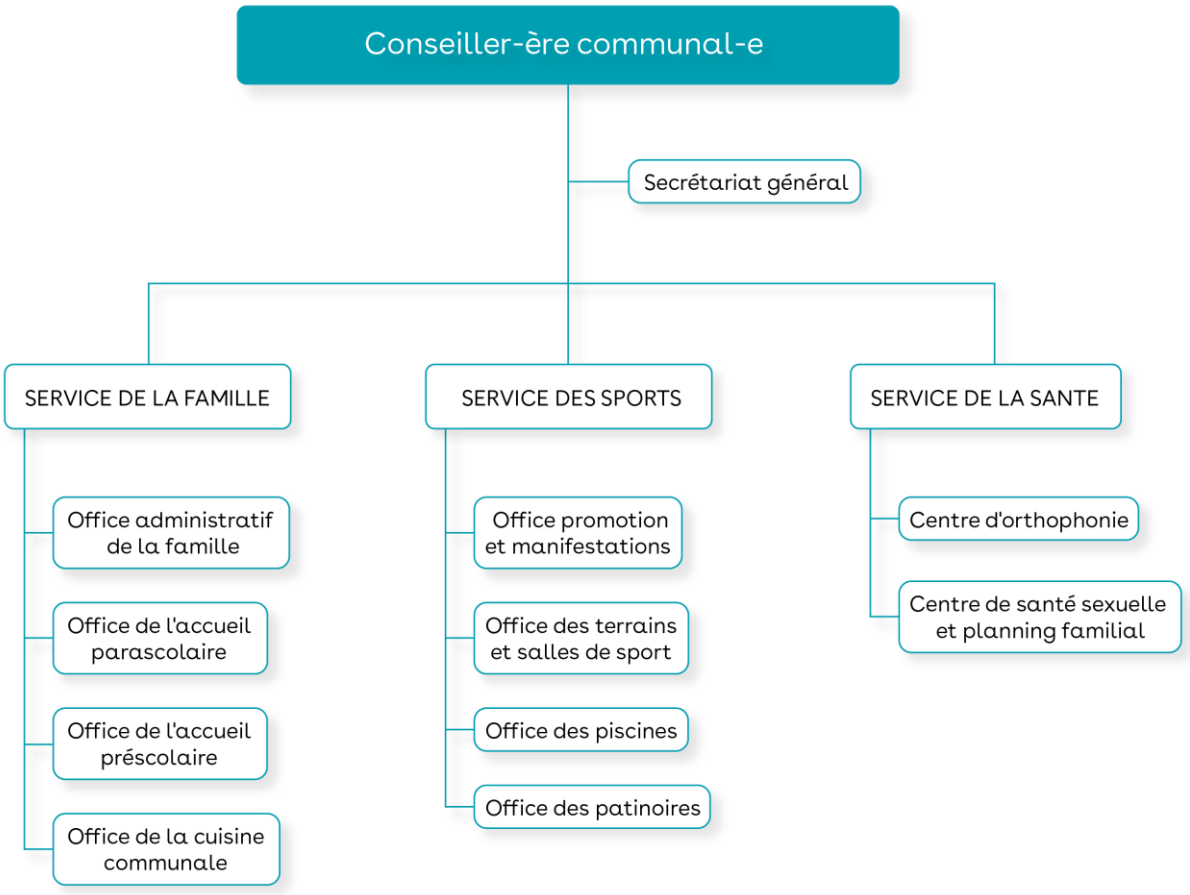

Secrétariat général de la FFSS

Entité de gestion 156.00

1 Mission principale

Le secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique à la responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le secrétariat général FFSS apporte un soutien aux services du dicastère sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseillère communale	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire général	0.8	1
Secrétaire de direction	1.3	2
Déléguée à la formation et à l'égalité	0.8	1
Coordinatrice de projet	1.0	1
Total	**4.9**	**6**

Les fonctions de déléguée à la formation et à l'égalité et de coordinatrice de projet ont été rattachées au secrétariat général. Elles sont attachées directement à la Conseillère communale en charge du dicastère.

3 Principales activités et réalisations

L'année 2022 a été marquée par la prise de la présidence du Conseil communal par la Cheffe du dicastère. Le secrétariat général a ainsi œuvré à la bonne transition et à la continuité des activités de la présidence et des services attachés. La gestion de l'agenda, des documents et des représentations a été ainsi considérablement impactée.

Le secrétariat général a poursuivi la mise en place de l'organisation de la nouvelle commune fusionnée par une coordination régulière avec les services centraux et les autres secrétariats généraux et assuré un soutien aux services du dicastère.

Le secrétaire général a accompagné la préparation de plusieurs dossiers à l'intention du Conseil communal et du Conseil général et suivi l'évolution et la mise en œuvre de projets particuliers (rénovation et de l'extension du collège des Parcs, MAE, REMO).

En plus de son implication dans plusieurs projets stratégiques des services du dicastère, le secrétaire général assure la coordination stratégique et la gestion financière et RH des différents Offices du Service de la santé.

Au-delà du travail quotidien de soutien à la Conseillère communale et d'administration, la secrétaire de direction, coordonne les activités en lien avec les représentations de la responsable de dicastère dans diverses fondations et associations.

Service de la famille

Entités de gestion 131.01, 131.02, 131.03, 131.04, 132.01, 159.00

1 Mission principale

Le Service de la famille est en charge de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel. Il propose les visions stratégiques de son développement, dirige l'activité des structures communales et veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière.

Il assure également le versant administratif et financier de l'accueil extrafamilial et le soutien aux associations locales qui dispensent des prestations à l'intention des enfants et des familles, et qui concernent l'accueil extrafamilial, l'encouragement précoce et le soutien à la parentalité. La conduite du volet pédagogique fait également partie des missions du service. Il donne corps aux prestations de formation d'accueil et d'éducation dispensées par les structures communales et associatives implantées dans notre commune.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Office administratif 131.01		
Collaborateurs et collaboratrices de l'Office	14.25	16
Office de l'accueil préscolaire 131.03		
Collaborateurs et collaboratrices de l'Office	61.43	86
Office de l'accueil parascolaire 131.04		
Collaborateurs et collaboratrices de l'Office	79.35	120
Cuisine communale 159.00		
Collaborateurs et collaboratrices de l'Office	4.63	6
Total	**159.66**	**228**

3 Évènements marquants

A l'instar de l'ensemble de la société, l'activité du service de la famille a été marquée par la sortie de la crise sanitaire COVID. La plupart des habitudes en matière de relations interpersonnelles et de partage des espaces a repris ses us d'avant crise. Les mesures d'hygiène conformes aux règles professionnelles cantonales et bonnes pratiques en la matière sont maintenues dans les structures d'accueil, mais c'est avec satisfaction, voire avec soulagement, que les employé-e-s, les enfants et les familles ont repris les habitudes relationnelles faites de proximité.

Une crise en suivant une autre, les alertes concernant une potentielle pénurie énergétique dans les structures d'accueil extrafamilial ont mobilisé des équipes de travail en vue de préparer différents scénarios en la matière, comme l'établissement d'un inventaire du matériel nécessaire et des éléments à anticiper en cas notamment de coupure de délestage. Un groupe de travail « enfance » à l'échelle cantonale a également été constitué

par ce dernier, et élabore des actions coordonnées en cas de blackout ou autre pénurie énergétique.

4 Principales activités et réalisations

Le territoire communal propose une offre de 693 places d'accueil préscolaire et 900 en parascolaire, constituant un taux de couverture de respectivement de 31.83% et 27.48%.

Le plan de développement communal en places d'accueil extrafamilial a été achevé en fin d'année 2021. Une réforme de la LAE est en préparation par le canton, comprenant de nouveaux objectifs qualitatifs et quantitatifs. Il semble assez clair que le dispositif parascolaire devra se développer, dans la mesure où la vie et l'organisation des familles a changé, et qu'elles doivent pouvoir compter sur un système éducatif stable à leur côté. En ce sens, le projet d'école à journée continue en cours d'élaboration (voir chapitre formation et égalité) par et pour notre commune constitue une solution adaptée à ces nouvelles réalités.

Des réformes légales sont également discutées pour l'organisation et le financement des places d'accueil, ainsi que des modifications concernant la répartition du temps de travail des éducateurs et éducatrices et les taux d'encadrement des enfants.

La LAE3 est en principe annoncée pour 2024.

Office administratif
Entité de gestion 131.01

1 Mission principale

L'Office administratif réalise des tâches en lien avec la direction du service et le pilotage communal de l'accueil extrafamilial selon les règles de la LAE et du REGAE. Il assure les prestations administratives de gestion et de contrôles incombant aux communes et est chargé également des tâches liées à la conduite et à la gestion des structures communales. Il réalise enfin des missions de gestion aux côtés des directions, principalement aux niveaux administratifs, financiers et des ressources humaines.

Les éléments principaux sont:

- La détermination, le contrôle et la validation des capacités contributives des familles domiciliées à Neuchâtel, plaçant des enfants en structure d'accueil subventionnée, privée et publique, dans le canton de Neuchâtel.

- Le contrôle et le versement des participations communales LAE aux structures d'accueil privées subventionnées et publiques.

- Le contrôle de l'application de la politique communale en matière d'accueil extrafamilial pour les structures subventionnées établies à Neuchâtel.

- La gestion administrative et financière découlant de l'ensemble des prestations délivrées au public.
- Le contrôle du budget, des comptes et la détermination des prix de journée pour les structures parascolaires privées subventionnées à Neuchâtel.
- La gestion administrative des structures d'accueil communales et des ressources humaines.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Direction		
Cheffe de Service	1.00	1
Assistante de direction	0.70	1
Secrétaire de service	0.60	1
Secrétaire-réceptionniste	1.00	1
Finances et administration		
Responsable	1.00	1
Adjointe Responsable	1.00	1
Collaborateurs et collaboratrices	3.40	5
Coordination		0
Coordinatrices de secteur	1.70	2
Assistant-e-s admin.	3.85	5
Total	**14.25**	**16**

Les apprenti-e-s stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, l'Office dispose de 1 places d'apprenti-e employé-e de commerce.

L'Office compte 1.25 EPT vacants au 31.12.2022.

3 Évènements marquants

Après plusieurs mois de travaux en collaboration avec le SIEN, la gestion électronique des documents (GED) administrative a été implantée dans tous les Offices du Service de la famille, et remplace l'arborescence Windows utilisée jusque-là. La dernière étape du développement est en cours et concerne la GED « métier » liée à la gestion des inscriptions d'enfants dans les structures communales. Sa mise en production est prévue pour le mois de mars 2023.

La démarche Réforme et Modernisation de l'administration (REMO) implique une analyse des prestations délivrées par les Offices du Service, les modalités et les coûts. Cette réflexion est menée avec l'ensemble des cadres pour chaque secteur, dans le cadre de groupes de travail dédiés. Outre des actions à plus long terme, des mesures d'économie visant à contenir l'inflation galopante en 2022 ont été identifiées et réalisées. La nature des prestations d'accueil extrafamilial les expose de façon importante aux augmentations

de charges, les mêmes qui impactent les ménages, comme les loyers, l'énergie, l'alimentation, les couches et le matériel d'hygiène.

4 Principales activités et réalisations

Une politique transversale de consommation responsable élaborée en 2021 a été déployée en 2022 dans les structures d'accueil communales. Les domaines d'application s'étoffent et s'implantent progressivement dans les différents sites. Le principe général de questionner la consommation et d'identifier des alternatives durables conduit à organiser des actions comme le recyclage, la réparation, la transformation et les acquisitions en seconde main. Les enfants sont associés à ces actions de préservation de l'environnement, et se montrent particulièrement actifs, éclairés et investis. Ce travail en continu est réalisé en partenariat avec l'Office communal de l'environnement et du développement durable.

Outre les structures soumises au régime de la LAE, plusieurs associations locales fournissent des prestations à l'intention des familles et des enfants. Leur travail est complémentaire à celui organisé et dispensé par les collectivités publiques. Nous les soutenons au travers de rencontres, d'informations ou de soutien, de mise à disposition de locaux, et/ou de subventions ponctuelles. Les associations suivantes sont en outre au bénéfice d'une subvention régulière:

- Association Villas YoYo (Acacias et Charmettes) 100'000 francs
- Association La Courte échelle 20'000 francs
- Association Lire et Écrire 7'500 francs
- Association PIP Prévention de l'illettrisme au préscolaire 1'575 francs
- Halte-Garderie du Centre-Ville 32'500 francs

Contributions aux crèches

Entité de gestion 131.02

1 Effectif du personnel

Les personnes en charge de ces prestations sont comptabilisées dans l'Office administratif.

2 Statistiques et indicateurs

Les indicateurs ci-après ont été extraits des données des subventions versées aux familles résidentes en ville de Neuchâtel et plaçant un ou plusieurs enfants dans une structure subventionnée au sens de la LAE.

Type de places subventionnées:

Nombre de places à 100% subventionnées par la Ville et coût à la charge des familles.

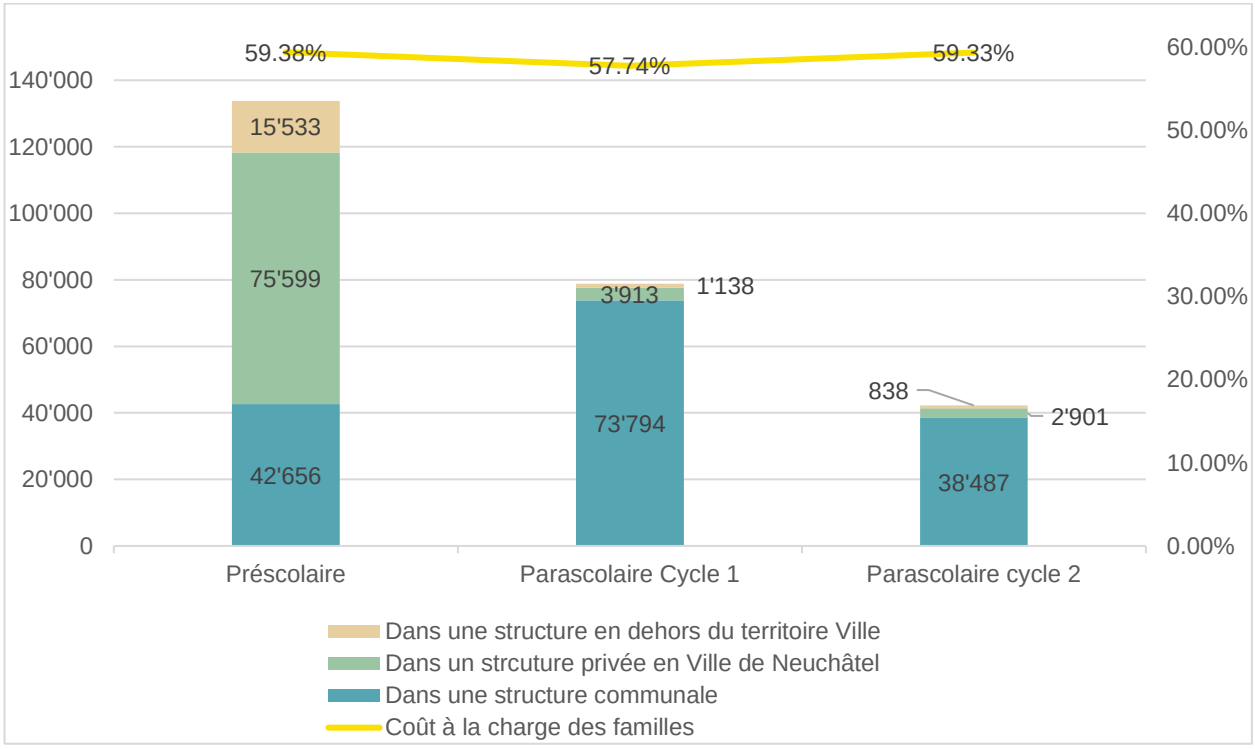

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une place d'accueil subventionnée ainsi que la moyenne de fréquentation. (Une journée de prise en charge complète a valeur de 100%, une semaine de 500%).

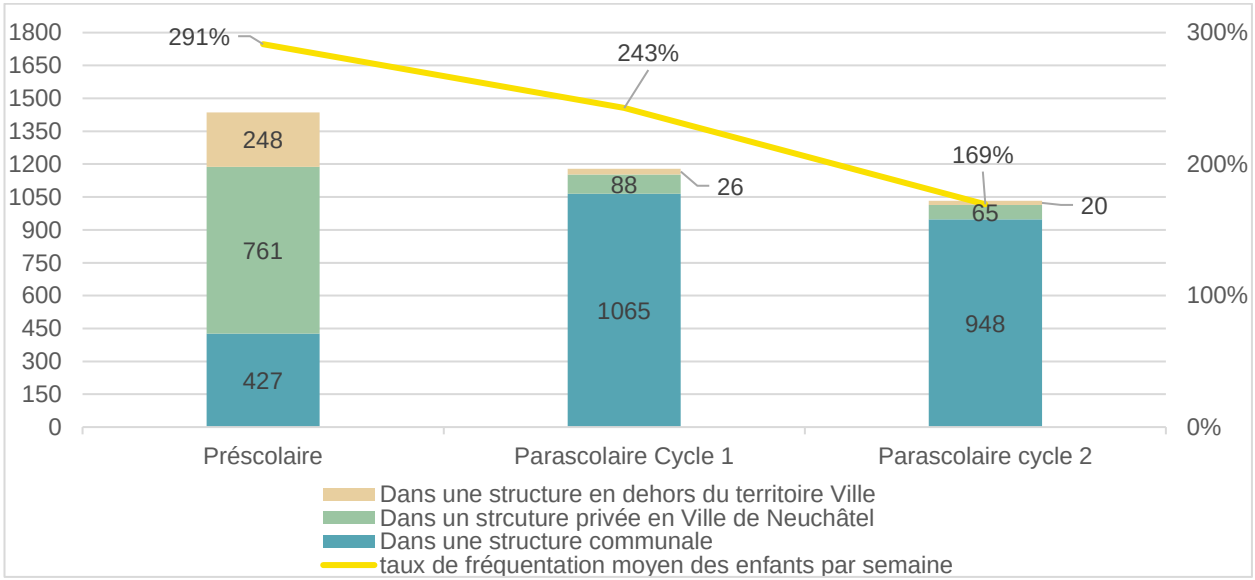

Répartition de la fréquentation des tranches horaires par semaine

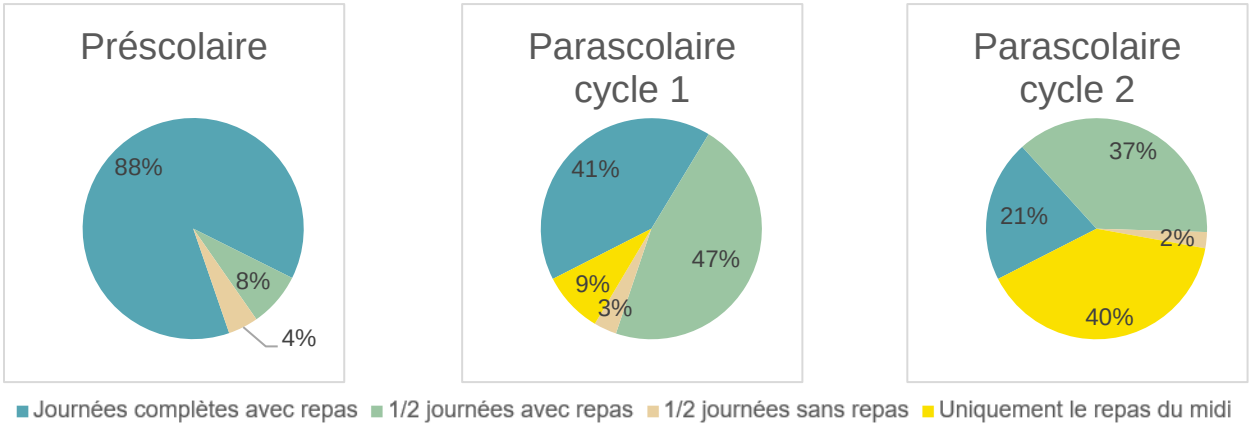

Typologie des familles

Au 31.12.2022, nombre de familles subventionnées et taux d'activité moyen.

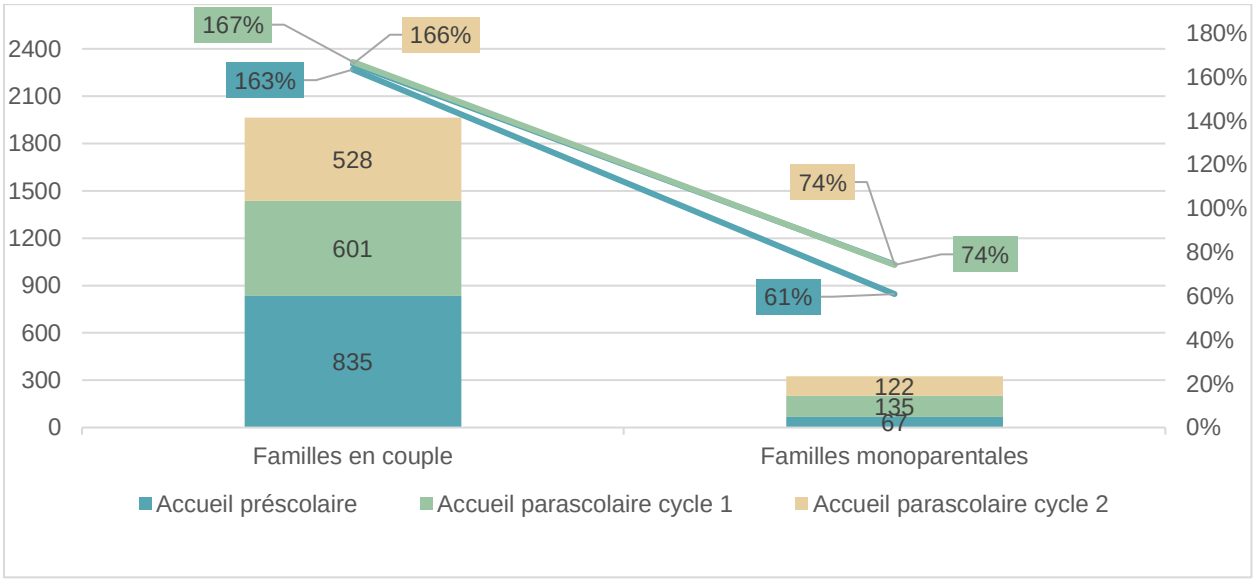

Office de l'accueil préscolaire

Entité de gestion 131.03

1 Mission principale

L'Office de l'accueil préscolaire est en charge de l'accueil extrafamilial à l'intention des enfants âgés de 0 à 4 ans, conformément aux règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE. Dix-huit structures d'accueil subventionnées, privées et publiques proposent 693 places sur le territoire communal.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directrices de structures	5.00	5
Éducateurs et éducatrices	47.04	67
Pool de remplacement (Éduc. Itinérant-e-s remplaçant-e-s: 2.6; Heures: 2.39)	4.99	7
Personnel de cuisine	1.00	1
Personnel de ménage	3.40	6
Total	**61.43**	**86**

Les apprenti-e-s stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Par ailleurs, l'Office dispose de 19 places de stagiaires, 11 places d'apprenti-e-s ASE en 1ère, 2ème et 3ème année, ainsi que 7 places d'éducateurs et éducatrices de l'enfance en formation duale de niveau ES.

L'Office compte 1,51 EPT vacants au 31.12.2022.

3 Évènements marquants

En début d'année 2022, du personnel encore partiellement absent en raison du COVID-19 était à déplorer dans les équipes. Toutefois, grâce à l'important engagement de tout le personnel, l'accueil des enfants a pu être entièrement assuré sans aucune fermeture dans les structures communales.

La crise a impacté la fréquentation des structures d'accueil, plusieurs parents encore en télétravail ont modifié leurs demandes de garde à la baisse, exprimant régulièrement une certaine réticence face à la vie collective et ses risques sanitaires. Les habitudes d'accueil des familles reviennent progressivement à la normale en cours d'année, stabilisant ainsi les taux d'occupation.

Le contexte mondial est venu s'inscrire dans les réflexions d'accueil des familles, notamment en regard de l'arrivée de familles ukrainiennes dans le canton de Neuchâtel. Des projets d'intégration spécifiques ont été anticipés afin de pouvoir accueillir des enfants de familles réfugiées dans les structures d'accueil. Ces mesures n'ont pas été activées, faute de demandes. Les contacts avec les réseaux concernés par l'accueil des familles ukrainiennes semblent montrer qu'elles préfèrent actuellement se regrouper sans recourir à un accueil institutionnel pour leurs jeunes enfants. Quelques enfants ukrainiens dont les parents sont en emploi fréquentent aujourd'hui les structures d'accueil.

4 Principales activités et réalisations

En juillet 2022, une nouvelle directrice a pris ses fonctions à la crèche communale de Serrières. Cette nouvelle direction permettra de porter un projet d'envergure : le déménagement de la crèche de Serrières en 2023, en raison de la démolition du bâtiment actuel situé à Tivoli sud.

Avec la fin des mesures sanitaires, les programmes éducatifs phares sont à nouveau pleinement déployés, comme « Air Libre » (pédagogie par la nature) « Gaston le Dragon » (promotion de la lecture et du langage), les visites régulières dans les institutions culturelles, ou les activités intergénérationnelles avec les homes de la région.

La réforme de la politique de l'enfance et de la jeunesse et plus spécifiquement l'implication des structures d'accueil dans le réseau des intervenant-e-s primaires et secondaires a pleinement fonctionné en 2022. Les structures d'accueil préscolaire communales ont pris en charge 3 enfants dont le placement a été sollicité par l'Office de protection de l'enfance. Aucun encadrement complémentaire de type EBS (enfant a besoin spécifique) n'a été sollicité pour eux. Un travail d'accompagnement des familles concernées a été assuré par les équipes éducatives, en collaboration avec le réseau professionnel régional (Office des structures d'accueil extrafamilial et des institutions d'éducation spécialisées, Office de la protection de l'enfance, Service éducatif itinérant, Croix-Rouge, thérapeutes, etc.). Une évaluation du système et de son fonctionnement est prévue avec les partenaires cantonaux et communaux en 2023.

5 Statistiques et indicateurs

Données relatives aux familles plaçant un enfant dans les crèches communales.

Données	2022
Nombres de places préscolaires communales	241
Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois)	369
Nombre d'enfants en âge préscolaire dans le canton de NE	2177
Part des enfants d'âge préscolaire accueillis dans les structures communales	16.95%
Part des enfants accueillis domiciliés sur le territoire communal	77.66%
Part des enfants accueillis domiciliés hors du territoire communal	22.34%
Part des enfants accueillis âgés de 0 à 24 mois	36%
Part des enfants accueillis âgés de 25 à 48 mois	64%
Part des familles dont un des parents exerce seul la garde de/des l'enfant/s	7.00%
Part des familles dont le ou les parents exercent une activité (profession, formation, ORP)	92.57%
Part des familles dont un seul des parents exerce une activité	6.98%
Part des familles dont aucun parent n'exerce une activité	0.45%

Office de l'accueil parascolaire

Entité de gestion 131.04

1 Mission principale

L'Office de l'accueil parascolaire est en charge de l'accueil extrafamilial à l'intention des écoliers des 2 premiers cycles de l'école publique, selon les règles et normes de la loi sur l'accueil des enfants LAE.

Les prestations sont organisées et dispensées dans les bassins scolaires, dans 10 structures principales auxquelles sont rattachées 10 structures « tables de midi », constituant une offre d'accueil de 875 places. Une structure associative exploite en outre 25 places pour les élèves du collège de la Promenade.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur ou directrices de structures	7.60	9
Éducateurs et éducatrices	66.62	100
Pool de remplacement (Éduc. itinérant-e-s remplaçant-e-s: 2.10; Heures: 0.60)	2.70	6
Cuisinier et cuisinière	1.00	2
Personnel de ménage	1.43	3
Total	**79.35**	**120**

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. L'Office dispose de 7 places de stagiaires en orientation ou en formation, 15 places d'apprenti-e-s ASE CFC en 1ère 2ème et 3ème année, ainsi que 10 places d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance en formation de niveau ES.

L'Office compte 0.1 EPT vacants au 31.12.2022.

3 Évènements marquants

La crise sanitaire a impacté la fréquentation des structures d'accueil. Les habitudes socioprofessionnelles nouvelles adoptées par les familles comme le télétravail complet ou partiel, a influencé les demandes de garde à la baisse. La crainte liée à la vie collective observée pour l'accueil préscolaire est toutefois nettement moins présente en parascolaire. Les habitudes d'accueil des familles reviennent à la normale, stabilisant ainsi les taux d'occupation.

Le projet pilote d'une école à journée continue est en cours de développement, et réunit régulièrement les acteurs et actrices de l'école, du parascolaire et des loisirs.

4 Principales activités et réalisations

L'association « Les Guillemets » a décidé de cesser ses activités d'accueil parascolaire à Valangin pour la fin de l'année 2021. Dès le mois de janvier 2022, la Ville de Neuchâtel en a repris les activités afin d'assurer la poursuite de ces prestations d'accueil extrafamilial pour les familles de Valangin. Le nombre de places a été réduit, passant de 36 à 24. Elles sont actuellement fréquentées par 26 enfants scolarisés à l'école primaire, ce qui constitue un taux de couverture singulièrement élevé.

Suite à la rénovation du collège des Parcs, les 52 places d'accueil parascolaire occupant le bâtiment ont été déplacées dans le collège modulaire de Beauregard. Ce dernier accueille désormais tous les élèves du cycle 2 du collège des Parcs. Les écoliers du cycle

1 scolarisé au collège des Sablons sont désormais accueillis à la structure principale du Serpentin, à la rue des Parcs 59.

En 2022, un déplacement de 12 places d'accueil a été réalisé du bassin scolaire de Vauseyon-Charmettes vers les Parcs. Ce transfert a permis d'alléger la pression existante sur les Parcs en raison d'une demande croissante des familles. L'espace nouvellement disponible à Beauregard en a permis la réalisation. L'organisation scolaire et ses mouvements impacte également les structures d'accueil, et lorsque c'est possible, un accordage est réalisé. Les possibilités sont toutefois limitées par les surfaces disponibles et les taux de couverture.

Un nombre croissant d'enfants nécessite la mise en œuvre d'une prise en charge spécifique, en raison de difficultés à s'adapter aux règles et au cadre de la vie collective. Des projets pédagogiques individuels (PPI) sont développés, et un travail de réseau est réalisé par le personnel éducatif et de direction. Lorsque c'est nécessaire, une mesure EBS est sollicitée, sous la forme d'un-e accompagnant-e engagé-e durant le temps de présence de l'enfant, dont le salaire est pris en charge par le canton. En 2022, 13 enfants accueillis en parascolaire ont bénéficié de cette mesure.

L'innovation et l'ouverture au changement sont deux des valeurs inscrites dans la charte des structures d'accueil communales. Des réflexions et des projets de petite, moyenne ou grande envergure sont déployés régulièrement, et qui concernent l'organisation de nouvelles prestations, de l'innovation pédagogique ou méthodologique. En 2022, « Repas Libre » est un concept qui a été développé et qui a pour principe que les enfants se mettent à table pour la pause de midi à l'heure qu'ils et elles choisissent. Quelques objectifs visés par ce projet sont le développement de l'autonomie des enfants, une meilleure connexion entre les sensations corporelles (faim, soif, fatigue, besoin de mouvement ou de repos). Un autre objectif est de réguler l'occupation des espaces à table et dans la structure. Les résultats se sont révélés probants, satisfaisant les enfants et les adultes. Ce modèle est désormais appliqué dans l'ensemble des structures parascolaires, et suscite l'intérêt et les visites d'autres organisations cantonales actives dans les domaines de l'accueil de l'éducation et de la formation.

5 Statistiques et indicateurs

Données	2022
Nombres de places parascolaires communales	875
Nombre d'enfants accueillis (en moyenne/mois)	1'350
Nombre d'enfants en âge parascolaire du territoire communal	3'275
Part des enfants en âge parascolaire accueillis dans nos structures	41.22%
Part des enfants accueillis du cycle 1	53%
Part des enfants accueillis du cycle 2	47%
Part des familles dont un des parents exerce seul la garde de/des l'enfant/s	17.57%
Part des familles dont le ou les parents exercent une activité (profession, formation, ORP)	94.82%
Part des familles dont un seul des parents exerce une activité	4.57%
Part des familles dont aucun parents n'exerce une activité	0.60%

Formation et égalité

Entité de gestion 132.01

1 Missions principales

La déléguée à la formation et à l'égalité est force de proposition dans le domaine de l'éducation (principalement école obligatoire) et de l'égalité. Elle apporte un soutien politico-stratégique à la responsable de dicastère.

Elle élabore des projets et prestations extra-scolaires proposés par la commune (devoirs surveillés, projets « MAÉ: ma journée à l'école », sensibilisation à l'énergie, collèges zéro déchet, intergénérationnel WIN3).

Conjointement avec la coordinatrice de projet, elle planifie avec les directions d'écoles, gère et coordonne des projets liés aux infrastructures scolaires. Elle assure également la coordination avec les services internes.

Elle assure le lien entre le milieu de la formation obligatoire et postobligatoire et les services de la Ville et représente la ville de Neuchâtel dans différents organes et institutions au niveau national (Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité, Initiative des villes pour la formation), cantonal (Commission consultative en matière de politique familiale et d'égalité entre hommes et femmes) et communal.

Elle dirige et participe également à des projets dans le domaine de l'égalité et de la formation tant au sein de l'administration, de l'école que dans l'espace public (Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, notices biographiques, GT Toponymie, parcours « empreintes coloniales »).

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Co-chef-fe-s de projet MAÉ	1.0	2
Total	**1.0**	**2**

Les co-chef-fe-s de projet MAE disposent d'un CDD, financé par le Canton, confirmé jusqu'à juillet 2023.

La déléguée à la formation et à l'égalité et la coordinatrice de projet sont rattachés directement au Secrétariat général du dicastère FFSS.

3 Évènements marquants

Fête de la Jeunesse

Après l'édition 2020 annulée et celle de 2021 en format adapté aux consignes sanitaires, cette année a signé le retour des Fêtes de la jeunesse ouvertes au public. Les élèves et leurs enseignant-e-s, sans oublier les parents et les proches, ont célébré la fin de l'année scolaire sur les thèmes « Voyages, voyages » et « Ecol'ogie ». La gestion et la coordination de ces événements sont sous la responsabilité de la coordinatrice de projet.

Le vendredi 24 juin, un joyeux cortège d'enfants s'est élancé du collège des Safrières et a sillonné les deux villages historiques de Corcelles et Cormondrèche. Différents stands de boissons et de nourriture, ainsi que des spectacles ont permis aux quelques 2'000 personnes présentes de profiter pleinement de cet important événement organisé par la commission Anim'école.

A Peseux, la Fête de la jeunesse a été mise sur pied grâce à la commission d'activités extrascolaires (CAES) le samedi 25 juin. Dès la fin de journée, les collèges de Pamplemousse et des Guches ainsi que les tout jeunes enfants de la crèche et les élèves de l'école de Sorimont ont défilé dans les rues. C'est sur le parking devant le bâtiment communal que les parents et le public ont pu profiter des différents stands prévus pour se sustenter. La soirée s'est poursuivie avec un féérique cortège aux flambeaux, malheureusement un peu malmené par des conditions météorologiques compliquées.

A Valangin et Neuchâtel, les festivités ont eu lieu le tout dernier jour d'école, le vendredi 1er juillet. Les élèves du collège de Valangin ont rejoint le centre-ville de Neuchâtel en vue du grand défilé sur l'avenue du 1er-Mars. Entre 4'000 et 5'000 personnes étaient présentes pour assister à ce traditionnel événement.

Le Conseil communal a participé in corpore aux trois événements.

Fermeture de l'école de Chaumont

En sursis depuis plusieurs années avec une baisse notable des effectifs, le Comité scolaire de l'éorén (Ecole obligatoire région Neuchâtel) ainsi que le Conseil communal de la Ville ont décidé de déplacer les 5 élèves domicilié-e-s à Chaumont au collège du Crêt-du-Chêne à la rentrée d'août. Cette décision a été prise dans le but de garantir la qualité de l'enseignement ainsi que son équité.

Un arrêté qui dédommagent les parents des élèves domicilié à Chaumont et à Serroue a été validé par le Conseil communal le 27 juin. Les frais de transport sont ainsi pris en charge par la commune lorsque le domicile est éloigné à plus de 2,5 kilomètres du lieu de scolarisation, en tenant compte des différentes conditions prévues par l'arrêté.

4 Principales activités et réalisations

École à journée continue (MAÉ)

Le projet de la Ville déposé fin 2021, a été retenu par le Canton et la phase de conceptualisation du projet-pilote est ainsi financée pour env. 70% par les fonds attribués par la Confédération et le Canton. Deux co-chef-fe-s de projet, du domaine scolaire et parascolaire, ont été engagé-e-s et ont élaboré un projet-pilote d'implémentation d'école à journée continue aux collèges du Crêt-du-Chêne et de Serrières.

Avec plusieurs groupes de travail, impliquant plus d'une vingtaine de personnes, le contenu du projet a pu être défini, pour permettre d'analyser les coûts et le financement de celui-ci ainsi que les implications légales et logistiques.

Enfin, le modèle d'impact du projet a été analysé par le bureau Interface qui a jugé celui-ci positivement notamment en lien avec la faisabilité de l'implémentation du fait de l'offre proposée ainsi que des lieux choisis.

Collèges des Parcs, Beauregard et Sablons

La rénovation du bâtiment principal du collège des Parcs a débuté à l'été 2022. Les travaux de planification et de demande de permis se sont poursuivis pour les nouveaux éléments à construire, à savoir deux salles de sports enterrées et un nouveau bâtiment annexe dédié aux niveaux 1 et 2, sur l'emplacement de l'actuelle salle de sport. Dans ce cadre, les élèves ont été relocalisé-e-s pour les plus âgé-e-s dans le collège de Beauregard, dont l'inauguration officielle s'est tenue le 12 novembre 2022. Les élèves les plus jeunes ont pour leur part, pris possession du collège des Sablons. Les déplacements en bus ont nécessité la mise en place d'un concept coordonné avec TransN, l'école et le Service de la sécurité. Après quelques adaptations du concept initial, le système en place donne entière satisfaction.

Langage inclusif

Le langage inclusif est implémenté de manière régulière dans l'ensemble des textes officiels produits par la Ville.

Notices biographiques

Sur la base des recherches effectuées par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, un comité scientifique composé de différent-e-s spécialistes, a sélectionné 49 personnalités ou groupes de personnes de la Préhistoire à nos jours. Invisibilisées et sans reconnaissance dans l'espace public, ces personnes ont été choisies sur la base de cinq critères dont notamment leur lien avec la Ville, leur impact et la diversité des profils. L'Institut d'histoire a rédigé de brèves notices sur la base de la liste validée par le comité scientifique. Plusieurs réflexions en lien avec la valorisation de ce travail sont en cours.

Feuille de route pour une administration publique égalitaire et ouverte à la diversité

En automne 2021, la Ville a mandaté l'Université de Neuchâtel pour réaliser une étude concernant la diversité et l'égalité au sein de l'administration communale. Cette enquête menée via un sondage auprès du personnel a permis de brosser un premier tableau représentatif de l'état de la diversité dans l'administration. L'enquête visait aussi à recueillir la perception des collaboratrices et collaborateurs sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle et à mettre en lumière certaines formes de discriminations ressenties. L'Université de Neuchâtel a analysé les résultats du sondage et rédigé un rapport qui a été présenté au Conseil communal. Sur la base des résultats, un groupe de travail est désormais chargé de proposer un plan d'action afin de garantir l'application des principes de non-discrimination. Dans ce cadre, la déléguée à l'égalité a présenté à trois reprises une conférence sur la thématique de l'égalité, l'inclusivité et la diversité auprès de l'Association des professionnel-le-s en ressources humaines, des cadres de la Ville de la Chaux-de-Fonds et de Philip Morris International.

Bâtiments scolaires

Le Service de la gérance assure l'entretien des bâtiments scolaire en coordination avec le Service du patrimoine bâti qui s'occupe des travaux de réaménagements ou d'assainissements plus importants. Le Service de la gérance encaisse à ce titre les dédommagements versés par l'éorén pour un montant global d'environ 7.7 millions de francs. Une nouvelle procédure pour le suivi des demandes de travaux, clarifiant et facilitant la coordination avec les utilisatrices et utilisateurs, a été élaborée conjointement avec les deux services et sera finalisée et implémentée en 2023. La coordinatrice de projets, avec l'appui de la déléguée à la formation, traite les demandes et les besoins dans ce domaine venant tant des services de la Ville que des centres scolaires. Elles participent également à la coordination de projets de plus grande ampleur tels que celui de la rénovation du collège des Parcs et du projet de relocalisation des élèves et du corps enseignant durant les travaux. Elles ont notamment œuvré en coordination avec TransN et les services concernés à assurer le déplacement des élèves du collège des Parcs au collège de Beauregard.

4 Statistiques et indicateurs

Charge nette de l'éorén	2022
Charge nette de l'éorén à répartir entre communes du syndicat	66'983'101.64 francs
Part à charge de la Ville de Neuchâtel	43'816'111.54 francs
Part de la Ville de Neuchâtel dans la charge nette	65%
Part de la Ville de Neuchâtel dans les effectifs de l'éorén	65%

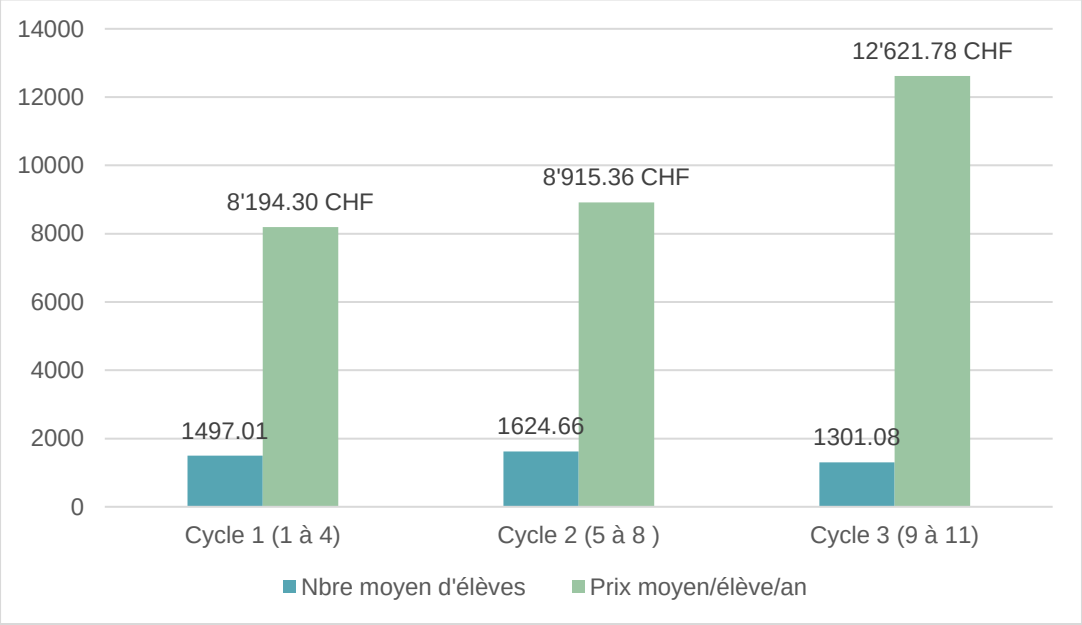

Office cuisine communale

Entité de gestion 159.00

1 Mission principale

Deux cuisines communales situées à Peseux et Corcelles-Cormondrèche sont en charge de la préparation et la livraison de repas à l'intention de structures d'accueil communales, de structures privées subventionnées, ainsi qu'à quelques particuliers. Les menus sont élaborés sur les principes d'équilibre alimentaire et de variété, et cuisinés avec des aliments de saisons. Les principes d'équilibre et de diversité alimentaire conformément aux recommandations de l'OMS sont pris en compte dans l'élaboration des menus. Une diminution de la consommation de viande a également été introduite en 2022, et des formations dans ce sens ont été suivies par les équipes de cuisine.

La valorisation de matières premières traditionnellement considérées comme des déchets (ex : épluchures de légumes) a également été introduite.

Les cuisines sont ponctuellement sollicitées lors de manifestations organisées par la Commune de Neuchâtel, comme Jeudi-Oui, ou les portes ouvertes des bâtiments communaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable de cuisine	1.38	2
Cuisiniers et cuisinières	2.00	3
Employé-e de cuisine	1.25	1
Total	**4.63**	**6**

Les apprenti-e-s ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Deux apprenti-e-s « Cuisinier » sont formé-e-s dans les cuisines communales.

La cuisine de Corcelles-Cormondrèche compte 0.45 EPT vacants au 31.12.2022

3 Principales activités et réalisations

Les cuisines préparent et livrent des repas principalement à l'intention d'enfants âgés de 4 mois à 12 ans. Le nombre de repas mensuel moyen préparés durant l'année 2022 a légèrement augmenté et a été de 7'363.

Le contexte mondial a largement impacté l'activité des cuisines qui ont subi l'augmentation importante des coûts des matières premières. Les prix d'achat ont augmenté en moyenne de 20% en 2022. Ces hausses importantes, touchant tant les denrées alimentaires que le gasoil ou les charges liées à l'utilisation des locaux, ont conduit à la décision d'augmenter le prix de facturation de nos prestations à des tiers. De nouvelles conventions ont été négociées avec les clients, pour une entrée en force en 2023.

L'année 2022 a permis de stabiliser un fonctionnement coordonné des cuisines communales, et d'identifier une stratégie de marché. La confection des repas pour les structures d'accueil communales a été privilégiée, tout en conservant les clients privés, plus particulièrement pour la cuisine de Corcelles. Des synergies entre les cuisines ont été mises en œuvre, notamment pour assurer la confection et la livraison des repas.

4 Statistiques et indicateurs

Nombre de repas annuels produits	2022
Peseux	14'664
Corcelles-Cormondrèche	73'689
Total	**88'353**

Montant facturé	2022
Peseux – montant facturé en interne	96'085.20 CHF
Peseux – montant facturé en externe	2'926.27 CHF
Corcelles-Cormondrèche – montant facturé en interne	317'526.30 CHF
Corcelles-Cormondrèche – montant facturé en externe	203'762.92 CHF
Total	**620'300.69 CHF**

Service des sports

Entité de gestion 141.00

1 Missions principales

Le Service des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir le sport populaire et d'élite en ville de Neuchâtel. Dans ce but, il assure le développement, l'exploitation et l'entretien des infrastructures sportives appartenant à la commune, collabore et fait le lien avec les associations et clubs sportifs de la ville et attribue des aides financières. Il promeut l'éthique, la cohésion sociale et l'intégration par le sport et organise des formations spécifiques dans le domaine du sport.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Secrétaire de service	1.0	2
Gestionnaire technique des infrastructures	1.0	1
Office promotion et manifestations		
Personnel	8.61	59
Office terrains et salles de sports		
Personnel	10.04	11
Office piscines		
Personnel	14.55	26
Office patinoires		
Personnel	8.3	12
Total	**44.5**	**112**

Le service des sports propose une place d'apprenti-e-s dans son Office administratif

3 Évènement marquant

La treizième édition de l'EUROGYM s'est tenue du 7 au 15 juillet et a réuni plus de 3'000 jeunes gymnastes de 12 à 18 ans pour la première fois en Suisse.

Après le report des éditions 2020 et 2021, en raison de la pandémie, les Swiss 5 Days Orienteering, compétition qui regroupe des courses d'orientations nationales, ont pu se dérouler du 25 au 29 mai.

4 Principales activités et réalisations

Afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants, comptabilisés sur l'entité de gestion 141.00, ont été engagés en 2022 :

Contributions sur loyers et/ou droits de superficie	CHF
Société d'escrime	1'000.-
Société Coopérative de la Maison Nautique	1'700.-
Club d'échec	3'000.-
Judo club Cortaillod-Neuchâtel	3'000.-
Groove	3'000.-
Fight Move Academy	3'000.-
Aides financières spéciales	
Compagnie de tirs de Corcelles-Cormondrèche	560.-
Cercle de la voile	600.-
Collectif Flèche	1'000.-
Beach&Barbells	2'000.-
Street-Foot Challenge	2'000.-
Centre équestre du Cudret	2'500.-
Wake up and run	2'500.-
Impact Dance Studio	4'000.-
HC Neuchâtel Academy	5'000.-
Tennis club de Corcelles-Cormondrèche (2021 et 2022)	5'810.-

Office promotion et manifestations

Entités de gestion 142.01 et 142.02

1 Missions principales

L'Office organise des activités sportives pour les enfants durant les vacances scolaires, des cours pour enfants, adultes et seniors, le sport scolaire facultatif, la remise des mérites sportifs et le festival des sports. Il offre un soutien organisationnel aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers et développe des outils de communication pour valoriser le sport.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétaire	3.3	4
Coordinateur-trice de manifestations	1.0	1
Moniteur auxiliaire	3.3	52
Guide	0.01	1
Total	**8.61**	**59**

3 Statistiques et indicateurs

Événements	Public cible	Participant-e-s
Mérites sportifs	Sportifs amateurs et d'élite	243
Festival des sports	Tout public	6'000
Urban training	Dès 16 ans	216
Tournoi de tennis de table	7 à 16 ans	39
Triathlon des écoles	Ecolier de 8 à 13 ans	2'001
Total		**8'499**
Espaces et visites	**Public cible**	**Locations**
Espace Gilbert Facchinetti	Associations et entreprises	120
Salle de conférence	Associations et entreprises	301
Salons	Associations et entreprises	100
Visites du stade	Associations et entreprises	8
Total		**529**
Cours adultes	**Public cible**	**Inscriptions**
Aqua fitness	Dès 16 ans	735
Natation	Dès 16 ans	107
Tennis	Dès 16 ans	0
Sport entreprise (Midi Tonus)	Dès 16 ans	803
Total		**1'645**
Cours enfants	**Public cible**	**Inscriptions**
Natation	3 mois à 6 ans	470
Gym parent-enfant	3 et 4 ans	53
Patinage	3 à 12 ans	92
Tennis	4 à 10 ans	27
Futsal	4 à 11 ans	115
Hockey	4 à 15 ans	23
Multisports	6 à 12 ans	0
Plongeon	6 à 16 ans	9
Danse (Rock'n'roll)	8 à 16 ans	9
Total		**798**

Sport scolaire facultatif	Public cible	Inscriptions
Aïkido	3ème à 8ème année	21
Capoeira	3ème à 8ème année	7
Freediving	3ème à 8ème année	6
Natation	3ème à 8ème année	203
Trampoline	3ème à 8ème année	56
Tennis de table	3ème à 5ème année	5
Total		**298**
Camps multisports	**Public cible**	**Inscriptions**
Camps	De 4 à 7 ans	302
Camps	De 8 à 16 ans	415
Total		**717**

Office terrains et salles de sports

Entités de gestion 143.01, 143.02, 143.03, 143.04, 143.05, 143.06

1 Missions principales

L'Office terrains et salles de sport entretient et gère l'occupation des stades, terrains, salles et places de sport de quartier ainsi que les occupations des infrastructures louées à l'éorén, en dehors des heures scolaires. Il apporte un soutien aux manifestations ponctuelles organisées par des tiers.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétaire	2.0	2
Employé-e polyvalent-e	7.0	7
Employé-e polyvalent-e auxiliaire	0.04	1
Total	**10.04**	**11**

3 Évènements marquants

Le championnat d'Europe de Rock'n'Roll acrobatique, adultes et juniors, qui s'est tenu le 4 juin.

La Groove Session, plus grand événement de breakdance en Suisse, qui a eu lieu les 22 et 23 octobre.

Union Basket a atteint la finale du championnat suisse et s'est incliné en 3 manches face à Fribourg Olympic.

L'équipe féminine du NUC volleyball a été sacrée championne de suisse face à Aesch-Pfeffingen en s'imposant 3 manches à 1.

4 Principales activités et réalisations

Les projets suivants ont notamment été réalisés dans cet Office :

- Changement de la pelouse synthétique du Stade de la Maladière
- Réutilisation de l'ancien synthétique du Stade pour les Charmettes ainsi que l'agorespace situé à côté de l'école Pamplemousse à Peseux
- Rénovation des vestiaires du Chanet
- Remplacement complet du carrelage des douches à la Riveraine
- Nouveau système de détection incendie à la Riveraine (signalisation et sonorisation)
- Nouveau système de détection incendie à Cité-Joie
- Réfection de la toiture du Stand de tirs de Peseux

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques de l'anneau d'athlétisme de Colombier se trouvent dans un rapport de gestion séparé qui est validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

5 Statistiques et indicateurs

Stades et terrains

Centre sportif de Pierre-à-Bot	Entraînements	Matchs
Stade (pelouse synthétique 100 x 64 m.)	1'056	142
Terrain nord-ouest (pelouse naturelle 100 x 64 m.)	880	54
Terrain nord-est (pelouse synthétique 100 x 64 m.)	1'320	151
Total	**3'256**	**334**
Centre sportif du Chanet	**Entraînements**	**Matchs**
Terrain nord (pelouse synthétique 90 x 57.6 m.)	660	57
Terrain sud (pelouse naturelle 105 x 68 m.)	484	28
Total	**1'144**	**85**
Centre sportif des Charmettes	**Entraînements**	**Matchs**
Terrain (pelouse synthétique 90 x 50 m.)	220	4
Total	**220**	**4**
Centre sportif de Puits-Godet	**Entraînements**	**Matchs**
Terrain (pelouse naturelle 110 x 70 m.)	792	18
Total	**792**	**18**
Centre sportif de la Riveraine	**Entraînements**	**Matchs**
Terrain (pelouse naturelle 98 x 62 m.)	528	7*
Total	**528**	**7**

Centre sportif de Corcelles-Cormondrèche	Entraînements	Matchs
Terrain (pelouse naturelle 105 x 62 m.)	836	163
Total	**836**	**163**
Centre sportif de Peseux	**Entraînements**	**Matchs**
Terrain (pelouse naturelle 99 x 56 m.)	484	116
Total	**484**	**116**
Complexe de la Maladière	**Entraînements**	**Matchs**
Stade (pelouse synthétique 105 x 68 m.)	378	58
Total	**378**	**58**

Salles de sport

A. Ecoles obligatoires

Salles de sports	Entraînements	Matchs
Acacias	825	20
Charmettes	561	0
Corcelles-Cormondrèche (ancienne salle)	703	0
Corcelles-Cormondrèche (Juliette)	837	17
Corcelles-Cormondrèche (Romeo)	912	5
Crêt-du-Chêne	743	1
Parcs	311	0
Peseux (Côteaux)	640	4
Peseux (Ernest-Roulet)	554	28
Promenade sud-est	1’004	0
Promenade sud-ouest	814	0
Serrières	639	1
St-Hélène	630	0
Terreaux	831	0
NEM (Maladière)	1’163	3
Vauseyon	642	0
Valangin	317	0

B. Ecoles supérieurs

Salles des sports	Entraînements	Matchs
Riveraine 1	809	158
Riveraine 2	809	153
Riveraine 3	783	152
Sous-total Riveraine	**2’401**	**463**
Maladière 1	838	121
Maladière 2	772	144

Maladière 3	793	143
Maladière 4	754	24
Maladière 5	685	43
Maladière 6	873	0
Sous-total Maladière	**4'715**	**475**
CPLN	597	1

Office des piscines

Entité de gestion 144.01, 144.02

1 Mission principale

L'Office des piscines assure l'entretien et la gestion des occupations des piscines du Nid-du-Crô, de Serrières et du Crêt-du-Chêne. Il soutient les tiers lors de manifestations ponctuelles.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétaire	0.8	1
Responsable technique	1.0	1
Réceptionniste-caissier-ère	2.5	4
Chef-fe d'équipe	3.0	3
Garde-bains	4.0	4
Garde-bains auxiliaire	2.25	12
Total	**14.55**	**26**

3 Évènements marquants

A partir de mars, les mesures Covid 2G+ ont été levées dans les piscines publiques.

En raison de la crise énergétique, le Conseil communal a décidé de renoncer à chauffer l'eau du bassin de 50m et de la fosse à plongeon durant toute la période estivale. L'eau des bassins ludiques (pataugeoire et toboggans compris) a été maintenue à une température de 22°C.

Des mesures d'économies d'énergie ont également été prononcées par le Conseil communal début octobre au niveau des bassins intérieurs. Ainsi, les températures de l'eau et de l'air ont été baissées de 2°C depuis.

4 Statistiques et indicateurs

Entrées individuelles	Nombre d'entrées
Adulte	38'633
Enfant / AVS / AI / étudiant	36'642
Sous-total	**75'275**
Cartes 10 entrées	**Nombre d'entrées**
Adulte	15'127
Enfant / AVS / AI / étudiant	8'864
Soirée adulte	66
Soirée enfant / AVS / AI / étudiant	44
Sous-total	**24'101**
Abonnements	**Nombre d'entrées**
"Mensuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	369
"Saison été" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	2'109
"Saison hiver" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	1'871
"Annuel" Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	22'009
Sous-total	**26'358**
Ecoles	**Nombre d'entrées**
Adulte	1'987
Enfant / Etudiant	6'828
Sous-total	**8'815**
Institutions spécialisées	**Nombre d'entrées**
Adulte / Accompagnant	640
Enfant	1'209
Sous-total	**1'849**
Autres entrées	**Nombre d'entrées**
Sociétés (Red-Fish, sauvetage, nautique)	44'543
Fitness + piscine	21'978
Enfants de moins de 6 ans (gratuit)	7'546
Diverses gratuités	4'878
Sous-total	**78'945**
Total d'entrées au Nid-du-Crô	**215'343**

Office des patinoires

Entité de gestion 145.00

1 Mission principale

La mission principale de l'Office des patinoires et d'assurer l'entretien et la gestion des occupations des patinoires sur mandat du syndicat intercommunal du Littoral neuchâtelois et de la Société immobilière des patinoires.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	1.0	1
Secrétaire	0.8	1
Responsable technique	1.0	1
Employé-e polyvalent-e	5.0	5
Hôte-sse d'accueil	0.5	4
Total	**8.3**	**12**

3 Principales activités et réalisations

Toutes les activités et réalisations ainsi que les indicateurs statistiques se trouvent dans le rapport de gestion des patinoires, validé par le Conseil intercommunal du syndicat au terme de chaque exercice.

Service de la santé

Centre de santé sexuelle

Entité de gestion 109.01

1 Mission principale

Le Centre de santé sexuelle offre conseil, information, prévention et soutien à la population dans le domaine de la santé sexuelle, soit en particulier la sexualité, la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, la fertilité et la vie affective et relationnelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'Office	0.75	1
Conseillères en santé sexuelle	1.75	3
Total	**2.5**	**4**

3 Évènements marquants

Cette année a été marquée par de nombreux changements tant au sein de l'équipe, que dans les activités quotidiennes du Centre, nécessitant engagement et adaptation. Tout d'abord, l'arrivée de la nouvelle responsable du Centre au printemps, puis, le départ en retraite d'une collaboratrice en juillet, après plus de six années passées au Centre de santé sexuelle. Son poste a été repourvu, mais seulement en fin d'année et ce, pour une durée déterminée. A cela s'ajoute finalement le congé maternité d'une conseillère en santé sexuelle à l'automne, pour lequel une remplaçante a rapidement pu être trouvée, d'abord à 20%, puis à 60% dès la fin d'année.

En outre, les activités au service de gynécologie et d'obstétrique du RHNe ont été momentanément suspendues. Ceci a permis, d'une part, de repenser le rôle et les interventions du Centre dans ce contexte, notamment quant au moment le plus propice pour parler de la contraception post-partum et, d'autre part, d'élaborer une convention de collaboration avec le RHNe.

Enfin, l'équipe du Centre a également participé aux nouvelles « Journées santé » de l'EOREN. Celles-ci consistent à réunir de multiples acteur·rice·s de santé du Canton, sur trois journées dans les collèges de l'EOREN.

Au niveau politique, les discussions avec le Canton ont abouti à l'élaboration de contrats de prestations. Il s'agit d'une avancée qui permet la répartition des missions de santé sexuelle dans le Canton entre les différents partenaires. Cependant, les discussions se

poursuivent quant aux questions de financement. En parallèle, un groupe de travail opérationnel, composé des responsables des Centres de santé sexuelle de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, de la coordinatrice du GSN, ainsi que de la cheffe de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention penchent sur l'élaboration du premier programme cantonal de santé sexuelle comprenant les lignes directrices pour ces cinq prochaines années.

4 Principales activités et réalisations

L'équipe du Centre de santé sexuelle déploie ses activités de consultation au Centre, à la maternité de RHNe ainsi qu'hors-murs auprès d'autres institutions. Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel est reconnu par le Canton comme « centre de consultation en matière de grossesse » au titre de la loi fédérale sur les centres de consultations en matière de grossesse et peut, sur délégation du Canton, remettre la contraception d'urgence en application de la loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux.

Dans ses locaux de la rue Saint-Maurice, le Centre assure une permanence et des consultations, avec ou sans rendez-vous. Les conseillères répondent également régulièrement par téléphone et courriels. De manière générale, une augmentation de près de 5% du nombre de dossiers ouverts entre 2021 et 2022 (pour 699 « dossiers/usager-ère-s) a été observée et ce, malgré la fermeture du Centre, faute de personnel à diverses périodes (1 jour par semaine de fermeture durant 6 mois environ). Au total, 926 consultations ont été effectuées. Les principaux motifs de consultation sont la (46%) contraception (dont la délivrance de contraception d'urgence), les infections sexuellement transmissibles (32%) et les entretiens en lien avec la grossesse ou l'interruption de grossesse (13%). Parmi les autres demandes (9%), on mentionnera les demandes liées aux situations de violence, les questionnements sur la vie affective et / ou sexuelle, ainsi que les difficultés psychosociales. Il est à noter que 290 contraceptions d'urgence ont été délivrées, dont 124 l'ont été gratuitement (soit 42%). Ce chiffre est stable en comparaison de 2021.En outre, plus de 17'000 francs d'aides diverses (prise en charge de contraceptifs, interruptions de grossesse, dépistages) ont été octroyés à une soixantaine de femmes.

Au sein du service de gynécologie de la maternité de Pourtalès et, en partenariat avec le Centre de santé sexuelle de la Chaux-de-Fonds, les conseillères rencontrent de manière systématique les femmes concernées par une interruption de grossesse et en entretien post partum. Cette activité a été momentanément suspendue.

Bien que le Centre participe aux nouvelles « Journées santé » organisées par le GSN Education dans les collèges de l'EOREN, il continue de recevoir également des classes au sein de ses propres locaux, sur demande du personnel enseignant ou des éducateurs ou éducatrices.

L'équipe du Centre répond également aux questions anonymes liées à la santé sexuelle posées par les jeunes neuchâtelois-es sur le site « CIAO.ch ».

Dans le domaine de compétence de la migration, le Centre intervient auprès des différents acteurs et actrices du réseau de la migration et apporte son expertise, en particulier sur les thématiques des droits sexuels dans le cadre du mariage forcé ou des mutilations

génitales féminines. Ainsi, le Centre collabore régulièrement, outre la polyclinique de gynécologie, avec Caritas, le CSP, Médecins du Monde, la Croix-Rouge, le Dispensaire de Rue ou encore les centres d'accueil de requérant-e-s d'asile de Boudry ou de Tête-de-Ran. En outre, le Centre anime des ateliers auprès de femmes migrantes avec l'association RECIF. À noter également que les consultations au Centre ou à RHNe sont régulièrement effectuées en présence de traductrices ou traducteurs.

Afin de garantir la qualité des prestations et assurer le maintien à niveau des compétences, les conseillères suivent régulièrement des formations et bénéficient, conjointement avec les conseillères de La Chaux-de-Fonds d'une supervision sur leur activité.

5 Statistiques et indicateurs

Consultations et nombre de dossiers	2022
Nombre de dossiers ouverts	699
Entretiens menés au Centre	926
Entretiens à RHNe	496
Entretiens par téléphone	778
Réponses par email	446
Réponses sur ciao.ch	110
Motif principal de consultation au Centre	**2022**
Contraception	46%(429)
Grossesse et interruptions de grossesse	13%(119)
Infections sexuellement transmissibles (IST)	32%(292)
Autres	9% (86)
Motif principal de consultation au RHNe	**2022**
Post-partum	79%(390)
Interruptions de grossesse	21%(106)

Journées santé	2022
Journées santé (sous l'ancien modèle)	42
Nombre de participant-e-s	176
Journées santé nouveaux modèle par classe	10
Nombre de participant-e-s	156

Contraceptions d'urgence délivrées	2022
Contraception d'urgence	290

Nombre de tests IST réalisés (dont positifs)	2022
VIH	207 (0)
Chlamydias et Gonorrhée	238 (14)
Gonorrhée	238 (5)
Hépatite B	19 (0)

Hépatite C	25 (0)
Syphilis	73 (0)
Total	**562**

Provenance des consultantes et consultants	2022
Ville de Neuchâtel	43%
Autres communes neuchâteloises	46%
Hors canton	11%

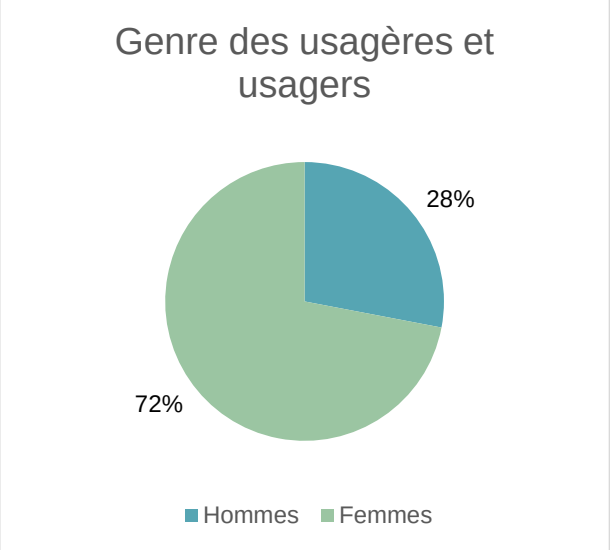

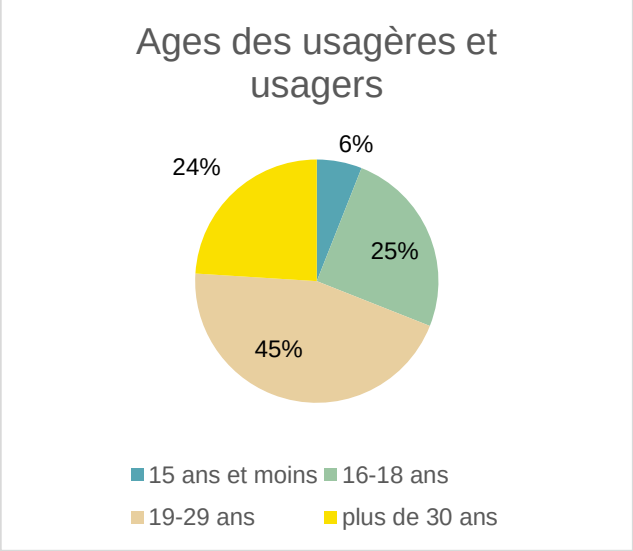

Centre d’orthophonie

Entité de gestion 109.02

1 Mission principale

Le Centre d’orthophonie a pour missions principales la prévention, la détection et la prise en charge des troubles du langage, de la communication et de la cognition mathématique chez les jeunes de 0 à 20 ans. Le Centre propose des programmes de prévention, des bilans et traitements orthophoniques et collabore étroitement avec l’entourage de référence des enfants.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d’Office	0.6	1
Secrétaire	0.7	1
Orthophonistes	8.25	14
Total	**9.55**	**16**

L'effectif des orthophonistes a été réduit suite à deux départs en retraite en août 2022, passant de 8,75 EPT à 8,25 EPT.

Le Centre d'orthophonie a accueilli une stagiaire de janvier à juin, puis deux stagiaires de septembre à décembre, dans le cadre de leur cursus du Master en logopédie de l'Université de Neuchâtel.

3 Évènements marquants

La levée des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID le 17 février 2022 a permis un retour à la normale dans la prise en charge des enfants.

Deux orthophonistes ont pris leur retraite à l'été 2022, l'une travaillant à 40% et l'autre à 50%. A la même période, une orthophoniste a quitté son poste à 55% pour se rapprocher de son domicile. Suite à ces départs, le conseil communal a décidé de ne repourvoir que 0,95 EPT (sur 1,45 EPT à repourvoir, donc une baisse de 0,5 EPT) dans le cadre des efforts de réduction des EPT au sein de la commune.

Ce 0,95 EPT a été repourvu par une augmentation de temps de travail à l'interne et l'engagement d'un nouvel orthophoniste à 70%.

L'équipe a été impactée cette année par l'absence de plusieurs orthophonistes, en congé maladie longue durée, ou en congé maternité/paternité. Une remplaçante a été engagée pour une courte période.

4 Principales activités et réalisations

L'orthophonie (ou logopédie) fait partie des mesures de pédagogie spécialisée. Les prestations sont prodiguées dans le canton par les 3 centres communaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et le Locle (1/3 des cas) et par des orthophonistes indépendantes (2/3 des cas). L'Office cantonal de l'enseignement spécialisé (OES) est l'organe compétent pour déterminer si les traitements orthophoniques relèvent de mesures dites « renforcées », soit à la charge du Canton, ou s'il s'agit de mesures « ordinaires », à la charge des parents et des communes de domicile. 82% des cas sont à la charge du canton. Ces derniers représentent plus de 90% des recettes du Centre.

Le tarif des prestations de mesures renforcées est de 120 francs/heure et fixé dans des conventions. Les mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes, sont également facturées 120 francs/heure. Durant l'année scolaire 2021-2022, 540 enfants ont été vus au Centre de Neuchâtel (82% des cas) ou dans l'une des permanences de Milvignes (7%) et Boudry (9%). Les enfants de la fondation « L'enfant c'est la Vie » sont désormais reçus dans les locaux du Centre, à Boudry ou à Neuchâtel (2%).

Les colloques d'équipe, dont une partie est dévolue aux questions administratives et d'organisation, se tiennent habituellement sous forme de groupes de travail sur divers sujets touchant à la pratique, la prévention et l'organisation des traitements en termes de fréquence et de durée, mais également en des moments d'Intervision permettant l'échange

de connaissances métier et assurant la qualité des prestations. En 2022, ces colloques ont eu lieu trois fois par mois.

La formation continue est indispensable à la pratique de la logopédie. Ainsi, les orthophonistes ont suivi diverses formations et supervisions afin de pouvoir répondre de façon spécifique aux besoins des patient-e-s confié-e-s à notre centre (traitement du bégaiement, de la dyscalculie, des troubles du spectre autistique, du langage des enfants plurilingues ou/et migrant-e-s, etc.). Des formations d'équipe sont aussi régulièrement organisées. La formation continue de deux orthophonistes a été contrôlée par l'Association romande des logopédistes diplômés dans le cadre de son contrôle-qualité; elles ont donné satisfaction aux exigences requises.

Des interprètes du COSM sont engagé-e-s lors des interventions avec les familles allophones ne maîtrisant pas le français.

Les orthophonistes participent régulièrement à des informations au public, dans le cadre des écoles, des communes ou de l'association Recif par exemple.

5 Statistiques et indicateurs

Trouble principal	2021-2022
Langage écrit	243
Langage oral (y.c. trouble de la communication)	234
Pathologies diverses (y.c. dyscalculie)	27
Pas de trouble langagier	24
En attente de diagnostic	12
Total	**540**
Provenance des signalements	**2021-2022**
École	335
Parents	100
Milieu médical et/ou autres institutions	93
Pas encore vu	12
Total	**540**

Liste d'attente au 31.12.	2022
Enfants en attente d'un bilan	106
Enfants en attente d'un traitement	39

Personnes âgées et promotion de la santé

Entité de gestion 109.04

1 Mission principale

La déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé a pour missions de coordonner et de promouvoir les actions de la Ville et des partenaires en matière de promotion de la santé et de soutien aux personnes âgées. Elle développe et met en œuvre la politique de la vieillesse et de la promotion de la santé de la Ville: une politique de proximité, intergénérationnelle et transversale

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Déléguée aux personnes âgées et promotion de la santé	0.7	1
Total	**0.7**	**1**

3 Évènements marquants

Les différentes activités ont pu reprendre de manière habituelle, certaines, comme l'après-midi des aîné-e-s de Peseux, après une interruption de deux ans liée à la situation sanitaire. L'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-e-s a eu lieu deux fois en 2022 ce qui a permis de combler le retard qui avait été pris durant la période COVID. Presque 400 personnes nouvellement à la retraite ont ainsi pu participer cette année à la cérémonie et bénéficier des informations des différentes institutions.

En raison des fortes vagues de chaleur de cet été, le plan canicule a été déclenché trois fois. Le soutien du secrétariat du dicastère, du Centre de santé sexuelle et du Sepoqua a été nécessaire pour mener les différents appels téléphoniques aux nombreuses personnes inscrites à ce plan durant cette période.

Sous l'impulsion d'un collectif d'associations œuvrant dans le domaine des personnes âgées et soutenu par la Ville de Neuchâtel, la « Journée des personnes âgées » du 1er octobre a été pour la première fois célébrée au Péristyle de l'Hôtel de Ville avec au programme, des stands d'une dizaine d'institutions, musique et vin d'honneur. Une bonne centaine de personnes à la retraite ont participé à cet évènement.

Pour la première fois également, la Ville de Neuchâtel a accueilli le Réseau Suisse des Villes amies des aîné-e-s. Une trentaine de représentant-e-s des différentes villes de Suisse a participé à cette journée sur le thème de l'isolement social des personnes âgées. L'importance d'une politique de quartier et d'un plan canicule/grand froid soutenant la population âgée ont été évoquées.

4 Principales activités et réalisations

Au niveau cantonal, la déléguée a participé aux groupes de suivi du projet « Reliâge », au groupe de réflexion sur la prévention de la dénutrition et au projet intercommunal de prévention solaire.

Dans le cadre des festivités liées à la rétrospective d'Henri Brandt, la déléguée a participé à la table ronde lors de la projection du film « le dernier printemps ». La déléguée participe à la plateforme précarité mise en place sous l'impulsion de l'action sociale.

La partie des cours « A table pour parler cuisine » qui avait dû être reportée au printemps 2022 en raison de la pandémie a pu avoir lieu. Une quarantaine de personnes âgées y ont participé.

Pour la première fois et soutenu par la Ville de Neuchâtel, un festival intergénérationnel organisé par Résodanse a eu lieu. Au programme, danse, musique, table ronde et un spectacle d'improvisation a été conçu et joué pour l'occasion. Cet évènement a permis d'approfondir les réflexions sur les besoins de la population âgée et de mettre en place des cours de danse et une guinguette une fois par mois spécialement dédiés aux personnes âgées.

Suite à l'appel à projet du service de la promotion de la santé du Canton, un nouveau projet « En santé avec son smartphone » a été mis en place avec l'association Atic. Ce projet, financé par le canton, donne la possibilité aux personnes âgées de suivre gratuitement une formation sur les différentes applications en lien avec la santé sur son smartphone. Des cours sont proposés une fois par semaine par petits groupes. En 2022, plus d'une centaine de personnes y ont pris part.

5 Statistiques et indicateurs

Population au 31 décembre 2022	2022
Personés en âge de la retraite	8'321
Personnes de plus de 75 ans	4'442
Personnes de plus de 100 ans	10

Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale (CICS)

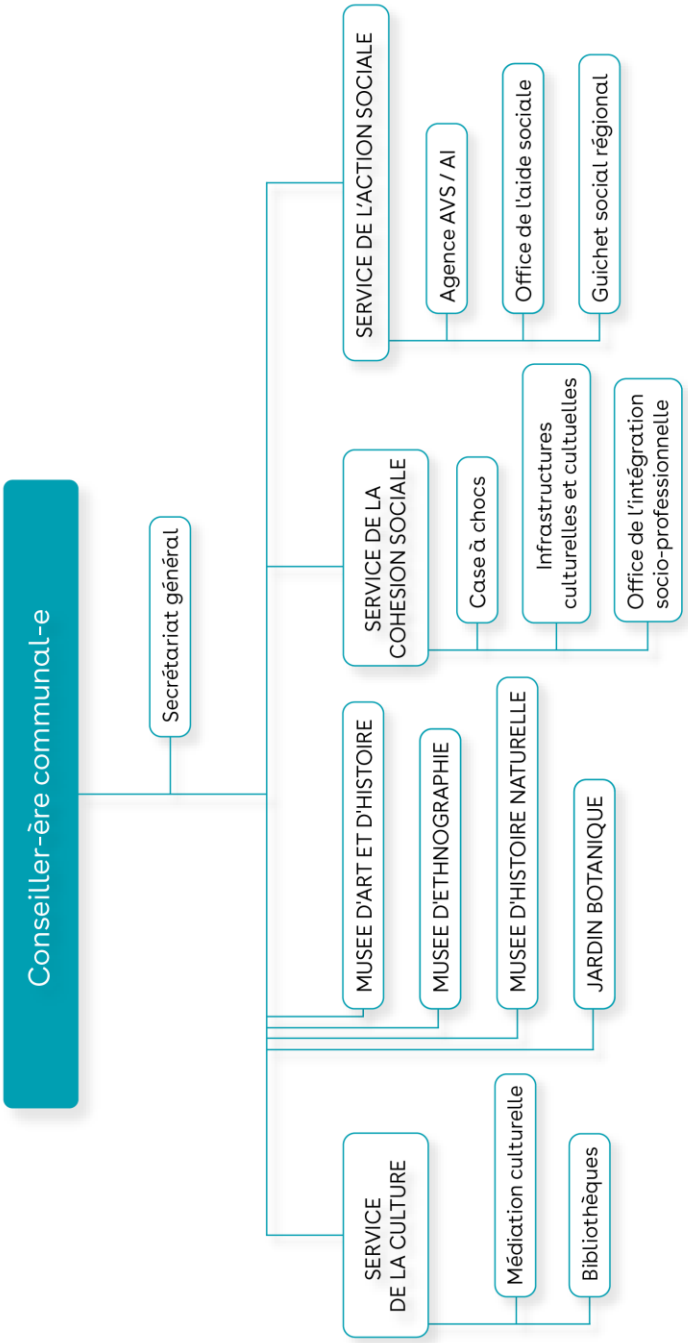

Secrétariat général CICS

Entité de gestion 157.00

1 Mission principale

Le Secrétariat général a pour mission d'assurer un appui administratif et stratégique au responsable du dicastère et de superviser les aspects organisationnels et transversaux en matière de ressources humaines et de finances.

Il se charge de la coordination des activités et des procédures internes du dicastère et accompagne la préparation des dossiers à l'intention des autorités politiques. Il participe activement à la coordination inter-dicastères en particulier avec les autres secrétariats généraux et les services centraux.

Le Secrétariat général CICS apporte un soutien aux services sur des thématiques et projets stratégiques et pilote certains projets transversaux.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Conseiller communal	1.0	1
Secrétariat général		
Secrétaire générale	0.9	1
Secrétaire de direction	1.0	1
Total	**2.9**	**3**

Le Secrétariat général CICS a accueilli successivement deux stagiaires universitaires à 80%. Ils ont apporté un appui en particulier sur la gestion des projets transversaux.

3 Principales activités et réalisations

La coordination et la rédaction de plusieurs dossiers d'importance destinés au Conseil communal et au Conseil général ont rythmé l'activité du Secrétariat général CICS tout au long de l'année. Ils ont notamment porté sur les réponses aux objets du Conseil général, des demandes de crédit et l'élaboration de différents règlementations internes. Plusieurs démarches d'analyse et de planification ont été entreprises en lien les enjeux financiers de la Ville pour les années à venir.

En termes de coordination interne au Dicastère, une attention particulière a été portée à la consolidation des collaborations entre les musées par la mise en place de rencontres régulières entre les directions qui permettent de mener différents projets et réflexions en commun. À titre d'exemples, une plateforme informatique partagée a été mise en place, le rapport d'activité *Bibliothèques et Musées* a été revu sur la forme et élargi à l'ensemble des institutions culturelles, une analyse des tarifs d'entrée des musées suisses a été effectuée et plusieurs réflexions en lien avec les ressources humaines ont été menées.

La coordination inter-dicastères s'est déroulée via la conférence des secrétaires générales et généraux ainsi que de manière plus spécifique, avec certains services. La collaboration avec le Service du patrimoine bâti a notamment été intensifiée en lien avec les différents projets de construction ou rénovation d'infrastructures culturelles.

En plus de ces aspects de gestion du Dicastère, la secrétaire générale a piloté le renouvellement de la concession d'affichage pour lequel un appel d'offre a été lancé, la réorganisation des bibliothèques dans la perspective de la rénovation du collège latin et le projet de la Tour du fantastique. Concernant ce dernier projet, une ressource de 0.3 EPT provenant du musée d'ethnographie y a été affectée à partir du mois de septembre pour concevoir et développer l'espace d'exposition en étroite collaboration avec les différents partenaires.

Service de la culture

Entité de gestion 133.01

1 Mission principale

Les trois missions principales du Service de la culture consistent à encourager la création et l'expression artistique, favoriser l'accès à la culture ainsi que promouvoir et valoriser la vie culturelle. Le Service de la culture est ainsi l'interlocuteur privilégié des artistes, associations et institutions qui œuvrent dans le domaine de l'art, de la création et des manifestations culturelles. Il assure la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville.

Le Service se compose d'une unité administrative centrale dédiée principalement à l'encouragement culturel (133.01), ainsi que de l'entité bibliothèques et de l'entité médiation culturelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de service, déléguée culturelle	1.0	1
Adjointe à la cheffe de service	0.5	1
Chargée de projet	0.5	1
Secrétaire-réceptionniste	0.6	1
Total	**2.6**	**4**

Le Service a accueilli une stagiaire universitaire à 80% à partir de septembre 2022.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire. Des mesures de soutien exceptionnelles post-covid ont été mises en place ; il s'agit de l'attribution de 20 bourses de recherche pour artistes ainsi que de 7 résidences artistiques locales et durables. Ces mesures exceptionnelles ont permis aux artistes de se consacrer à la création d'un projet au sein d'une institution culturelle (musée, salles de spectacles, etc.). Le bilan de ces mesures (dont le détail se trouve sur le site internet de la Ville) est très satisfaisant.

Le 6 septembre 2022, le Service de la culture a organisé la deuxième édition du Rencart culturel à la Villa Perret (Monruz). Cette rencontre annuelle des artistes et institutions du territoire communal a été centrée sur le réseautage : pas de discours ou de conférence au programme. Partant de la demande des partenaires culturel-le-s de partager dans des cadres informels et compte tenu du bilan de l'édition 2021, les échanges ont été mis au cœur de ce rendez-vous. Afin de faciliter les nouveaux contacts, une quinzaine de mentors, personnalités neuchâteloises de référence, issues de diverses disciplines, ont été conviés. La fréquentation de l'événement a été très bonne et les 120 participant-e-s ont fait part de leur grande satisfaction via un questionnaire d'évaluation.

Par ailleurs, le Service de la culture a organisé deux séances d'information en lien avec la thématique de l'affichage qui connaîtra une évolution importante en 2023 avec la mise

en place de réseaux au format mondial gratuits pour les acteurs et actrices culturel-le-s de la ville.

Enfin, plusieurs séances avec les utilisatrices et utilisateurs du futur Collège latin ont été organisées durant l'année 2022 dans le cadre du projet d'assainissement et de réaffectation du bâtiment.

4 Principales activités et réalisations

Le groupe d'expert-e-s en charge de l'attribution des subventions s'est réuni à 7 reprises en 2022, et a traité 166 demandes de subventions ponctuelles (hors demandes en lien avec les aides post-covid). La liste exhaustive figure au chapitre « statistiques et indicateurs ». Il a également préavisé les dossiers relatifs aux résidences artistiques. Les artistes Martin Jakob, Bastien Bron et Alan Marzo ont ainsi été désignés : le premier pour une résidence de 4 mois à Belgrade, le deuxième pour une résidence de 6 mois à Bruxelles et le troisième pour une résidence de 6 mois à Buenos Aires.

Lancé en mars 2020, le courriel d'information mensuel du Service est particulièrement apprécié des actrices et acteurs culturel-le-s ; c'est un excellent moyen d'information et de mise en lien avec le réseau culturel qui sera conservé au-delà de la crise sanitaire.

En ce qui concerne les collaborations et les échanges avec les autres collectivités publiques, 6 rencontres avec le Service cantonal de la culture et les délégué-e-s culturel-le-s des villes (Milvignes, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel) ont été mises sur pied en 2022, en plus des échanges d'information réguliers. Les rencontres avec les villes suisses se sont tenues en mai à Berne et en octobre à Genève.

Enfin, le Service a coordonné et mis en œuvre en 2022 un concours artistique en lien avec le Pourcent Culturel pour le Collège des Parcs. Une création aux allures fantastiques des artistes plasticiens Christian Gonzenbach et Vincent Kohler a été choisie en automne 2022. Des dents, des queues et des dorsales de monstres vivant sous le sol émergeront dans les cours de récréation, au sud et au nord du complexe. Ces éléments seront réalisés dans divers matériaux tels que la céramique, le bronze, le bois ou encore l'aluminium. Pour la réalisation de l'œuvre, les créateurs collaboreront avec des jeunes artistes.

5 Statistiques et indicateurs

Totaux par domaine – subventions ponctuelles	
	(CHF)
Arts de la scène	179'500.-
Cinéma	24'500.-
Arts visuels	47'000.-
Littérature	32'000.-
Musique	232'100.-
Autres	20'000.-
Total	**535'100.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées aux arts de la scène		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
Association Pro Prod	Coupe du Monde de Catch-Impro 2022	5'000.-
La digne compagnie	Poussières	2'000.-
Du bruit qui pense	Extraordinary Tales	1'500.-
Midi Théâtre	Midi Théâtre	5'000.-
Cie Le Préfixe	Le Procès	10'000.-
Rodolphe de Neuchâtel	Rodolphe, comédie musicale	10'000.-
Association Théâtre Pro NE	Fête du Théâtre 2022	10'000.-
Association Full Petal Machine	Zombie Zombie	10'000.-
Le Dispariteur	Qui m'aime me suive	3'000.-
Fête de la Danse	Fête de la Danse Canton de Neuchâtel - Edition 2022	12'000.-
NT	Munich-Athènes	7'000.-
Cie Tape'nads danse	Bubble gum solitude	5'000.-
THUNE - Théâtre universitaire neuchâtelois	Malleus Maleficarum	2'000.-
Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue	Programmation estivale à la Place des Halles	12'000.-
PLAKART	Intergénéractions	3'500.-
Association Dilwale - danses indiennes et yoga	Krishna Katha	3'000.-
Association Pharaon Crew	2TZ Battle vol.V	2'000.-
Association Duo	Duo Rom-Tom	2'000.-
Association Shief	Hayatna	6'000.-
Association Collectif Detouteur	In-Pathos	4'000.-
La Roulotte des Mots	L'Effondre-monde	4'000.-
Résodanse	Passerelle	2'000.-
Midi Théâtre	Midi Théâtre, saison 2022-2023	5'000.-
Compagnie de la Turlutaine, Festival Figuresco	Figuresco, Festival international de Marionnettes pour enfants	2'000.-
Association Pro-création	La Revue neuchâteloise 2022	10'000.-
Compagnie L'Art Mobile	Les Fables de Jean de La Fontaine	2'000.-
Dance & Music Creation	De Musas	3'000.-
Théâtre du Concert	Notre soif d'amour	8'000.-
M Harry à La Conquête du Monde	Jukebox Café Festival	2'000.-

Alogamia	Transparences	3'000.-
Amis du MDC	Carte blanche	2'000.-
Ligue d'Improvisation Neuchâteloise et Environs	Saison d'improvisation théâtrale 2022-2023	2'500.-
Théâtre Frenesi	Happy Deuil	8'000.-
Compagnie de théâtre Jehanne 04	Blanche-Neige, Histoire d'un prince	500.-
SNAUT	Carte Blanche à Joël Maillard	4'000.-
Théâtre Volte-face	Une heure de tranquillité	1'500.-
Etage45	JEKYLL	5'000.-
Total des subventions ponctuelles dédiées aux arts de la scène		**179'500.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées au cinéma		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
Festival Courgemétrage	Festival de Courgemétrage	7'000.-
Trois Petits Points	Le Soda 67 67 67	3'000.-
Lucienne Serex	Le Cortège du Graal	1'500.-
Agence culturelle africaine	Festival International de Films d'Afrique et de la Diaspora	3'000.-
La Lanterne Magique de Neuchâtel	La Lanterne Magique de Neuchâtel - Saison 2021-2022	8'000.-
Festival Doc'it Yourself	3e édition du festival Cinéma Tout Terrain	2'000.-
Total des subventions ponctuelles dédiées au cinéma		**24'500.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées aux arts visuels		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
Visarte Neuchâtel	Activités 2022 de Visarte	2'000.-
Association MÂT	Espace d'art MÂT - Programmation 2022	3'000.-
Association Lieux de l'art Neuchâtel	Panart Neuchâtel - édition 2022	25'000.-
Association V5	Conscience animale	3'000.-
Amis de la Peinture et Sculpture	Exposition au Péristyle	2'000.-
Association V5	Raw & Virtualis	2'000.-
Maclver-Ek Chevroulet Sàrl	Deliberate Leak	2'000.-
Smallville	Programme d'expositions 2022	5'000.-
Arty Show Neuchâtel	Arty Show Neuchâtel	3'000.-
Total des subventions ponctuelles dédiées aux arts visuels		**47'000.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées à la littérature		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
PEN Suisse Romand	Publication d'un ouvrage pour les 70 ans de la fondation du centre PEN	1'000.-
Association pour la conservation et la promotion de l'œuvre d'Eric de Rosny	Cultures et Guérisons, Eric de Rosny	2'000.-
U-Zehn	Wama Vola	3'000.-
Cafés littéraires	Cafés littéraires	1'500.-
Editions Attinger SA	Peintures neuchâteloises	1'000.-
Poésie en arrosoir	Festival Poésie en arrosoir 2022	5'000.-
Massimiliano Baldassarri	La Vie avariée	2'500.-
Editions Alphil	Guide, Suchard à Neuchâtel	1'000.-
Editions Alphil	Elisabeth Hoeter (1910-2003), une femme pionnière et engagée	1'000.-
Editions Alphil	Au secours, mon papa est sociologue	1'000.-
Edition d'en bas	Fusil	3'000.-
Association Karma Chaos	IMPROMPTUS EN DOX2UT MAJEUR	3'000.-
Association Les Amis de Léo-Paul Robert	Léo-Paul Robert	1'000.-
Total des subventions ponctuelles dédiées à la littérature		**26'000.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées à la musique		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
Geiser Marie	Le dernier bateau	2'000.-
Castel Camerata	Zaubernacht	6'000.-
Association RR	L'Histoire incroyable de Don Quichotte et Sancho Panza	3'000.-
L'avant-scène opéra	Molière c'est nous !	3'000.-
Association Les Menées Meunières	7ème édition du festival d'art vocal	4'000.-
Chœur in illo tempore	Les Vêpres de Monteverdi	8'000.-
Lucifest	Lucifest metal Festival	1'500.-
L'avant-scène opéra	Le Consul, opéra de Menotti	8'000.-
Opéra en scène	La Passion selon Marie, oratorio	10'000.-
ACSR	Premier congrès des cornistes de Suisse romande	2'000.-
L'avant-scène opéra	La Belle Hélène	6'000.-
Dahlia Hotel	Dahlia Hotel	1'000.-

Closet Disco Queen & The Fying Raclettes	Album Live	1'000.-
Dean Alamo	Réalisation d'un nouveau CD	2'000.-
Cycle Opérant	The Polyhedron Mind EP	800.-
Culture Nomade	Culture Nomade 2022	4'000.-
Ibaté	Saison Ibaté 2021/2022	4'000.-
Vera Stöckli	Reflets de la nuit	1'000.-
Les interprètes de demain	Week-ends du piano 2022	3'000.-
Association Salut Zamme	Vernissage Salut Zamme	2'000.-
Kyshie Music	Murr-Ma Tournée 2022	2'000.-
Fondation CMA	Opération Iceberg 6	10'000.-
Stiftung Schweizerischer Jugendmusikwettbewerb (SJMW)	47ème concours suisse de musique pour la jeunesse	1'000.-
Association Jam	Soirée Jam	2'000.-
Ensemble vocal de Neuchâtel	L'EVN entre les notes	1'000.-
Compagnie des Autres	IDOLS	8'000.-
Association des concerts d'orgue de Serrières	Saison de concerts 2022	1'500.-
SPCLN	Programmation du KVO 2022	12'000.-
Fondation du Gor du Vauseyon	Jeudis Musicaux du Gor	2'000.-
Les Chambristes	Saison de concert 2022	10'000.-
Super Chœur Au Taquet	Chœur-electro	2'000.-
Trio Mistral	7ème édition du Festival ArteCordes	3'000.-
Société des Concerts de la Collégiale	Festival d'inauguration de la Collégiale restaurée	5'000.-
Castel Camerata	Saison 1 2022	6'000.-
Les Amis de l'Opéra	Opéra Pelléas et Mélisande C Debussy	10'000.-
Flexfab	MUGOGO! X Atelier U-Zehn	2'000.-
Ensemble instrumental neuchâtelois	La Création de Joseph Haydn	3'000.-
Association cantonale des musiques neuchâteloises	Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles	300.-
Fanfare Balnéaire illimitée	Fanfare Balnéaire Illimitée	1'500.-
Jonathan Salvi	Jonathan Salvi's Arugula Sextet	3'000.-
Association des amis flous	Auto-Disco 22	6'000.-
Association Lyrica	20 ans de Lyrica	7'000.-
Association Festival12	Festival musical Festival12	5'000.-

Chœur de l'Université	Stabat Mater Antonin Dvořák	1'000.-
Association Histoires de Musique	Processus	5'000.-
Félix Rabin	Résidence QKC 2022	1'000.-
Ensemble vocal de Neuchâtel	César Franck 200 Years	1'000.-
Scène Ouverte	Toudou	500.-
La Jungle	Bande de Sauvages	2'000.-
Moment Baroque	Mômes en Baroque	4'000.-
Althaus	Sortie du premier album de AUST	2'000.-
Association des Amis de l'Ensemble La Sestina	Sigismondo d'India - Quatrième livre de madrigaux	3'000.-
Jazz'In Neuch	Jazz Au Bleu	5'000.-
Grand Tourisme	Basse Culture	2'000.-
Café de l'Ermitage	Programmation musicale	500.-
Helvetiarockt	Helvetiarockt - Bandworkshop et Ateliers Beatmaking	2'000.-
Quatuor Amoroso	Concerts automnaux	1'000.-
Association Les Variations Musicales	Saison Musicale 2022	1'000.-
Majesticks	Majesticks Drum Show - spécial 11 ans	3'000.-
Association Coilguns	Résidence	1'000.-
Rencontres arrangées	Rencontres arrangées saison 2022	4'000.-
Les Concerts de Camille	Les Concerts de Camille - Saison 13	3'000.-
Onirical Blend	Concert 1er août	3'000.-
1001 Harmonies	1001 Harmonies saison 22-23	5'000.-
L'Alliance des Interprètes	We are Floydians	1'000.-
Association Coilguns	Live at Soulcrusher	2'000.-
Ensemble vocal féminin EVelles	Les Copines d'abord!	500.-
Le Michigang	Basthma	1'000.-
Félix Rabin	Enregistrement EP 2022	2'000.-
Total des subventions ponctuelles dédiées à la musique		**235'100.-**

Détail des subventions ponctuelles dédiées aux autres thématiques		
Bénéficiaire	**Projet**	**Subvention en CHF**
Association pour la Collégiale	Programme d'animations culturelles dans et autour de la Collégiale	3'000.-
La Marmite	La Marmite - saison 6 (2021-2022)	5'000.-
Le Balkkon	Programmation 2022	3'000.-
Madame T	Festival Art'Borescence	1'000.-
Aides aux artistes	Musique d'attente des téléphones VDN	3'000.-
Culture Inclusive de Pro Infirmis	Réseau Culture Inclusive Neuchâtel	5'000.-
Total des autres subventions ponctuelles		**20'000.-**

Subventions régulières

Totaux par domaine - subventions régulières		
Domaine	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Cinéma	257'000	257'000.-
Théâtre	684’000	68700.-
Littérature	70'621.90	78'310.-
Musique	430'000	430'000.-
Arts visuels	328’300	333'300.-
Autres	264’425	264'690.-
Total	**2'034'346.90**	**2'050'300.-**

Détail des subventions régulières dédiées au cinéma		
Bénéficaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Fête du cinéma	3'000.-	3'000.-
Passion cinéma	14'000.-	14'000.-
Cinéforom	20'000.-	20'000.-
Lanterne Magique	65'000.-	65'000.-
NIFFF	120'000.-	120'000.-
Dotation du Prix du NIFFF	10'000.-	10'000.-
Association Cinéma minimum	20'000.-	20'000.-
Concours de création de jeux vidéo / Epic Game Jam	5'000.-	5'000.-
Total cinéma	**257'000.-**	**257'000.-**

Détail des subventions régulières dédiées au théâtre		
Bénéficiaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Fédération des Arts de la Rue Suisses	10'000.-	10'000.-
Cie De Facto	15'000.-	15'000.-
Soutien création de compagnies	27'000.-	30'000.-
Compagnie du Passage	30'000.-	30'000.-
Association Maison du Concert	120'000.-	120'000.-
Corodis	12'000.-	12'000.-
Festival des marionnettes	15'000.-	15'000.-
Le Pommier	240'000.-	240'000.-
Théâtre de la Poudrière	175'000.-	175'000.-
Création institutionnelle (CNAV)	10'000.-	10'000.-
Théâtre Tumulte	15'000.-	15'000.-
Association Paroles	15'000.-	15'000.-
Total théâtre	**684'000.-**	**687'000.-**

Détail des subventions régulières dédiées à la littérature		
Bénéficiaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Les Lundis des mots	15'000.-	15'000.-
Nouvelle revue neuchâteloise	4'000.-	4'000.-
Bibliomonde	44'533.90.-	52'000.-
Bibliobus	4'088.-	4'310.-
Bibliothèque Rott	3'000.-	3'000.-
Total littérature	**70'621.90.-**	**78'310.-**

Détail des subventions régulières dédiées à la musique		
Bénéficiaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Festi'neuch	46'000.-	46'000.-
Buskers Festival	15'000.-	15'000.-
Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	15'000.-	15'000.-
Fête de la musique	15'000.-	15'000.-
Armourins	10'000.-	10'000.-
Association Betacorn	20'000.-	20'000.-
ESN	150'000.-	150'000.-
Société de musique	30'000.-	30'000.-
Chanson neuchâteloise	1'000.-	1'000.-
Union des musiques	12'000.-	12'000.-
Association musicale Neuchâtel Saint Blaise	25'000.-	25'000.-

Association Danse Neuchâtel	25'000.-	25'000.-
Concerts de la Collégiale	30'000.-	30'000.-
Echo du vignoble	6'000.-	6'000.-
Les chemins de traverse	30'000.-	30'000.-
Total musique	**430'000.-**	**430'000.-**

Détail des subventions régulières dédiées aux arts visuels		
Bénéficaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Centre d'art Neuchâtel	198'000.-	198'000.-
Centre Dürrenmatt	110'000.-	110'000.-
Musée de la vigne et du vin	8'300.-	8'300.-
Bourses pour artistes	12'000.-	17'000.-
Total arts visuels	**328'300.-**	**333'300.-**

Détail des subventions régulières dédiées aux autres thématiques		
Bénéficaire	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Culturoscope	10'000.-	10'000.-
Observatoire romand de la culture	1'925.-	1'925.-
Bureau culturel	10'000.-	10'000.-
Maison Borel	5'000.-	5'000.-
Carte culture Caritas	5'000.-	5'000.-
Société neuchâteloise des sciences naturelles	1'000.-	1'000.-
Festisub	3'000.-	3'000.-
Appel à projets / soutiens à la recherche (y.c. mesure covid de 30'000.- francs)	96'000.-	96'000.-
Château et musée de Valangin - résidence 2022	2'500.-	2'500.-
Divers	0.-	265.-
Fête culturelle (NIFFF Invasion)	130'000.-	130'000.-
Total autres	**264'425.-**	**264'690.-**

Acquisition d'objets

Des objets de collection ont été acquis pour un montant de CHF 92'000.-. Ce montant a été réparti de la façon suivante **:**

Acquisition d'objets		
Détail par catégorie	**Montant versé (CHF)**	**Budget 2022 (CHF)**
Arts plastiques	26'000	26'000.-
Arts appliqués	30'000	30'000.-
Collection d'art de la Ville de Neuchâtel	36'000	34'000.-
Total	**92'000**	**90'000.-**

Mesures post-covid 2022

Mesures post-covid 2022 (CHF)			
Actions	**Montants totaux**	**Montants pris dans le budget annuel 2022**	**Montants budgétaires supplémentaires covid culture**
Mesure 1 Artistes en résidences	56'000	46'000	10'000.-
Mesure 2 Bourses pour artistes	40'000	20'000	20'000.-
Total	**96'000**	**66'000**	**30'000.-**

Pourcents culturels

Etat de réalisation des pourcents culturels				
	Etat	**Projet lauréat**	**Arrêté**	**Montant**
Collège temporaire de Beauregard	Réalisé (2021)	« Topochromie » de Schlaepfer-Capt	19-015	80'000.-
Collège des Parcs	Réalisé (concours fait en 2022 réalisation de l'œuvre en 2025)	« Fululu & Co. » de Vincent Kohler et Christian Gonzenbach	21-022	316'000.-
Pôle muséal de conservation	En cours		20-023	55'000.-
Jeunes Rives secteur 1	En cours		20-001	152'200.-
Clos-de-Serrières	En cours		20-020	35'300.-
Secteur Portes-Rouges	En cours		21-026	44'700.-

Théâtre du Passage

Entité de gestion 133.02

1 Mission principale

Inauguré en 2000, le Théâtre du Passage propose dans ses deux salles de respectivement 541 et 118 places, une programmation pluridisciplinaire où se rencontrent théâtre, danse, humour, opéra, chanson, cirque et spectacles jeune public. Lieu de création, il accueille chaque saison la Compagnie du Passage et invite régulièrement d'autres troupes à venir créer leurs spectacles dans ses murs. Ainsi, depuis 2000, ce sont 105 spectacles qui ont vu le jour au Passage.

Il présente chaque saison entre 40 et 45 spectacles pour 100 à 150 représentations publiques, 30 à 40 représentations réservées aux écoles ainsi que de nombreuses animations pensées comme des passerelles vers sa programmation. Le Théâtre du Passage loue également ses salles et ses espaces publics, et accueille encore dans ce cadre jusqu'à 150 manifestations par an, doublant ainsi le nombre de spectatrices et spectateurs fréquentant les lieux.

Le Théâtre du Passage est un syndicat intercommunal qui regroupe les communes du littoral et qui permet d'en mutualiser le financement. La subvention versée par la Ville de Neuchâtel au théâtre figure dans l'entité 133.02.

2 Effectif du personnel

Le personnel du Théâtre du Passage est employé par le Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel et n'est donc pas comptabilisé dans les effectifs de la ville. Au 31.12.2022, le théâtre comptait 17.1 EPT pour 25 personnes en postes fixes dont 4 au bénéfice d'un contrat d'apprentissage, 2 en CDI ainsi qu'une quarantaine d'auxiliaires.

3 Évènements marquants

En sus de sa saison qui comportait 41 spectacles pour plus de 140 représentations, le Passage a participé à la Fête du Théâtre Neuchâtelois aux côtés du Pommier, du Théâtre Populaire Romand et du Centre ABC. Cette nouvelle édition du festival « A la fresh » organisé par Théâtre Pro Neuchâtel et les théâtres partenaires a accueilli un nombre record de spectateur·trices aux 22 spectacles programmés sur deux jours. Dans ce cadre, le Passage a accueilli 6 créations neuchâteloises qui se sont jouées à guichets fermés les 4 et 5 juin. Parmi de nombreux autres événements marquants en 2022, relevons la venue du chanteur lyrique de renommée mondiale Roberto Alagna au mois de novembre pour célébrer les vingt ans du Chœur Lyrica. Au vu de l'engouement suscité par ce récital exceptionnel, ce sont deux représentations qui ont été données et non pas une comme prévu initialement.

4 Principales activités et réalisation

Après deux années très difficiles pour les salles de spectacles (et les arts vivants en général), 2022 a confirmé la reprise entamée à l'automne 2021 et le retour cette fois sans contraintes des spectateurs·trices au théâtre. 41 spectacles ont été programmés par le Passage dans le cadre de sa saison au cours de l'année 2022. Sur ces 41 spectacles, 3 ont dû être annulés ou reportés, dont l'un la même année. La programmation 2022 fait la part belle au théâtre avec 19 spectacles, dont 1 de théâtre d'objets. Suivent l'humour (6), la danse (6) et la musique (avec 1 récital, mais aussi 2 opéras, 1 ciné-concert, 1 comédie musicale), sans oublier des installations théâtrales (2), le cirque (1) ainsi qu'un bal. Au total, 143 représentations ont été données dont 5 supplémentaires publiques et 2 représentations privées.

Parmi les spectacles programmés, on compte 28 productions suisses (68%), dont 14 d'entre elles ont été créées par des compagnies neuchâteloises : la Cie du Passage (*Les merveilles*, *Kvetch*, *Cinq Hommes*), Les Batteurs de Pavés, l'Orchestre des Jardins Musicaux, le Chœur Lyrica, la Cie du Renard Bleu, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel et d'autres encore mises en scène par des artistes et metteur·es en scène neuchâtelois·es (Robert Bouvier, Robert Sandoz, Adrien Gygax, Antoinette Rychner, Odile Cornuz, Sandra Amodio, Alexandre Traube…).

En 2022, deux créations ont vu le jour au Passage, l'opéra *Pelléas et Mélisande*, en coproduction avec l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, ainsi que la comédie musicale *Rodolphe,* mise en scène par Elie Chouraqui, initialement programmée en avril mais qui a finalement occupé la grande scène en août, rencontrant un franc succès avec six représentations au total contre deux à l'origine.

Hors les murs du théâtre *If, une odyssée verte*, de la Cie les arTpenteurs, était présenté en mai aux Jeunes Rives, sous chapiteau, donnant lieu à 15 représentations dont 11 scolaires. Le Passage a également été très présent dans les communes du SITRN avec deux spectacles offerts à la population. *Richard III ou le pouvoir fou*, qui avait débuté sa tournée en 2021, l'a terminée en juin 2022 à Cormondrèche et Valangin. Et l'installation théâtrale le *Passag'orama* a parcouru le Littoral en septembre en s'arrêtant à Cortaillod, Boudry, Hauterive, Neuchâtel, La Tène, St-Aubin et Peseux. D'août à septembre, le studio du Passage s'est également transformé en scène grâce à l'accueil de l'installation *La boîte à images* qui a donné lieu à 112 représentations (la jauge était limitée à six personnes maximum).

Les activités scolaires ont elles aussi vécu une belle année en accueillant 7'856 enfants, jeunes et enseignant-e-s lors de 43 représentations scolaires, et 667 en soirée, soit 8'526 en tout, chiffre record depuis la création du Passage ! 36 visites des coulisses ont été menées pour plus de 350 élèves. Parmi les différentes actions mises en place par la médiation cette année, notons que près de 550 enfants du Littoral et du Val-de-Travers ont reçu à l'école la visite d'un duo (artiste et médiateur-trice) afin de préparer leur venue aux représentations de *Wouah !*, création de la Cie Nicole Seiler, spectacle qui a été pour l'occasion également présenté aux écoles à Fleurier, et que la Compagnie du Passage a offert les *Merveilles* à près de 300 jeunes invité-e-s venu-e-s d'institutions socio-éducatives, grâce à la générosité d'une mécène.

5 Statistiques et indicateurs

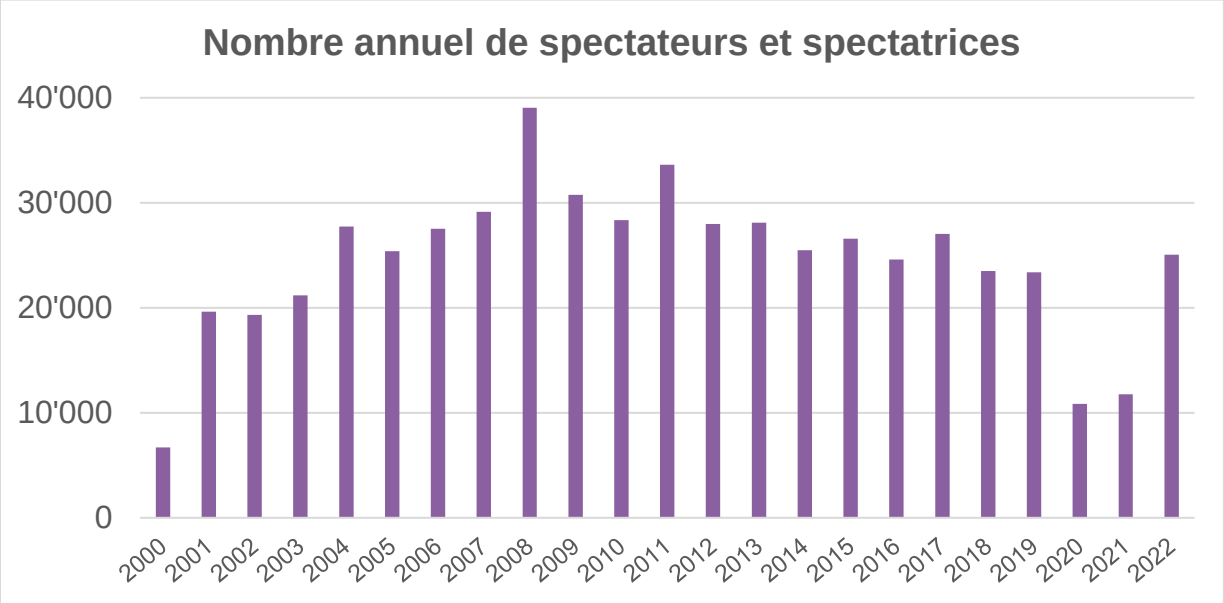

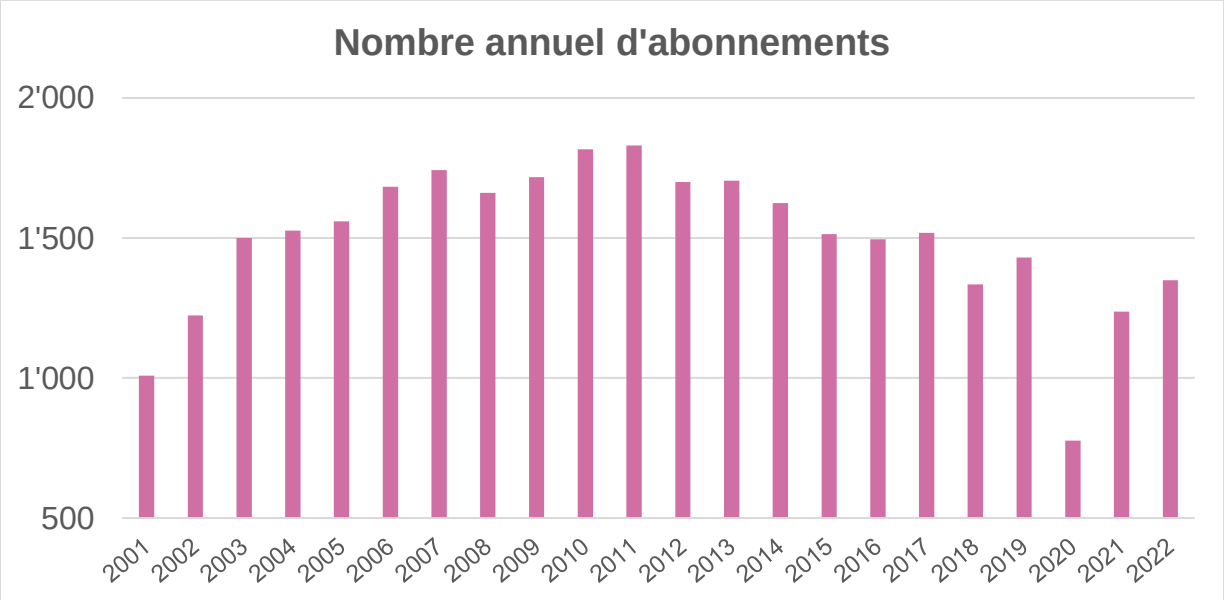

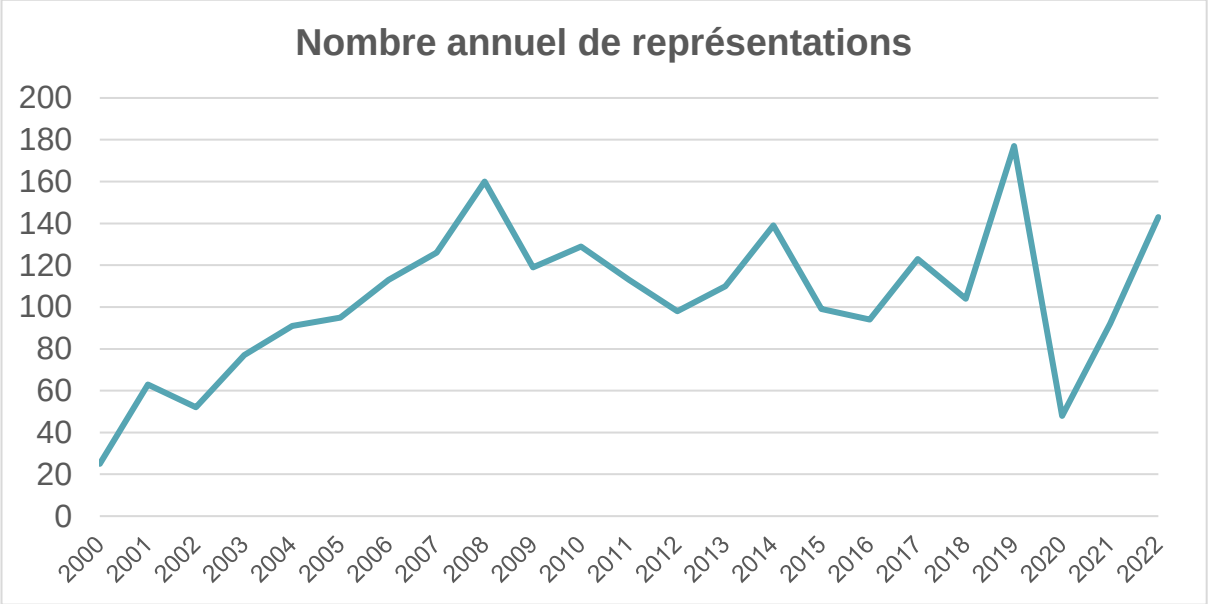
Nombre annuel de représentations
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
0
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022

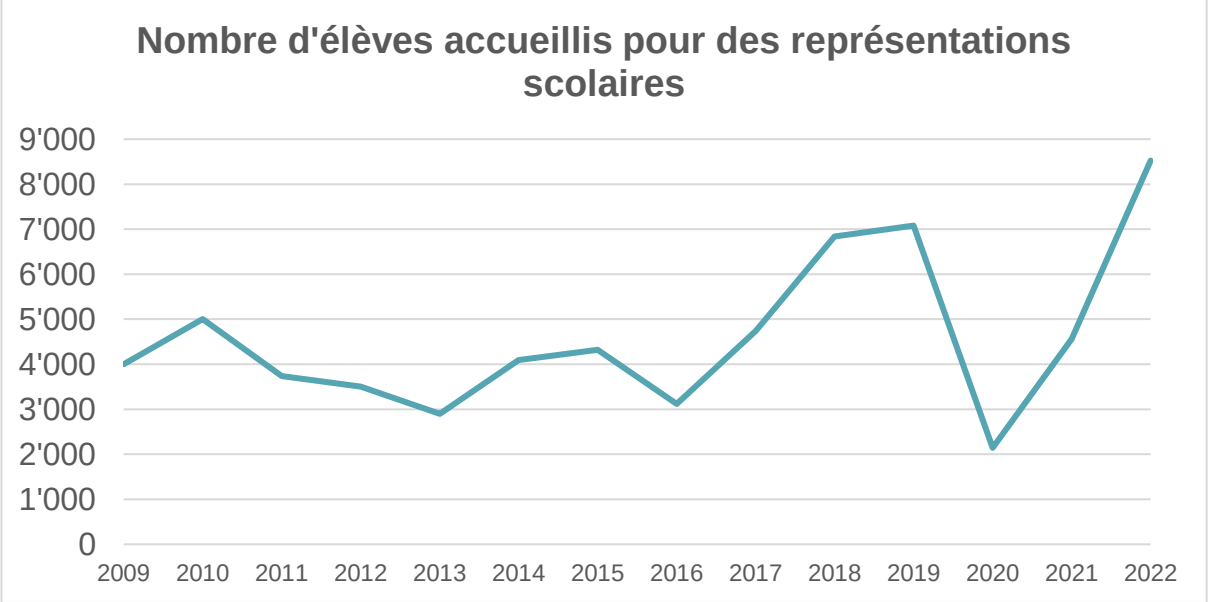
Nombre d'élèves accueillis pour des représentations scolaires
9'000
8'000
7'000
6'000
5'000
4'000
3'000
2'000
1'000
0
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022

Médiation culturelle

Entité de gestion 136.00

1 Mission principale

La médiation culturelle, plus connue du public sous l'appellation *L'Atelier des musées* a pour but de faciliter l'accessibilité et la participation à la culture pour tous les publics (adultes, jeunes et familles, scolaires et publics à besoins spécifiques). Ses missions principales consistent à développer et favoriser le dialogue entre les publics et les quatre institutions muséales de la Ville (les trois musées et le Jardin botanique) à travers des actions interactives.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Cheffe de la médiation culturelle	0.8	1
Secrétaire	1.2	2
Médiatrice culturelle	1.6	5
Total	**3.6**	**8**

L'équipe fixe est complétée par des guides à l'heure en fonction des expositions (5 à 10 personnes occupant en moyenne 0.1 EPT).

3 Événements marquants

Six accueils pour enseignant-e-s ont été organisés durant l'année pour présenter les nouvelles expositions des institutions muséales : *Mouvements* et *Melting Pot* du Musée d'art et d'histoire, l'offre saisonnière et des nouveaux sentiers didactiques *Kaléidoscope* du Jardin botanique, *L'impossible sauvage* du MEN, et *Emballe-moi* du Muséum d'histoire naturelle. Comme de coutume, toutes ces visites ont été annoncées dans les écoles, aux enseignant-e-s abonné-e-s à la newsletter de l'Atelier des musées et sur le site rpn.ch (Réseau pédagogique neuchâtelois).

Côté culture inclusive, quatre visites guidées, simultanément traduites en langue des signes, ont été programmées pour les personnes sourdes ou malentendantes : le public avec ou sans handicap auditif a ainsi pu découvrir trois expositions au Musée d'art et d'histoire, respectivement *Henry Brandt – Cinéaste et photographe*, *Mouvements* et *Melting pot* ; la quatrième visite a eu lieu au Jardin botanique sur les sentiers didactiques *Kaléidoscope*. Elle avait été précédée par une visite guidée « tout public » organisée avec les expert-e-s des Perce-Neige, formés par la médiation culturelle ; l'accueil a été conduit en FALC (langage simplifié), soit facile à lire et à comprendre. Les guides du jour ont également participé à la réalisation d'un carnet pédagogique en FALC disponible au Jardin botanique pour visiter l'exposition.

En fin d'année scolaire, le LernFestival! a annoncé que le film « Les Puces de Canard », réalisé en stop motion lors d'un atelier sur inscription en lien avec l'espace permanent

à l'eau au Muséum d'histoire naturelle, en partenariat avec l'Association FilmEtic, avait gagné le premier prix dans sa catégorie ! Les dix enfants ayant participé à cette création ont été informés et ont reçu chacun-e un bon pour participer à un atelier à choix.

En juin s'est clôturé par un vernissage au Jardin botanique, un projet-pilote de médiation culturelle initié en septembre 2021 avec une classe d'accueil du Centre du Mail. Une trentaine d'élèves d'horizons divers sont venus tout au long de l'année scolaire au Jardin botanique pour prendre soin et suivre l'évolution du jardin potager. Cette expérience enrichissante a donné lieu sur place à une petite exposition regroupant photos et témoignages des participant-e-s.

En août, la médiation culturelle a obtenu de l'État de Neuchâtel une subvention pour la réalisation avec une classe d'un audioguide pour le jeune public dans l'exposition *Mouvements* du MahN; les élèves et leur enseignante sont déjà venus plusieurs fois au musée et s'impliquent avec enthousiasme

Des accueils pour un groupe d'enfants de « Graine de marmotte » et un groupe d'aîné-e-s de « Graine de belette » ont été organisés au Jardin botanique. Ces premières expériences ayant été appréciées, elles seront reconduites dans le futur.

En automne, l'Atelier des musées a contribué au bon déroulement des deux journées organisées au Muséum par Pro Infirmis dans le cadre du « Réseau Culture inclusive Neuchâtel ». Il s'agissait d'ateliers destinés à des personnes aux capacités différentes, habitant ou travaillant dans le canton de Neuchâtel, qui ont fait des recommandations pour inclure les personnes en situation de handicap dans les lieux culturels neuchâtelois.

En décembre, l'Atelier des musées a participé au Calendrier de l'Avent du Théâtre du Passage, en ligne sur les réseaux sociaux. Derrière la porte n°11 se trouvait en effet un bon pour participer à un atelier « adulte », à choix au MHN ou au MahN ; il a fait le bonheur d'une heureuse gagnante.

4 Principales activités et réalisations

Les activités courantes de l'Atelier des musées portent sur la conception, l'organisation et l'animation d'ateliers. En plus des ateliers et accueils mis en place pour les classes d'écoles ou autres groupements d'enfants (parascolaires, passeport vacances, etc.) ou d'adultes, des animations sont en particulier proposées dans le cadre des vernissages des expositions ainsi qu'à l'occasion de la nuit et la journée des musées. La médiation culturelle entretient des collaborations étroites avec plusieurs partenaires comme par exemple le Réseau « culture inclusive » ou encore le Mouvement des aînés.

Une attention particulière est portée à la communication des activités proposées afin de toucher un public aussi large que possible. Des publications périodiques sont rédigées pour le N+, un site Internet et une page Facebook sont mis à jour, une newsletter est régulièrement envoyée et des papillons de promotion pour les ateliers et autres accueils sur inscription sont élaborés.

5 Statistiques et indicateurs

Ateliers sur inscription			
	2022	2021	2020
Enfants (hors vacances scolaires)	400	332	170
Enfants (vacances scolaires)	254	206	156
Adultes (hors formation continue)	92	26	31
Total	**746**	**564**	**357**

Visites guidées			
	2022	2021	2020
Classes et autres groupes	213	163	96
Élèves accueillis lors des deux journées «École–musée» (gratuit pour les classes)	327	0 *	0 *

***** Éditions 2020 et 2021 annulées pour cause de pandémie.

Ateliers privés			
	2022	2021	2020
Nombre de groupes	59	46	23

Accueils semaines blanches			
	2022	2021	2020
Nombre d'élèves	45	0	20

Formation continue pour enseignant-e-s			
	2022	2021	2020
Nombre de cours	4	5	2

Bibliothèques

Entités de gestion 134.02, 160.00, 161.00

1 Mission principale

Les bibliothèques de la Ville de Neuchâtel poursuivent quatre missions principales : mission d'information, en offrant un accès gratuit et ouvert à l'ensemble des habitant-e-s, mission de lecture publique autour du livre et de la culture de l'écrit, mission sociale par l'incitation à la lecture et par une mise à disposition facilitée de ressources documentaires, enfin mission d'accueil des publics, notamment à travers des visites destinées aux élèves de l'école obligatoire dès 6 ans.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (entité de gestion 134.02)		
Responsable de site	0.8	1
(Aide-)bibliothécaire	2.5	4
Bibliothèque de Peseux (entité de gestion 160.00)		
Responsable de site	0.6	1
Bibliothécaire	0.5	1
Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche (entité de gestion 161.00)		
Responsable de site	0.85	1
(Aide-)bibliothécaire	0.2	1
Total	**5.45**	**9**

3 Évènements marquants

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Les chiffres de prêt montrent que les années covid n'ont pas diminué l'attrait de la lecture auprès des plus jeunes. Après les baisses d'emprunts et de visites de classe des années 2020 et 2021, dues aux difficultés logistiques de ces années, la bibliothèque retrouve une fréquentation importante. Le succès croissant de la ludothèque est également réjouissant.

La gratuité d'adhésion à la bibliothèque, introduite en 2021 suite à la fusion a également un impact sur cet engouement reflété par les 751 enfants nouvellement inscrits cette année. Compte tenu du départ des plus grands, cela représente une augmentation de près de 400 enfants inscrits.

Bibliothèques jeunesse et adulte de Peseux

En 2022, la bibliothèque a accueilli deux stagiaires souhaitant découvrir le métier de bibliothécaire. L'un des stages a même abouti à la signature d'un contrat pour une formation pratique en entreprise (FPE) d'une durée de deux ans, au sein de la bibliothèque jeunesse de Peseux et de la bibliothèque scolaire du Collège du Mail.
La bibliothèque de Peseux a participé à plusieurs événements en 2022, dont la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR), la Journée suisse de la lecture à voix haute, l'exposition itinérante « Mon corps est à moi ».

Ces événements transversaux permettent aux bibliothèques de s'inscrire dans un réseau local d'acteurs-trices culturel-le-s et sociaux-iales. Ils montrent également la motivation de l'équipe à valoriser les collections de la bibliothèque.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

En mars, l'équipe de la bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche ainsi que 30 bénévoles ont participé à la mise en place du parcours dans le village pour le samedi des bibliothèques sur le thème de « Même pas peur » après 2 ans d'arrêt covid. La fréquentation du jour a été plus qu'inattendue après une période difficile, avec 180 participant-e-s.

D'autres activités ont pu à nouveau être organisées, telles qu'une histoire sur l'écologie écrite par Mme Sylvie Egloff et présentée à deux classes sur la base de leurs bricolages. Signalons aussi les « Contes gourmands » pour le Noël de la bibliothèque, contés par Madame Marie-Christine Willemin, accompagnée à la guitare par Monsieur Benjamin Wenger. La bibliothèque a eu la chance de pouvoir s'agrandir en bénéficiant de locaux adjacents laissés vides suite à la fusion.

4 Principales activités et réalisations

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Les années covid ayant impacté le travail de suivi des collections, les bibliothécaires se sont attelées durant l'année 2022 à rattraper le retard pris dans les travaux courants. L'ensemble du fonds documentaire destiné aux plus jeunes lectrices et lecteurs a été désherbé. Les ouvrages abîmés ou désuets ont été supprimés de la collection et remplacés par de nombreuses nouvelles acquisitions. Le même travail est en cours pour le fonds documentaire destiné aux plus grands.

Un autre chantier de taille est actuellement en cours. Il s'agit de la reprise intégrale du catalogage de la collection de jeux. Les notices bibliographiques sont enrichies et l'on y trouve, outre les informations usuelles, des indications sur le type de jeu, le nombre et l'âge des joueuses et joueurs ainsi que la durée du jeu. Ainsi, le catalogue en ligne de la bibliothèque offre désormais la possibilité de choisir le jeu parfaitement adapté aux besoins du moment. Bien entendu, cela ne remplace pas la découverte des jeux sur place et les conseils des bibliothécaires restent toujours un excellent moyen de choix pour les usagers et usagères préférant se laisser surprendre.

Le retour des bénévoles à la rentrée d'août a également apporté un soutien bienvenu à l'équipe de la bibliothèque. Ce sont plus de 70 heures de travail bénévole qui ont été assurées durant les cinq derniers mois de l'année.

Bibliothèques jeunesse et adulte de Peseux

L'interface développée pour le catalogue en ligne en 2021 a pu être étendue en 2022 à la bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche. Cette base de données désormais commune offre des fonctionnalités amplifiées, avec l'application mobile pour la recherche documentaire, le suivi des emprunts, la prolongation des prêts à distance, la réservation de documents et la création de bibliographies.

Un travail de vérification des comptes des usagères et usagers « passives et passifs » de la bibliothèque adulte et jeunesse a été entrepris pour effacer celles et ceux n'ayant aucun document emprunté au cours des six dernières années.

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

L'année 2022 a été florissante pour la bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche. Le système de prêt est à nouveau complètement accessible et l'augmentation des inscriptions à la bibliothèque est constante. Les visites de classes ont été à nouveau autorisées. On constate une baisse de ces dernières compte tenu des habitudes prises durant la période COVID.

5 Statistiques et indicateurs

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi

Nombre d'inscrit-e-s			
	2022	**2021**	**2020**
Enfants	3'656	3'284	3'229
Adultes	810	883	809
Total	**4'466**	**4'167**	**4'038**
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	751	582	321

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2022	**2021**	**2020**
Enfants	18'783	15'534	12'966
Adultes	1'506	1'132	986
Total	**20'289**	**16'666**	**13'952**
Visites de classes	211	84	108
Visites de groupes	60	24	46

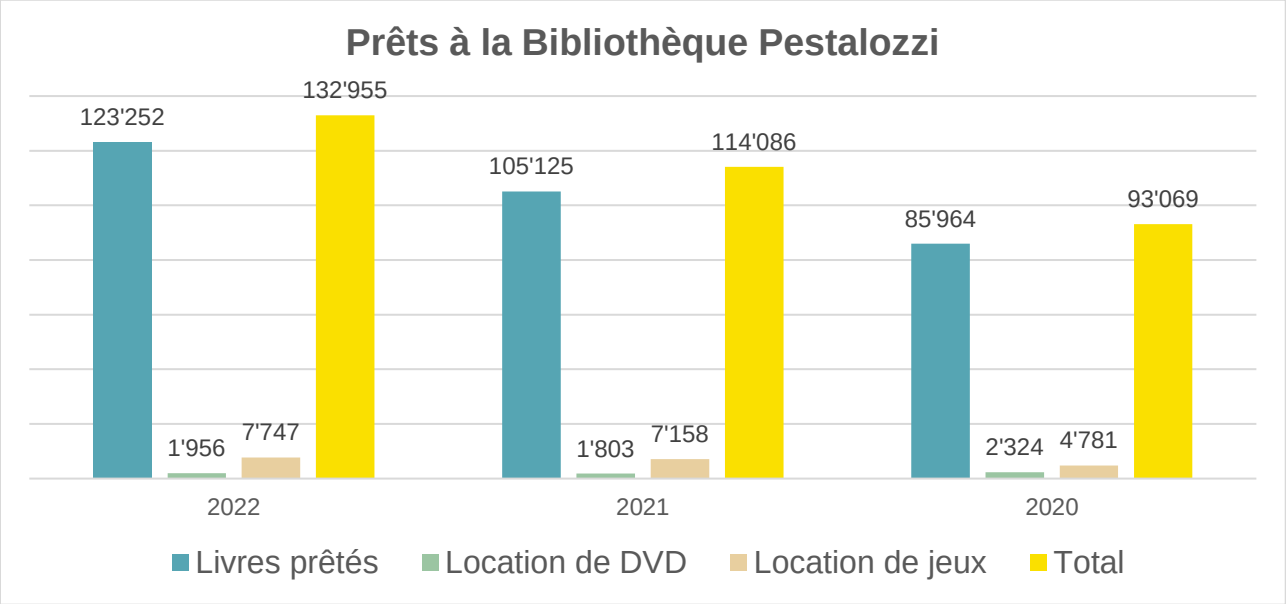

Acquisitions			
	2022	**2021**	**2020**
Achats de livres	1’536	1'074	832
Rachats	707	407	436
Dons de livres	526	230	258
Achats de jeux	281	220	227
Dons de jeux	26	15	9
Total	**3’076**	**1'946**	**1'762**

Etat du fonds documentaire			
	2022	**2021**	**2020**
Livres *	29’581	26'403	28'107
Périodiques	1’910	2'077	2'045
DVD *	2’801	2'647	2'579
Jeux *	2’580	2'462	2'481
Total	**36’872**	**33'589**	**35'212**

*Titres disponibles et non pas exemplaires

Bibliothèque jeunesse de Peseux

Nombre d’inscrit-e-s			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre d’inscrit-e-s	3’915	3'161	3'225
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	754	208	189

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2022	2021	2020
Enfants	1’228	1'972	1'484
Visites de classes	73	63	32
Visites de groupes	25	20	12

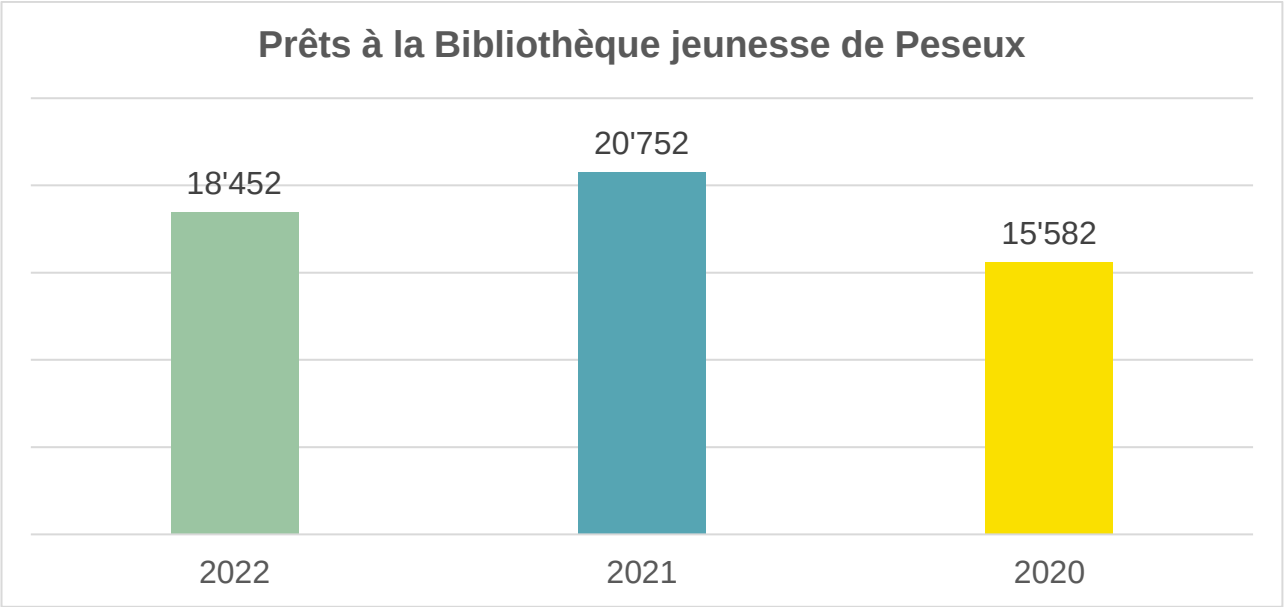

Acquisitions			
	2022	2021	2020
Achat de livres	481	686	670
Dons de livres	0	238	19
Total	**481**	**924**	**689**

Etat du fonds documentaire			
	2022	2021	2020
Etat du fonds documentaire	18'830	18'932	18'117

Bibliothèque adultes de Peseux

Nombre d’inscrit-e-s			
	2022	2021	2020
Nombre d’inscrit-e-s	638	764	766
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	19	13	14

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2022	2021	2020
Adultes	730	705	297

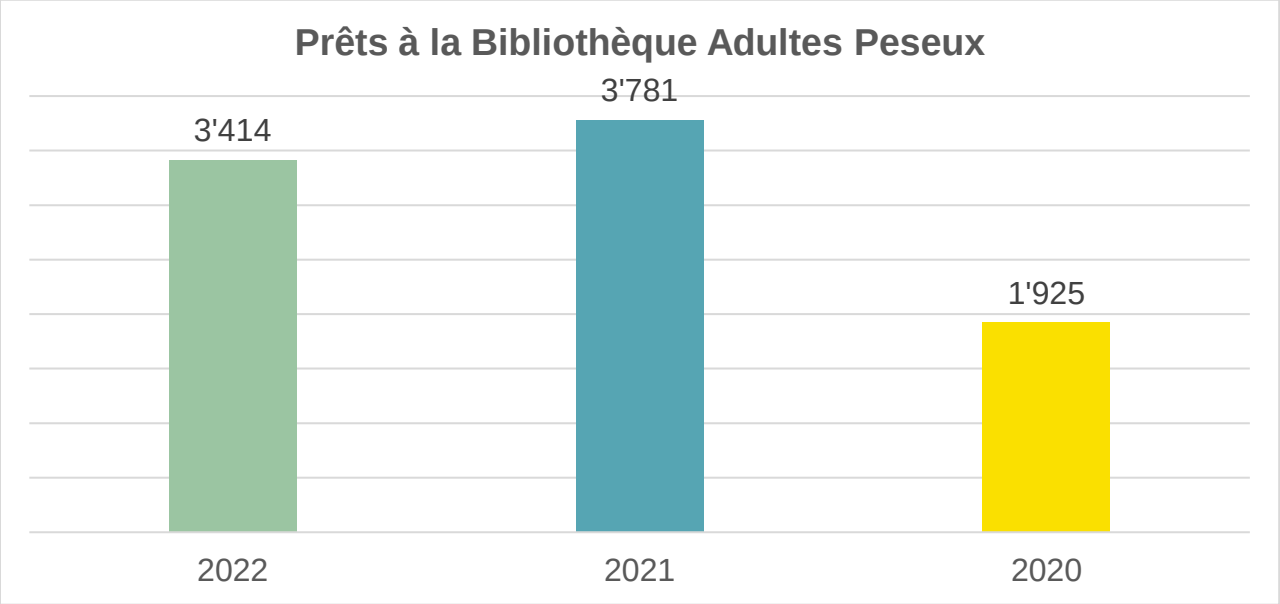

Acquisitions			
	2022	2021	2020
Achat de livres	247	311	450
Dons de livres	0	13	5
Total	**247**	**324**	**455**

Etat du fonds documentaire			
	2022	2021	2020
Etat du fonds documentaire	13'818	13'524	13'904

Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche

Nombre d'inscrit-e-s			
	2022	2021	2020
Enfants	72*	397	374
Jeunes	482*	171	158
Adultes	498	324	329
Total	**1052**	**892**	**861**
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	160	55	55

* La différence du nombre d'inscrit-e-s chez les enfants et les jeunes s'explique par la modification de l'âge lors de l'inscription.

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2022	2021	2020
Passage des lectrices et des lecteurs	3231	2'959	2'459
Visites de classes	19	7	0

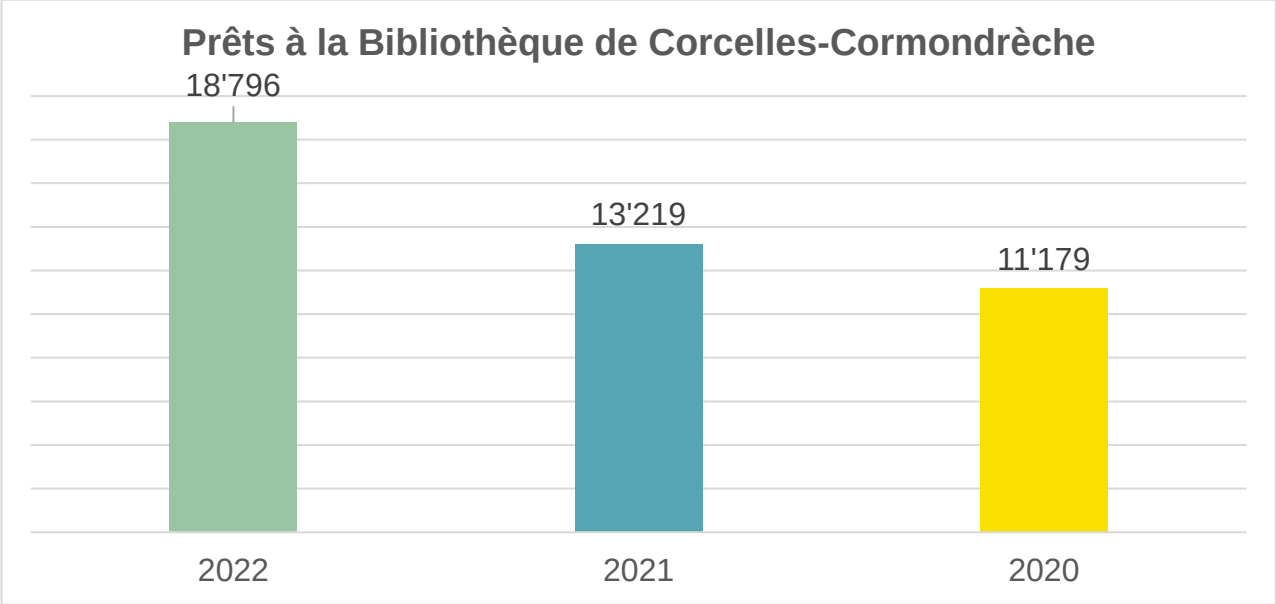

Acquisitions			
	2022	**2021**	**2020**
Achat de livres	508	659	658
Dons de livres	177	287	437
Total	**685**	**946**	**1'095**

Etat du fonds documentaire			
	2022	**2021**	**2020**
Etat du fonds documentaire	15’066	14’859	14'908

Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)

1 Mission principale

La BPUN favorise l’accès à l’information, à la connaissance et à la culture générale sans discrimination selon les axes suivants :

- Participer à la construction et à la formation de chaque personne à travers une palette de services et de ressources documentaires de qualité ;
- Contribuer à l'intégration harmonieuse de chaque personne dans son environnement social ;
- Répondre aux besoins du public en information, en formation continue, en culture générale et en littérature ;
- Collecter, préserver et mettre à disposition du public le patrimoine documentaire intellectuel, culturel et scientifique de la Ville et du Canton.

2 Effectif du personnel

Le personnel de la Bibliothèque dépend de la Fondation de la BPUN et ne fait donc pas partie du personnel de la Ville de Neuchâtel. Il est cependant soumis aux mêmes conditions par analogie, conformément aux Statuts de la Fondation.

Postes	EPT	Personnes
Direction	1.0	1
Direction-adjointe	0.8	1
Secrétariat	1.6	3
Bibliothécaire HES (master)	5.5	7
Bibliothécaire HES (bachelor)	2.56	4
Agent-e en information documentaire (AID)	6.40	8
Auxiliaire de bibliothèque	2.80	12
Archiviste	0.8	1
Archiviste-adjointe	0.8	1
Magasinier.ère	1.6	3
Reliure	0.9	1
Apprenti-e-s	3.0	3
Stagiaire pré-Hes	1.0	2
Concierges	1.6	2
Total	**30.36**	**49**

3 Évènements marquants

Le projet de rénovation du Collège latin et de nouvelle bibliothèque avance à grands pas. Le choix du lauréat du concours lancé en septembre 2021 a été validé par le Conseil communal. Baptisé *Rataxès*, le projet du bureau Chablais Fischer Architectes (Estavayer-le-Lac) permet notamment de regrouper sur le même site la BPUN, la Bibliothèque ludothèque Pestalozzi, Bibliomonde ainsi que la Lanterne magique dans des espaces publics entièrement repensés pour correspondre aux besoins du XXI^{e} siècle, tout en respectant l'exceptionnel écrin d'origine, désormais tourné sur le lac et la future place Agota Kristof. La phase d'étude a pu être lancée grâce au crédit accepté par le Conseil général en novembre. Que nos Autorités soient ici remerciées pour leur confiance et leur clairvoyance dans ce projet visionnaire et rassembleur.

Le public revient en force à la Bibliothèque ! Après deux années hors normes, la BPUN redevient le lieu d'échange, de participation collective et de mixité qu'elle a toujours été. Avec une fréquentation en augmentation de 12% par rapport à 2021 (on constate parallèlement une légère baisse des prêts de documents), elle confirme son rôle de tiers-lieu (comme dit aujourd'hui), l'attraction exercée par ses espaces et par les services disponibles sur place. On sent le besoin vital de se rassembler, d'échanger, de travailler en commun ou simplement de se délasser dans un lieu neutre et accueillant, auquel la Bibliothèque contribue manifestement à répondre.

Le système informatique de l'Université, auquel la BPUN est rattachée, a été la cible d'un piratage informatique en février. L'attaque a touché l'ensemble des services et entravé le

travail durant plus de deux mois. L'improvisation et la débrouillardise des équipes a cependant permis d'éviter la fermeture de la Bibliothèque et de limiter l'impact sur les utilisatrices et utilisateurs (en recourant notamment aux téléphones et ordinateurs privés du personnel).

4 Principales activités et réalisations

Solidarité avec l'Ukraine : des fascicules pour l'apprentissage des termes de base du français ont été remis gratuitement aux personnes parlant ukrainien ou russe. Le formulaire d'inscription à la Bibliothèque a été traduit en anglais, russe et ukrainien. Le site « Ensemble-ne.ch » mentionne les offres disponibles sur place ainsi qu'une sélection de références utiles en ligne.

Aménagement d'un « espace ado » en lecture publique (mangas, livres pour jeunes adultes, poufs et canapé). Les places sont chères !

Après deux ans d'interruption, le week-end des bibliothèques, organisé désormais dans tout le pays sous le nom de BiblioWeekend s'est tenu en mars sur le thème « Décrocher la lune ». Une palette d'événements (goûter pour les enfants, visites, présentation de livres rares, conférence, bricolage céleste, café-concert) a permis à un public de tous âges d'expérimenter la Bibliothèque et de découvrir le bâtiment et ses précieuses collections dans une atmosphère diaphane.

Les livres proposés par la BPUN s'arrachent à BiblioPlage 2022, une collaboration estivale avec l'Association des amis de la promenade des pêcheurs (cabanes du port).

Participation au Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne, auquel ont pris part durant plusieurs semaines une quinzaine de lectrices neuchâteloise passionnées, sous la houlette des bibliothécaires. Le public en redemande, l'expérience sera renouvelée.

La participation au projet scientifique Sinergia en partenariat avec l'Université de Neuchâtel se poursuit. La deuxième phase de numérisation de l'herbier de J.-J. Rousseau, entièrement reconditionné, a été réalisée par le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.

Dans le domaine patrimonial, le don des archives de la Famille Fauche à notre institution constitue le point fort de 2022. Ce fonds d'une grande diversité permet de tisser des liens avec de nombreux autres fonds célèbres de la BPUN (Société typographique, Rousseau, DuPeyrou, Régiment de Meuron notamment).

Du point de vue bibliothéconomique, l'année a constitué une période de stabilisation du nouveau système de gestion de bibliothèque RERO+ mis en place en 2021. Si les utilisateurs semblent avoir adopté le nouvel outil sans trop de difficulté, son exploitation par les professionnels a requis un temps considérable pour corriger les disfonctionnements et erreurs liées à la migration. Le travail se poursuit.

<u>Médiation</u>

Cent quatorze visites guidées de la Bibliothèque, de l'Espace Rousseau et des fonds patrimoniaux ont été organisées à l'attention de classes, de groupes et d'associations locales ; 13 autres ont été conduites par la direction en lien avec le projet de rénovation du Collège latin.

Dix-sept expositions sous forme de sélections documentaires en lien avec l'actualité et les manifestations culturelles locales ont ponctué l'année (Semaine d'action contre le racisme, Semaine de l'Europe, NIFF, Semaine du goût, etc.).

La Bibliothèque a organisé, seule ou en partenariat (Association des Amis de la BPUN, Lundis des mots, Société du livre contemporain, etc.) seize lectures et cafés littéraires, dont six à l'attention du groupe Handicap du projet « Différentiel », visant à une meilleure intégration des personnes handicapées dans le monde professionnel.

Une nouvelle exposition occupe les vitrines du grand hall. Intitulée « Sur le bout de la langue. Pourquoi parle-t-on le français à Neuchâtel », elle a été élaborée en partenariat étroit avec avec le Glossaire des patois de la Suisse romande de l'Université de Neuchâtel.

Dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, la Bibliothèque a présenté, en collaboration avec la Fondation Catherine Gide, une exposition consacrée à « André Gide et l'Afrique équatoriale française ».

Durant l'automne, la BPUN et le Centre Dürrenmatt ont présenté conjointement sur leur site respectif « Rousseau-Dürrenmatt en tête-à-tête », un dialogue théâtralisé entre deux promeneurs solitaires, interprété par le théâtre Tumulte sur un texte original de Gerhard Seel.

Réseaux sociaux : le piratage informatique n'aura pas découragé l'équipe en charge de la communication Facebook, qui, même privée d'ordinateurs et de connexion internet, est parvenue à réaliser cent-soixante-trois publications en 2022. Le nombre d'abonnés atteint désormais mille-huit-cent-sept personnes.

5 Statistiques et indicateurs

Nombre d'inscrit-e-s			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre d'inscrit-e-s	indisponible*	indisponible*	14'794
Nouvelles lectrices et nouveaux lecteurs	878	indisponible*	839

* Données indisponibles en raison de la migration informatique sur le nouveau système RERO+

Passage des lectrices et des lecteurs			
	2022	**2021**	**2020**
Lecture publique, Fonds d'étude, Salle lecture, Espace Rousseau*	81'961	66'910	57'758

Acquisitions			
	2022	**2021**	**2020**
Monographies et périodiques	5'292	2'915	5'680
Documents patrimoniaux**	2'007	1'228	1'340
Total	**7'299**	**4'143**	**7'020**
Archives et manuscrits (en mètres linéaires)	10 ml	11 ml	21 ml

Etat du fonds documentaire			
	2022	2021	2020
Monographies et périodiques	538'696	538'878	535'963
Documents patrimoniaux*	95’614	96’367	95’809
Total	**634'310**	**635'245**	**631'772**
Archives et manuscrits (en mètres linéaires)	760 ml	750 ml	739 ml

** Iconographie, affiches, dessins, estampes, photographies, partitions, menus, cartes et plans, ephemera, etc.

Musée d’art et d’histoire

Entités de gestion 135.00 et 137.00

1 Mission principale

Le Musée d’art et d’histoire (MahN) a pour mission d’acquérir, de conserver, d’étudier, d’exposer et de transmettre le patrimoine à des fins d'éducation et de délectation. Ouvert aux publics et inclusif, il privilégie une approche pluridisciplinaire dans ses activités. Lieu de beauté et de réflexion, il allie le plaisir des yeux et l’ambition de mieux connaître le monde qui nous entoure.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Musée d’art et d’histoire (entité de gestion 137.00)		
Co-directrice et co-directeur, incluant les charges de conservatrice et d’administrateur	2.50	3
Conservatrice et conservateur, restauratrice et restaurateur	2.10	3
Collaboratrice et collaborateur scientifique (gestion des collections)	4.98	12
Personnel administratif et lié à la communication	1.40	3
Intendance et personnel technique	2.00	2
Personnel d’accueil / surveillance	2.88	6
Dépôt et production d’exposition (entité de gestion 135.00)		
Menuisier	1.80	2
Total	**17.66**	**31**

Le Musée d’art et d’histoire accueille régulièrement des étudiant-e-s et stagiaires en partenariat avec l’Université de Neuchâtel, la HE-Arc et d’autres institutions académiques. En 2022, ce sont 9 personnes qui sont ainsi venues renforcer les équipes scientifiques et 3 personnes ont oeuvré pour la communication.

3 Évènements marquants

Expositions temporaires	
Du 14 novembre 2021 au 29 mai 2022	Le cinéaste Henry Brandt a marqué la mémoire de toute une génération avec ses courts-métrages, observations critiques de la Suisse de l'abondance et prémices du « nouveau cinéma suisse ». A l'occasion du centenaire de sa naissance, l'exposition *Henry Brandt. Cinéaste et photographe* a mis en scène son oeuvre filmique des années 1950 à 1980 ainsi que sa production photographique encore largement méconnue.
Dès le 23 janvier 2022	La nouvelle exposition permanente *Mouvements* a croisé les collections du musée à travers le prisme du mouvement, une notion à la fois individuelle et universelle. Le parcours intègre le regard d'artistes contemporains, dont les œuvres révèlent sous un angle inédit les objets du musée. Il comprend une section sur la participation de Neuchâtelois à l'entreprise coloniale.
Dès le 23 janvier 2022	Au sein de l'exposition *Mouvements*, une nouvelle salle des automates Jaquet-Droz a été réalisée pour ces pièces d'exception, dans un dispositif, mêlant savoir et émerveillement. Une expérience interactive permet au public de découvrir les automates sous des angles nouveaux.
Du 25 juin au 28 août 2022	L'exposition *Du Projet à l'Objet* a fait dialoguer les collections d'arts appliqués, de numismatique et d'histoire du MahN avec celles de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds. Le parcours révélait les étapes de réalisation d'un objet d'art, de sa conception à sa mise sur le marché.
Du 18 septembre 2022 au 5 mars 2023	*Melting Pot. Céramique suisse actuelle*. Fruit d'un concours, l'exposition a présenté un état des lieux de la création contemporaine suisse dans le champ de la céramique au travers des œuvres et installations de 13 artistes. Pour cette occasion, le MahN s'est associé au Château de Nyon et à l'association *swissceramics*.

Programmation culturelle

Un riche programme d'événements autour des expositions temporaires et des collections a permis d'amener des points de vue différents et des regards créatifs sur les œuvres et les thématiques présentées.

Dans le cadre du projet *Henry Brandt, cinéaste et photographe*, une soixantaine d'événements ont été présentés dans toute la Suisse. A Neuchâtel, un concours de courts métrages *La Suisse m'interroge ?* et un cycle de films documentaires *Passion Cinéma* (23.1-22.2.2022) a attiré un public nombreux.

En collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle du canton (COSM) et l'Atelier des musées, le MahN a lancé des visites guidées bilingues (arabo-français, persan-français, tigrinya-français) de l'exposition *Mouvements* destinées aux communautés étrangères, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et de proposer des événements générateurs d'interactions et de lien social. Le projet est appelé à se déployer sur plusieurs années.

A l'occasion de l'exposition *Melting Pot*, 200 participant-e-s au 50e Congrès de l'Académie internationale de la céramique (Genève, 12 au 16.09), toutes et tous céramistes reconnu-e-s mondialement ou spécialistes de ce médium, ont visité l'exposition en présence des artistes exposé-e-s.

Outre la traditionnelle Nuit des musées et Journée internationale, la Quinzaine d'août – un concept nouvellement créé pour animer l'Esplanade du musée – a été un autre moment fort de l'année en termes d'animations : tango et salsa, visites guidées, improvisation théâtrale, ateliers pour enfants et diverses initiations aux arts appliqués et de la scène ont été proposés au public tant sur l'Esplanade que dans les salles.

La saison autour du clavecin Ruckers a été marquée par 9 concerts, 3 en soirée et 6 dans le cadre des mardis du Ruckers. Ouverte au public fin janvier, la nouvelle salle polyvalente dans laquelle ont lieu les concerts offre des conditions d'écoute et de confort très appréciées.

Un nouvel enseignement sur l'histoire des techniques artistiques destiné aux étudiant-e-s Bachelor de l'Université de Neuchâtel est dispensé depuis le printemps 2022 par l'équipe scientifique du MahN, renforçant ainsi la collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.

Publications

L'exposition *Henry Brandt. Cinéaste et photographe* était accompagnée d'une publication de 350 pages et d'un DVD, réunissant les principaux films d'Henry Brandt, coédités tous deux avec la Cinémathèque suisse. Dans le cadre de l'exposition *Melting Pot*, un catalogue bilingue français-allemand a été publié en collaboration avec le Château de Nyon : *Melting Pot. Céramique suisse actuelle*. Richement illustrée, cette publication regroupe les artistes exposé-e-s sur les deux sites. Les travaux en rapport avec la publication du volume de l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS) sur le canton de Neuchâtel se sont poursuivis.

4 Principales activités et réalisations :

Concernant le département des arts plastiques, la collection de peintures et sculptures s'est enrichie de 42 pièces ; le cabinet d'arts graphiques a intégré 85 nouvelles œuvres. Parmi les acquisitions phares de l'année, il est intéressant de relever un ensemble d'œuvres de Pierrette Bloch (don du Fonds Maximilien de Meuron), ainsi que l'achat d'une œuvre d'Aurèle Robert, en vue de la grande exposition Léopold et Aurèle Robert prévue pour 2023. Sur le plan de la restauration et du mouvement des œuvres, 9 œuvres ont été prêtées et 35 pièces restaurées.

En 2022, les collections des départements des arts appliqués et historique ont reçu en don 13 pièces du 19e siècle (mobilier, pendule, vases, gravures, etc.,) provenant de la Villa Castellane, Faubourg de l'Hôpital 21, construite par Frédéric de Pourtalès vers 1814-1816.

Un tableau à l'huile représentant Philippe de Brueys (1682-1742), gouverneur de la principauté de Neuchâtel entre 1737 et 1742, ainsi qu'un ensemble d'objets relatif à la Brasserie Müller à Neuchâtel ont également intégré les collections du département historique. Plus de 2'600 objets ont été inventoriés dans la base de données.

Le cabinet de numismatique s'est enrichi de 1'039 objets en 2022 : 631 monnaies (dont 43 faux), 11 médailles, 380 billets de banque, 14 plâtres préliminaires et 3 jetons. Seule une partie de ces objets a pu être enregistrée dans le courant de l'année. Le cabinet a travaillé aux inventaires des monnaies et des coins monétaires neuchâtelois, de la Collection d'entreprise et du Musée de la Médaille d'art d'Huguenin au Locle, de la collection de monnaies grecques, et enfin des registres et de galvanoplasties du médailleur loclois. Il a également procédé au récolement des modèles en résine des entreprises Huguenin et Kramer conservées par le MahN.

En termes de gestion des collections, près de 6'500 objets ont été enregistrés pour l'ensemble du musée dans la base d'inventaire du musée. De nombreuses pièces ont été mises en ligne, grâce à la collaboration de stagiaires.

En vue du déménagement des collections dans le nouveau Centre de conservation à Tivoli, un important travail d'inventaire et de récolement d'objets a été conduit. La collaboration avec la He-Arc de Neuchâtel, filière conservation et restauration, a été poursuivie.

<u>Gestion de la collection d'art de la Ville de Neuchâtel</u>

La Collection d'art de la Ville de Neuchâtel (CAVN) comprend l'ensemble des œuvres achetées ou reçues par la Ville en dehors des institutions muséales (tableaux ou sculptures dans les locaux administratifs, art dans l'espace public, etc). Une assistante conservatrice à 20% de l'équipe du MahN s'occupe de cette collection. En 2022, le travail d'inventaire s'est poursuivi sur la totalité du territoire communal fusionné. La définition d'une politique d'acquisition a été poursuivie, donnant lieu à une directive et à un règlement qui seront soumis en 2023 au Conseil communal.

22 œuvres ont été prêtées et installées dans des bureaux et salles de conférence et 3 nouvelles œuvres ont été achetées.

Dépôt et production d'expositions (entité de gestion 135.00)

L'entité « dépôt et production d'expositions » de la Ville de Neuchâtel, précédemment appelée « menuiserie centrale » a été rattachée administrativement au MahN. Elle comprend d'une part la menuiserie, laquelle travaille pour les quatre institutions muséales de la ville, et d'autre part le centre de conservation de Tivoli Nord.

Menuiserie

Ce sont près de 2'500 heures qui ont été consacrées à la production, aux montages et démontages des expositions des institutions muséales et 500 heures pour des tâches d'entretien, de réparation et de fabrication de mobilier. Ainsi, pour l'exercice sous revue, la menuiserie centrale a oeuvré à la production et au montage de cinq expositions : *Henry Brandt*, *Melting Pot* et *Du projet à l'objet* au Musée d'art et d'histoire, *Emballe-moi* au Museum et *L'impossible sauvage* au Musée d'ethnographie.

Parallèlement aux montages de cimaises, de vitrines, de socles et de supports pour les expositions temporaires visibles en 2022, la menuiserie centrale a entrepris divers travaux en lien avec la décoration des espaces publics et l'entretien/réparation du mobilier dédié au rangement de l'outillage.

Centre de conservation de Tivoli Nord

En cours de construction, le centre de conservation de Tivoli Nord accueillera les collections des musées de la ville à partir de 2023. En 2022, l'ensemble des musées se sont atelés à la préparation du déménagement (planification, préparation des collections), en plus du suivi des travaux supervisés par le Service du patrimoine bâti.

5 Statistiques et indicateurs

Le Musée d'art et d'histoire a été ouvert durant 310 jours, ce qui représente 4'905 heures d'accueil et surveillance. La fréquentation s'élève à 26'833 entrées durant la période sous revue. Le Musée renoue ainsi avec les chiffres d'avant la période covid.

Jours d'ouverture			
	2022	**2021**	**2020**
Jours d'ouverture	310	264*	225*

*Pour les raisons liées au COVID, les jours d'ouverture du MahN ont été réduits.

Fréquentation par site			
	2022	**2021**	**2020**
Galeries de l'histoire	620	431	386
MahN	26'213	16'136	13'564
Total	**26'833**	**16'567**	**13'950**

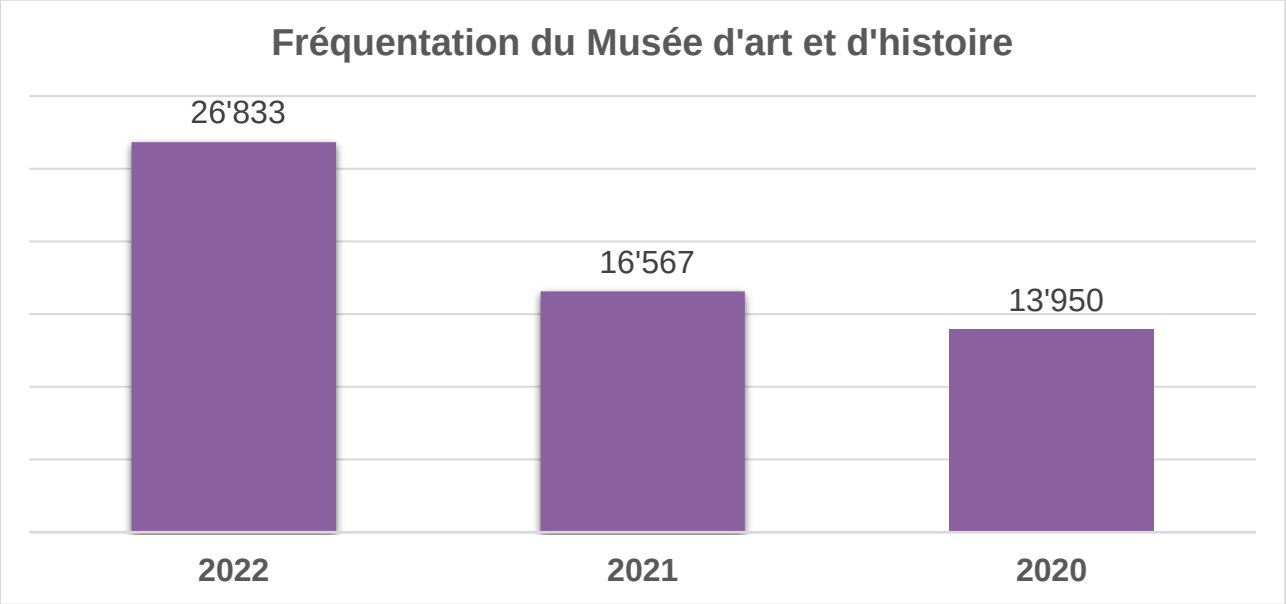

Communication			
	2022	2021	2020
Nombre de visites sur le site web	39'493*	34'380	30'698

*Pas de données pour le mois de novembre

Muséum d'histoire naturelle

Entité de gestion 138.00

1 Principales missions

Le Muséum d'histoire naturelle (MHNN) a pour mission d'assurer la conservation et la gestion du patrimoine naturel de la Ville de Neuchâtel. Il assure également la diffusion des connaissances en lien avec l'histoire naturelle par le bais d'expositions temporaires et de longue durée ainsi qu'en développant un programme d'activités culturelles original. Il développe, en relation avec ses partenaires, des travaux de recherche sur les collections et en muséologie.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur	1.0	1
Conservatrice et conservateur	3.2	4
Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections)	1.6	2
Personnel administratif	0.5	1
Intendance et personnel technique	3.45	4
Personnel d'accueil / surveillance	1.2	4
Total	**10.95**	**16**

Le Muséum d'histoire naturelle compte 10.95 EPT pour les postes fixes. Plusieurs personnes au bénéfice de contrats horaires pour l'accueil et les animations ainsi qu'une place de stagiaire MPC complètent cet effectif. L'équipe a également bénéficié de 4 collaborateurs-trices temporaires pour 1.4 EPT. De plus, 7 civilistes pour 1.35 EPT, 10 stagiaires pour 3.05 EPT et de 5 personnes placées sous contrat ISP pour 2.4 EPT ont apporté une aide précieuse.

Les projets subventionnés Swisscollnet ont bénéficié de 4 collaborateurs-trices temporaires pour 0.55 EPT et 3 civilistes pour 0.3 EPT.

3 Évènements marquants

L'année 2022 a été marquée par la présentation de diverses expositions et activités culturelles :

Expositions temporaires	
Du 8 novembre 2020 au 29 août 2021, prolongée au 27 mars 2022	*Sauvage*, exposition temporaire principale
Du 23 octobre 2022 au 13 août 2023	*Emballe-moi*
Du 31 janvier au 27 mars 2022	*Regard animal*
Du 5 juillet au 18 septembre 2022	*Histoire d'Os – Remonter le temps dans les grottes du Jura*
Itinérance des expositions	
Du 1er novembre 2021 au 30 avril 2022	*Sacrée science, croire ou savoir*, présenté à l'Institut Le Rosey, Rolle
Du 1er mai au 31 décembre 2022	*Sacrée science, croire ou savoir*, présentée à Lons-le-Saunier, France

Programmation culturelle

2 et 3 avril 2022	Collaboration entre les Jardins Musicaux 2021, le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'Ethnographie pour 24 heures de concert.
Du 5 au 15 mai 2022	Les villes d'Europe et l'eau. Programmation en lien avec l'exposition « A l'eau »

14 et 15 mai 2022	Nuit et journée internationale des musées Titre : Ya le feu au lac
Du 6 juillet au 14 août 2022	Dans la cour des Terreaux, sieste scientifique dans un hamac avec une sélection de livres en collaboration avec la librairie Le Rat Conteur et un choix de podcasts disponible sur le site internet du Muséum. Atelier pour les plus jeunes, les p'tits experts.

En plus des événements cités ci-dessus, le Museum d'histoire naturelle a accueilli, pour un programme de résidences, les artistes suivants :

Du 15 au 18 avril 2022 :

- Johan Treichel (compositeur)
- Emmanuel Girardin (ingénieur)
- Yuji Noguchi (directeur de Castel Camerata)

De septembre à fin novembre 2022 :

- Massimiliano Baldassarri pour un travail de recherche sur un projet d'installation électronique intitulé Erèmes.

4 Principales activités et réalisations

Le travail sur les collections s'est poursuivi avec une adaptation des tâches et horaires de travail en été au vu de la température élevée dans les dépôts (31,6°C). Cependant aucune fumigation n'a été faite et le suivi des ravageurs se poursuivra en 2023. Lors du déménagement, une désinfestation globale de toutes les collections organiques à sec sera effectuée. Le planning de déménagement mis en place en 2021 est respecté. Le conditionnement et le dépoussiérage des collections d'oiseaux, de mammifères et des mollusques a démarré et se terminera en 2023. De plus, 4 projets répondant à l'appel à projet de Swisscollnet ont été financés à hauteur de CHF 519'496.-. Ces projets œuvrant pour l'inventaire des collections (paléontologie, vertébrés, mollusque et entomologie) se dérouleront entre 2022 et 2024.

Le suivi des ravageurs dans les dioramas se poursuit avec des cycles de congélation pour les spécimens présentant des attaques. Les dioramas restent des dispositifs fragiles pour lesquelles des solutions d'étanchéités devront être repensées à plus ou moins long terme.

De nouveaux développements sur la base de données des collections ont démarré afin de pouvoir lier plus facilement des photos aux fiches d'inventaire. La phase test a eu lieu en 2022 et la fonctionnalité sera mise en production en 2023. Le développement de la partie publique est planifié pour 2024.

Le jardin situé à l'Est du bâtiment fait l'objet d'une étude de rénovation depuis 2021. En 2022, le projet a été élargi à la cour du collège des Terreaux. Les objectifs principaux de

cette rénovation sont la revitalisation du jardin, la perméabilisation de la cour du collège et la construction d'un espace pique-nique public. L'étude d'avant-projet réalisée s'est intéressée à mieux comprendre l'état des canalisations sous la cour et la stabilité du mur de soutènement, identifier les éléments patrimoniaux avec l'office cantonal du patrimoine et développer un projet de réaménagement. Le projet sera finalisé en 2023 avec un début des travaux est prévu pour l'été ou l'automne 2023.

5 Statistiques et indicateurs

L'année 2022 a été marquée par la préparation du futur déménagement des collections et le suivi du projet de Pôle muséal pour les musées de la ville. Une exposition : *Emballe-moi* a ouvert ses portes fin octobre afin de présenter ce projet aux publics et en partager les enjeux.

Jours d'ouverture			
	2022	2021	2020
Jours d'ouverture	315	266.5	229.50

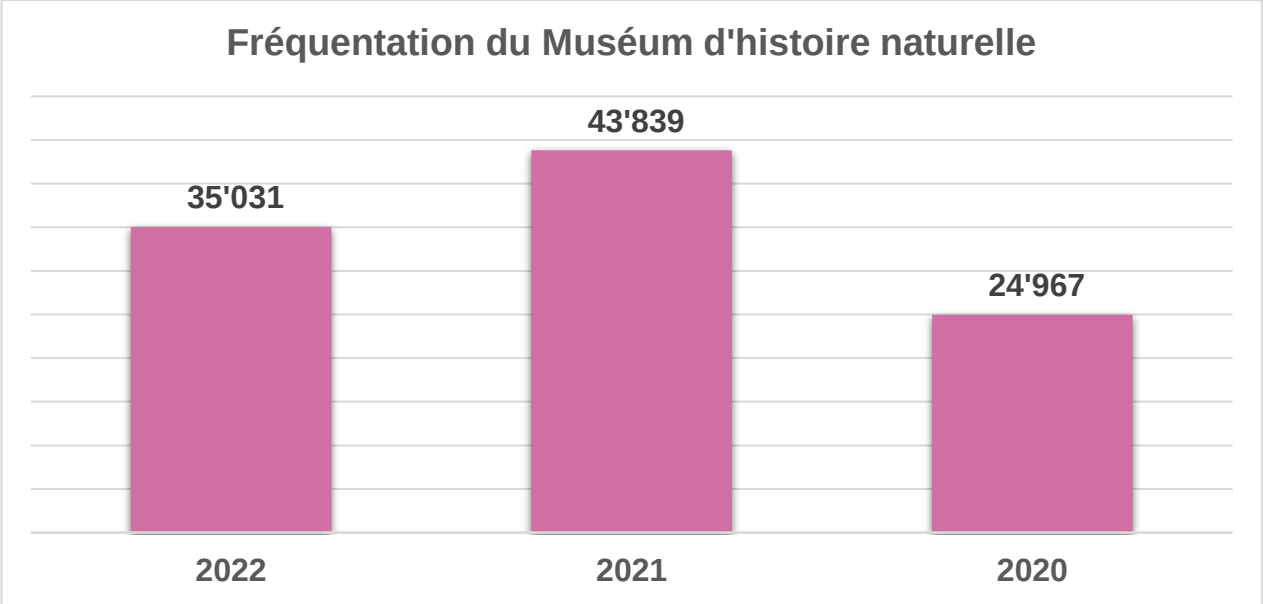

Acquisitions et dons d'objets de collection			
	2022	2021	2020
Mollusques	5'000	5'337	3870
Sciences de la Terre	1041	339	328
Entomologie	3500	6000	16500
Vertébrés (cadavre reçus)	16	30	14
Taxidermie (don)	0	29	30
Prêts externes	20	19	15

Taxidermie			
	2022	2021	2020
Vertébrés taxidermisés	7	27	8

Publications			
	2022	2021	2020
Collections	3	15	13
Livres et catalogues	1	1	0

Evénements			
	2022	2021	2020
Conférences	30	22	30
Ateliers	53	37	36
Autres	52	55	55
Total	**114**	**121**	**113**

Communication			
	2022	2021	2020
Nombre de visites sur le site web (toutes les pages)	96'243	142'628	114'857

Musée d'ethnographie

Entité de gestion 139.00

1 Mission principale

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) a pour mission d'assurer la conservation, l'acquisition et la gestion des collections ethnographiques de la ville de Neuchâtel. Il promeut en outre la diffusion des connaissances et des questionnements en lien avec l'anthropologie contemporaine par le biais d'expositions temporaires et de longue durée, de publications ainsi qu'en développant des programmes d'activités scientifiques et culturelles. Le MEN poursuit également des travaux de recherches en muséologie, sur ses collections, ainsi que sur l'histoire de l'institution et de la discipline.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Co-directeur	1.0	2
Conservatrice et conservateur / Assistant conservation-restauration	3.5	9
Collaborateur et collaboratrice scientifique (gestion des collections) / Photographe	0.8	2
Personnel administratif et lié à la communication	1.75	3
Intendance et personnel technique / Scénographe	2.95	4
Personnel d'accueil, cafétéria et cuisine	2.6	5
Total	**12.6**	**23**

L'équipe compte 12.6 EPT pour les postes fixes, répartis entre 23 collaboratrices et collaborateurs. Plusieurs personnes au bénéfice de contrats horaires complètent cet effectif pour les prestations d'accueil, d'aide au service du Café et en cuisine. En outre, le MEN a accueilli huit stagiaires, à savoir deux pour la préparation de l'exposition *L'impossible sauvage*, une pour l'inventaire et le récolement des collections et quatre pour la conservation-restauration. Le MEN a également accueilli deux civilistes : l'un pour la préparation de l'exposition *L'impossible sauvage* et le second pour la médiation culturelle (affectation partagée entre l'Atelier des musées et le MEN).

Plusieurs postes ont été renouvelés en 2022 en particulier en lien avec l'intendance et la conciergerie avec le départ à la retraite de l'huissier-concierge. Plusieurs postes temporaires ont pu être créés grâce à des financements externes, par exemple, l'engagement d'un collaborateur scientifique à 50% de septembre à décembre pour la réalisation du catalogue de l'exposition *L'impossible sauvage* a été financé par l'Association des ami-e-s du MEN (SAMEN) et de septembre 2021 à août 2022 le taux d'activité d'une conservatrice-adjointe a été augmenté de 15% en lien avec un enseignement dispensé au sein de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, financé par ledit Institut.

S'agissant du climat interne de travail, la direction du musée, avec l'appui du Dicastère ainsi que des services centraux concernés ont mis en place différentes mesures, notamment liées à la communication interne, qui se poursuivent, tout comme la clarification de l'organisation du travail. D'autres mesures se déploieront sur le long terme, notamment en termes de réorganisation.

Dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et d'insertion professionnelle, l'équipe a par ailleurs bénéficié de l'aide de personnes placées dans les secteurs suivants : montage d'exposition, conciergerie et surveillance des salles d'exposition.

3 Évènements marquants

Expositions	
Du 19 juin 2022 au 14 mai 2023	*L'impossible sauvage.* Exposition temporaire sur 3 étages dans la Black Box.
Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	*L'impermance des choses.* Exposition de longue durée. Changement des objets dans la salle « Plumes » en automne 2022.
Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	*Mirages de l'objectif. Les Nomades du soleil,* prolongation de l'exposition dans le parc du MEN.

Programmation culturelle

En plus des visites guidées habituelles des expositions pour les groupes, des visiteurs et des étudiant-e-s, des désormais traditionnels brunchs et la non moins traditionnelle fête de Saint-Nicolas, le MEN a proposé en 2022 de nombreuses activités : deux colloques scientifiques, des conférences, des ateliers, des lectures et des projections. En outre, en collaboration avec *Les Jardins musicaux* et le Muséum d'histoire naturelle, un festival de musique « Les sauveurs » a été organisé une nuit et un matin dans la Black Box, qui a également accueilli un soir de mars l'émission de la RTS *Les Dicodeurs*.

Durant l'automne 2022, l'auteure Fanny Wobmann était artiste en résidence au MEN dans le cadre d'un financement exceptionnel COVID.

Publications

En 2021, l'équipe du MEN a édité l'ouvrage *Mirages de l'objectif : l'invention des nomades du soleil*. Trois ouvrages sur les expositions, les archives et les collections du Musée sont en cours de rédaction.

4 Principales activités et réalisations

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture en juin de *L'impossible sauvage*, première exposition du musée qui se déploie sur les trois étages de la Black Box, soit près de 1000 m^2. Dans l'exposition en construction, deux événements ont eu lieu au printemps, l'accueil de l'émission de radio suisse romande les *Dicodeurs* ainsi qu'un festival de musique classique et contemporaine, mobilisant intensivement l'équipe technique du musée. Il faut noter en particulier que l'exposition *L'impossible sauvage* s'est appuyée sur une collaboration soutenue avec des chercheurs de l'Institut d'ethnologie ainsi que des cinéastes et ethnologues issues de l'Université de Neuchâtel pour un important travail de documentation et de réalisation audiovisuelle. Une collaboration avec les artistes et photographes Nora Rupp, Jonk, Olivier Matthon, Lionel Sabaté et Benoît Huot est également à signaler, le dernier artiste ayant construit spécifiquement pour l'exposition un espace immersif unique.

En collaboration avec l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie de l'Université de Neuchâtel le projet muséal de recherches sur les collections d'Amérique du Sud s'est poursuivi. Initiés à l'automne, les travaux de recherche pour l'exposition de 2023 sur l'anthropologie économique et la finance marquent une collaboration renforcée avec la Professeure Ellen Hertz de l'Institut d'ethnologie.

En 2022, outre l'accueil de chercheuses et de chercheurs sur le site et des visites guidées professionnelles, l'équipe scientifique du Musée a valorisé les travaux de l'institution sur la muséologie, sur les collections et sur les archives dans le cadre d'interventions et d'enseignements à l'Université de Neuchâtel (Institut d'ethnologie et Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie), à l'Université de St-Etienne, à l'HIUED (Genève), à la HESS Arc à Neuchâtel, à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Bologne. L'équipe s'implique par ailleurs activement dans plusieurs comités scientifiques et culturels (entre autres Comité de publications de l'OCIM, Pro Helvetia, Memoriav, Commission audiovisuelle de la SSE, Société suisse d'ethnomusicologie, Master interuniversitaire en ethnomusicologie).

En 2022, différent-e-s collaborateurs et collaboratrices du MEN ont participé activement aux réflexions sur la thématique de la restitution et des recherches en provenances (Swiss Benin Initiative ; colloque de Lausanne sur les recherches en provenance ; Association suisse de recherches en provenance) et les questions liées au passé colonial de la région (groupe de travail sur le parcours didactique en Ville de Neuchâtel).

Du côté des collections, la responsable de la conservation restauration s'est impliquée très activement dans la coordination de la mise en place du Pôle muséal. Le conditionnement, le traitement et la photographie des objets pour le déménagement dans les nouveaux locaux de Tivoli se sont accélérés depuis l'été dans les deux dépôts externes. La collaboration avec la Haute Ecole Arc de Conservation Restauration s'est poursuivie en 2022.

La base de données des collections compte 57'894 occurrences au 31.12.2022.

5 Statistiques et indicateurs

De par son ampleur, l'exposition *L'impossible sauvage* a nécessité un travail plus important de recherches et de mise en place. L'espace dans les trois étages de la Black box a été libéré pour le chantier, dans lequel a pu être réalisé *Le festival des sauveurs*. L'exposition du parc a été prolongée et connaît toujours un important succès.

Jours d'ouverture			
	2022	**2021***	**2020**
Jours d'ouverture	306	267	230

*Pour les raisons COVID, le MEN a été fermé du 4 janvier 2021 au 1er mars 2021.

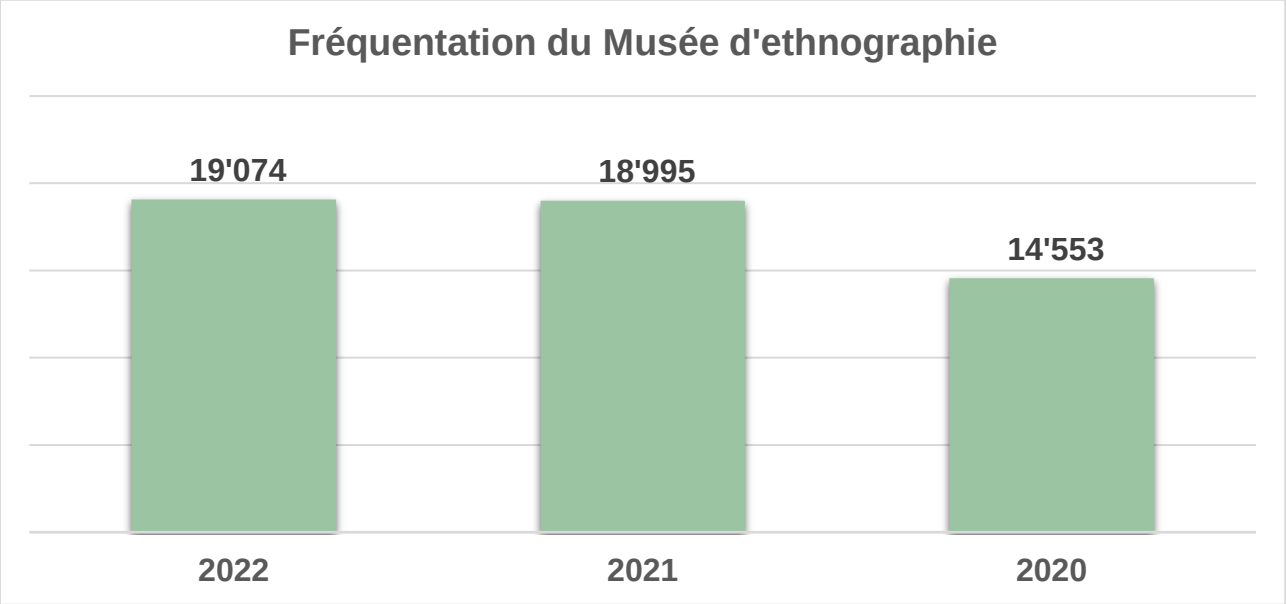

Acquisitions et dons d'objets de collection – prêts externes et internes			
	2022	2021	2020
Achats	75	14	3
Dons, legs et dépôts	579	172	111
Prêts externes	29	47	17
Objets pour expositions MEN	105	145	367

Conservation – restauration			
	2022	2021	2020
Restauration d'objets patrimoniaux	17	20	12
Traitement et conditionnement des objets patrimoniaux	12'807	1'000	900
Rangement temporaire d'objets en préparation du déménagement	100	1'500	4'600
Objets congelés préventivement	5	0	10

Publications			
	2022	2021	2020
Articles scientifiques	5	1	0
Livres et catalogues	1	2	4

Evénements			
	2022	2021	2020
Conférences, colloques et tables rondes	12	12	5
Visites guidées	81	88	72
Projections	9	9	4
Autres (vernissages et pré-vernissages; Nuit des musées; concerts; animations diverses)	16	12	16
Total	**118**	**121**	**97**

Jardin botanique

Entité de gestion 140.00

1 Principales missions

Les missions du Jardin botanique (JBN) sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections, recherches et éducation. S'y ajoute la conservation de la biodiversité et des plantes menacées telle que définie par la Convention 2022-2025 signée entre l'Université de Neuchâtel, la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire et la Ville de Neuchâtel.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Directeur/conservateur	1.0	1
Fonctions liées à la conservation	1.3	2
Responsable administrative	0.8	1
Chef d'équipe	0.8	1
Horticulteur-trice scientifique	3.2	5
Personnel d'accueil	0.6	1
Total	**7.7**	**11**

Le total ne tient pas compte des personnes apprenantes (2) ni de celles placées par le service civil ou en stage « premier emploi », ni les employés de l'entreprise sociale Edel's qui sont mandatés pour des services particuliers (le gardiennage des expositions, le maintien des collections ainsi que la conciergerie). Les chargées d'accueil (2) au bénéfice de contrats horaires ne sont également pas comprises dans le tableau.

3 Évènements marquants

De nombreuses activités ont émaillé l'année, avec, en points d'orgue, l'ouverture du *Kaléidoscope*, un sentier permanent de découverte de la nature par les sens ainsi que le *Festival vivant*, week-end de rencontres entre les arts de la scène, la science et le public.

Quatre institutions ont collaboré pour organiser ce festival : le club 44, le Pommier, le Théâtre de la Connaissance (Université de Neuchâtel) et le Jardin botanique.

L'exposition Nature au Jardin, présentée au premier étage de la Villa, a été très appréciée. Il s'agissait d'une collaboration avec les éditions de La Salamandre et de Terre vivante, dans le cadre de la publication d'un agenda rédigé par le directeur de l'institution et accompagné des aquarelles de la peintre strasbourgeoise Valentine Plessy.

Le travail de récolement, de description et d'inventaire détaillé des objets de collection s'est poursuivi dans la perspective de leur déménagement dans le nouveau pôle muséal en 2023. A noter que les collections de l'institution font leur entrée dans l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale approuvé par le Conseil fédéral dans sa séance du 13 octobre 2021 et dont la liste a été rendue publique en janvier 2022.

La nouvelle convention 2022-2025 signée entre l'Université, la Ville de Neuchâtel et la Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire a débuté cette année. A cette occasion, un Maître assistant a été nommé par l'Université pour développer les activités de recherche académique au Jardin botanique. Cinq projets de recherche ont été mis en place par les professeurs de la faculté des sciences.

4 Principales activités et réalisations

La particularité de l'année 2022 est une sécheresse très importante, accompagnée de températures élevées, ayant sévi de juin à septembre. Elle a obligé l'équipe du Jardin botanique à faire preuve d'inventivité en soignant les collections de plantes vivantes tout en utilisant l'eau avec parcimonie. En revanche l'automne pluvieux a fait le bonheur des champignonneurs et champignonneuses dont plus d'une centaine de personnes sont venues présenter leur récolte à la contrôleuse officielle du Jardin botanique.

En botanique, un accord cadre a été signé entre la Fondation Info Flora (cartographie et surveillance de la flore) et le Jardin botanique qui fonctionne désormais comme centre régional pour le canton de Neuchâtel.

Dans le domaine des collections, l'institution est désormais inscrite dans l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale.

2022 fut la deuxième année pour la reconversion Bio des cultures et collections du Jardin botanique. Le miel du Jardin botanique a, quant à lui, obtenu la certification Bio depuis cette année.

5 Statistiques et indicateurs

Forte de près de 50'000 visiteurs et visiteuses, la fréquentation du jardin botanique est excellente. Le nombre de classes et groupes accueillis n'a jamais été aussi élevé, avec plus de 3'800 personnes. Le total des cours, animations et conférences correspond à celui des années avant pandémie.

Le travail dans les collections continue à être intense. Le nombre important d'acquisitions est surtout dû au fait d'une réorganisation de la collection dite du « droguier » (matières

végétales sèches), pour laquelle un ventillage des échantillons a été réalisé par espèce. Il faut toutefois noter le don d'un droguier historique supplémentaire, enrichissant l'ensemble de plus de 200 pièces.

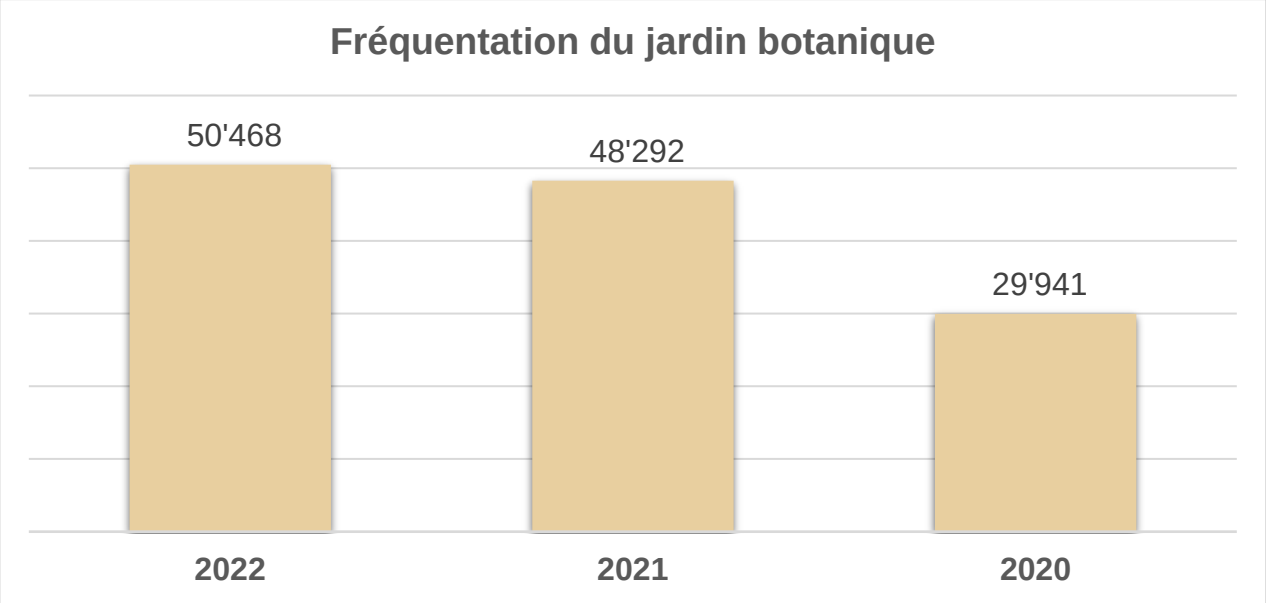

Acquisitions d'objets de collections			
	2022	**2021**	**2020**
Botanique	41	65	73
Ethnobotanique	1'060	1'388	734
Paléobotanique	15	49	18
Miels	82	69	51
Total	**1'198**	**1'571**	**876**

Publications			
	2022	**2021**	**2020**
Articles scientifiques	8	8	13
Livres et catalogues	1	1	1

Evénements			
	2022	**2021**	**2020**
Expositions	3	3	4
Cours et ateliers	25	20	6
Conférences	8	5	0
Concerts, théâtres, animations	8	3	0
Excursions	8	3	0
Divers	14	18	3
Total	**66**	**52**	**13**

Service de la cohésion sociale

Entité de gestion 134.04

1 Principales missions

Les missions du Service de la cohésion sociale sont les suivantes :

- Promouvoir la participation citoyenne et l'animation socioculturelle ;
- Encourager et faciliter la participation et l'expression des jeunes ;
- Favoriser la cohésion et l'intégration interculturelle, notamment des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et des personnes issues de la migration ;
- Organiser des programmes d'intégration professionnelle destinés aux jeunes et aux adultes ;
- Mettre à disposition d'institutions ou de structures issues de la société civile des infrastructures et des équipements dédiés à la vie socioculturelle et cultuelle ;
- Assurer les relations institutionnelles avec les églises reconnues et les autres communautés religieuses.

Le Service de la cohésion sociale est composé d'un service central administratif (entités de gestion 134.04, 134.06, 134.07) ainsi que des offices « Case à Chocs » (entité de gestion 134.01), « infrastructures culturelles et cultuelles » (entités de gestion 134.03 et 134.08) et de l'office de l'intégration socio-professionnelle (entité de gestion 134.05). Le service central regroupe la direction, les prestations transversales liées au bon fonctionnement des offices (administration, gestion, conduite des dossiers stratégiques, etc.) ainsi que les délégations à la jeunesse et à l'intégration interculturelle.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Chef de service	1.0	1
Adjoint au chef de service	1.0	1
Secrétaire de service	0.8	1
Chargé-e de projets	0.8	1
Gestionnaire des infrastructures culturelles	0.6	1
Intendant	1.0	1
Actions jeunesse		
Déléguée à la jeunesse	1.0	1
Intégration sociale		
Déléguée à l'intégration interculturelle	0.8	1
Total	**7.0**	**8**

Le Service de la cohésion sociale a accueilli en 2022, 4 stagiaires, 1 en Bachelor HETS et 3 en Master universitaire. Deux de ces stages sont à cheval sur deux années (2021-2022 et 2022-2023).

3 Évènements marquants

Avec la levée de la plupart des mesures de restrictions liées à la lutte contre la pandémie de coronavirus début 2022, un effet « de rattrapage » auprès de nombreux organisateurs d'événements socioculturels a été constaté. Le Service de la cohésion sociale fut très sollicité pour répondre à cette très forte croissance d'activités et pour accompagner de nombreux acteurs de la société civile, ainsi que les sociétés d'animation locales dans la réalisation de manifestations.

4 Principales activités et réalisations

Le service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour toutes les entités qui lui sont rattachées. Il assure la conduite de dossiers à caractère stratégique au sein du dicastère et participe à de nombreux projets transversaux au sein de l'administration.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose au tissu associatif de nombreux espaces d'activité dont il assure la gestion, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et organise le Prix annuel de la citoyenneté. Dans le cadre de ses missions d'intégration, il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Il administre un nombre important de bâtiments et d'espaces d'activité à vocation culturelle et cultuelle et, à leur égard, mène régulièrement des projets de rénovation et de transformation. Sur délégation du Conseil communal, il représente la Ville de Neuchâtel au sein de commissions, comités, conseils de fondations ou d'administrations d'entités menant des activités en lien direct avec ses missions.

Enfin, le Service de la cohésion sociale soutient les structures de la société civile dans la mise en œuvre de manifestations socioculturelles ou de projets interculturels. Il fournit différentes prestations en fonction de besoins spécifiques. Il peut s'agir de prestations de conseil et d'accompagnement, d'interprétariat ou de traduction, de soutien financier, de prêt de matériel d'animation, de location d'infrastructures fixes ou mobiles (scènes) ou d'une mise en réseau avec d'autres structures associatives ou services de l'administration.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions du Service de la cohésion sociale (entité 134.04)		
	Type	**2022 (CHF)**
Prix de la citoyenneté (2022 : Sens Egaux)	Régulière	5'000.-
L'AMAR (fonctionnement)	Régulière	4'715.-
Total		**9'715.-**

Actions jeunesse

Entité de gestion 134.06

1 Mission principale

La délégation à la jeunesse est chargée de la mise en œuvre et de l'adaptation de la politique sectorielle dédiée aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Sa mission centrale consiste à promouvoir la participation et l'expression citoyenne des jeunes. Elle soutient et accompagne l'ensemble des activités des Parlement et Conseil des jeunes, ainsi que de nombreux projets initiés *par les jeunes, pour les jeunes*. Elle assure un dialogue régulier entre les autorités politiques, les partenaires institutionnels et les jeunes. Elle siège au sein de la Commission cantonale de la jeunesse et prend part aux travaux de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse.

2 Effectif du personnel

En plus de la dotation indiquée dans le tableau ci-avant, plusieurs postes en contrat de droit privé complètent l'effectif lié à la délégation à la jeunesse. Pour le Parlement et le Conseil des jeunes : une fonction de coordinateur ou coordinatrice rémunérée à l'heure et une fonction de greffier ou greffière rémunérée à l'acte et pour le programme Midnight JeunNE, 13 personnes (chef-fe-s de projets, seniors et juniors coachs) rémunérées à l'heure pour les chef-fe-s de projets et au forfait par soirée pour les autres membres de l'équipe.

3 Évènements marquants

Après deux années d'absence, le Parlement des jeunes a pu remettre en fonction la commission « Fête des vendanges » en créant un char sur le thème de Jules Verne.

Le Conseil des jeunes a, quant à lui, proposé une soirée cinéma le 22 octobre au cinéma Apollo sur le thème de la comédie française. Cette manifestation, pensée par une commission *ad hoc*, a été réalisée en étroite collaboration avec #ciné, Cinepel SA et le Centre de Loisirs. Cet événement a connu un réel succès auprès de jeunes neuchâtelois-e-s, dès lors qu'il a fait salle comble lors de la projection des deux films proposés : « Rien à déclarer » et « Intouchables ».

4 Principales activités et réalisations

<u>Conseil des jeunes (CJ)</u>

L'année 2021-2022 a été clôturée par l'organisation d'une soirée destinée aux jeunes du cycle 3 sur le thème « poker-fluo ». Celle-ci s'est déroulée le vendredi 24 juin, de 19h à 23h, à la Case à Chocs. Plusieurs animations (danse, concours, musique, etc.) ont rythmé l'événement pour assurer une soirée mémorable. Environ 180 jeunes y ont pris part. L'encadrement de la manifestation a été assuré par les équipes de la cohésion sociale, du Centre de Loisirs et de la Case à Chocs.

Le Conseil des jeunes a également organisé un tournoi de jeux vidéo qui a pris part dans la programmation 2022 de la Semaine de l'Europe.

Le recrutement de membres auprès des centres scolaires de cycle III a permis de constituer, à l'automne 2022, une équipe de 45 jeunes motivé-e-s. Plusieurs projets ont été développés et votés durant le dernier trimestre 2022, pour une mise en œuvre qui interviendra l'année suivante.

Parlement des jeunes (PJNE)

En 2022, le Parlement des jeunes s'est rencontré neuf fois en séances plénières pour débattre des sujets et projets en cours ainsi que pour traiter les demandes d'aides financières destinées à des projets à réaliser par et/ou pour la jeunesse. Durant l'année sous revue, le comité du PJNE, élu lors de la séance plénière du 15 décembre 2021, était composé de :

• Michael Da Pare	Président
• Ilinca Schneller	Vice-Présidente
• Maël Cattin	Trésorier
• Valentine Hanselmann	Secrétaire et responsable logistique
• Ryan Benichou	Responsable communication

Les 59 membres du PJNE se sont engagés dans les organes, commissions, groupes et événements externes suivants : Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) ; rencontre Inter-PJ ; Comité de l'association Noctambus ; Jury du Prix de la citoyenneté ; Conseil des jeunes ; COPIL « mémoire et espace public » ; groupe de travail « Mon espace, ma liberté », Fête des Voisins ; réception d'accueil par le Conseil communal des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes.

Liste des commissions actives du Parlement des jeunes en vue de développer des projets:

- *PJME* (projet jardin : Maraîchage Ecosystème) qui consiste à entretenir le jardin et cultiver des plantes et légumes ;
- L'*Ecomission* qui a organisé une activité dans le cadre de la journée citoyenne sur la thématique du littering au Lycée Jean-Piaget ;
- *Activity* qui organise des activités au sein du PJNE pour renforcer la cohésion de ses membres ;
- *Infinitely Short* : projet de présentation de la Ville de Neuchâtel vue par des jeunes dans le cadre des Newcastles of the world ;
- *Sens'Egaux* pour renforcer les liens avec l'association qui abrite le *Quartier Jeunéral ;*
- *Bénévolat* pour proposer du soutien aux associations ou personnes qui initient des actions dans le domaine de l'entraide et de la solidarité. Les membres de cette commission ont participé aux travaux des assises de la cohésion sociale organisées par le Département de la cohésion social et de l'emploi.

Un accent particulier a porté sur le recrutement de nouveaux et nouvelles membres. Le PJNE a pu se présenter au sein des établissements du secondaire II et de l'Université de

Neuchâtel pour mieux se faire connaître. Grâce à cette mobilisation, le Parlement a pu recruter 42 nouveaux et nouvelles membres durant cette année.

Le PJNE a également soutenu financièrement 12 projets dédiés à la jeunesse.

	2022 (CHF)
Association En Show - spectacle "Zone"	2'000.-
Association Plakart - "Intergénéractions"	2'500.-
Association Air 4 Street - "Slopestyle"	2'000.-
Association Flèche - "camp d'immersion"	2'500.-
Association Grand Tourisme - "Basse Culture"	2'000.-
Troupe d'élèves en formation préprofessionnelle du TPR - création d'une pièce de théâtre "Les mort-e-s anonymes"	800.-
Association Pierrot Production	1'500.-
Association Pharaon Crew - 2TZ Battle vol.V	3'000.-
Association Centre de Loisirs - Neuch'Talent Company	2'000.-
CODAP - projet "Cod'échange"	2'000.-
Association Lucifest - festival de métal	1'500.-
Total	**21'800.-**

Midnight JeuNe

Les samedis soir au Collège de la Promenade, le programme Midnight JeuNE invite les jeunes de 12 à 17 ans à se divertir par la pratique d'activités sportives, ludiques ou culturelles qu'ils choisissent eux-mêmes. Encadré par une équipe de coachs, ce programme permet également diverses actions de sensibilisation et de prévention, à l'égard par exemple de la consommation d'alcool, de stupéfiants, du tabac ou des questions touchant à la santé mentale. 36 soirées ont été organisées en 2022 qui ont accueilli 1'329 participant-e-s (1'089 garçons et 240 filles).

Autres activités

Dans le cadre de l'action « Dialogue Jeunesse » menée par le Service cantonal de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), un appel à projet a été lancé auprès d'institutions, d'organisations sportives ainsi que des communes, en vue de faciliter l'accès aux infrastructures culturelles et sportives. Un projet élaboré par les Services de la cohésion sociale et des sports a été accepté et a obtenu un soutien financier. Celui-ci verra le jour en 2023 et proposera des activités sportives aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, au sein d'infrastructures sportives extérieures. Ces activités seront animées et encadrées par les équipes du programme Midnight jeuNE ainsi que du Centre de Loisirs.

En 2021, le Service de la cohésion sociale a répondu à l'appel à projet de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) concernant le programme « Fresh Air for Free », visant à libérer de la fumée certains espaces publics fréquentés par des enfants et des jeunes. La Confédération a statué favorablement sur ce projet intitulé « Mon Espace, ma liberté »

en janvier 2022. La contribution financière de la Confédération représente le 80% de son coût, soit : CHF 52'595.- sur un budget total de CHF 65'743.45.

La protection des jeunes à l'égard de la fumée passive étant une thématique transversale, un groupe de travail interne réunissant plusieurs services de l'administration a été constitué avec pour mission de mettre en œuvre ce projet durant l'année 2023. Ce groupe inclura également le Centre de Loisirs, le Parlement et le Conseil des jeunes, ainsi que Cipret Neuchâtel.

Le Service de la cohésion sociale a repris en 2022 l'organisation de la soirée des nouveaux et nouvelles citoyen-ne-s, en collaboration avec la Chancellerie. Cette réception s'est déroulée le 1er décembre 2022 à la Case à Chocs dans une atmosphère très conviviale et a réuni 66 jeunes majorant-e-s sur les 481 personnes invitées.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions de l'entité Action jeunesse (134.06)		
	Type	**2022 (CHF)**
Académie de Meuron (écolages)	Régulière	54'200.-
Académie de Meuron (loyers)	Régulière	74'000.-
Association Neuch'Events	Régulière	20'000.-
Centre de loisirs	Régulière	626'000.-
Centre de loisirs (loyers)	Régulière	48'930.-
#Ciné	Régulière	10'000.-
Cité ALFEN SA	Régulière	30'000.-
Conseil des jeunes – subventions octroyées à des tiers	Régulière	10'337.-
DOJO - "Gestion stress, etc"	Ponctuelle	1'600.-
Graine de génie et graine de citoyen	Régulière	10'000.-
Noctambus – garantie de déficit	Régulière	50'587.-
Parlement des jeunes – subventions octroyées à des tiers	Régulière	21'800.-
Pro Junior Arc Jurassien (loyer)	Régulière	3'000.-
Pro Junior Arc Jurassien, (subv. post Covid)	Ponctuelle	5'000.-
Pro Junior Arc Jurassien – appel d'air	Régulière	10'000.-
Pro Juventute - ligne 147	Régulière	2'000.-
Plakart, projet intergénération	Ponctuelle	5'000.-
Ass. Street Foot Challenge	Ponctuelle	412.-
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)	Ponctuelle	1'000.-
Total		**983'866.-**

Intégration sociale

Entité de gestion 134.07

1 Mission principale

Les missions de la délégation à l'intégration sociale et interculturelle sont de définir, réaliser ou soutenir des actions, événements ou programmes visant à encourager la participation citoyenne et à renforcer le « vivre ensemble » et l'intégration interculturelle de chaque membre du corps social. Les moyens mis en œuvre visent le renforcement de la cohésion sociale au sein de la population, ainsi que la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination.

2 Effectif du personnel

En plus de la dotation indiquée dans le tableau ci-avant, 10 mentors du programme *Alterconnexion* (contrats horaires) complètent l'effectif lié à la délégation à l'intégration.

3 Évènements marquants

Un appel à projets artistiques international lancé en début d'année à débouché, en octobre 2022, par l'installation de l'œuvre de Mathias Pfund, ainsi que d'une plaque explicative, aux côtés de la statue de David de Pury.

4 Principales activités et réalisations

Semaine d'actions contre le racisme

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) organisée chaque année par le Forum « Tous Différents - Tous Egaux » (FTDTE) en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, le Service de la cohésion sociale a été particulièrement impliqué dans l'organisation du vernissage présentant les œuvres artistiques autour de la statue de David de Pury et dans celle de la clôture de la manifestation à La Case à Chocs.

La Semaine de l'Europe

La Semaine de l'Europe est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Neuchâtel, la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) et l'Université de Neuchâtel, avec le concours de nombreuses associations et institutions. Le thème de la 4e édition, qui a eu lieu du 5 au 15 mai, avec deux évènements en amont le 27 et 28 avril, était « Les villes d'Europe et l'eau ». Au programme, une trentaine d'évènements organisés par plus de 25 partenaires : conférences, tables-rondes, visites guidées, fêtes populaires, réalisation de capsules artistiques. En plus des villes jumelées, une collaboration nouvelle a été développée avec Newcastle upon Tyne en Angleterre et Neubourg am Donau en Allemagne de l'Alliance des Neuchâtel du Monde.

Accueil des personnes nouvellement arrivées

Chaque personne qui s'installe à Neuchâtel reçoit des documents d'information générale, et spécialement la « Charte de la citoyenneté » lors de son inscription au Contrôle des habitants. Elle se voit également proposer de contacter le Service de la cohésion sociale pour toute question qui faciliterait son installation à Neuchâtel. Au surplus, ledit service organise une réception à son intention, à l'invitation des Autorités.

Cette dernière s'est déroulée le 2 novembre 2022 au Temple du Bas, après deux années d'interruption en raison de la pandémie. Quelque 250 convives y ont pris part. A l'issue de la partie officielle les invité-e-s se sont vu proposer un apéritif convivial mettant en valeur les produits du terroir et ont pu entrer en contact avec les membres du Conseil communal, les nombreux services de l'administration et partenaires associatifs présents. En raison de l'actualité politique, une traductrice-interprète en langues ukrainienne et russe était également sur place.

Cette manifestation a fait suite à l'envoi de 2'400 courriers d'invitation (contenant des lettres de bienvenue et d'invitation à la soirée d'accueil traduites en 11 langues, une invitation à participer à l'une des visites guidées organisées en partenariat avec Tourisme neuchâtelois, un bon à faire valoir auprès des musées communaux) adressés aux personnes établies dans notre Commune entre mi-septembre 2021 et fin août 2022. Un peu plus de 250 personnes ont assisté aux visites guidées organisées en 3 langues à choix, les 12 et 19 novembre.

Fête des voisin-e-s

Après deux éditions reportées en septembre en raison du contexte de pandémie, cette manifestation a pu à nouveau prendre place le 20 mai. Cette onzième édition a connu un immense succès, avec 93 fêtes annoncées (15 de plus que l'année précédente qui constituait déjà un record), sans compter les très nombreux rassemblements spontanés. La météo radieuse, l'élargissement de la promotion de cette fête au territoire élargi de la commune ainsi que les partenariats avec Neuchâtel Vins et Terroirs et les Caves de la Ville expliquent sans doute ensemble ce succès.

Prix de la citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté a été remis pour sa neuvième édition, le 15 novembre 2022, après analyse des 18 dossiers de candidature reçus. Lors de cette cérémonie, le Conseil communal, sur la proposition du jury a attribué le prix à l'association Sens'Egaux, pour son action de récupération et de valorisation de matériaux lors de ses présences hebdomadaires à la déchetterie des Pleines Roches ainsi que pour ses ateliers et cours créatifs.

Plateforme de rencontre des associations de quartiers

Afin d'établir un canal d'échange direct et régulier avec les associations de quartiers des rencontres semestrielles réunissent l'Autorité exécutive, des membres de l'administration et leurs représentant-e-s. Cette plateforme, présidée par le chef du dicastère CICS, permet aux associations d'exprimer leurs besoins propres, en particulier sous l'angle de l'intégration et de la cohésion sociale.

Deux rencontres se sont déroulées en 2022, en date du 5 avril et du 25 octobre. Les thèmes principaux abordés ont été l'affichage et la mobilité douce. Trois projets importants issus de demandes de cette Plateforme ont abouti en 2022 : la mise à disposition de vitrines d'affichage à l'ensemble des associations qui en ont signalé le besoin et la mise en ligne d'une guide pour l'organisation de manifestations socio-culturelles (www.neuchatelville.ch/guidemanif) et la publication d'une nouvelle brochure de présentation des associations et faîtières de sociétés locales, encartée dans le N+ du 30 novembre.

COPIL « Mémoire et espace public » et actions mises en place

Un groupe de travail s'est constitué en 2020 à la demande du Conseil communal, suite au dépôt de deux pétitions concernant la statue de David de Pury. Sa mission centrale fut de mener une réflexion approfondie dans le but de proposer des réponses aux pétitions et de définir, plus largement, une politique claire et cohérente concernant les marques mémorielles dans l'espace public.

En 2022, ce COPIL a validé la mise en oeuvre des différentes propositions de mesures acceptées par le Conseil général en septembre 2021 :

- La réalisation, traduction en 12 langues et installation d'une plaque explicative devant la statue de David de Pury ;
- L'appel à projets artistiques, les délibérations du jury, le vernissage d'une exposition présentant l'ensemble des projets et l'installation de la première œuvre lauréate (de Mathias Pfund) le 27 octobre 2022 ;
- La rédaction de 50 notices biographiques en collaboration avec l'Université de Neuchâtel en vue d'alimenter les réflexions du groupe de travail « toponymie » et en vue d'une publication aux éditions Alphil et dans le N+ ;
- Le travail du groupe de travail « toponymie » qui a notamment avancé sur 2 propositions d'attribution de nom : place de l'Escargot et place Agota Kristof ;
- Le parcours « Neuchâtel, empreintes coloniales » qui devrait voir le jour en mars 2023.

Programme d'intégration cantonal

La convention de partenariat réglant les modalités de cette collaboration quadriennale s'est achevée le 31 décembre 2021. L'année 2022 aura permis de renégocier celle-ci, de concert avec l'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ce partenariat sera réinstauré à compter de l'année 2023 et ce, sur un principe pluriannuel.

Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité

En 2018, l'Etat de Neuchâtel a élaboré une feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, à laquelle la Ville de Neuchâtel a exprimé sa pleine adhésion. En 2022, les résultats de l'enquête menée auprès de son personnel lui ont été communiqués. Dans la foulée, un groupe de travail coordonné par le Service de la cohésion sociale a été constitué avec pour mission d'établir un plan d'actions tenant compte des axes de la feuille de route et des résultats dudit sondage.

ECCAR

La Ville de Neuchâtel ainsi que celle de La Chaux-de-Fonds et de l'Etat ont rejoint fin 2021 la Coalition de villes européennes contre le racisme (ECCAR). Ce réseau constitué de 500 villes a pour but d'améliorer, par le partage d'expériences, leur politique propre de lutte contre le racisme et les discriminations sous l'ensemble de leurs formes. Le Service de la cohésion sociale a rédigé son premier rapport qui met en lumière l'ensemble des actions qu'il mène ou qu'il soutient et qui permettent d'attendre le but précité.

5 Statistiques et indicateurs

Subventions de l'entité Intégration sociale (134.07)		
	Type	**2022 (CHF)**
ADCN (soupe au caillou)	Ponctuelle	455.-
CCN	Régulière	25'000.-
Centre de loisirs - Animation hors murs	Régulière	210'000.-
EPER	Régulière	85'000.-
Marchés de l'Univers	Régulière	2'000.-
MEDIANE	Régulière	3'700.-
RECIF (loyer)	Régulière	56'686.-
RECIF - compétence familiale	Régulière	70'000.-
Total		**452'841.-**
Subventions socioculturelles		
Association AQSB (Serrières en fête)	Ponctuelle	1'010.-
Association AQCG (10 ans association)	Ponctuelle	2'000.-
Association de quartier de Vieux-Châtel (notre quartier se la joue)	Ponctuelle	1'200.-
ACDC (30 ans)	Ponctuelle	30'000.-
ACDC (soutien à un concert d'un groupe ukrainien)	Ponctuelle	5'000.-
Association Sens'Egaux	Régulière	25'000.-
Association Colonia Libera	Ponctuelle	10'000.-
Association Pièces Solidaires	Ponctuelle	2'000.-
Communauté Erythréenne	Régulière	7'200.-
Total des subventions socioculturelles		**83'410.-**
Subventions diverses		
Association des Transports bénévoles	Régulière	1'000.-
Association Découvrir -permanence pour l'intégration des migrants qualifiés	Ponctuelle	3'000.-
Association Fête de la danse canton de Neuchâtel	Ponctuelle	800.-
Association La Furtive - soutien au démarrage de leurs activités	Ponctuelle	1'000.-
Association Italie en Suisse - semaine de l'Europe	Ponctuelle	575.-

Association Elpida Cultural Integration - concert caritatif en faveur des Ukrainiens	Ponctuelle	3'500.-
Case à Chocs - Loto Alterno	Ponctuelle	780.-
Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation	Ponctuelle	3'000.-
Etoffe des rêves	Ponctuelle	3'000.-
Forum tous différents tous égaux	Ponctuelle	2'000.-
Association des Amis de l'ECO-débarras	Ponctuelle	2'440.-
OSEO	Ponctuelle	2'000.-
Paroisse Catholique - Peseux Noël des aînés	Ponctuelle	400.-
Paroisse de la Côte Corcelles - actions d'entraide	Régulière	2'000.-
Union des Sociétés locales de Corcelles - matériel animation	Ponctuelle	1'370.-
Total des subventions diverses		**26'865.-**
Total des subventions de l'intégration sociale (entité 134.07)		**563'116.-**

Case à Chocs

Entité de gestion 134.01

1 Principales missions

L'entité Case à Chocs du Service de la cohésion sociale est un centre de compétences consacré aux musiques actuelles. Elle a pour missions principales de soutenir et de coordonner la production et l'accueil d'événements musicaux ainsi que l'accompagnement de la scène musicale régionale. Elle joue également un rôle important en matière de renforcement de la cohésion sociale par l'accueil d'acteur-trice-s et d'événements socioculturels.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Coordinatrice générale Case à Chocs	0.85	1
Administrateur/ Chargé de sécurité suppléant	0.8	1
Assistante administrative RH	0.3	1
Programmatrice	0.85	1
Chargée de production	0.5	1
Coordinateur-technique / chargé de sécurité	1.0	1
Chargée des relations publiques	0.7	1
Total	**5.0**	**7**

3 Évènement marquant

Reconnue au niveau romand pour son expertise en matière d'accompagnement des artistes, la Case à Chocs a été sollicitée pour être partie prenante de l'analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Cette publication est le fruit d'un mandat octroyé à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) et à PETZI, faîtière des salles de concerts et festivals par la Conférence des chef-fe-s de service et délégué-e-s aux affaires culturelles des cantons romands (CDAC).

Elle a pour but d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles en Suisse romande ainsi que de formuler des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des acteurs et actrices du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur et de redéfinir des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs visant à améliorer la diffusion des œuvres et des artistes.

La Case à Chocs a été sollicitée afin d'animer l'atelier consacré au développement de carrière des musicien-ne-s, un des axes de l'étude reposant sur l'organisation d'un laboratoire participatif.

4 Principales activités et réalisations

La crise sanitaire a agi comme accélérateur d'un processus déjà manifeste quant au rôle que seront amenées à jouer à l'avenir les salles de concerts telles que la Case à Chocs. De diffuseurs, les institutions deviennent en effet de plus en plus des centres de création destinés à repérer et à accompagner les artistes dans leur développement de carrière. Durant la période COVID, la Case à Chocs a dans ce sens consolidé ses programmes d'accompagnement de la scène musicale neuchâteloise grâce à des soutiens ad hoc et a poursuivi ce travail en 2022 au travers des activités suivantes :

<u>« Projet de Transformation » et « artistes en résidence »</u>

Grâce au soutien conjoint de la Confédération et du Canton, l'institution a mis en œuvre, via appels à projet, un programme de 10 résidences de répétition et de 2 résidences longues de création. Au total, 80 professionnel-le-s des musiques actuelles neuchâteloises ont pu bénéficier de résidences rémunérées afin de mener à bien leur projet. Le programme prévoyait également, pour chaque groupe, la participation à une émission TV intitulée « Kultur Club », coproduite par la Case à Chocs et Canal Alpha. Au total, 5 émissions ont ainsi permis au grand public de se familiariser avec les musiques actuelles neuchâteloises et d'aller à la rencontre de leurs protagonistes.

En parallèle, la Case à Chocs a également accueilli l'artiste Junior Tshaka pour une longue résidence de recherche (septembre à décembre 2022), mise sur pied par le Service de la culture de la Ville de Neuchâtel dans le cadre du programme « artistes en résidence ».

Autres activités d'accompagnement de la scène locale

Diffusion scène locale :

Comme chaque année, la majorité des artistes accueilli-e-s sur les scènes de la Case à Chocs en 2022 étaient issu-e-s du vivier local. En plus de l'organisation de concerts de groupes locaux, la Case à chocs a également proposé une fois par mois des scènes ouvertes en collaboration avec l'Association Jam. A cette occasion, les élèves des écoles de musique de la région ont l'occasion de se produire sur scène avec des professionnel-le-s tout comme avec des musicien-ne-s amateur-e-s. En 2022, l'institution a également organisé la 3e édition du Local Fest, tremplin destiné aux artistes débutant-e-s.

Programme de formations « Rendez-vous » :

Dans l'optique d'accompagner les artistes de notre région vers la professionnalisation, la Case à Chocs a mis sur pied un programme de formations qui leur est destiné. En collaboration avec des partenaires du secteur (FCMA, Artos, Sonart, Ton sur Ton), elle a proposé, en 2022, 19 ateliers ou conférences dans des domaines tels que la communication (médias), le droit (structuration de l'artiste, droits d'auteur), l'administration (élaborer un dossier de subvention), la technique (sonorisation, construire son synthétiseur, apprendre à mixer). Elle a également proposé des rencontres animées par des artistes confirmé-e-s (Jona Nido, Flèche Love) afin de susciter l'émulation des artistes débutant-e-s ou émergent-e-s.

Toute l'année, l'équipe de la Case à Chocs accompagne et forme également de jeunes collectifs désireux d'organiser des événements musicaux. Enfin, les infrastructures de la salle sont régulièrement mises à disposition pour le shooting de clips, de vidéos ou encore de séances photo.

Développement du dispositif inclusivité

Consciente de sa responsabilité envers la jeunesse, la Case à Chocs poursuit son travail de mise en place de mesures destinées à favoriser l'inclusivité. Si elle veille à favoriser la diversité sur scène et au sein de son équipe, elle lutte également contre toute forme de discrimination par des mesures de prévention (communication) et d'éducation (ateliers en mixité choisie, formations pour les jeunes musiciennes, cours de self défense, etc.). Ces activités vont de pair avec les démarches existantes en matière de prévention liées aux sexualités (en collaboration avec le GSN) ou encore à la consommation d'alcool et de stupéfiants (en collaboration avec Point d'chute).

Liste de quelques-unes des activités de l'année 2022 :

Production et accueil d'événements musicaux	
09.03	Collaboration CCN – Quitter les eaux territoriales
11.03	Concert international - The Psychotic Monks (FR – post punk)
25.03	Concert international – Catastrophe (FR – pop)
02.04	Concert international – Accueil TCO Josman (FR – rap)
26.04	Concert international – Clap Your Hands Say Yeah (USA - rock)

14.05	Collaboration Nuit des musées – Y a le feu au lac (au MHNN)
28.05	Festival – Accueil 4e Swiss Crossroads Guitar Festival
10-11.06	Collaboration Festi'neuch – les afternatives
18.08	Collaboration MEN - Vernissage In Trees, vainqueur de l'appel à projets Transformation « musiques actuelles et écologie » dans le jardin du musée à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle exposition.
02.07-09.07	Collaboration NIFFF - Fantastic Queers et Closing Party
10.07	Collaboration Le Balkkon – Bircher musette : petit déjeuner au bord de l'eau, avec concert et cours de yoga
26.08	Concert international – Orchestra Baobab (SEN, Afro-cuban)
01.10	Festival scène locale – Hummus Fest
27.10	Concert international – Taxi Kebab (MAR, électro-indie-psyché)
03.11	Collaboration MHNN – organisation Bar Bestial (afterwork au musée)
11.11	15 ans AKPROD – accueil Benjamin Epps (GAB, rap)
02.12	Concert scène romande – Les Berceuses (folk)
10.12	Collaboration GRRIF – 10 ans de GRRIF (pop, funk, soul, électro)
Production et accueil d'événements artistiques et socio-culturels	
01.02. – 28.02	Théâtre – accueil répétitions du spectacle Le Procès
05.02	Médiation – organisation portes ouvertes en collaboration avec l'Académie de Meuron et la Fondation Ton sur Ton.
27.03	Cohésion sociale - accueil Semaine d'Action contre le Racisme : chorale, concert, défilé de mode
01.04	Médiation – organisation du Loto alternatif
12.05	Conférence – accueil table ronde par Arcinfo « Peut-on vraiment vivre de sa passion ? »
20.05/24.06/ 29.06	Actions jeunesse – accueil bal du Lycée Jean Piaget, soirée du Conseil des Jeunes, Gymnazout
19.06	Fête de la musique – organisation puces de la musique
22.06	Théâtre – accueil spectacle de prévention contre le suicide « Nous »
01.07-03.07	Jeu vidéo – accueil Epic Game Jam (création de jeux vidéo en live)
07.09	Conférence nationale – accueil MOVETIA, agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif.
07.10	Cohésion sociale – Concert gratuit du groupe ukrainien Sunsay en collaboration avec le CCN
22.10	Cohésion sociale – accueil fête de la bière du Rotary
29.10	Cohésion sociale – organisation Fiesta de los muertos
01.11-03.11	Théâtre – accueil Festival International de Marionnettes
05.11	Cohésion sociale – accueil Festival Battement Réformé
25.11	Cohésion sociale – accueil de la Fête du personnel de la Ville de Neuchâtel

01.12	Cohésion sociale – accueil soirée en l'honneur des majorants de la Ville de Neuchâtel
03.12	Danse & actions jeunesse – accueil 2 TZ Battle vol. V (danse hip hop)
10.12	Cohésion sociale – organisation soirée de Nouvel an

5 Statistiques et indicateurs

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessous, la Case à Chocs a pu, en 2022, reprendre le rythme des années précédant la crise sanitaire en matière d'offre publique. Elle a ainsi pu proposer plus de 140 événements dont près de 40 consacrés à l'accueil ou la coproduction d'événements socio-culturels. Notons néanmoins que le retour du public, lui, n'est pas encore comparable avec les moyennes des années pré-Covid où l'institution accueillait entre 35 et 40'000 personnes.

Conformément à sa volonté de renforcer le soutien à la scène musicale régionale, on constate également que le nombre de jours de résidences destinées à valoriser le travail de création et de répétition des artistes a augmenté et que l'accueil des musicien-ne-s neuchâtelois-e-s reste une priorité de la salle.

Production et accueil d'événements musicaux			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre d'événements musicaux	104	40	59
Fréquentation événements musicaux payants	20'640	5'543	6'677
Nombre de formations accueillies	268	363	118
Nombre total d'artistes	697	-	-
Dont femmes	181	-	-
Dont neuchâtelois-e-s	345	238	72

Accompagnement scène régionale			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre de jours de résidences, répétitions et tournages	189	168	91
Nombre de formations, conférences et rencontres professionnelles	19	17	2

Production et accueil autres événements socio-culturels			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre d'autres événements socio-culturels	37	36	25
Subvention de l'entité Case à Chocs (134.01)			
	Type	**2022**	**2021**
Case à Chocs	Régulière	100'000.-	100'000.-
Total		**100'000.-**	**100'000.-**

Infrastructures culturelles et cultuelles

Entité de gestion 134.03 et 134.08

1 Mission principale

Les missions de l'office « infrastructures culturelles et cultuelles » sont l'administration et la promotion de bâtiments ou d'espaces à vocation socioculturelle ou cultuelle ainsi que la mobilisation d'organistes pour la célébration des cultes et entretien des orgues, mobilier et instruments équipant les édifices propriétés de la Commune.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Gestion des églises (134.03)		
Huissière / concierge	0.2	1
Organistes	0.4	3
Temple du bas (134.08)		
Régisseur	1.4	2
Total	**2.0**	**6**

Au-delà des fonctions énumérées dans l'EG 134.08, le Temple du Bas dispose de nombreuses fonctions rémunérées à l'heure, se rapportant à la technique de scène, à l'intendance, à l'exploitation du bar cafétéria, à la caisse billetterie, ainsi qu'à l'accueil du public. Ce personnel spécialisé réunit 20 personnes.

3 Évènement marquant

Après une période de restauration complète de l'édifice, qui aura duré plus de onze ans, la Collégiale a été pleinement rouverte dès le mois d'avril 2022. Afin de marquer l'achèvement de cette longue phase de travaux consacrés à redorer son lustre à cet édifice emblématique, la première célébration fut celle du culte de Pâques, diffusée en Eurovision. Les festivités se sont poursuivies par la journée d'inauguration, organisée conjointement entre la Ville et la Paroisse, le dimanche 1er mai.

4 Principales activités et réalisations

Le premier trimestre connut encore une restriction importante des activités culturelles et cultuelles communales, en raison de la pandémie Covid-19. A compter du printemps, la levée intégrale des mesures de protection entraîna, pour les acteurs culturels en particulier, une croissance extraordinaire de la demande d'organisation de concerts ou de spectacles, notamment au Temple du Bas et à la Collégiale.

En 2011, lors du rachat de l'ancienne Chapelle des Charmettes, dans le but d'affecter le bâtiment à une unité d'accueil parascolaire, la Ville a accepté la donation de l'orgue qui y était installé. Après de nombreuses années d'étude quant à sa nouvelle destination, cet

instrument aux caractéristiques particulières a pu trouver place dans la Chapelle de Chaumont dès le mois d'octobre 2022. Cette issue heureuse est le fruit de la collaboration entre les Dicastères CICS et DTETPB.

5 Statistiques et indicateurs

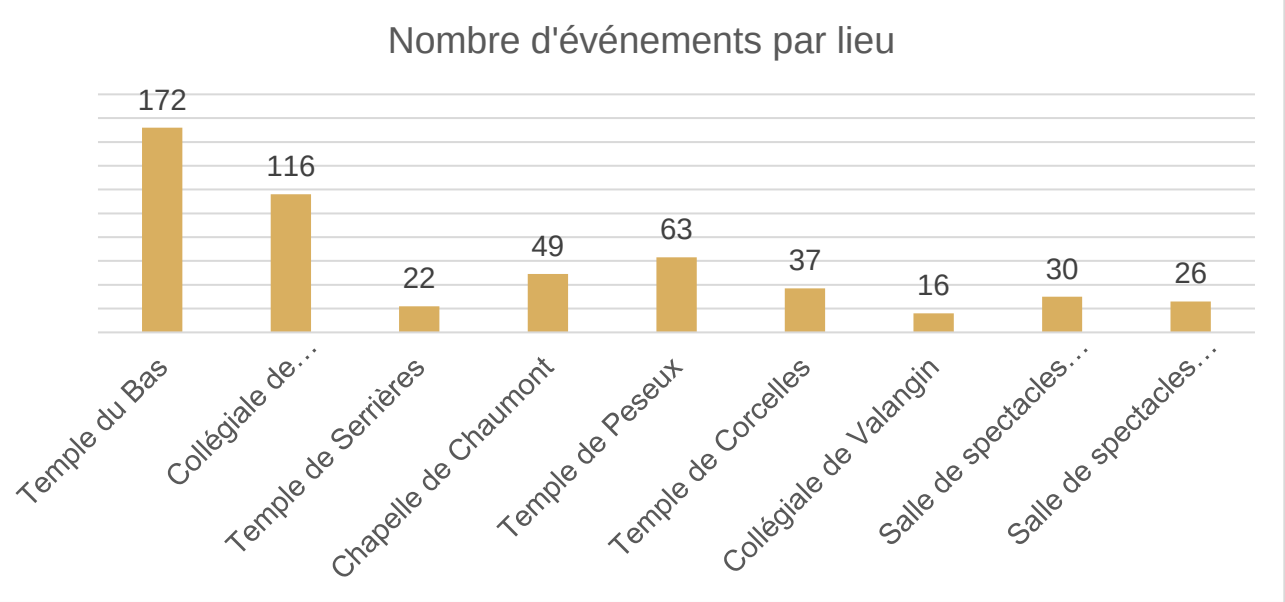

Subventions des infrastructures cultuelles et culturelles		
	Type	**2022 (CHF)**
Subventions de l'entité Gestion des églises (134.03)		
Eglise Saint-Marc - Neuchâtel	Extraordinaire	0.-
Paroisse catholique - Corcelles	Régulière	8'000.-
Paroisse catholique - Neuchâtel	Régulière	57'780.-
Paroisse catholique - Peseux	Régulière	10'000.-
Paroisse catholique - Valangin	Régulière	1'630.-
Paroisse réformée de la Côte	Régulière	10'000.-
Paroisse réformée de Neuchâtel	Régulière	22'120.-
Total		**109'530.-**
CIPE - remise de titres	Extraordinaire	1'200.-
Total		**1'200.-**

Office de l'intégration professionnelle

Entité de gestion 134.05

1 Mission principale

La mission de l'office de l'intégration socio-professionnelle est l'organisation de mesures du marché du travail (ci-après « mesures ») ayant pour objectif de développer l'employabilité de personnes en recherche d'emploi et favoriser leur intégration rapide et durable au marché du travail. En vue de leur participation, les participant-e-s doivent être inscrit-e-s auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disposer d'un droit de prestation auprès de l'assurance-chômage ou de prestations cantonales. Ces mesures de formation et de coaching individuel répondent aux normes d'assurance qualité de la certification EduQua, applicables aux domaines de la formation professionnelle et supérieure.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Responsable d'office	1.0	1
Semestre de motivation (SEMO)		
Coordinateur	1.0	1
Secrétaire	0.8	1
Formatrice ou formateur, team Neuchâtel	5.6	9
Formatrice ou formateur, team La Chaux-de-Fonds	2.7	3
Total SEMO	**10.1**	**14**
BÂTIPLUS		
Responsable du programme	0.5	1
Chef-fe de groupes	2.0	2
Total BÂTIPLUS	**2.5**	**3**
Total office	**13.6**	**18**

3 Évènement marquant

Le 8 septembre 2022, les locaux sis à la rue des Amandiers 2 ont été inaugurés en présence de la cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale et du chef du Dicastère CICS. Leurs interventions, ainsi que les témoignages de jeunes participant-e-s, ont largement mis en évidence l'importance et la pertinence de ces mesures d'intégration professionnelle vouées à la jeunesse. Cet événement a permis aux nombreux partenaires présents de découvrir les activités proposées aux participant-e-s de manière interactive et ludique.

Principales activités et réalisations

Mesures de soutien à l'intégration professionnelle des jeunes

Semestre de motivation

Le Semestre de motivation (Mod'Emploi) propose un encadrement socioprofessionnel à des jeunes âgé-e-s entre 15 et 25 ans, dans le but de leur permettre de définir et concrétiser un projet de formation professionnelle certifiante, subsidiairement d'accès à un emploi. Les participant-e-s se voient proposer des activités au sein d'ateliers de formation pratique ainsi que des activités de soutien et de consolidation de leurs connaissances scolaires. Ils participent régulièrement à des stages qui doivent permettre de confirmer l'adéquation de la voie de formation choisie, auprès d'entreprises ou d'institutions partenaires. Enfin, ils prennent part régulièrement à des activités culturelles ou sportives.

Depuis 2009 et en partenariat avec Pro Senectute Arc Jurassien, l'atelier « Cyberthé » met en relation chaque semaine de jeunes participant-e-s du Semestre de Motivation et des seniors. Ces derniers bénéficient de moyens de formation aux outils numériques, dispensés à la fois par une formatrice ou un formateur professionnel-le et les jeunes. Une nouveauté est venue étoffer l'offre du Cyberthé. A compter de l'automne 2022 et à raison d'au moins une fois par trimestre, les participant-e-s séniors peuvent participer, sur inscription, à la formule « Cyberlunch ». Ce repas intergénérationnel préparé par les participant-e-s de l'atelier dédié aux métiers de l'hôtellerie-restauration permet les échanges, autour d'un repas de midi convivial, avant la participation à l'atelier proprement dit.

Autres activités en 2022

- Semaine d'action contre le racisme (SACR) : lors du vernissage de l'exposition « La Suisse, Neuchâtel et la lutte contre le racisme » et grâce à une collaboration avec l'atelier d'écriture Rougeplumes, des textes et illustrations créés par les participant-e-s sur le racisme et le vivre ensemble ont été exposés au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville lors de cette occasion.
- Dans le cadre des « Lundis des Mots », installés dans les locaux de Bibliomonde pour l'occasion, un groupe de participant-e-s a proposé des lectures et des témoignages sur la thématique du racisme et du vivre ensemble.
- En partenariat avec l'association Rage de Vert une vingtaine de jeunes ont pu découvrir les plaisirs et parfois les difficultés des métiers de la terre.
- Chars de la fête des Vendanges : pendant trois semaines, les participant-e-s ont contribué à la construction des chars du corso fleuri.
- Dans le cadre de la 4^{e} édition de la Semaine de l'Europe, placée sous le thème « les Villes d'Europe et l'eau », le SEMO a proposé un bar à eaux qui a permis la dégustation de différentes eaux en provenance de villes jumelées ou membres de l'Alliance des Neuchâtel du Monde. Une carte présentait leurs provenances et leurs caractéristiques.
- Participation à la journée pédagogique intitulée les « Plantes sauvages : du champ à l'assiette » animée par Monsieur Martin Brüngger, biologiste et semencier, dans le cadre du double événement : Jeudi-Oui et la fête de la Nature.

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'AI en formation professionnelle

Cinq spécialistes en insertion professionnelle apportent un soutien et un accompagnement personnalisé à des jeunes suivant une formation professionnelle initiale. Les collaboratrices et collaborateurs interviennent sur le lieu de formation pratique de l'apprenti-e ou au sein du centre de formation professionnelle

Programme spécifique d'emplois temporaires (PSET) – BâtiPlus destiné à un public adulte

Cette mesure a pour objectif de permettre aux participant-e-s d'obtenir un niveau de qualification en lien avec les besoins du marché du travail dans les métiers du bâtiment par le biais de différentes activités. Elle doit permettre de développer et/ou améliorer des compétences pratiques et professionnelles transférables durablement sur le marché de l'emploi. Placé sous la conduite directe d'un-e responsable de programme et de deux fonctions d'encadrement à plein temps spécialisées, le programme fonctionne comme un véritable prestataire autonome, qui mène des chantiers relevant de l'intérêt public. Un soin particulier est voué à respecter le principe de non-concurrence à l'économie privée. La mesure propose aux participant-e-s des activités dans les domaines suivants : maçonnerie, carrelage, restauration de murs en pierre, construction de faux-plafonds, peinture, gypserie, travaux de démolition (murs, parois, équipements techniques), petite serrurerie, petite menuiserie et travaux de manutention.

Des activités formatrices sont également proposées sur le langage technique, la peinture, la sécurité au travail et la protection de la santé. Le programme BâtiPlus a réalisé des travaux pour le compte de partenaires associatifs, d'institutions parapubliques, de mesures du marché du travail et de services communaux.

4 Statistiques et indicateurs

Subventions de l'office de l'intégration socio-professionnelle (134.05)		
	Type	**2022 (CHF)**
Association de défense chômeurs – loyers	Régulière	15'300.-
Association de défense chômeurs – fonctionnement	Régulière	45'000.-
Association de défense chômeurs - crédit complémentaire post Covid	Extraordinaire	15'000.-
Fondation Job Service - village artisans	Régulière	42'000.-
Fondation Job Service - programme d'appui insertion élèves	Régulière	15'000.-
Fondation Job Service - fonctionnement	Régulière	5'000.-
Total		**137'300.-**

Semestre de motivation (Mod'Emploi)

Situation au 31.12.22 (39 femmes et 67 hommes)		
	Nombre	**%**
Débouchés	47	44%
Absences de solutions	23	22%
Poursuite de la mesure au 31.12.22	36	34%
Total	**106**	**100**

Débouchés		
	Nombre	**%**
CFC	44	41%
Stage en entreprise	2	2%
AFP	1	1%
Total	**47**	**44**

Absences de solutions		
	Nombre	**%**
Interruption ou renvoi	16	15%
Sans débouché	7	7%
Total	**23**	**22%**

PSET BâtiPlus

Situation au terme de l'année		
	Nombre	**Taux**
Retour à l'emploi	16	54%
Sans solutions	7	23%
En activité à fin décembre 2022	6	20%
Interruption	1	3%
Total	**30**	**100%**

Soutien individuel de jeunes bénéficiaires de l'assurance invalidité en formation professionnelle

Nombre de participant-e-s		
	Nombre	**Taux**
Femmes	7	44%
Hommes	9	56%
Total	**16**	**100%**

Types de prestations		
	Nombre	Taux
Mesure préparatoire durant l'orientation professionnelle	2	12.5%
Préparation à la formation initiale (PFI)	2	12.5%
Soutien et accompagnement en entreprise	12	75%
Total	**16**	**100%**

Service de l'action sociale

Entités de gestion 110.00, 111.00 et 112.00

1 Mission principale

Le Service de l'action sociale a pour mission de gérer les diverses demandes de prestations sociales sous conditions de ressources répondant aux cadres légaux. Il favorise également l'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. De plus, il informe la population sur les ressources existantes en matière d'offre socio-sanitaire au sein de la commune et dans le canton.

2 Effectif du personnel

Postes	EPT	Personnes
Guichet social régional (entité de gestion 110.00)	22.8	32
Chef de service	1.0	1
Adjoint au chef de service, responsable de l'agence AVS / AI et du secrétariat	1.0	1
Cheffe financière, responsable du Guichet Accord	1.0	1
Coresponsables de l'aide sociale	1.1	2
Responsable de l'insertion et de la réception	0.5	1
Responsable du secrétariat de l'aide sociale	0.3	1
Personnel administratif et comptable	17.9	25
Office de l'aide sociale (entité de gestion 111.00)	17.7	24
Assistant-e social-e	16.2	21
Conseillère et conseiller en insertion	1.5	3
Agence AVS/AI (entité de gestion 112.00)	3.85	7
Collaboratrice administrative et collaborateur administratif	3.85	7
Total	**44.35**	**55**

Certain-e-s responsables d'office et de secteur ont également des fonctions opérationnelles, ils/elles ne sont comptabilisé-es qu'une seule fois dans les effectifs du personnel. Il en va de même pour certains-e-s collaborateurs-trice-s engagés-e-s dans des secteurs et entités distinctes. Le total de 55 personnes indique ainsi le nombre réel de collaborateur-trices sachant que certains-es sont comptabilisés plusieurs fois dans les totaux des entités.

Les apprenti-e-s, stagiaires et civilistes ne sont pas comptabilisé-e-s dans les effectifs. Le service a accueilli, un placement chômage durant 6 mois, deux stagiaires en maturité professionnelle commerciale et a formé 5 apprenti-e-s employé-e-s de commerce de 1ère, 2e et 3e année. Le service compte 0.2 postes vacants au 31.12.2022 (0.1 au GSR et 0.1 au contentieux).

3 Évènements marquants

Après une année 2021 marquée par la pandémie Covid, c'est une crise économique et énergétique qui lui succède et qui impacte directement les personnes en situation de précarité. Dès le milieu de l'année, des réflexions ont été menées au niveau national et cantonal pour évaluer les mesures à prendre face au renchérissement annoncé. Au final et pour la première fois depuis plusieurs années, des mesures substantielles ont été décidées dans le canton de Neuchâtel pour augmenter les forfaits d'entretien des personnes à l'aide sociale et plus généralement pour soutenir directement toutes les personnes au bénéfice d'un subside maladie. Une adaptation des rentes fédérales AVS et AI complètent les efforts réalisés par les autorités publiques. Certaines mesures sont entrées en vigueur en 2022, d'autres le seront en 2023. Il est trop tôt pour évaluer l'effet de ces mesures sur les demandes de prestations sociales, une augmentation des demandes a cependant été constatée fin 2022, notamment en lien avec les subsides d'assurance maladie.

L'accueil de la population ukrainienne n'a pas directement sollicité le Service de l'action sociale, le suivi de ces réfugié-e-s étant géré directement par le Canton. Cependant ; la plateforme Précarité à laquelle le Service est lié, a reçu le mandat pour favoriser la meilleure intégration possible des détenteurs et détentrices de permis S au sein de la société civile. Un important travail de coordination pour faire connaître et mettre à disposition des prestations existantes a ainsi été effectué. On retrouve une partie de cette activité sur le site ensemble-ne.ch.

L'année 2022 a aussi été marquée par la mise en œuvre de la révision de la loi fédérale sur les étrangers. Les conditions de séjour se durcissent notamment pour les détenteurs et détentrices de permis C dépendants de l'aide sociale. Une rétrogradation, voire une annulation de leur autorisation de séjour est en jeu. Outre les aspects complexes de collaboration entre les services des migrations et ceux de l'aide sociale, c'est la question du non recours aux prestations sociales qui est préoccupante du fait que les personnes détentrices d'un permis C peuvent se voir modifier, voire annuler leur permis de séjour en raison d'une « dépendance » à l'aide sociale.

Au niveau de l'évolution du dispositif cantonal de l'aide sociale, un important projet visant à revoir entièrement le suivi des dossiers d'aide sociale (« suivi différencié harmonisé ») a mobilisé les cadres du service. Cette réforme est attendue pour 2024. Il est à ce stade trop tôt pour en évaluer les vertus attendues, à savoir : recentrer les professionnel-les sur les cœurs de métiers, améliorer et harmoniser le suivi des bénéficiaires de l'aide sociale.

À la suite des actes de violences subies au sein de la réception fin 2021, un important travail de soutien aux collaborateurs-trices concernés-ées, ainsi qu'une analyse des

risques, a conduit à élaborer un projet de réfection et de sécurisation de cet espace dédié à l'accueil des citoyens-nes de notre commune. Ces travaux seront entrepris en 2023.

Au niveau de l'organisation du service, la clarification de l'organisation des offices a été poursuivie en répartissant la charge de travail au sein de l'encadrement.

Au niveau financier, le budget du service est en grande proportion lié au résultat de la facture sociale harmonisée. Cette dernière est en baisse pour la troisième année consécutive dans le canton de Neuchâtel. Il en va de même du taux de chômage qui est passé fin 2022 à un taux historiquement bas pour le canton de Neuchâtel (2,9%).

4 Principales activités et réalisations

Office du Guichet social régional (110.00)

Le Guichet social régional fait partie du dispositif Accord qui gère spécifiquement les demandes de prestations sociales correspondantes à la Loi sur l'harmonisation et la coordination des prestations sociales (LhaCoPS) :

- Avances sur les contributions d'entretien (pensions alimentaires)
- Subsides à l'assurance-maladie
- Bourses d'études
- Aide sociale

Les demandes sont analysées en fonction de l'unité économique de référence (UER) et du revenu déterminant (RDU). Si les conditions sont remplies, le dossier est orienté vers les services compétents pour une ou plusieurs des quatre prestations mentionnées. À l'exception de l'aide sociale, dont la décision est gérée directement au sein du service (cf. ci-dessous Office de l'aide sociale), l'octroi des autres prestations est géré au niveau cantonal.

Pour l'exercice 2022, on constate une légère augmentation des demandes de prestations sociales due notamment à un élargissement des normes pour les subsides maladie. Suite à l'annonce des augmentations de primes, un afflux de demandes de renseignement a été enregistré, ce qui a engorgé cet office surtout vers la fin de l'année. Une augmentation du nombre de situations complexes a été observée, ces dernières demandent une attention plus soutenue représentant une charge de travail supplémentaire non monitorée.

Le nouveau logiciel informatique de l'aide sociale (KiSS), mis en production en mai 2022, a engendré quelques adaptations au niveau du dispositif Accord.

Secteur de la réception (110.00)

La réception est le lieu d'accueil du Service de l'action sociale. Ce secteur a pour tâche d'accueillir, conseiller et orienter les usagères et les usagers pour les trois offices du service. La réception gère également la Boutique d'information sociale (BIS) qui est un lieu d'orientation et d'information sur les offres existantes dans le champ socio-sanitaire local. Le personnel de la réception, avec l'appui du personnel spécialisé, répond aux interrogations des citoyens et citoyennes dans les domaines aussi différents que la

santé, les finances, la famille, la sexualité, le troisième âge, etc. L'information et les brochures destinées aux usagères et aux usagers sont appréciées. On compte à la réception du service environ 10'000 passages et plus de 40'000 appels téléphoniques par an. L'usage des supports informatiques pour procéder aux demandes de prestations sociales est en augmentation.

Suite aux événements de violence de fin 2021, une attention particulière a été apportée à l'équipe en place soutenue notamment par une supervision d'équipe. En plus du projet de réaménagement et de sécurisation de la réception prévu en 2023, un plan de gestion des risques et de formation du personnel est également mis en œuvre.

Office de l'Aide sociale (EG 111.00)

L'Office de l'aide sociale est composé de cinq secteurs d'activités : d'une part, l' « office de l'aide sociale » et le secteur de l' « insertion socio-professionnelle » sont rattachés à l'entité de gestion 111.000 , ces deux entités regroupent l'ensemble des assistants-es sociaux-ales et les conseillers-ères en insertion ; d'autre part, les secteurs du « secrétariat », de la « comptabilité » et du « contentieux », représentent les activités dites de « back-office » en lien avec les dossiers d'aide sociale, ces secteurs sont regroupés dans l'entité de gestion 110.000. Les activités de cet office répondent à la loi cantonale sur l'action sociale (LASoc).

Aide sociale (EG 111.00)

Cette année 2022 a été marquée par l'implémentation du nouveau logiciel cantonal de gestion des dossiers d'aide sociale (KiSS). Il répond en grande partie aux attentes. Il a globalement été bien accepté par les professionnels-les bien que de nombreuses fonctionnalités doivent encore être améliorées. Les informations de la partie statistique ne sont pas encore disponibles pour permettre une lecture précise de l'évolution du nombre de dossiers. Un groupe de travail cantonal œuvre à ce propos pour le développement d'indicateurs concernant la gestion et le suivi des dossiers de l'aide sociale. C'est pour cette raison que le présent rapport de gestion ne contient pas, exceptionnellement, l'indicateur du nombre de dossiers sous gestion.

À l'aide des instruments statistiques internes, il est constaté que le nombre de dossiers sous gestion est en légère baisse. Paradoxalement, les dossiers suivis présentent une charge de travail identique, voire plus importante, cela est dû en grande partie à la complexité des situations et au fait que les dossiers sous gestion au long cours concernent en grande partie des personnes très éloignées du marché du travail. Une augmentation des personnes qui présentent des troubles psychiques et qui sont plus instables dans leur mode de vie est à souligner. Ces situations complexifient le suivi.

Face aux incertitudes économiques, à la crise énergétique ou encore au durcissement de la loi sur les étrangers, un regain de tension et de perte de confiance des bénéficiaires de l'aide sociale est observé. Cette situation pèse sur les équipes qui sont au front pour contenir ces inquiétudes.

Au sein de l'office de l'aide sociale, un espace d'analyse de pratique avec un intervenant extérieur a été mis en place. Cette activité permet de perfectionner les connaissances des professionnel-le-s. Cette démarche sera poursuivie en 2023.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des réformes cantonales qui ont, pour rappel, débuté en 2018. Suite à la mise en place de nouvelles normes en avril 2022, ce sont les travaux du projet de « suivi différencié harmonisé » (SDH) qui ont mobilisé le personnel du service. Ce projet génère passablement d'inquiétudes dans la mesure où le cœur du métier de l'assistant-e social-e est réinterrogé et le type de suivi revisité pour mettre en place notamment un suivi « financier » (sans suivi social). Par ailleurs, le rythme des travaux de cette réforme interroge dans la mesure où les adaptations organisationnelles que le projet impliquera sont particulièrement complexes pour un service de la taille du nôtre. Le personnel du Service contribue cependant activement à cette réforme.

Insertion socio-professionnelle (EG 111.00)

Les entretiens « insertion » réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale sont entrepris sur proposition de l'assistant-e social-e, ils ont pour but d'évaluer le profil du bénéficiaire et de l'accompagner dans une démarche d'insertion en tenant compte de ses compétences sociales et professionnelles. Plusieurs objectifs peuvent être visés : maintien en activité structurante, formation, acquisition de « compétences métier » ou encore préparation pour rejoindre la filière du service de l'emploi selon la stratégie cantonale de l'intégration professionnelle (Stratégie IP).

Malgré la pandémie, de nouveaux contacts ont pu être créés avec des lieux d'accueil du littoral qui ont débouché sur de nouvelles places de stages. Ainsi, l'excellent esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton (services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion, partenaires privés) a permis à de nombreux bénéficiaires d'effectuer des stages professionnels.

Sous l'impulsion du département cantonal, des travaux ont été mis en place en 2022 pour améliorer le dispositif de la Stratégie IP, notamment concernant les moyens à développer pour les personnes plus éloignées du marché de l'emploi.

65 retours à l'emploi ont été comptabilisés pour 2022.

Contentieux, comptabilité et secrétariat (EG 110.00)

Dans ces trois secteurs est réalisé le travail de back-office indispensable à la gestion administrative des dossiers d'aide sociale. Correspondance, gestion des factures diverses, versement de l'aide matérielle, activité de recouvrement, gestion des affaires concernant les assurances maladie, suivi des litiges, archivage, etc., c'est une véritable mécanique de précision qui est à l'œuvre tous les jours au sein du service gérant ainsi des dizaines de milliers de documents.

À noter qu'en 2022 des problèmes importants ont été rencontrés dans la gestion des dossiers de caisse-maladie. En effet un problème informatique chez ASSURA a complètement perturbé le suivi des factures ; à ce jour, ce sont plus de CHF 50'000.- de factures qui ne sont pas remboursées. Ce problème a causé une importante surcharge de travail pour l'équipe administrative dédiée. Ce dysfonctionnement devrait être résorbé courant 2023.

Office de l'agence AVS /AI (EG 112.00)

L'Agence assume toutes les tâches conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971. Elle s'occupe en particulier de tout ce qui a trait aux demandes de prestations complémentaires (PC), révisions périodiques, suivi de la situation économique des bénéficiaires, réception et traitement des demandes de remboursement des frais médicaux, etc. Cette prestation est réalisée sur trois sites, au service principal de Neuchâtel, ainsi qu'auprès des deux antennes maintenues à Corcelles-Cormondrèche et à Peseux. Le maintien de cette offre de proximité s'inscrit dans la politique des quartiers voulue lors de la fusion des communes.

A noter qu'avec la crise énergétique, la CCNC a pris des dispositions permettant aux bénéficiaires de demander une augmentation de leurs acomptes de charges afin qu'ils puissent être pris en compte dans leur calcul de prestations complémentaires dans le respect du cadre légal. Ceci a engendré une charge de travail supplémentaire au niveau des avis de mutation pour l'agence. Cependant c'est une nouvelle importante pour les personnes concernées. Globalement, entre les mesures de la Confédération et du Canton, les bénéficiaires des prestations complémentaires verront leurs revenus ajustés au coût de la vie pour 2023.

5 Statistiques et indicateurs

Demandes de prestations sociales (DPS)			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre de DPS créées	3'297	3'196	3'371

Concerne les subsides maladies, les demandes d'aide sociale, les bourses ou prêts d'étudiants, les avances sur contribution d'entretien.

Facture sociale en CHF			
	2022	**2021**	**2020***
Facture sociale cantonale	195'636'998.-	201'931'533.-	202'595'427.-
Part de la Ville de Neuchâtel	19'272'217.-	20'533'039.-	15'600'879.-
Part de la Ville de Neuchâtel par habitant-e	434.-	462.-	467.-

*Ville de Neuchâtel avant fusion

La facture sociale harmonisée regroupe plusieurs prestations (aide sociale, subsides LAMal, bourses, avances sur contribution d'entretien, etc.) et est répartie entre le canton (60%) et les communes (40%). Sur le montant total de la facture sociale, la part de la commune de Neuchâtel représente ainsi environ à 10%

Allocation communale			
	2022	**2021**	**2020**
Allocations communales	759'479	753'387	592'049

L'allocation communale définie dans l'« *arrêté concernant le versement d'une allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste* » du 11 décembre 2017, a été harmonisée en 2021 par rapport aux prestations spécifiques des anciennes communes comme prévu dans le processus de fusion, en faveur de tous les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/ AI.

Suivi du contentieux			
	2022	**2021**	**2020**
Nombre de dossiers	400	397	381
Montants récupérés (CHF)	159'377.-	149'511.-	107'345.-
Evolution du montant du contentieux (cumulé depuis 2017) (CHF)	631'567.-	472'190.-	322'679.-

L'évolution positive du montant récupéré est dû à une augmentation du nombre de dossier avec un remboursement actif, fruit d'un suivi intensifié.

Insertion			
	2022	**2021**	**2020**
Pronostic 1*	90	106	92
Contrat ISP**	792	846	773
Retour sur le marché du travail	65	57	41

* La stratégie IP vise à évaluer l'employabilité des demandeurs-ses d'emploi dans le canton de Neuchâtel. Le pronostic 1 représente la première étape de ce processus de « tri », ce qui permet de définir le service partenaire qui prend le pilotage du suivi.
** Un stage ou placement ISP (insertion socio-professionnelle) fait l'objet d'un contrat de trois mois renouvelable.

Agence AVS / AI			
Année	**2022**	**2021**	**2020**
Dossiers de prestations complémentaires (PC) ouverts	2'892	2'620	2'404
Nouvelles demandes	500	431	430
Mutations	594	353	398
Révisions	389	421	606
Décès	94	112	103
Refus	116	136	111
Départs	46	78	59
Frais médicaux	6'469	6'848	7'207
Bons TransN	256	318	221
Totaux	**11'356**	**11'317**	**11'539**

Subventions régulières	(CHF)
Espace des solidarités	32’200.-
Ateliers Phénix	30’000.-
Sos Futures Mamans	5'000.-
Procap	8’500.-
Total	**75'700.-**

Autre subvention (COVID)	(CHF)
Soutien à la Plateforme Précarité (Site ensemble-ne.ch)	10'249.-

Fonds de Solidarité			
	2022	2021	Solde initial
Dépenses	4'000.-	5'789.-	
Recettes	1'750.-	1'000.-	
Etats du fonds au 31.12	403'137.-	405'387.-	410'176.-

Le fonds de solidarité est un fonds créé par la Ville de Neuchâtel pour subvenir auprès de citoyen-ne-s vivant à Neuchâtel et qui se trouvent momentanément ou durablement en situation de précarité. En 2022, le fonds est venu en aide dans neuf situations pour un montant cumulé de CHF 4'000.-.